L'Ontario aura sa propre caisse de retraite

AUJOURD'HUI

Page 53 :

Les Anglais m'ont trahi en Corée

— MacArthur

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 7¢ — ...éal, jeudi 9 avril 1964 / sainte Marie Cléophée, veuve.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE • 80e ANNÉE, No 149 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, a déclaré hier que son gouvernement se propose d'abroger certaines sections de son actuel projet de caisse de retraite, présumément comme première étape vers l'établissement d'une caisse publique dans la province.

M. Robarts a dit que les parties de la loi ontarienne sur les caisses de retraite concernant les pensions minima seraient abrogées alors que le gouvernement examine la possibilité d'obtenir des avantages avec une caisse provinciale.

Parlant au déjeuner-causerie du Canadian Club, M. Robarts s'est fermement prononcé en faveur d'un régime de retraite séparé pour l'Ontario. Il a clairement indiqué que l'Ontario ne participerait pas au projet fédéral de caisse de retraite qui doit entrer en vigueur en janvier prochain.

"Je puis vous assurer, a ajouté M. Robarts, qu'en définitive, les Ontariens recevront au moins l'équivalent de ce que pourrait leur offrir un plan fédéral."

C'est la plus nette déclaration qu'a faite jusqu'ici le premier ministre conservateur sur la non-participation de l'Ontario au projet fédéral. Durant la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière, il n'avait que laissé sous-entendre qu'il prendrait une telle décision.

Le raisonnement et les principaux arguments de M. Robarts, se résument à cinq points :

1) La constitution canadienne donne aux provinces le droit de légiférer dans le domaine des pensions.
2) En ayant sa propre caisse de retraite, l'Ontario contrôlerait toute modification future aux bénifices que pourront recevoir les habitants de la province.
3) Aussi, l'Ontario aurait le contrôle complet sur toutes les sommes que drainera la caisse de retraite par l'accumulation des primes. Cet argent pourra être investi complètement dans et par la province. (On sait que le fédéral propose une répartition de 50-50 entre les provinces et Ottawa).
4) Etant donné ses pouvoirs supérieurs en matière de législation dans ce domaine, l'Ontario pourrait fournir avec son propre régime, des bénifices supérieurs à ceux offerts par le fédéral.
5) Enfin, un plan ontarien pourrait fournir des pensions qui seraient transférables dans toute partie du Canada où le régime fédéral sera en vigueur.

M. Robarts, ajoutant à ses constatations sur la constitutionnalité d'un régime provincial ou fédéral, a clairement indiqué que son gouvernement se sentait obligé de voir à ce que le contrôle des pensions dans l'Ontario demeure dans la province.

Une position habile

Cette façon de M. Robarts de rendre publique sa décision le laisse toutefois libre de participer au régime fédéral si les objections dans la province l'obligeaient à reviser sa ligne de conduite.

Mais il reste peu d'espoir de voir une telle éventualité.

M. Robarts a révélé que M. Pearson a indiqué que le régime fédéral pourrait prévoir des bénéfices de retraite pour les habitants des autres provinces "même si le Québec et l'Ontario n'y participaient pas".

Considerant ce point de vue, a ajouté M. Robarts, "nous sommes donc libres d'adopter ce que nous considérons la meilleure solution, celle qui est la plus avantageuse pour les gens de l'Ontario, sans craindre que cette décision puisse nuire aux autres provinces".

- Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, croit que le gouvernement fédéral ne pourra instaurer de caisse de retraite sans le Québec et l'Ontario.

* * *

- Selon Diefenbaker, la formule d'option va "déconfédéraliser" le le Canada.

page 35

BUANDERETTES

Le juge Sabourin confirme une décision de la Cour municipale : les buanderettes ne peuvent ouvrir leurs portes le dimanche (page 3)

INCENDIE

Une femme et un enfant perdent la vie dans un incendie à Dollard-des-Ormeaux (page 3)

COFFIN

Un expert en polygraphie affirme que l'Indien Thompson n'a pas menti, lorsque soumis au détecteur de mensonges, il a nié avoir tué les trois chasseurs américains (page 35)

GREVE

Deux congédiements pour activités syndicales déclenchent un arrêt de travail à Pointe-Noire, près de Sept-Iles (page 16)

ELECTRICITE

Les ministériels appuieront-ils le projet de loi de Daniel Johnson sur l'exportation d'énergie électrique (page 52)

L'ART ET LES JEUNES

Marie Laurier décrit comment à Chomedey, les enfants s'initient à l'art (page 19)

BUDGET

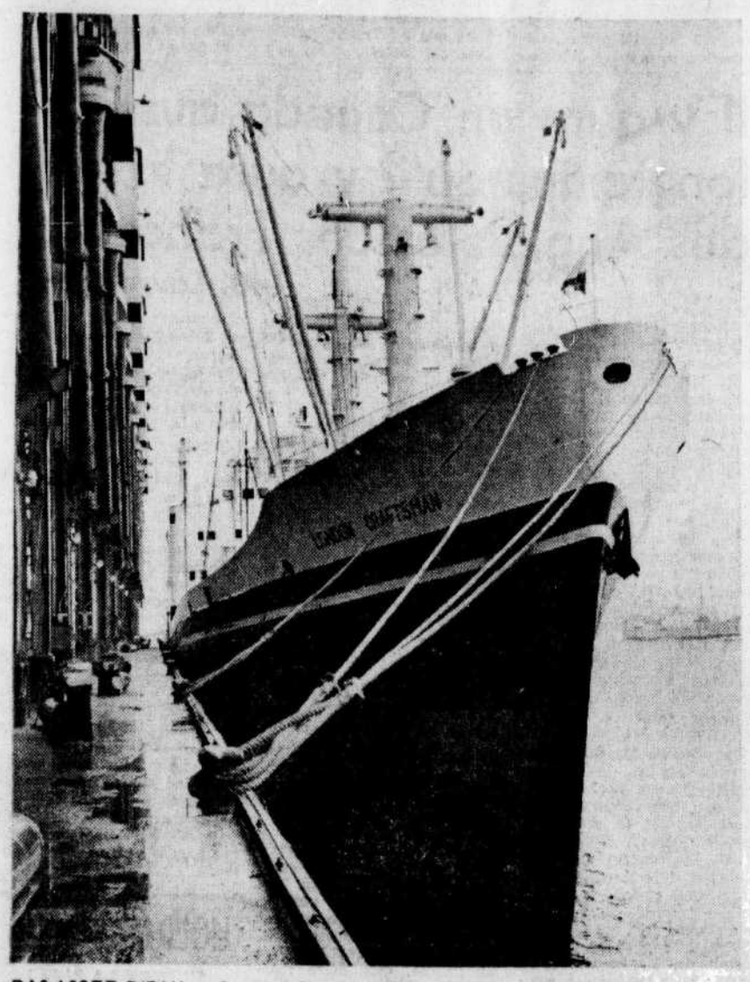
Le conseil municipal de Montréal adopte un budget sans précédent de $241,077,795 (page 3)

BRESIL

Le nouveau régime limogera les législateurs et les juges favorables à Goulart (page 53)

SOMMAIRE

Annonces classées / 37 à 49
Bandes dessinées / 51
Camping / 64
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 65
Editorial / 8
Finance / 54 à 56
Horoscope / 34
Immeuble / 30
Les patrons / 42, 43
Les Tribunaux / 14, 15
Loisirs et récréation / 26, 27
Mots croisés / 45
Nouv. int. / 10, 11, 51, 53
Radio et Télévision / 28, 29
Session fédérale / 35, 50, 52
Session provinciale / 36, 50, 52
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 58 à 64
Vie féminine / 19 à 24
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 16
Votre médecin / 18



PAS ASSEZ D'EAU — Le superbe cargo britannique "London Craftsman", de 10,893 tonneaux, qui a accosté hier soir devant l'élévateur numéro 4, sera forcé de retourner aux deux-tiers rempli seulement. Le manque d'eau dans le port l'empêchera de remplir ses cales des 14,000 tonnes de céréales qu'il venait chercher.

Photo René Picard, LA PRESSE

Manque d'eau dans le port

par **Denis MASSE**

La saison de navigation vient à peine de s'ouvrir dans le port de Montréal que déjà un navire est forcé de réduire le chargement qu'il devait prendre... à cause du manque d'eau !

Tout indique que le cargo britannique "London Craftsman", jaugeant 10,893 tonneaux, devra réduire de 5,000 tonnes le chargement de céréales qu'il devait prendre dans la métropole. S'il remplissait ses cales des 14,000 tonnes qu'il peut prendre normalement, les risques seraient trop grands qu'il touche le fond à certains endroits. D'ailleurs, le gardien du port ne le lui permettra pas.

Les règles d'usage veulent en effet qu'il y ait au moins deux pieds de jeu entre le niveau de l'eau et le tirant d'eau du navire. Si le "London Craftsman" était rempli à capacité, son tirant d'eau atteindrait 32.9 pieds. Or, l'échelle d'étiage indiquait mardi un niveau d'eau de 33.9 pieds. Hier, le niveau était remonté à 34.5 pieds, mais cela n'était pas encore suffisant.

Le "London Craftsman", propriété de London and Overseas Freighters, a tout de même accosté hier soir devant l'élévateur no 4.

L'an dernier, plusieurs navires ont été forcés de réduire leurs chargements en raison du manque d'eau; quelques-uns même ne se sont pas donné la peine de monter jusqu'à Montréal et ont cherché à prendre ailleurs les quantités profitables. D'après M. Herbert L. Land, qui dirige l'Office du chenal maritime du St-Laurent, le niveau de l'eau, dans le port de Montréal, l'an dernier, a été durant 107 jours au-dessous des 35 pieds annoncés par le ministère des Transports. Le plus bas niveau a été enregistré à 34.2 pieds.

La très faible précipitation de neige l'hiver dernier n'a pas du tout amélioré les choses et il y a fort à craindre que le St-Laurent connaisse cette année sa pire saison par rapport aux niveaux d'eau. Les Grands Lacs qui servent normalement de réservoirs ont eu l'hiver dernier la plus basse précipitation depuis peut-être un siècle.

Situation alarmante

A l'issue d'une causerie qu'il prononçait la semaine dernière

Voir FLEUVE en page 2

Le conflit du rail aux Etats-Unis inquiète le Canada

(D'après UPI et PC) — Les deux grandes compagnies de chemins de fer canadiennes, le Canadien National et le Canadien Pacifique surveillent de très près la menace d'une grève générale des chemins de fer aux Etats-Unis, mais elles n'ont, jusqu'ici, pris aucune mesure pour arrêter ou diminuer le trafic, pour les passagers et les marchandises, à destination des Etats-Unis.

Aux Etats-Unis mêmes, des mesures énergiques sont prises pour tenter de parer à une telle grève, qui paralyserait d'importantes industries et aurait de graves répercussions sur l'économie de la nation.

A Montréal, les autorités du Canadien Pacifique ont déclaré que les compagnies américaines ne leur avaient, pour le moment, fait parvenir aucun avis "d'embargo" du trafic ferroviaire. "Nous continuons les opérations normales, jusqu'à ce que nous soyons avisés d'effectuer le contraire", a déclaré un porte-parole, qui a précisé: "En tant que service public, il n'y a rien d'autre que nous puissions faire."

Au Canadien National, la situation est analogue. "Si une grève éclate, nous prendrons immédiatement des mesures pour annuler les services passagers à destination de New York, Washington et Chicago", a déclaré un porte-parole du CNR.

Quant aux convois de marchandises, en cas de grève ils seront arrêtés à la frontière.

De l'autre côté de la richesse...

TORONTO. (PC) — Un millionnaire de Toronto, déguisé en mendiant, a récompensé hier sept "bons samaritains" qui se sont arrêtés pour lui donner un 25 cents. Le millionnaire, M. Mel Lastman, qui était placé à une intersection achalandée de Toronto, a de plus, complètement mystifié le policier qui l'avait arrêté pour le questionner. Il fut relâché dès que son identité fut connue par les policiers.

M. Lastman avait décidé de se soumettre à une telle mascarade afin de voir où en était la générosité de ses concitoyens envers quelqu'un qui mendiait. Il a déclaré qu'environ une vingtaine de personnes étaient passées devant lui et qu'aucune femme ne lui avait donné quoi que ce soit.

Un des donateurs accepta le billet de $100 que lui offrit le millionnaire, mais pas avant qu'il ne fût convaincu que Lastman pouvait se permettre un tel déboursé.

Lesage n'est pas du tout surpris

QUEBEC. (DNC) — La déclaration du premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, selon laquelle sa province ne participerait vraisemblablement pas à la caisse fédérale de retraite n'a aucunement étonné M. Jean Lesage. Quant au premier ministre du Canada, il a refusé de faire aucun commentaire aux Communes avant d'avoir lu le texte de M. Robarts.

"Je ne suis pas du tout surpris", a simplement déclaré, hier soir, M. Lesage, quand on lui a demandé d'exprimer son opinion sur l'attitude prise par M. Robarts.

Quelqu'un a demandé au chef du gouvernement si ce projet pourrait être adapté par Ottawa pour remplacer l'actuel projet fédéral.

— Oui ! a répondu le premier ministre.

De toute façon, la transférabilité des pensions sera possible avec les présents projets provincial et fédéral.

M. Lesage a ajouté que ni le projet provincial, ni le projet fédéral de régime universel de retraite ne pourra être mis en oeuvre avant le premier janvier 1965, à cause de la complexité des problèmes en jeu.

Le premier ministre du Québec a, par ailleurs, qualifié de "fantaisies sur un fond de vérité" l'article du quotidien "Toronto Star" où l'on expose, prétend-on, avec des chiffres précis, sinon exacts, le projet de caisse de retraite du Québec présenté à la conférence fiscale.

M. Lesage a nié avoir donné des renseignements spéciaux au premier ministre de l'Ontario. Il a expliqué que, lors d'un souper, il avait donné à M. Ro-

Voir LESAGE en page 2

Hold-up à la mitraillette

par **Lucien CHAMPEAU**

Cinq jeunes gens, qui parlaient un "anglais-cassé", qui s'étaient plus ou moins cachés les traits derrière un foulard ou des verres fumés et qui brandissaient des armes neuves, ont fait irruption, vers 11 h. ce matin, dans la succursale de la banque Provinciale, à Mont-Rolland.

A ce moment, dans la banque, se trouvaient le caissier, M. Lionel Bouchard, une jeune caissière au guichet de l'épargne et un client. Le gérant, M. René Joly, venait de descendre à la cave et n'a vu que la fin de l'attentat.

Les intrus, qui étaient apparemment âgés de 20 à 22 ans, sont entrés comme des "fous", a relaté peu après un témoin oculaire. Deux ou trois d'entre eux ont sauté par-dessus le comptoir, cependant que les autres se postaient près de la porte.

De l'autre côté du comptoir, un des voleurs a braqué un revolver neuf, de très belle apparence et "comme on n'en voit pas fréquemment", dans les côtes de M. Bouchard, le sommant d'ouvrir le coffre-fort.

Jusque là, les intrus parlaient un anglais-cassé. Mais le bandit qui se trouvait à côté du caissier lui a demandé en français d'ouvrir le coffre-fort:

"Je ne le puis, a répondu M. Bouchard, car c'est un chiffre double et, pour l'ouvrir, il faudrait que j'aille quérir M. Joly, le gérant, dans la cave. Si vous voulez, je vais y aller, mais ça ne vous servira de rien, car le coffre-fort est en outre verrouillé avec un système d'horlogerie."

—Certain ? Certain ? a demandé le bandit.

—Oui, a affirmé de nouveau l'employé de la banque.

Voir HOLD-UP en page 2

Vol de fils téléphoniques !

QUEBEC. (PCI) — Les communications téléphoniques entre Québec et certains points situés à l'est de la vieille capitale ont été interrompues pendant quelques heures lundi, a-t-on appris hier.

La cause : la disparition de quelque 80,000 pieds de fil téléphonique des poteaux qui les soutenaient près de Baie-St-Paul, à 60 milles à l'est de Québec, et entre Beaupré et St-Tite-des-Caps, à une trentaine de milles à l'est également.

DERNIÈRE HEURE

La France établira une base aux Açores

(D'après Reuter, AFP) — Le gouvernement français établira un poste d'observation des trajectoires des engins balistiques lancés depuis le sud-ouest de la France. Ce poste sera établi en vertu d'un accord signé avec le gouvernement portugais, annonce aujourd'hui le Quai d'Orsay.

* * *

Zanzibar accuse

LONDRES. (PA) — Le gouvernement révolutionnaire de Zanzibar a accusé aujourd'hui la Grande-Bretagne et lets Etats-Unis d'avoir comploté en vue d'établir sur l'île une base pour les fusées américaines.

Un communiqué du service de nouvelles du gouvernement de Zanzibar, repris par l'agence Chine Nouvelle, déclare que le gouvernement américain ne peut duper le peuple d eZanzibar qui sait, par expérience, que le but réel de Washington, depuis le jour des accords secrets avec Londres, est l'établissement d'une base de fusées.

La formule d'option ne met pas la Confédération en danger

— Pearson

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre Lester Pearson a réaffirmé hier midi sa conviction que la formule d'option n'avait rien en soi qui puisse mettre en danger l'avenir de la Confédération.

Au cours d'une conférence de presse convoquée pour célébrer le premier anniversaire de la victoire libérale du 8 avril 1963, M. Pearson a répété avec force qu'il ne croyait pas que les difficultés actuelles résultent en une partition du pays ou même en l'établissement de standards de vie différents d'une province à l'autre.

"Nous devons apporter des solutions à une foule de problèmes mais je suis persuadé que nous pouvons y arriver sans détruire le Canada."

Le premier ministre a affirmé qu'une des particularités de la dernière conférence de Québec avait été le réalisme avec lequel on avait abordé les problèmes. M. Pearson a laissé entendre que le comité sur le régime fiscal qui a été proposé à la conférence pourrait bien recommander des mesures qui impliqueraient une revision de la Constitution, mais il a dit que des solutions à la majorité de nos problèmes pouvaient être trouvées dans la coopération entre les divers niveaux de gouvernement.

Questionné au sujet du projet de caisse de retraite du gouvernement de Québec, le premier ministre a dit qu'il n'en connaissait pas tous les détails mais que M. Lesage avait manifesté son intention ferme de faire en sorte que son plan s'ajuste facilement à celui d'Ottawa.

M. Pearson a rappelé à nouveau qu'en proposant l'extentions des allocations familiales et un projet de prêts sans intérêt aux étudiants, le fédéral se savait sur un terrain constitutionnel parfaitement sûr.

Parlant de la formule Diefenbaker-Sauvé au sujet de l'aide financière aux universités le chef du parti libéral a lancé une flèche à M. Diefenbaker en disant que le gouvernement conservateur avait été le premier à accepter le principe de l'option.

On sait que M. Diefenbaker a les plus fortes craintes au sujet des conséquences de l'option sur l'unité canadienne.

Lenteur des travaux de la Chambre

Le premier ministre s'est montré mécontent du lent progrès dans lequel se dérouleraient les travaux de la Chambre.

Sans accuser l'opposition de faire de l'obstruction, il a laissé entendre que c'est la première fois en 10 ans que la Chambre met autant de temps à l'étude des crédits supplémentaires de fin d'année.

Voir PEARSON en page 2



PAUL VI CHEZ LES PRISONNIERS — Le Souverain Pontife a célébré la messe ce matin pour les 1,100 détenus de la prison Regina Coeli, à Rome. Un jeune prisonnier, au nom de ses compagnons, a souhaité la bienvenue au pape et lui a remis des cadeaux fabriqués par les pensionnaires de l'institution.

(Téléphoto PA)

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

M. Pearson a la sincérité du diplomate

On s'accorde généralement à dire que M. Pearson, le premier ministre du gouvernement du Canada, est un homme sincère. Mais le temps est certainement venu d'analyser la nature de cette sincérité.

Diplomate de carrière, M. Pearson n'est pas politicien. Sa sincérité ne serait-elle pas alors celle du diplomate.

Les diplomates savent faire la part des choses dans les propos de leurs confrères. Ils savent qu'un diplomate appuie la politique de son gouvernement avec sincérité, et que cette sincérité n'est pas nécessairement de même nature que celle qu'il montre au travail, dans une manoeuvre ou devant une mesure particulière.

C'est ce qui explique qu'un diplomate peut dire une chose alors que son gouvernement pose des gestes qui paraissent le contredire.

Il faut donc, en pareille situation, juger l'arbre à ses fruits, juger un gouvernement à ses actes, car un gouvernement ne peut se permettre au grand jour de changer carrément de politique. Avec le temps ces changements de-

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

DEMAIN, CIEL VARIABLE
MIN. : 30 — MAX. : 45

Voir DETAILS en page 2



—Lucien, il faut que mon Expo '67 marche. Je n'veux pas finir mes jours à Sainte-Hélène.

Daniel Johnson avoue qu'il est "presque séparatiste"

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, s'est déclaré hier, prêt à sacrifier la Confédération canadienne pour assurer l'épanouissement du Québec.

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, s'est exclamé : "Je ne savais pas que le député de Bagot était presque séparatiste !"

— "Si !" a riposté M. Johnson.

C'était au cours d'un débat sur le problème des programmes conjoints, un débat qui devait durer deux longues heures, et qu'à certains moments M. Jean-Jacques Bédard, président du Comité des subsides, a cru bon de comparer à une "assemblée contradictoire".

Le chef de l'opposition venait de résumer l'opinion de l'Union nationale sur les programmes en question :

— "C'est un viol par étape !" — (le viol de l'autonomie provinciale par les technocrates fédéraux !) —

Et il s'était écrié :

— "Lorsque le gouvernement Lesage accepte un programme conjoint ou en renouvelle un, il donne le triste spectacle d'un parti politique qui veut absolument sauver la Confédération à n'importe quel prix, même au prix de l'autonomie du Québec. Nous, nous voulons l'épanouissement de la province et de la collectivité canadienne-française, même au prix de la Confédération, si c'est nécessaire !"

A la défense de la politique Lesage

Tour à tour, M. Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts, M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications, M. Aleide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Bona Arsenault et M. Ernest Godbout, député libéral de Québec-Est, ont défendu la politique du gouvernement Lesage : nous voulons mettre un terme aux programmes conjoints; nous y travaillons depuis 1960; nous recherchons une solution définitive de façon pacifique par la négociation, ont-ils dit.

Tour à tour également, les porte-parole de l'opposition ont dénoncé les empiètements d'Ottawa. Par le moyen des programmes conjoints, "on commence par mettre le pied dans l'entrebaillement de la porte; ensuite on pousse", a expliqué M. Johnson.

Pendant ce temps, a renchéri M. Maurice Bellemare (UN-Champlain), les autorités libérales du Québec prêchent le respect de l'autonomie; mais elles se trainent à genoux quand il y a de l'argent à réclamer à Ottawa.

Ou gne, on signe, on signe !

Voir JOHNSON en page 2

Pas d'initiative de la France pour faire entrer Pékin à l'ONU

TOKYO (AFP, UPI) — Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier à Tokyo, au début de sa quatrième et dernière journée dans la capitale japonaise, le premier ministre de France, M. Georges Pompidou, a déclaré, quant au problème de la candidature de la Chine populaire à l'ONU, que, sans doute, l'attitude française serait différente de ce qu'elle fut jusqu'ici, mais il a précisé : "Nous n'avons nullement l'intention de prendre des initiatives."

M. Pompidou a ajouté : "Ce n'est pas parce que nous avons reconnu Pékin que nous sommes les "chevaliers servants" de ce gouvernement et nous n'avons pas l'intention de soutenir sa politique."

Voici les principaux points abordés par le premier ministre Pompidou :

1) Les raisons de la reconnaissance de la Chine par la France : après avoir rappelé qu'il était nécessaire de constater que le gouvernement communiste contrôlait effectivement depuis 15 ans la Chine continentale, M. Pompidou a noté qu'on ne pouvait savoir par Moscou ce qui se passe à Pékin, notamment au sujet de l'attitude de la Chine à l'égard du Sud-Est asiatique.

M. Pompidou a ajouté que la reconnaissance de Pékin avait été motivée essentiellement par des raisons politiques et que les raisons économiques avaient été secondaires. Il a d'ailleurs indiqué : "Nous n'avons pas constaté une augmentation sensible des exportations françaises en Chine".

2) Les conséquences de l'initiative française sur l'unité du camp occidental : M. Pompidou s'est étonné de ce qu'"au moment où se brise l'unité communiste, on souhaite que le même monolithisme s'installe dans le camp occidental". Il a ajouté qu'il n'avait jamais entendu dire que la reconnaissance de Pékin, déjà faite par cinquante pays, dont plusieurs membres de l'OTAN et non des moindres, eût rompu l'unité du monde occidental.

3) Le problème du Vietnam : le premier ministre a exprimé l'opinion que le Vietnam, celui du Nord comme celui du Sud, faisait partie "d'un groupe vaste de pays qui, par leur taille, les dévastations qu'ils ont subies, ont besoin de tranquillité et ne peuvent la trouver que dans la neutralité". Mais si la neutralité est dans l'intérêt de ces pays, elle nécessite l'accord de tout le monde, des Etats-Unis et de la Chine.

A propos de l'attitude chinoise, M. Pompidou a estimé "qu'il n'est pas prouvé que les grandes difficultés que rencontre Pékin pour assurer le développement économique d'un pays aussi immense que la Chine, ne l'amène pas un jour à adopter une politique moins agressive."

4) Les relations économiques entre le Japon et le Marché commun : aucune attitude n'a encore été définie, puisque le Marché commun n'est pas encore entré dans son application complète.

Tandis que M. Pompidou traitait du problème de la Chine, à Hong Kong, le président du Conseil chinois pour le développement du commerce international, M. Nin Han-Tchen, déclarait que la Chine populaire négocie actuellement avec la France l'achat d'usines complètement équipées. Il s'agit principalement d'usines de produits chimiques.

Lesage a le 2e rapport

QUEBEC. (DNC) — Le premier ministre Jean Lesage a reçu hier, la deuxième partie du rapport préparé par les spécialistes que les autorités provinciales avaient chargé d'étudier la façon d'établir une caisse de retraite viable.

Cette seconde partie compte plus de 300 pages ; elle traite principalement de questions administratives, ainsi que des changements que le régime universel de retraite entraînera dans le domaine des assurances. La première partie du rapport, qui consiste en un exposé des actuaires, était déjà entre les mains de M. Lesage depuis quelque temps.

Le premier ministre estime toutefois qu'il lui sera impossible de soumettre les deux rapports à la Chambre basse d'ici la fin d'avril, contrairement à ce qu'il avait annoncé la semaine dernière, parce qu'il est occupé à la préparation de son discours du budget.

Les rapports des actuaires et autres spécialistes, que M. Lesage doit étudier après le Discours sur le budget, seront l'objet d'une certaine révision de la part des autorités du Québec et de leurs conseillers juridiques.

—"Il faut y apporter la touche finale," explique le chef du gouvernement.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

barts quelques explications à la suite de questions posées par son hôte.

Silence officiel

Bien qu'à Ottawa, on observe, pour l'instant, le silence dans les milieux officiels sur la tournure des événements relative à la caisse de retraite, le premier ministre, M. Pearson, a envoyé à Québec son conseiller, M. Tom Kent. Celui-ci est arrivé hier dans la capitale provinciale pour discuter du plan québecois de caisse de retraite avec M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales.

M. Pearson a fait remarquer, par un porte-parole, que le voyage de M. Kent avait été décidé avant la déclaration de M. Robarts.

Rien que du français

D'autre part, M. Lesage a noté, hier, qu'il avait exposé le plan de retraite du Québec en français et qu'il en avait été de même, chaque fois qu'il avait eu des exposés à faire, lors de la conférence fiscale.

"Lors des discussions, j'ai cependant employé la langue anglaise. C'est tellement plus facile pour moi, pour être sûr d'être compris, d'employer les mêmes expressions sur le même sujet", a-t-il dit.

Il y avait un système de traduction simultanée à la conférence. M. Lesage a souligné que, outre M. Robichaud, deux autres premiers ministres n'avaient pas eu à se servir des écouteurs lorsqu'il parlait en français. Il s'agit des premiers ministres du Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse, MM. Roblin et Stanfield.

"Et M. Pearson", a demandé un journaliste, s'est-il servi de la traduction simultanée ?" — "Oui, c'est bien possible", a répondu M. Lesage.



ENLISE DANS LA BOUE — Des ouvriers ont travaillé aujourd'hui à dégager les roues à demi enlisées dans la boue d'un quadriréacteur d'El Al, qui a dépassé le bout de la piste hier pour s'arrêter dans le sol spongieux, à l'aéroport Kennedy. Trois avions ont connu un sort identique en quelques heures à peine, aux deux aéroports de la ville de New York. Personne n'a été blessé à bord de l'avion d'El Al, mais 40 des 145 occupants d'un Boeing de Pan Am ont dû être conduits à l'hôpital lorsque leur avion s'est coupé en deux en s'arrêtant brutalement au-delà de la piste.

Téléphoto UPI

moyenne que deux à trois jours à l'étude de ces crédits supplémentaires dans les années précédentes alors qu'on en était maintenant au quatorzième jour de discussion là-dessus.

Le premier ministre a rappelé que l'an dernier, alors que le gouvernement n'avait même pas présenté de budget et que les crédits supplémentaires constituaient pour l'opposition la seule chance de scruter les dépenses du gouvernement, on n'avait passé au total que 8 jours à l'étude des crédits supplémentaires.

Ceci dit, le premier ministre s'est arrêté court lorsqu'on lui a demandé s'il croyait à de l'obstruction de la part de l'opposition.

Voici ce que M. Pearson avait à dire sur quelques autres sujets qu'il a abordés en réponse aux questions des journalistes.

Rouge à Québec, rouge à Ottawa

Pressé de dire ce qu'il croyait de la formule, M. Pearson a signalé que dans d'autres provinces les organisations provinciales et fédérales étaient distinctes, ce qui n'empêche pas les libéraux de collaborer chaque fois que l'occasion leur en est donnée.

Il a précisé que quoi qu'il arrive dans le Québec, il espérait que tout se passerait dans la collaboration.

Les réserves du projet de caisse de retraite

Le premier ministre est d'avis que l'offre d'en placer 50% en obligations des provinces est acceptable et ne veut rien ajouter avant que le comité de la chambre aie publié son rapport sur le sujet.

Projet de loi sur les périodiques

Le premier ministre a dit que le projet n'était pas encore au point et qu'il ne voulait pas commenter les rumeurs voulant que le parti aie changé d'idée au sujet de l'exemption projetée pour "Time Magazine" et "Reader's Digest".

Le bruit commence à courir qu'un certain nombre de députés libéraux ne sont pas d'accord avec cette partie du projet. Certains d'entre eux ont même l'intention de le dire en Chambre.

Le premier ministre a finalement refusé totalement de spéculer sur la possibilité d'élections prochaines.

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

Questionné sur les lenteurs des travaux de la Chambre le premier ministre a rappelé :

— Que les crédits supplémentaires de fin d'année avaient été déposés le 6 mars soit plus tôt qu'au cours de n'importe laquelle des dix dernières années.

— Qu'on en avait également abordé l'étude plus tôt que jamais dans ces dix ans, soit le 13 mars.

— Qu'on n'avait passé en conjoints que jamais : en tout, quatre-vingt quatre !

—"Faux autonomistes !" s'écrie M. Bellemare de sa voix de stentor.

M. Godbout a protesté contre de telles accusations. Les libéraux ne sont pas des hypocrites, des faux bergers, de faux frères. Ils savent seulement que gouverner, c'est l'art du possible. Ils ne se bornent pas à un "niet" stérile. L'Union nationale dénonce, mais ne suggère rien. Faudrait-il, selon elle, revenir au refus du passé, et priver le peuple de ce qu'on lui doit ? Souhaite-t-elle la querelle et la guerre avec le reste du Canada ?

Le député de Québec-Est estime qu'en attendant la solution cherchée, le mieux est de "se servir des programmes conjoints pour protéger la province". Ce n'est pas trahir nos droits.

Il y a aussi la possibilité de la double taxation. C'est une mesure vexatoire, fait observer M. Godbout; mais peut-être est-ce une mesure qu'il faudra prendre.

Comme le député de Québec-Est vantait les convictions autonomistes du présent gouvernement libéral du Québec, M. Johnson lui a reproché de moins bien connaître l'histoire politique de sa province que l'histoire des Grecs et des Romains.

L'opposition s'est longuement étendue sur les résultats de la politique de l'Union nationale au temps de Maurice Duplessis "qui ne signait pas d'ententes."

A quoi, M. Cournoyer a répondu que le seul programme conjoint que Maurice Duplessis n'a jamais voulu accepter, concernait la route transcanadienne. C'était parce que le premier ministre d'alors craignait les soumissions publiques.

D'après l'opposition, l'Union nationale a fait reculer Ottawa fréquemment dans le passé, par exemple à propos de l'impôt sur les bénéfices des sociétés commerciales, de l'impôt sur les revenus des particuliers, et des subventions aux universités.

Cela valait mieux, a dit M. Johnson, que les ultimatum que M. Lesage doit "convertir ensuite en pieuses requêtes."

L'opposition a été particulièrement violente dans ses attaques contre le chef du gouvernement, qu'elle accuse d'être étroitement lié aux "centralisateurs" libéraux d'Ottawa.

— "Méfiez-vous, a dit M. Bellemare, de ces gens qui, vêtus d'une peau de brebis, font des déclarations ronflantes, mais qui, d'un autre côté, en sous-main acceptent l'argent qui est le prix de la trahison".

M. Lesage s'était absenté de la Chambre basse pour une entrevue avec M. John-W. Pickersgill. A son retour, le premier ministre, ayant appris les attaques dont il avait été la cible, a déclaré reconnaître la "bravoure" de M. Johnson et de ses lieutenants.

Le débat portait sur l'entente relative aux chemins pour permettre l'accès des forêts. L'opposition voit dans ce programme conjoint, un autre instrument dont les technocrates d'Ottawa se servent pour tenter de mettre la main sur des richesses naturelles en profitant de la faiblesse du gouvernement québécois.

— "Les gens ne croient plus aux croque-mitaines ! a répondu M. Arsenault. L'Union nationale a perdu sa bataille de l'autonomie provinciale ; elle accuse M. Lesage d'être centralisateur ; mais M. Lesage montre une attitude courageuse en se tenant debout devant l'un de ses grands amis politiques, M. Lester-B. Pearson ; les libéraux du Québec sont en train de remporter la victoire de l'autonomie ; la dernière conférence fédérale-provnical en est la preuve, puisqu'Ottawa y a accepté le principe d'une compensation fiscale pour les provinces qui ne veulent pas des programmes conjoints".

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

Et en 1964, le Québec participe à la mise en oeuvre d'un plus grand nombre de programmes

Prenons le cas, par exemple, du projet de caisse nationale de retraite.

M. Pearson, du moins c'est là l'impression que laissent tous les journaux du Canada, affirme que le projet sera présenté en Chambre, même si d'autres provinces décident de n'y pas participer. Ce qui est vrai d'une façon et ne l'est pas d'une autre.

Il est vrai qu'inévitablement, si tous les Canadien doivent jouir de la transférabilité, une loi fédérale sera nécessaire et que, de plus, elle devra couvrir les provinces qui n'auront pas de système particulier.

Mais il n'est pas vrai — et c'est le sens où bien des gens l'entendent — qu'un seul et même projet de caisse de retraite fédérale s'appliquerait de façon identique à toutes les parties du pays, sauf le Québec.

Cela ne doit pas signifier non plus que le projet sera définitivement adopté par les Chambres tel qu'il a été rédigé.

Le projet que la Chambre connait aujourd'hui n'est d'ailleurs plus le bill initial que Mlle Judy LaMarsh avait soumis en 1963.

La situation actuelle rappelle les rengaines de Winston Churchill après la deuxième guerre mondiale, alors que, de toute évidence, l'empire britannique était voué à de profonds changements et que les peuples désavantagés prenant conscience de leur puissance, se préparaient à s'affirmer.

On se souvient de sa phrase célèbre: "Je n'ai pas été choisi ministre du roi pour présider à la liquidation de l'empire britannique."

Ces déclarations n'ont rien changé aux progrès de l'évolution dans les colonies anglaises, et les premiers à se rendre compte de la réalité, alors même que M. Churchill continuait de parler sur le ton héroique, étaient les bureaucrates anglais qui, eux, dans le silence, préparaient les modifications et les politiques qui devaient assurer la survie du Commonwealth et permettre à des nations nouvelles de s'affirmer.

L'Anglo-Saxon est pragmatique, on le dit souvent. C'est ce qui lui permet de sembler dire une chose et d'en faire une autre en réalité. Le folklore anglais est rempli de ces expressions qui reflètent le terre-à-terre du tempérament anglais.

"Sticks and stones will break my bones, but words will never hurt me."

Ou encore :

"Speak softly, but carry a big stick."

Ou encore :

"Actions speaks lounder than words."

C'est pourquoi les paroles des chefs fédéraux doivent toujours être appréciées en tenant bien compte des actes qu'ils posent ou s'apprêtent à poser.

Le reste n'est souvent que chanson !

(Tous droits réservés)

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

viennent moins évidents et plus explicables.

Ainsi, tout en restant convaincu que le fédéralisme canadien a pris une direction complètement nouvelle, M. Pearson continue de répéter les vieilles rengaines, les lieux communs sur l'unité nationale, la nécessité d'un Canada fort et d'un gouvernement fédéral tout puissant, etc.

Ces paroles, même si elles sont sincères, n'ont cependant pas l'importance concrète que nous serions prêts, instinctivement, à leur attribuer.

FLEUVE

SUITE DE LA PAGE 1

devant l'Association des exportateurs canadiens, M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux, n'a pas caché sa profonde inquiétude devant la situation et a dit que tous les directeurs des ports échelonnés sur le St-Laurent souhaitent ardemment une solution à ce problème.

Le président du Pacifique Canadien pour sa part, demandait ce que le Conseil des ports nationaux avait l'intention de faire pour remédier à la pénurie d'eau. M. Mann ne put en somme que hausser les épaules.

Il a assuré son interlocuteur qu'on ne ferme pas les yeux sur le problème mais que l'été à venir ne promet pas d'être le meilleur.

L'édition en G.-B.

Les éditeurs britanniques ont publié 26,023 volumes en 1963, soit un record.

Les Canadiens semblent apporter la paix partout

KAZAPHANI (PCI) — Les Canadiens semblent apporter la paix dans tous les endroits où ils se rendent sur l'île de Chypre.

Dès que les "Royal Dragoons" sont apparus cette semaine dans les villages à l'ouest de l'île, avec leurs 12 véhicules blindés de reconnaissance, les combats ont cessé dans les collines avoisinantes.

La paix a également régné dans les secteurs patrouillés par le 1er bataillon du Royal 22e Régiment. Celui-ci garde un oeil attentif sur la banlieue de Nicosie et dans la région montagneuse autour de la passe de Kyrenia.

Les choses vont si bien que le lieutenant Michel Bernard, de Valcartier, se propose de rétablir la fraternité entre les Grecs et les Turcs en organisant des représentations cinématographiques dans ce village, sis au pied des montagnes face à la Méditerranée.

"Dès que les soirées seront suffisamment chaudes, nous présenterons des films dans les rues et nous verrons si les Grecs et les Turcs viendront ensemble au spectacle", a-t-il déclaré, hier.

"Mais au début, mes hommes devront s'asseoir entre les gens des deux groupes."

Kazaphani est un des villages, sinon le seul de Chypre, où les Grecs et les Turcs vivent ensemble, bien qu'une rue le partage en deux parties distinctes.

"Les uns n'adressent pas la parole aux autres, mais, non plus, les premiers ne tirent pas sur les seconds."

Les parents grecs et turcs ne permettent pas à leurs enfants de partager les jeux des enfants de l'autre communauté.

Le major Patrice Tremblay, de Chicoutimi, commandant de la compagnie C du 22e Régiment, a dit qu'il tentait de faire ouvrir les écoles. Lors d'un premier essai, il n'a pas réussi à organiser une rencontre entre les dirigeants grecs et turcs de l'endroit, mais il se propose de tenter encore sa chance.

Les soldats du 22e dans ce secteur s'adonnent à la natation et se promènent dans Kyrenia sans armes, lorsqu'ils ne sont pas en devoir.

"Il y aura un Canada aussi longtemps qu'il y aura ici des Anglais et des Français"

-M. Laurendeau

TORONTO (Spécial) — Aux Torontois, plus précisément aux membres de l'Empire Club de la Ville Reine, les présidents conjoints de la commission d'enquête sur le bilinguisme sont venus exposer aujourd'hui leur mandat.

"La présidence", pour employer l'expression de M. Dunton, "la présidence, mot magique qui permet de désigner à la fois les deux présidents", est venue rappeler aux Torontois que "le provincialisme est partout vigoureux au Canada", qu'il s'accompagne de vues fort différentes selon qu'il s'exprime par des voix anglaises ou françaises et "qu'il s'agit d'accorder à chacun des chances égales de vivre sa vie".

Conférenciers à l'Empire Club, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton ont rappelé que les faits sur lesquels ils enquêtent ne sont pas nouveaux, mais que "nous sommes devant une crise dont le centre est dans le Québec", d'une crise, dit M. Laurendeau, qui a de nombreux foyers secondaires, car presque partout le problème des minorités nous est apparu comme réel.

Signalant le danger du provincialisme, M. Laurendeau ajoute : on a tendance à envisager les questions d'abord selon un angle provincial et à les croire résolus quand on est parvenu à un certain équilibre à l'intérieur de la province.

"Si cette attitude prévalait, dit-il, le Canada pourrait éclater sans que personne en éprouve une responsabilité directe".

A son auditoire sans doute porté à croire que le Canada français se limite à Québec, M. Laurendeau signale que c'est là une erreur et qu'on est en face d'un problème qui peut s'exprimer en termes de maximum et de minimum.

Le problème posé, il ajoute : "Est-ce que le maximum de ce que le Canada anglais est prêt à accepter va rencontrer le minimum de ce que le Canada français éprouve aujourd'hui comme une nécessité d'existence ?"

Impossible de répondre à cette question, ajoute-t-il, tout comme il est impossible de savoir exactement ce que pense et veut le Canada français et ce que pense et veut le Canada anglais.

C'est pour cela que nous faisons enquête, poursuit-il, et quant à l'affirmation facile et consolante que "nous sommes tous Canadiens", elle ne résout rien et elle comporte, croyons-nous, beaucoup d'illusions.

Toutefois, dit-il plus loin, "Il y aura un Canada aussi longtemps qu'il y aura ici des Anglais et des Français", et la vraie question qui demeure est celle-ci : "ce pays continuera-t-il d'exister demain, et comment" ?

Pas de traduction

Son tour venu de prendre la parole, M. Dunton a placé son auditoire devant une réalité qui paraît bien mystérieuse aux Torontois: il n'y a pas de traduction à la commission.

"Nous différons, dit-il, de tout autre organisme d'Etat que je connaisse au Canada du fait que tout le personnel de la commission comprend l'anglais et le français et peut s'exprimer dans les deux langues".

"Il n'y a pas lieu de faire traduire la volumineuse paperasse interne de la commission, tout est rédigé dans la langue habituelle de l'auteur et seuls les documents destinés au public sont traduits".

A ceux que l'enquête peut effrayer et qui ont mal compris le mandat de la commission, M. Dunton signale qu'il n'est pas question de forcer qui que ce soit à parler une langue dont il ne veut pas.

"La commission n'essaie pas de pousser quoi que ce soit, dit-il. A notre avis, le mot bilinguisme, dans notre mandat, s'applique au pays plutôt qu'à des particuliers".

Bien entendu, ajoute-t-il, même si de vastes étendues de notre pays demeureront unilingues à toutes fins pratiques, il est incontestable qu'un certain nombre de gens de chaque groupe doivent pouvoir s'exprimer couramment dans les deux langues officielles afin que les deux éléments puissent communiquer facilement et participer en commun à de multiples activités.

Touchant un instant la délicate question de l'enseignement, M. Dunton rappelle que c'est là un sujet qui relève exclusivement des provinces, puis il a ajouté que tous les gouvernements provinciaux ont promis leur collaboration à la commission pour lui faire tenir "les données relatives à l'enseignement en diverses langues et à l'enseignement des langues".

Aux personnes et organismes qui désirent faire tenir des mémoires à la commission, M. Dunton a finalement demandé que tous les textes soient remis avant le premier juillet.

En terminant, il a signalé que c'est aux Canadiens eux-mêmes qu'il incombe de résoudre leurs problèmes linguistiques et culturels, tâche que la commission espère leur faciliter.

HOLD-UP

SUITE DE LA PAGE 1

Durant cette conversation entre l'un des intrus et le caissier, un second malfaiteur était devant eux, et tenait M. Bouchard en joue avec une mitraillette au métal luisant et d'apparence tout à fait moderne.

Les apaches se sont alors dirigés vers les tiroirs-caisses, les vidant de billets de banque et de monnaie d'un montant d'environ $5,000.

—"C'étaient de fins finauds, a relaté plus tard un des témoins de l'attentat. Les intrus n'ont pas pris l'argent "spécial" placé habituellement dans les tiroirs dans l'éventualité d'un vol."

Puis, les cinq hommes se sont dirigés vers la porte et, une fois à l'extérieur, ont sauté dans une auto qui avait été immobilisée dans une cour à côté de la banque.

Et ils ont filé. Quelques instants plus tard, le chef de police de l'endroit, M. Pierre Bélair, est arrivé sur les lieux et bientôt a retrouvé l'auto des malfaiteurs le long de la route près de St-Sauveur. La PP a été alertée.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 30
MAXIMUM DEMAIN : 45

Lever du soleil : 5 h. 19
Coucher du soleil : 6 h. 33

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides :** nuageux avec neige le matin. Ensoleillé cet après-midi. Froid. Vents de l'ouest de 15 à 20 milles. Maximum à Montréal et Ottawa 40 ; à Ste-Agathe 35

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé. Plus doux.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux avec neige ce matin. Généralement ensoleillé cet après-midi. Vents du nord-ouest de 15 milles. Légers cet après-midi. Maximum à Témiscamingue, Rouyn, Noranda et Val d'Or 32.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé. Plus doux.

Martin satisfait des directives données par l'ONU à Chypre

OTTAWA, (PC) — M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, a déclaré hier qu'il était satisfait des directives données par les Nations unies à la force de maintien de la paix à Chypre et que ces directives pourvoyaient de façon adéquate à la protection individuelle des troupes sur les lieux.

Mais encore une fois, il a refusé de donner d'autres informations sur ces directives. L'ONU n'a pas exposé les détails de ces directives et M. Martin s'est dit satisfait de savoir qu'elles étaient adéquates.

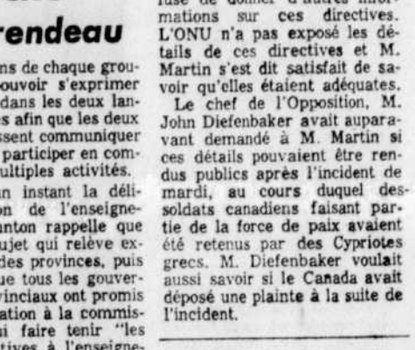
Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker avait auparavant demandé à M. Martin si ces détails pouvaient être rendus publics après l'incident de mardi, au cours duquel des soldats canadiens faisant partie de la force de paix avaient été retenus par des Cypriotes grecs. M. Diefenbaker voulait aussi savoir si le Canada avait déposé une plainte à la suite de l'incident.

LES INDUSTRIES RIVIERA INC.

La seule et unique entreprise canadienne-française à vendre des

CHALETS et MAISONS PREFABRIQUES

de $900 à $20,000



- **NOS TERMES** sont des plus avantageux
- **NOTRE SYSTEME D'INGENIEUR** est des plus complet.
- **ESTIMATION** faite sans aucune charge
- **NOUS VENDONS** et LIVRONS dans toute la province.
- **APPELEZ SANS TARDER** pour voir un de nos représentant sans aucune obligation.

EXPOSITION PERMANENTE AU CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

3019, SHERBROOKE est

LES INDUSTRIES RIVIERA INC.

Nous vendons aussi pour votre chalet les foyers VOLCANO et Réfrigérateurs au gaz.

LA. 6-1648
LA. 6-1649

Maintenant dans tous les Handy Andy



2 MERVEILLEUSES PEINTURES GLIDDEN POUR LE RENOUVEAU PRINTANIER

Homogénéisées ! Nouveau Glidden Spred Satin !

Nouveau fini satiné en vinyle-acrylique, meilleur comme jamais. Voici pourquoi : • sèche en 20 minutes • n'exige pas ou presque pas de brassage • s'applique plus facilement et recouvre mieux • ne dégoutte pas du rouleau ou du pinceau • s'emploie dans toute pièce de la maison, murs boiseries, tapisserie • parfaitement lavable • pas d'odeur • vos mains, le pinceau et le rouleau se nettoient à l'eau et au savon • pas besoin de dissolvant • teintes décorateur en vogue.

EMAIL LUSTRE SPRED — COLORIS PRINTANIERS S'HARMONISANT AU FAMEUX SPRED SATIN



Email semi-lustré GLIDDEN à alkyde, idéal pour l'intérieur : boiseries, salles de bain et cuisine. Donne un fini luisant aux coloris s'harmonisant au fameux SPRED SATIN.

Consultez notre guide pour assortir les couleurs. Selon les couleurs principales de votre pièce, l'Album de couleurs GLIDDEN vous permet de choisir avec justesse entre 160 couleurs de peintures. Vous pourrez également assortir les couleurs de vos tapis et de vos draperies. 48 teintes du tonnerre pour décorer votre home. Palette complète de peintures GLIDDEN d'emploi facile à la plupart des magasins Handy Andy.

APPORTEZ VOS FACTURES

(ou fac-similés)

Demain SOIR à 9 h. 30

c'est

La vente à l'enchère

avec RAYMOND LEMAY et SYLVIANE CAHAY

Misez et remportez des prix d'une valeur globale dépassant **$2,000.00**



IL Y AURA DU PLAISIR A MISER ET DE NOMBREUSES VALEURS TRES ENVIABLES

SIGNEES "SUNBEAM" telles que : Polisseuse — Aspirateurs de Luxe — Fer à repasser pulvérisateur — Grille-pain — Séchoir à cheveux — Rasoirs électriques pour hommes et femmes — Ouvre-boîte électrique — Couvertures électriques automatiques — Poêlons — Rôtisserie avec attachement — Mixettes — Malaxeurs — Bouilloires — Percolateurs — Mélangeurs — Aiguisoirs — Gaufriers — Brosses à dents électriques, etc....

Sunbeam

UNE TONDEUSE ELECTRIQUE SERA ATTRIBUEE COMME PRIX DE PRESENCE

au

Centre d'Achat BOULEVARD

ANGLE BOULEVARD PIE IX ET JEAN TALON

Ouvert jusqu'à 9 h. 30 p.m. jeudi et vendredi

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 9 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 149

Premier paquebot de la saison à Montréal demain

Le "Ryndam", de la ligne Holland-America, sera demain le premier paquebot de la saison à atteindre Montréal. Il doit laisser descendre 794 passagers au quai 42, demain après-midi. Vingt-huit autres voyageurs en descendront ce soir à Québec, mais comme la navigation de nuit n'est pas encore commencée sur le fleuve, c'est seulement demain matin que le "Ryndam" appareillera pour la métropole.

Le paquebot de 15,000 tonnes est le premier d'une série de huit paquebots qui feront régulièrement escale à Montréal au cours de la prochaine saison. Rappelons que l'an dernier, il avait aussi inauguré le trafic-passager en arrivant ici le 11 avril.

Milliers de tulipes

Environ 4,000 tulipes fraîchement coupées dans les jardins Keukenhof de Hollande garniront les ponts et les salles du "Ryndam" au moment de son départ, dimanche, à l'aube. Ces fleurs ont été apportées à Montréal par avion des KLM Royal Dutch Airlines.

Voir PAQUEBOT en page 4



PAS A ST-MACHIN... MAIS A MONTREAL ! — Des Montréalais qui doivent chausser les bottes hautes pour franchir une ruelle, cela existe encore, même en 1964. Cette photo, prise dans une ruelle à l'arrière de la rue Durocher, au sud de la rue St-Roch, en fait foi. On comprend fort bien les colères qui ont ce bourbier comme origine. Et cela se passe dans une municipalité qui consacre une somme supérieure à $20 millions par année au Service de la voirie.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le conseil adopte en sept heures un budget sans précédent de $241,077,795

par **Albert TREMBLAY**

A moins d'une minute des fatidiques douze coups de minuit qui auraient provoqué un ajournement automatique à 3 h. cet après-midi, le conseil municipal de Montréal a adopté un budget sans précédent de $241,077,795 sans y apporter la moindre modification.

Les 47 conseillers municipaux de Montréal, surpris sans doute de la tournure des événements à la toute fin de la séance de mardi soir, ont peut-être été plus nombreux à adresser la parole, mais ils ont évité les sujets à controverses, se bornant à demander des explications, à y aller de quelques suggestions ou, le plus souvent, à vanter les mérites de l'administration sur la prouesse qu'elle semble avoir réalisée en présentant un budget équilibré.

C'est sans doute également en un temps record que l'édition 1964-65 des prévisions budgétaires de l'administration Drapeau-Saulnier (son quatrième budget) ont été adoptées.

L'étude du budget a duré un peu moins de sept heures, ce qui contraste évidemment d'assez éclatante façon avec les débats-marathons d'il y a quelque années. Certaines "assemblées du budget" ont duré trois semaines. Celle de l'an dernier avait duré quatre soirées.

Ce "budget-record-adopté-en-temps-record" comporte des revenus et des dépenses équilibrés d'un montant de $241,077,795 dont les contributions foncières y figurent pour un montant de $124,874,192.

Il faut cependant noter, qu'au chapitre des revenus, la taxe foncière scolaire sera plus productive que la taxe foncière municipale, soit $66,441,714 contre $57,432,478.

On sait que l'augmentation de 10% du taux de taxation, annoncée il y a deux semaines par la Commission scolaire protestante du Montréal métropolitain (Protestant School Board of Greater Montreal) a fait grimper le chiffre des revenus d'une somme de près de $800,000.

Le taux des taxes

En même temps que le budget, les conseillers ont aussi fixé les différents taux de taxation et le coût des différents permis municipaux qui seront appliqués à Montréal durant le prochain exercice financier.

Le taux de la taxe foncière, pour fins municipales, a été réduit de $1.30 à $1.27 du cent dollars d'évaluation. Malgré la diminution, on espère cependant en retirer une somme additionnelle de $6,496,012, ceci par suite d'une augmentation au rôle d'évaluation.

Le taux de la taxe de l'eau est réduit de 6.38% à 6.25% de la valeur locative. Encore là, à cause d'une augmentation anticipée de la valeur locative, cette taxe devrait "produire" une somme plus considérable de $2,323,234 à celle de l'an dernier.

Le même taux que l'an dernier est maintenu dans le cas de la taxe d'affaires, soit 11.75%. On espère cependant retirer, en plus, une somme de $1,088,699.

Le taux de la taxe de vente n'a pas été modifié. La encore on compte sur des revenus augmentés de $2,800,000.

Enfin, le coût des permis municipaux, qui avait été largement modifié l'an dernier, n'ont subi que peu de changements cette année et tous, soit exactement trois, sont sans importance. Les revenus provenant de l'émission des permis municipaux seront sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Au chapitre des dépenses il y a peu de chose qui attire l'attention, sauf peut-être une augmentation assez imposante du coût du service de la dette.

L'augmentation du service de la dette est de $5,126,873, mais elle tient compte d'un programme d'emprunts de $96,000,000 nécessité par la construction du métro, l'exposition de 1967 et l'aménagement du terrain de Radio-Canada.

On remarque également une augmentation de $1,542,000 au total des crédits qui seront alloués l'an prochain à l'administration du service de la police.

Produit de la taxe de vente pour payer la Place des Arts?

(par **A.T.**) — La ville de Montréal a suggéré au gouvernement provincial d'utiliser une partie des revenus de la taxe de vente, recueillis dans la région métropolitaine, pour payer la part du coût de construction de la Place des Arts qui ne sera pas défrayée directement par Québec.

Voilà ce qu'a annoncé hier soir le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, en réponse au conseiller Gérard Loiselle qui venait de dire qu'il soulèverait une opposition une fois le moment venu de voter des crédits de "quelque $15 millions" pour combler le coût de construction de la salle de concert.

M. Saulnier a dit ne pas savoir si le gouvernement de la province donnerait suite à cette suggestion.

Selon ce qu'il a expliqué, une partie des revenus de la taxe de vente, recueillis dans les municipalités de l'île, serait consacrée à amortir le coût de construction de la salle de concert, AVANT que le produit de cette taxe de vente soit distribué aux municipalités, suivant les chiffres de leurs populations respectives.

Cette forme de financement obligerait les villes de la banlieue à contribuer, bien involontairement, au financement de la Place des Arts.

Cette explication a fait grand plaisir au conseiller Loiselle qui, quelques minutes plus tôt, avait expliqué son refus à souscrire au financement de la salle de concert précisément parce "Montréal était seul à payer".

Le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal est actuellement assujetti à un système de financement parfaitement identique à celui que propose Montréal pour la Place des Arts.

Il y a quelques mois, peu de temps après "l'inauguration" officielle de la Place des Arts, les dirigeants de la ville de Montréal avaient annoncé qu'en vertu d'une entente survenue avec les autorités provinciales, la ville n'aurait à payer que la moitié du coût de construction de la salle de concert de même que la moitié seulement des déficits futurs d'exploitation.

La proposition des dirigeants de l'administration Drapeau-Saulnier ne s'applique donc qu'à ce 50%.

Le juge Sabourin: les buanderettes ne peuvent ouvrir leurs portes le dimanche

par **Maurice MORIN**

Le juge André Sabourin, de la Cour supérieure, siégeant en appel, touchant les convictions sommaires, a maintenu, aujourd'hui, en Cour du banc de la reine, un jugement que le juge Raphaël Beaudette, de la Cour municipale, avait rendu récemment et par lequel La Lavandière Est Inc., exploitant des "buanderies automatiques", avait été reconnue coupable de s'être livrée à son occupation habituelle, un dimanche, le tout contrairement à l'article 4 de la Loi sur le dimanche, S.R.C. (1952), chapitre 171.

La conclusion de l'ordonnance du juge Sabourin est la suivante: **"La Cour est d'avis que l'appelant a opéré un négoce le dimanche et que la plainte, telle que portée avec l'autorisation préalable requise par la loi, est bien fondée en fait et en droit."**

C'est la compagnie précitée qui avait interjeté appel. Me Louis-Philippe Mercure, C.R., occupant pour la ville de Montréal, dans cette affaire, qui touche pas moins de 2,000 causes présentement devant la Cour municipale de Montréal, a déclaré qu'il s'agissait d'une cause-type et que le jugement rendu aura une très grande portée.

Avant de se prononcer sur la question du négoce, le juge Sabourin a rendu un premier jugement touchant la juridiction du tribunal de première instance.

Celui-ci avait décidé que l'assistant procureur général suppléant, Me P. Frenette, avait le droit, de par ses fonctions, d'autoriser la plainte contre l'appelante.

Aujourd'hui, le juge Sabourin, après avoir cité beaucoup de jurisprudence, a soumis que Me Frenette avait obtenu cette autorisation, par écrit, sous forme de lettre, sous la signature du procureur général.

En ce qui a trait au négoce, le juge Sabourin, après avoir fouillé de nombreux dictionnaires et des plus récents, en est venu à la conclusion que voici :

Le mot "business" en anglais et en français...

"Le tribunal est d'opinion que l'idée du législateur est mieux saisie après lecture de la loi dans les deux langues française et anglaise; et c'est le mot "business" dans la version anglaise qui paraît le mieux traduire cette pensée du législateur. Le mot correspondant dans la version française de cette loi est "négoce". Dans le dictionnaire alphabétique et analogique de langue française, de Paul Robert (ouvrage couronné par l'Académie française), le mot "négoce" évoque l'idée : 1.—d'affaire, d'occupation; 2.—de commerce, d'activité commerciale. Et dans ce même ouvrage, l'auteur réfère aux mots "business, commerce, trafic" dans le langage populaire.

"Il est juste de dire que "négoce" (du latin negotium) comprend l'ensemble des opérations d'un commerçant et le commerçant est cette personne qui fait le commerce : le négoce évoque l'idée de lucre, de gain, de bénéfice.

"Si nous allons au mot "business", on voit que ce même auteur le traite comme nom masculin prononcé "biz-ness" et emprunté à l'anglais à la fin du XIX siècle. L'auteur nous réfère aux mots "affaire" et "négoce" ; il accepte même le mot "businessman" qu'il définit par "homme d'affaires". Nous avons chez-nous ces mêmes expressions employées dans le même sens et celui qui opère des buanderies le dimanche dans un esprit de lucre, de gain, de profit "fait des affaires", opère un négoce ou un business ou encore une business pour parler le langage populaire de chez-nous".

Deux morts dans un incendie

Deux personnes ont perdu la vie ce matin dans l'incendie qui a détruit la maison familiale de M. Thomas Kerr, au 71 Westpark, à Dollard-Des-Ormeaux.

Les victimes sont Mme Thomas Kerr, âgée de 34 ans et sa fillette, Donna, âgée de 4 ans.

M. Kerr est traité à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville pour de multiples brûlures.

La police provinciale fait enquête sur ce drame qui s'est déroulé vers 7 h. ce matin dans cette ville de banlieue qui ne possède pas de service d'incendie.

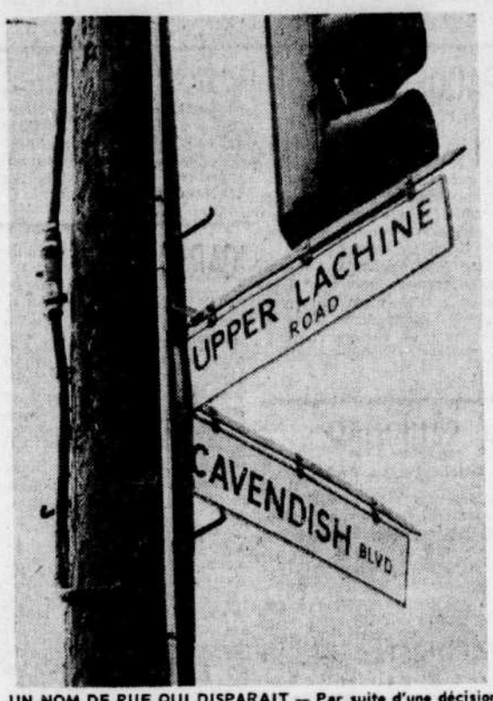
Environ 25 pompiers de Roxboro, municipalité voisine, se sont rendus sur les lieux du sinistre.

Peu avant midi, il était impossible d'obtenir des détails précis sur cette tragédie.

Les policiers de Roxboro, même s'ils agissent comme pompiers de Dollard-Des-Ormeaux, ne peuvent fournir de renseignements sur cette tragédie. On nous refère à l'agence privée Philipps.

L'agence Philipps, qui reçoit les appels destinés à la police de Dollard-Des-Ormeaux durant la nuit, refuse, à son tour, de nous renseigner, prétextant un ordre formel du chef de police de Dollard-Des-Ormeaux.

Les Faits divers sont en page 4



UN NOM DE RUE QUI DISPARAIT — Par suite d'une décision prise par le conseil municipal, les plaques "chemin Upper Lachine" ou "Upper Lachine Road" installées dans les limites de la ville de Montréal iront aux rebuts. Elles seront remplacées par des plaques "rue Saint-Jacques". Il n'y aura aucune plaque "Saint-Jacques Street", apprenait-on, hier de source on ne peut plus digne de foi. De sorte que ce sera tout prochainement "rue Saint-Jacques" tout le long de la voie jusqu'ici connue sous le nom de "chemin Upper Lachine" ou "Upper Lachine Road", voie qui s'étend dans l'axe de la rue Saint-Jacques existante, à partir de l'avenue Hampton jusqu'à la limite de Montréal-Ouest. Ainsi, à la croisée photographiée ci-haut, il y aura à brève échéance des plaques "rue Saint-Jacques et "Cavendish Blvd".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Homologation pour la route transcanadienne

Le président du comité exécutif de Montréal devait faire connaître cet après-midi le tracé qu'empruntera la route transcanadienne dans les limites de la métropole, depuis le croisement Décarie, au boulevard Métropolitain, jusqu'à la rue Papineau, dans la direction est.

Ce tracé dotera Montréal d'une autostrade nord-sud, dans l'axe Décarie, et d'une autostrade est-ouest, dans l'axe St-Antoine et Vitré.

L'administration municipale doit procéder aujourd'hui à l'homologation massive de tous les terrains et édifices qui devront être expropriés pour permettre la construction de cette voie rapide.

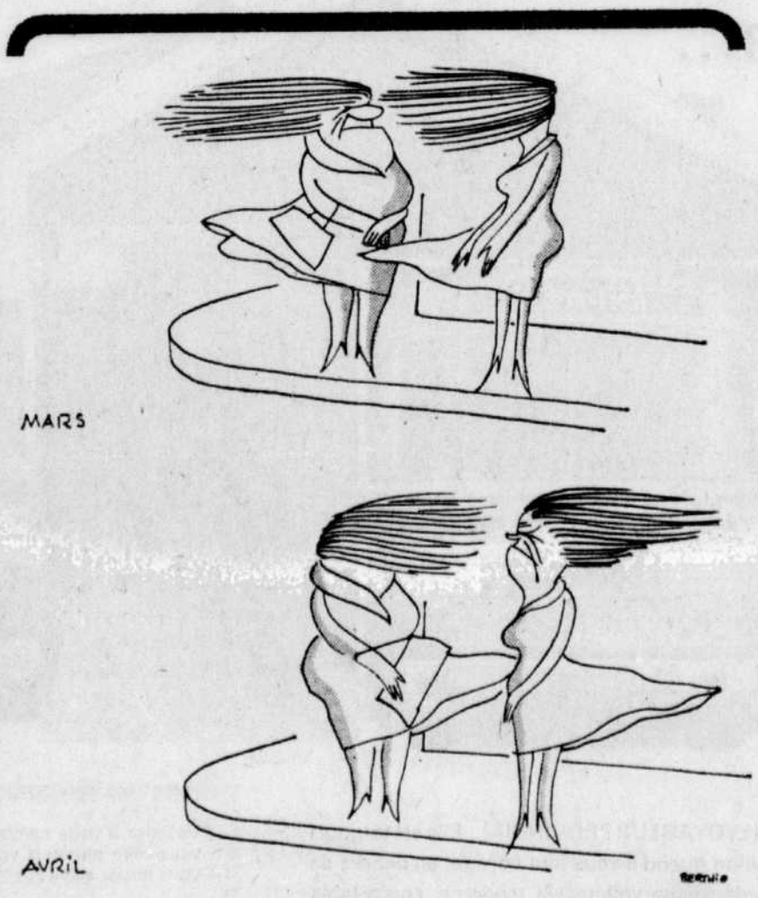
On ne pourra alors faire autrement que d'en divulguer le tracé véritable. On ne croit pas cependant que la ville de Montréal soit déjà en mesure de faire connaître la route que suivront les voies d'accès, qui sont sa responsabilité.

Le président du comité exécutif a précisé que le programme des travaux "permettait aux dirigeants de la ville et du gouvernement de croire que la route trans-canadienne pourra être complétée à partir du carrefour Décarie jusqu'à la rue Papineau avant le début de l'exposition de 1967".

Il a dit aussi que la réalisation de cette route constituerait l'un des plus beaux projets de travaux publics jamais vus à Montréal.

Puis M. Saulnier a félicité le personnel du service d'Urbanisme qui, a-t-il dit, a conçu le projet à la lumière des plus récentes données de l'urbanisme.

Le gouvernement provincial aurait accepté la presque totalité des recommandations du service d'Urbanisme de la ville de Montréal.



"M. Lucien Saulnier dénature les faits"

— le maire de Westmount

Le maire C. H. Drury a accusé hier le président du comité exécutif de la ville de Montréal de "dénaturer les faits" en vue de démontrer que Westmount retarde le développement de la région métropolitaine.

Rejetant les accusations formulées par M. Lucien Saulnier au cours de l'assemblée du conseil de la métropole, mardi soir, selon lesquelles le conseil de Westmount a manqué d'esprit de collaboration au sujet du métro, M. Drury a dit qu'au contraire Westmount a fait "plus que sa part" pour assister Montréal dans l'aménagement de la station Atwater.

Précisant que la ville de Westmount n'est pas propriétaire du terrain sur lequel une partie du terminus Atwater sera construit, le maire a souligné que les autorités municipales ne se sont en aucun temps ingérées dans les négociations qui eurent lieu entre Montréal et le propriétaire du terrain.

Bien plus, affirme M. Drury, Montréal a refusé une proposition de la société immobilière propriétaire du terrain appelé parc Atwater, qui offrait d'incorporer la station Atwater dans un édifice qu'elle aurait construit à cet endroit.

Si, comme M. Saulnier a dit, le terminus Atwater sera "la plus mal aménagée des stations de métro", le blâme doit retomber entièrement sur les plans préparés par la ville de Montréal, a conclu le maire de Westmount.

"D'après le ton employé par M. Saulnier, a ajouté M. Drury, il est évident qu'il veut discréditer Westmount aux yeux des Montréalais en ce qui concerne la construction du métro. Depuis le 29 janvier 1961, Westmount a particulièrement manifesté le désir de contribuer au coût de construction et d'opération du métro. Jusqu'à maintenant, ces offres ont été rejetées par Montréal."

Contrôle de la CTM

Pour ce qui est de l'opposition de Westmount à ce que la métropole contrôle la Commission de transport de Montréal, le maire Drury a rappelé que cette opposition n'est valable que pour la durée de l'enquête sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal. Quant à l'allusion au refus des municipalités de banlieue de participer au déficit de cette commission, le maire souligne

Voir M. SAULNIER en page 4

Le cardinal propose un centre de "dépannage" pour délinquants

La criminalité juvénile et le nombre effarant des délits commis par des jeunes de 15 ans de même que certains phénomènes sociaux comme l'homosexualité indique que "notre société est pourrie", a déclaré hier soir le cardinal Paul-Emile Léger. Parlant devant des hommes d'affaires du nord de Montréal, il a préconisé la création à Montréal d'un centre de dépannage pour les jeunes délinquants, un centre qu'il faudrait garder ouvert 24 heures par jour, doté des moyens les plus modernes pour aider les jeunes victimes de la société, avec une équipe de travailleurs sociaux qu'il faudrait envoyer dans la rue...

Pour réaliser ce projet et pour s'occuper des pauvres et abandonnés de son immense diocèse, qui va de Dorion à Saint-Sulpice et de Saint-Lambert à la rivière des Mille-Iles, Son Eminence demande la somme de $75,000.

Près de la moitié de cette somme devra être consacrée exclusivement aux seuls délinquants.

Pour démontrer jusqu'à quel point les jeunes ont besoin d'aide, le cardinal a cité des chiffres.

En 1963, a-t-il dit, il y a eu, dans le seul diocèse de Montréal, 7,046 délits commis par

Voir CARDINAL en page 4

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.



VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.

4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

AV. 8-0163

Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affaires:
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

POUR 1,000 ET 1 USAGES
... au bureau ... à l'atelier !
Machine "DYMO"
PRIX PILON
$24.95



- Cette machine imprime un texte de votre choix
- Caractères blancs en relief sur ruban de plastique (choix de 10 couleurs de rubans)
- Elle coupe le ruban à la longueur désirée
- Le ruban s'applique instantanément à l'intérieur ou à l'extérieur sur n'importe quelle surface.

aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
LE PLUS GRAND CHOIX DE LIBRAIRIES DE L'EST DE TORONTO
750, Beaubien CR. 4-6407
8559, St-Laurent DU. 1-4261
900 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE
"PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde
DUQUET & DUQUETTE — PROPS

LE SILENCIEUX MIDAS
PORTE UNE
GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES POUR LA VIE DE VOTRE AUTO *
Seul MIDAS offre une garantie valide auprès de plus de 400 ateliers au Canada et aux Etats-Unis.
MIDAS
MUFFLER SHOPS
INSTALLATION IMMÉDIATE et GRATUITE
10,111 BOUL. PIE IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
Coin Mont-Royal,
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
Face au Centre d'Achats St-Martin
681-1601
OUVERT TOUS LES JOURS 8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

FAITS divers

Hold-up de banque à Ste-Scholastique

SAINT-JEROME (C.B.) — C'est en vain que les agents de la police provinciale ont ratissé hier la région de Ste-Scholastique pour retracer quatre jeunes bandits qui y avaient commis un vol à main armée, vers 10 h. 20 hier matin.

Trois des jeunes gens, dont deux armés d'un revolver et d'un fusil au canon coupé, firent irruption dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale, forçant les employés et un client qui s'y trouvaient à s'enfermer dans la salle de toilette avant de s'enfuir avec le contenu de la caisse.

Selon le gérant, M. Gaétan Gervais, la somme volée ne dépasserait pas $2,000. D'après la description qu'en a donnée le client M. Clément Legault, les trois jeunes gens seraient âgés de 17 à vingt ans. Un seul était masqué.

Ils se sont enfuis dans une automobile noire que conduisait un quatrième comparse. Cette voiture, une Oldsmobile 1959, avait été volée à Montréal, rue Hadley, tôt hier matin. A l'heure du dîner ils étaient localisés dans la région de Saint-Canut et de Saint-Colomban, qui fut l'objet d'une fouille minutieuse de la Police provinciale au cours de la journée d'hier.

Vol de fourrures

Un colporteur s'est fait voler sa voiture, vers 6 h. hier soir, alors que celle-ci était en stationnement en face du 6667 boul. Pie IX. Dans le véhicule, il y avait des fourrures évaluées à $3,000. La victime de ce vol est M. Frank Rosenbaum, domicilié au 4200, rue Dupuis.

Vols à main armée dans des pharmacies

Un bandit solitaire, armé d'un revolver, a menacé, vers 8 h. 30 hier soir, M. Harold Cohen, employé de la pharmacie Fairmount, sise au 165 ouest, rue Fairmount. M. Cohen a remis au voleur une somme totale de $357.33, soit $150 en argent et trois chèques représentant une valeur de $207.33. Le bandit aurait pris la fuite à pied après avoir perpétré son forfait.

D'autre part, deux individus portant des vestes de cuir, ont fait main basse sur une somme de $75, vers 8 h. 50 hier soir, à la pharmacie Bolduc, au 1840 est, rue Bleury. Avec deux revolvers braqués dans sa direction, le propriétaire, M. J.-S. Bolduc, n'a pas hésité à se rendre au désir des bandits.

Vol avec violence

Deux jeunes individus ont molesté une femme, vers 10 h. hier soir, avant de prendre la fuite avec une somme de $308, qu'ils ont réussi à lui soutirer. Les voleurs avaient sonné au 5290, rue Parthenais, et se sont saisis de Mme Léo Robitaille et lui ont fait subir des mauvais traitements jusqu'à ce qu'elle consente à se départir de son argent. Heureusement, la victime n'a pas été blessée grièvement et n'a pas dû être hospitalisée.

Incendie dans un wagon

INGLESIDE. (PC) — Un incendie survenu à bord d'un wagon du CN a lourdement endommagé des colis et diverses marchandises. L'incident s'est produit ce matin à Ingleside, soit à une douzaine de milles à l'ouest de Cornwall.

Les dégâts sont évalués à $50,000 par la Sûreté ontarienne et les enquêteurs des Chemins de fer nationaux.

L'incendie a été découvert par des employés à bord du convoi. Le wagon en feu a aussitôt été détaché et placé sur une voie d'évitement, où des volontaires se sont affairés à éteindre les flammes.

Mort de ses blessures

GASPE (PCf) — M. Jean-Baptiste Noël, 60 ans, a succombé à l'hôpital, hier, aux blessures subies lorsqu'il fut renversé par une automobile le 29 mars dernier.

L'accident est survenu près de Gaspé.

Bambin blessé par un train

Réjean Dufour, âgé de 4 ans, dont les parents sont domiciliés au 8714, rue du Buisson, a été grièvement blessé vers 1 h. 30 hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par un convoi des Chemins de fer nationaux, rue des Ormeaux, près de l'intersection de la rue Souligny, dans l'est de la ville.

Le bambin a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où l'on signale qu'il souffre d'une fracture du crâne.

Bambin renversé par une auto, à Montréal-Nord

Un bambin de Montréal-Nord a été grièvement blessé, vers 3 h. 30 hier après-midi, lorsqu'il a été renversé par une voiture, à l'angle des rues L'Archevêque et de Castille. La victime, Réjean Landry, âgé de 5 ans, domicilié au 10,760, rue Pigeon, à Montréal-Nord, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. Il souffre de multiples contusions et de fractures à la mâchoire et au bras gauche. La voiture était conduite par Mme Jean-Claude Dionne, du 11,049, rue Drapeau.

Le feu détruit un hôtel

RIVIERE-DU-LOUP — (PCf) — Un violent incendie a détruit, hier soir, l'hôtel Bellevue, un immeuble de bois de quatre étages à Rivière-du-Loup.

Il n'y avait personne dans l'établissement, fermé pendant la saison froide.

Au plus fort de l'incendie, les flammes étaient visibles à plusieurs milles à la ronde.

L'origine de l'incendie n'est pas connue et l'étendue des dégâts n'est pas encore déterminée.

Plus de $6,325 d'accessoires de fumeurs de pipes, de téléviseurs, de radios et de phonographes ont été volés dans les entrepôts de J.-W. Mills, 5900, rue Ferrier, par des inconnus qui sont entrés sur place sans laisser de traces.

Une remorque contenant 79 sacs de tabac d'un poids total de 840 livres ainsi que 42 caisses d'articles divers, a été volée dans une cour située au no 2275, rue Holt. Elle était la propriété de A. Meunier Transport, 7195, rue Louis-Hébert.

Des cambrioleurs sont entrés dans le restaurant Frank de Rice, 5472 ouest rue Sherbrooke, et ont fait main basse sur $300 dans la caisse et sur le contenu du coffre-fort; au restaurant Starlite, 805 rue Atwater, on a fracturé la porte arrière et volé $800 de cigarettes.

La commission Smith entend des spécialistes étrangers

Quatre "experts" ont déposé hier devant la commission Smith qui fait enquête sur les transactions immobilières du Greater Montréal Protestant School Board. Deux venaient de Toronto, l'un de Washington, et le dernier de Londres, Angleterre. Ils avaient été appelés par le Board lui-même à expliquer au juge Arthur I. Smith, membre unique de la commission, comment se font, chez eux, le choix et l'acquisition de terrains.

Il ressort de leur dépositions que la chose se fait plus rondement et avec plus de facilité que dans la région de Montréal, tant à Toronto que dans la plupart des villes américaines, pour la simple raison que le développement de ces villes et de leurs banlieues se fait selon un plan directeur.

Dans tous les cas, le projet d'acheter un terrain en vue d'y ériger une nouvelle école est traité en secret, afin d'éviter la spéculation. Le projet devient public une fois l'option signée ou, comme c'est le cas dans la ville de Toronto même, une fois que les procédures préliminaires d'expropriation sont entreprises.

L'expert américain, le Dr William W. Chase, qui a donné comme occupation "specialist, School Planning Administration, U.S. Office of Education, Washington", a décrit les diverses méthodes utilisées pour l'acquisition d'emplacements d'écoles dans un certain nombre d'Etats de la confédération américains.

Dans la plupart des cas, les responsables du développement des commissions scolaires disposent d'un plan directeur. Dans d'autres cas, la municipalité a son plan directeur et avertit la commission scolaire de tout développement, dès qu'un constructeur, par exemple, décide de mettre en valeur tel secteur encore vague.

Il ressort aussi des témoignages que les commissions scolaires en général, en dehors du Québec, n'ont pas besoin des mêmes autorisations d'un gouvernement supérieur, comme c'est le cas ici. Les commissions ont les pouvoirs d'acheter les terrains dont elles ont besoin. Elles doivent soumettre les plans des futures écoles, en Ontario, par exemple, afin que le gouvernement provincial établisse les octrois.

Elimination des mauvaises odeurs en vue de l'Expo

Les industries qui ont la mauvaise habitude de dégager de bien mauvaises odeurs dans le voisinage immédiat de la Pointe-St-Charles auraient conclu une entente avec les dirigeants de la Société de l'Exposition universelle afin de faire disparaître ces odeurs désagréables à l'aide "de procédés nouveaux et très coûteux" d'ici 1967.

C'est du moins ce qu'a révélé hier soir le président du comité exécutif à la ville de Montréal en réponse à une question du conseiller du quartier Ste-Anne, M. Albert Caplette.

M. Saulnier n'a pas dit en quoi consistait ces "procédés nouveaux et très coûteux" mais il en a parlé de façon à éviter tout malentendu : ces usines ne seront pas déménagées.

La déclaration de M. Saulnier a d'ailleurs été très brève.

Il a pris cependant bien soin de mentionner que les "compagnies s'étaient engagées à faire disparaître ces mauvaises odeurs d'ici 1967" et le début de l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

PAQUEBOT

SUITE DE LA PAGE 1

Cette profusion de fleurs a pour but d'indiquer aux touristes que la Hollande regorge de tulipes fraîches écloses de ce temps-ci et que c'est vraiment la période de l'année où il fait bon visiter les Pays-Bas.

Une Jolie Hollandaise à qui l'on a donné le nom de "Miss Tulipe", accueillera les voyageurs à l'embarcadère, samedi soir, dans un costume inspiré du costume folklorique néerlandais.

M. SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 1

que Westmount a fait parvenir, à Montréal, sur demande des autorités de cette municipalité, le 17 février 1964, une offre de participation au déficit anticipé du métro. "Nous n'avons encore reçu aucune réponse à ce sujet", a-t-il dit.

Finalement, pour répondre aux accusations de M. Saulnier concernant la taxe d'eau qui serait moindre à Westmount qu'à Montréal, M. Drury a déclaré que, même si Montréal a réduit cette taxe pour contrebalancer une hausse de 5% de l'évaluation, l'évaluation de Westmount ayant augmenté de 10%, soit 5% de plus qu'à Montréal, les contribuables de cette banlieue paieront encore plus que ceux de la métropole et contribueront ainsi aux déboursés généraux de Montréal.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

des jeunes de 7 à 17 ans, la grande majorité de 14 ans. Ces délits se répartissent ainsi, a ajouté le cardinal : 1,542 vols, dont 1,235 vols d'automobile et 941 vols avec effraction. Sans compter, a ajouté le prélat, les dommages à la propriété, les conduites immorales, les voies de fait, débauche, fabrication de faux, possession d'armes, etc.

Tenant à ses auditeurs un langage susceptible d'être compris par des hommes d'affaires, le cardinal a déclaré que consacrer de l'argent à soutenir certaines oeuvres préventives pour la jeunesse, comme les scouts, les guides, les camps de vacances, etc., constitue un placement pour la société.

Car, dit-il, le refus d'un don de $200 aujourd'hui peut se traduire par un impôt de $2,000 quand viendra le temps de réhabiliter les jeunes qui se seront détériorés dans la société.

Puis il a donné l'exemple du Centre de réhabilitation Franklin, qui a contribué, d'une autre façon à aider la société au point de vue pécuniaire.

Si les enfants qui y sont étaient restés dans la rue, le gouvernement aurait eu à verser quelque $2 millions en allocations de toutes sortes. Bien plus a ajouté le cardinal Léger, les produits fabriqués et vendus par ces jeunes a rapporté l'an dernier la somme de $25,000 en taxes au gouvernement. L'épargne réalisée par l'existence même de ce centre est donc de $2,025,000.

En invitant le cardinal, les hommes d'affaires du nord lui avaient demandé de leur proposer quelque chose à faire face à la faim dans le monde.

Après avoir traité des problèmes locaux et avoir établi que celui de la criminalité chez les jeunes est en somme un problème de pauvreté, donc de faim, le cardinal a parlé de l'Afrique. On y trouve, a-t-il dit, en plus des 2,000,000 de lépreux, 10,000,000 de tuberculeux et quelques millions d'handicapés, surtout des enfants victimes de diverses maladies en bas âge. La tâche en Afrique est immense. Il a profité de l'occasion pour annoncer que la semaine prochaine, une cargaison de 4 tonnes de médicaments et de couvertures de laine partiront pour les léproseries d'Afrique. Ces choses sont données non pas par des riches, mais par des gens d'humble de condition, surtout de la campagne.

Puis le cardinal a parlé de la faim dans le monde. Il a souligné que le monde passe par un processus d'unification, qu'ils devront plus petit, et que par conséquent, la solidarité et l'entraide deviennent de plus en plus nécessaires.

La charité, a déclaré le cardinal, ne doit pas se réduire à la petite de marge de 10% du rapport d'impôt sur le revenu.

Elle doit en plus être personnelle. Si nous aimons les pauvres, il faut le leur faire savoir. Il a affirmé en d'autres mots que ce n'est pas tout de donner de l'argent, mais qu'il faut aussi établir des contacts avec les déshérités.

Pour illustrer ce point, il a raconté une aventure récente qu'il a eue en Afrique.

Visitant une léproserie à la frontière du Tanganyika, une religieuse hollandaise lui a montré une petite fille souffrante, dans une orphelinat voisin, qui allait mourir dans 24 heures.

Elle avait été recueillie dans l'institution peu avant et n'avait pas mangé depuis près d'un mois.

Le cardinal a déclaré qu'il n'a pas pu résister à la envie de prendre cette fillette dans ses bras. J'ai eu l'impression, a-t-il dit, de toucher toute la misère de l'Afrique. "La fillette avait encore assez de force pour jouer avec les boutons de ma soutane".

Hier matin, a relaté le cardinal, il a reçu une lettre d'Afrique, avec une photo de la fillette "rondelette" et bien vivante. La religieuse lui écrivait : "depuis que vous l'avez prise dans vas bras, elle est ressuscitée".

La police de Montréal recrutera des jeunes de moins de 19 ans

A titre d'expérience, le service de la police de la ville de Montréal recrutera des jeunes de moins de 19 ans pour tenter de combler ses effectifs.

L'administration a expliqué hier soir que cette mesure avait pour but d'inciter les jeunes à joindre les rangs de la police dès la fin de leurs études, leur évitant ainsi le désagrément de changer d'emploi.

La ville exige que ces cadets-policiers disposent d'un certificat de 10e année et qu'ils aient plus de 19 ans. Un porte-parole de l'administration a expliqué :

"Les jeunes quittent l'école vers l'âge de 17 ou 18 ans, mais, parce qu'il ne peuvent entrer immédiatement au service de la police, ils se trouvent un autre emploi, ce qui ne facilite guère le travail de recrutement.

Le salaire que l'on versera à ces jeunes policiers, durant leur période d'entrainement, sera inférieur à ceux dont la moyenne d'âge est réglementaire. Enfin on ne demandera pas à ces jeunes d'accomplir le même travail que leurs aînés.

L'expérience sera d'abord tentée chez un groupe de 25 cadets.

Chauffeur de taxi condamné pour discrimination

Un chauffeur de taxi de Montréal a été condamné hier à une amende de $25 et les frais pour avoir refusé de laisser monter à bord de son automobile une femme qui avait les bras remplis de colis, par un jour de grand froid de l'hiver dernier.

Mme Gordon Smith a témoigné en cour contre G.A. Zedorosny, âgé de 26 ans. Elle a dit au juge que le 20 décembre dernier, alors que le mercure indiquait six degrés sous zéro, elle héla le taxi dans une rue du centre de la ville. Le chauffeur refusa de la laisser monter dans sa voiture. Elle ajouta qu'une cinquantaine de pieds plus loin, le conducteur accepta comme client un homme qui cherchait lui aussi un taxi.

L'église St-Jacques ne sera pas démolie, réaffirme M. Saulnier

M. Lucien Saulnier a répété hier soir devant les membres du conseil municipal qu'il "doutait fortement" que l'église St-Jacques soit démolie.

Au conseiller Fernand Alie qui s'en inquiétait, le président du comité exécutif a rappelé ses déclarations de la semaine dernière dans lesquelles il précisait le rôle joué par la ville de Montréal "dans cette curieuse affaire de démolition".

M. Saulnier a dit que l'administration s'inquiétait "tout autant que les gens qui écrivent aux journaux" de ces rumeurs de démolition et qu'elle était même disposée à offrir une exemption de taxes perpétuelle sur le clocher de l'immeuble historique pour le sauver de la démolition.

Routes en Yougoslavie

La Yougoslavie dépensera plus de $113,000,000 cette année pour construire et améliorer des routes.

Vote de grève à Canadian Pittsburgh

Les employés de Canadian Pittsburgh Industries Limited se sont prononcés en faveur d'une grève pour appuyer leurs revendications. L'arrêt de travail doit débuter demain soir, à minuit.

Le litige porte sur les salaires et les conditions de travail. Ces employés, au nombre de 150, sont membres du Syndicat international des travailleurs de l'industrie chimique (CTC).

FABRIQUE DE TEXTILES ESPAGNOLE BIEN ETABLIE

recevra toutes demandes de renseignements de la part d'importateurs, agents et marchands intéressés à l'importation de vêtements prêts à porter, tels que :

Mantilles	Sous-vêtements pour dames
Costumes	Manteaux
Imperméables en gabardine	Vestes de cuir
Pantalons	Chemises
Cravates	Robes
Chandails	Blouses
Jupons-combinaisons	Maillots de bain
Jupes	Mouchoirs

Pour échantillons et prix spéciaux d'exportation, veuillez écrire à :

INDUSTRIA TEXTIL ESPANOLA
CASE POSTALE 7.038
BARCELONE, ESPAGNE

La ville veut faire fermer 4 cabarets

La danseuse Fawzia Amir et Mme Fawgia Hanko, propriétaires du club Sahara, ainsi que les propriétaires des clubs Caravan Inc., le Vieux Moulin et Au Vieux Moulin, du 374, 378 et 384 ouest rue Sherbrooke, font l'objet d'une réclamation d'injonction de la part de la ville de Montréal pour les empêcher d'utiliser leurs établissements comme ils le font actuellement. La compagnie Delwood Investment Corporation, propriétaire de l'édifice, où sont situées ces salles d'amusement, est mise en cause dans la procédure.

Le juge Benjamin Robinson, de la Cour supérieure, a remis au 10 avril prochain l'instruction de l'affaire.

Les autorités municipales allèguent que ces clubs sont situés dans un endroit où l'exploitation des débits d'alcool est prohibé.

En effet, le règlement 1132 de la ville de Montréal prohibe l'occupation des deux côtés de la rue Sherbrooke, de la rue St-Denis aux limites de la ville de Westmount, l'exploitation de cafés, restaurants ou débits de boissons par tout établissement autre qu'un hôtel.

La ville allègue que les intimés exploitent ces établissements de façon illégale, en vertu d'un permis général affiché au nom d'une seule personne et alors que les permis de la Régie des alcools sont expirés.

On affirme que tous ces établissements communiquent à l'intérieur, utilisant en commun la cuisine et divers services, et sont exploités comme un seul établissement sous un permis, comme nous le mentionnons plus haut, émis au nom d'une seule personne.

Violentes attaques contre les autres villes de l'île

(par A.T.) — Quelques conseillers, aidés par le président du comité exécutif, ont profité de la deuxième séance de l'assemblée spéciale du budget, hier soir, pour y aller de nouvelles attaques contre les villes voisines.

Les municipalités de banlieue ont été accusées notamment :

a) De cacher des actes criminels pour améliorer "le rendement théorique" de leur service de police ;

b) De profiter, gratuitement, des efforts que fait la ville de Montréal et son Service de santé pour protéger la santé des citoyens ;

c) De tirer profit des "immenses" avantages économiques que leur procure le port de Montréal sans avoir, encore là, à défrayer le coût des services municipaux qu'une telle organisation requiert.

C'est en répondant à une question du conseiller Lynch-Staunton, qui avait proposé la veille que l'administration fasse une nouvelle tentative pour confier à une entreprise privée une certaine partie des responsabilités de la police, que M. Lucien Saulnier a lancé une première attaque contre ses voisins.

Il a accusé "certaines municipalités de banlieue", sans les nommer, de "camoufler" des actes criminels afin de maintenir la bonne réputation de leur service de police.

"C'est ainsi que nous avons vu les policiers d'une ville voisine taire des vols à la police de Montréal qui, pourtant, aurait été à même de leur rendre de grands services", a dit M. Lucien Saulnier.

L'inspection du lait

Au conseiller Fernand Alie, qui voulait savoir combien coûtait à la ville l'inspection du lait et des viandes, M. Saulnier a dit :

"Ce travail d'inspection, qui n'existe nulle part ailleurs dans l'île de Montréal, coûte environ $100,000. L'inspection du lait et des viandes, qui se pratique dans une région qui s'étend jusqu'à 15 milles des limites de Montréal, profite à toute la région et, pourtant, nous sommes les seuls à en défrayer le coût".

M. Saulnier s'est par la suite demandé pourquoi ce qui était bon pour 1,500,000 personnes ne pouvait l'être pour les 600,000 autres qui ne demeurent pas dans Montréal. "Je ne crois pas, a-t-il ajouté, qu'il existe des dangers plus grands de contamination et de contagion à Montréal qu'ailleurs dans l'île".

Le port de Montréal

C'est le conseiller Euclide Laliberté qui devait, d'autre part, provoquer des "commentaires" agressifs concernant le port de Montréal, ce qu'il coûte en services municipaux, le peu qu'il rapporte en subventions du gouvernement fédéral et ce qu'il apporte comme revenus indirects dans toute la région de Montréal, la province et le pays.

Le président du comité exécutif a commencé par se plaindre du peu de subsides reçus du fédéral l'an dernier ($270,000) avant de faire une assez longue thèse sur les services municipaux qu'une telle entreprise nécessitait à chaque année.

"Ce port de Montréal constitue un actif précieux pour toute la région urbaine de Montréal, mais il est injuste, encore là, que ce soient seulement les citoyens de Montréal qui paient pour le maintenir en opération", a-t-il dit.

D'autres conseillers n'ont pas été tendres à l'endroit des villes de banlieue, le conseiller Fernand Alie en particulier, qui a demandé à tous les "citoyens bien pensant" de ces villes voisines de prendre les moyens qui s'imposent pour régler vite le problème. M. Alie, en passant, est un citoyen de Ville Mont-Royal.

Le conseiller Sigouin a fait à peu près de même, non sans avoir profité de la circonstance pour féliciter l'administration concernant le budget.

Le conseiller Parker s'est plaint d'une situation qu'il a dite anormale. Il devient un non sens, selon lui, de voir la ville de Montréal assurer seule le coût de services municipaux qui profitent à toute la région économique de Montréal.

Le conseiller Gérard Loiselle a demandé à l'administration de "trouver un moyen de taxer les municipalités de banlieue" et il a même proposé une augmentation générale de la taxe de l'eau, ceci dans le but non caché de "faire payer" les citoyens de Westmount et Outremont.

Comme on peut le constater, ce n'était pas hier soir la "soirée des villes de banlieue".

COMMENCEZ AVEC LES PEINTURES Interlux ET FINISSEZ EN BEAUTÉ



LA PEINTURE SATIN-LATEX INTERLUX SE POSE SI FACILEMENT!

Les magnifiques couleurs Interlux semblent apparaître comme par magie sur les murs, les plafonds et les boiseries. L'ouvrage est terminé en un tour de main et vos pièces étinceilent de beauté! Voyez votre détaillant Interlux dès aujourd'hui et choisissez parmi des centaines de superbes couleurs Interlux!



Quincaillerie Bergeron
Spécialité location d'équipement de toutes sortes
387, boul. Labelle, Chomedey
681-8169

FERRONNERIE
O. HUDON
227 est, rue St-Zotique
277-8233

I.-L. LAFLEUR Ltée
1912, boul. Décarie
486-7351

QUINCAILLERIE
JOS LATULIPPE
2558, rue Rouen
521-5282

La publicité dans LA PRESSE *Profite à ses lecteurs et annonceurs*

F. X. VALIQUETTE & FILS
1915, boul. des Laurentides
Vimont — 667-1270

votre deuxième voiture...



...elle s'appelle VOYAGEUR PROVINCIAL. Elle est toujours à votre disposition quand il vous faut voyager en dehors de la ville. Votre deuxième voiture est moderne, confortable et dotée des tout derniers perfectionnements. Elle est munie de fauteuils moëlleux avec appuie-pieds réglables, de fenêtres panoramiques, d'un appareil de climatisation, d'une suspension pneumatique, de toilettes. Le conducteur de l'autobus VOYAGEUR veille constamment à votre agrément et à votre sécurité. Quand vous voyagez par affaires (ou quand vous amenez toute la famille voir tante Eulalie), pourquoi prendre le volant et affronter la circulation intense? Prenez votre deuxième voiture, l'autobus VOYAGEUR interurbain. C'est le moyen moderne, pratique de vous rendre à destination... et c'est économique!

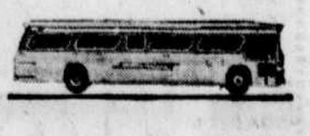
Voyagez à votre convenance! VOYAGEUR vous offre plusieurs voyages par jour pour vous mieux servir :

	Voyages		Voyages
Montréal–Québec	16	Montréal–Trois-Rivières	12
Montréal–Sherbrooke	12	Montréal–Granby	17

VOYAGEUR PROVINCIAL INC.

1188, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL 2

PRENEZ VOS AISES—PRENEZ L'AUTOBUS



ICI & LA

dans la métropole et la banlieue

"UN INGENIEUR REGARDE DE HAUT" — Le doyen de la Faculté de génie de l'Université McGill, M. D. L. Mordell, adressera la parole aux membres de l'"English Speaking Union of the Commonwealth", dans la salle Versailles de l'hôtel Windsor, à 8 h. ce soir. Titre de la causerie de M. Mordell : "Un ingénieur regarde de haut". M. Mordell, qui est membre de l'Institut canadien de l'aéronautique et de l'espace, parlera du projet de haute altitude de McGill, qui s'est accaparé l'imagination du monde scientifique. Des diapositives illustreront les détails du projet.

* * *

"L'IDEE DE DIEU CHEZ PLOTIN" — Sous les auspices de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, le R. P. Paul Henry, s.j., de l'Institut catholique de Paris, professeur invité à la Northwestern University (Evanston, Ill.), éditeur de l'Edition critique de Plotin, prononcera une conférence ce soir, à 8 h. 15, dans la salle H-415 de l'Université de Montréal, sur "l'idée de Dieu chez Plotin". Le public est invité.

* * *

LA SOCIETE ROYALE DU CANADA — La Société royale du Canada présentera samedi après-midi, à 4 h., au Centre social de l'Université de Montréal, ses nouveaux membres, le R. P. Richard Arès, s.j., et M. Vianney Décarie, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal. Le R. P. Arès sera présenté par M. Gérard Filion, et M. Décarie par le doyen de la Faculté de philosophie, le R. P. Régis, o.p.

Le président de la Société royale du Canada, M. Guy Sylvestre, de même que les nouveaux membres et leurs parrains, y prononceront des allocutions.

Le public est invité.

* * *

SEMAINE "CHAMBRE DE COMMERCE" — La semaine "Chambre de commerce" aura lieu cete année à travers le Canada du 12 au 18 avril, a-t-on annoncé hier.

En annonçant les dates de la semaine "Chambre de commerce", M. Howard T. Mitchell, président de la Chambre de commerce du Canada, a rendu public un message du premier ministre Lester Pearson qui dit que "l'excellent travail accompli par les Chambres de commerce est apprécié des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral".

De son côté, Me Maurice Labelle, président de la Chambre de commerce du Québec, a souligné l'évolution impressionnante de ce mouvement au Québec depuis quelques années.

Me Labelle a rappelé que la Chambre provinciale constitue une fédération complètement autonome qui, "en 1964, groupe 236 Chambres locales réparties en 32 régionales".

"Par rapport à l'effectif de 1954, a-t-il ajouté, il s'agit d'une augmentation de plus de 200%".

Le nombre des membres de la Chambre provinciale atteint maintenant 25,000.

* * *

CLUB ST-LAURENT DES AVEUGLES DE MONTREAL. — Voici les membres du nouveau bureau de direction pour l'année 1964 - 65 : président, M. Paul Johnson; vice-président, M. Jacques Braseau; vice-présidente, Mlle Albertine Dubé; directeurs, Mlles Pierrette Durocher et Lucille Lepage, MM. Armand Ricard et Yvon Desjardins.

* * *

AMICALE DES CORSES. — L'Amicale des Corses et des amis des Corses au Canada a tenu ses élections récemment à la salle de l'Union nationale française.

Voici la composition du nouveau conseil : Président : M. Etienne Pietri; vice-présidents: Mme Claire Catela et M. Gustave Martin ; trésorier : M. Guy Van de Weghe ; secrétaire : Mme Paulette Mercure ; conseillers : MM. Jean Tafani, Roger Mondoloni, Henry Nègre, Brousseau ; censeurs : MM. Luciani, Polidori, Salasca.

Le président, dans son discours, avait fait mention du projet d'une semaine Corse à Montréal groupant plusieurs activités telles que : exposition de peintures à caractère Corse, repas, bal avec la collaboration d'artistes canadiens et corses, en particulier la chorale de Paris. Il avait été aussi question de voyages organisés en collaboration avec l'agence HONE, en particulier d'un voyage excursion de 21 jours destiné à faire connaître "l'Ile de Beauté" aux Canadiens fervents des voyages sortant des sentiers battus, et d'une visite de l'exposition de New York, elle aussi offerte à tous (non-membres ou membres).

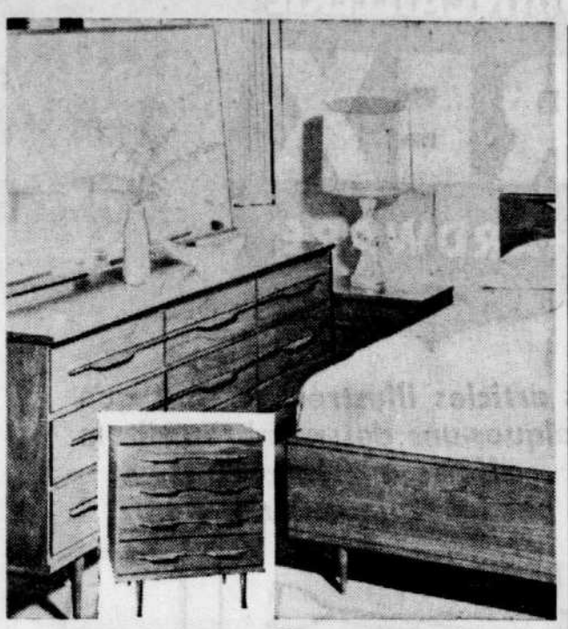
Les nouveaux administrateurs du Mont-Saint-Antoine

Voici les noms des membres du comité exécutif de la nouvelle société laïque qui doit administrer le Mont-Saint-Antoine : président : M. PAUL DESROCHERS, ancien président de la Fédération des commissions scolaires; premier vice-président : le FRERE JACQUES, de l'ordre des Frères de la Charité; deuxième vice-président : Mlle JEANNE CLOUTIER, du Conseil des oeuvres de Montréal; secrétaire : Me PIERRE THOMAS; trésorier : M. CHARLES E. GERNEAY.

Ouvert ce soir jusqu'à 9 h.
Succursales jusqu'à 9 h. 30

MORGAN

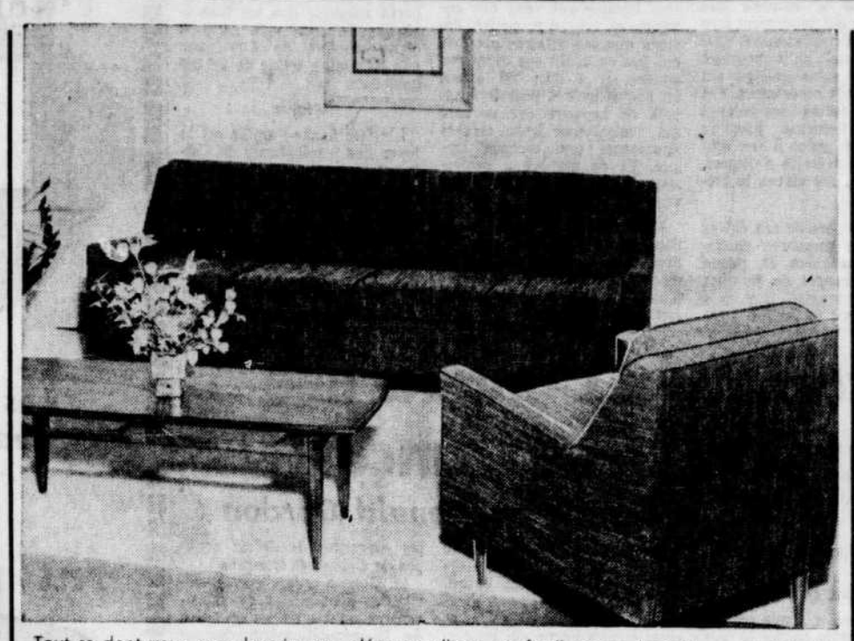
D'un intérêt particulier pour ceux qui emménagent!



Voici une offre Morgan ameublement de base... grand spécial!

LE TOUT POUR

$999







Tout ce dont vous avez besoin pour démarrer "tout confort" et en beauté... en faisant des économies ! Un départ avantageux pour les nouveaux mariés ou Montréalais qui ont su tirer profit du boni de $500 accordé au projet d'embauche d'hiver et qui sont maintenant sur le point d'entrer dans leur maison. Morgan vous offre un tout essentiel de base, pour vous faciliter l'entrée immédiate dans votre maison... vous laissant entrevoir un cadre élégant et agréable à vivre, depuis le premier jour ! Tous ces meubles sont de construction robuste, à fini irréprochable... harmonisés en vue de créer un joli décor pour votre intérieur !

- Chambre à coucher, 5 morceaux en noyer choisi, complète avec matelas et sommier-caisse. Rég. 349.50 **268.00**
- Salle de séjour, deux morceaux. Rég. 299.00 **229.00**
- Ensemble dînette en noyer 6 morceaux; surfaces du buffet et de la table en Formica. Rég. 249.50 **199.00**
- Ensemble-cuisine 7 mcx. Rég. 169.50 **129.00**
- Table à café en noyer. Rég. 39.50 **29.00**
- Deux tables d'extrémité en noyer. Rég. 39.50 **29.00**
- Une chaise berceuse coloniale sur socle Rég. 27.50 **19.00**
- Une chaise d'appoint. Rég. 59.50 **44.00**

Pas de paiement initial, 24 paiements mensuels de 47.70
La taxe de vente est payable à l'achat
Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, SALLE DE SEJOUR ET LITERIE, RAYONS 51, 54 ET 98 — 5EME ET 7EME ETAGES

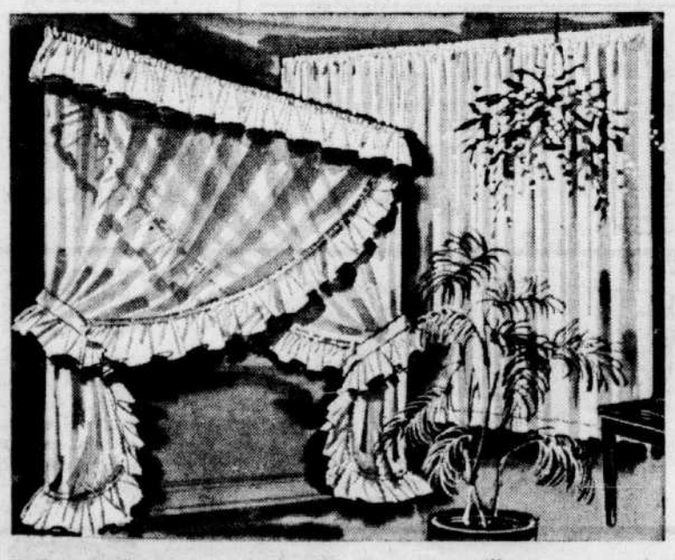
Des rideaux nouveaux... "vent de printemps" en Terylene*/marquisette, blanche et nuageuse!

3.49 à 35.99

Une beauté vaporeuse et translucide pour votre intérieur avec les rideaux Terylene*... "tout nouveau tout beau"... ils vous sont offerts en trois jolies couleurs... avec fronces pleine largeur, chics panneaux tailleur; exquis viennois à festons. Tous en blanc seulement... tenue et endurance, sans souci... ils sont ravissants, ils sont :

- Non-inflammable
- Résistant à la lumière du jour
- Tenue irréprochable
- Lavable à la machine
- Indéformable
- Repassage non requis

Les panneaux tailleur sont munis d'un ourlet de 5 po.



Voilage croisé à larges volants

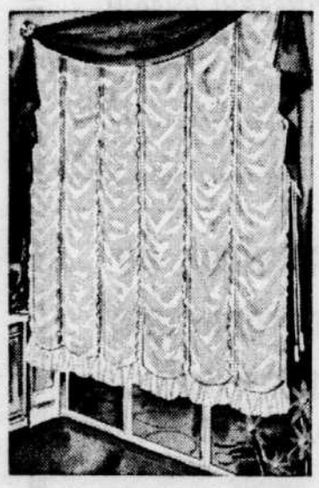
95" x 45"	6.49	95" x 54"	6.99
95" x 63"	7.49	95" x 72"	7.99
95" x 81"	8.49	95" x 90"	8.99
138" x 81"	12.29	138" x 90"	12.99
185" x 90"	18.49	270" x 81"	25.99
270" x 90"	27.49	385" x 90"	35.99
185" x 81"	17.49		

Panneaux tailleur

Paires		Paires	
84" x 45"	4.49	84" x 54"	4.99
84" x 63"	5.49	84" x 72"	5.99
84" x 81"	6.49	84" x 90"	6.99
84" x 99"	7.49	84" x 108"	7.99

Panneaux individuels

42" x 45"	3.49	42" x 54"	3.69
42" x 63"	3.99	42" x 72"	4.29
42" x 81"	4.49	42" x 90"	4.69
42" x 99"	4.99	42" x 108"	5.39



Rideaux festonnés viennois

Panneaux individuels

50" x 45"	8.95	70" x 45"	13.95
50" x 54"	9.95	70" x 54"	14.95
50" x 63"	10.95	70" x 63"	16.95
50" x 84"	13.95	70" x 84"	20.95
50" x 90"	14.95	70" x 90"	21.95
50" x 95"	15.95	70" x 95"	22.95

Rabais de 20% ! Toile canevas de couleurs, 40 po. !
Rég. 1.09 LA VERGE **.87**
Magnifiques teintes unies... texture inusitée... tout-à-fait indiquées pour tentures modernes ou revêtements de mur ! Turquoise, jaune, vert, naturel, brun, bleu, noir, or ou mandarine. Magasin principal seulement.

Marquisette Terylene* à la verge !

Même qualité et mêmes caractéristiques pour ce qui est de l'entretien... disponible à la verge ! Blanc seulement.

Largeur 45 po., sans ourlet	la verge .98	Largeur 67 po., sans ourlet	la verge 1.48
Largeur 42 po., avec ourlet	la verge 1.08	Largeur 64 po., avec ourlet	la verge 1.58

*Marque déposée

Téléphoner VI. 2-6261 sur commandes de 1.00 et plus
TENTURES — RAYON 46 — AU QUATRIEME
Echantillons à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



Rabais de 20%

Tapis de coton "Huron"... élégants, jolis et grands coloris, en exclusivité chez Morgan !

22 po. x 36 po. Rég. 5.50	4.39	24 po. x 48 po. Rég. 7.50	5.99	30 po. x 54 po. Rég. 10.50	8.39

Très décoratifs, ils embelliront la plupart des pièces de la maison de ville ou de campagne ! Contexture de 1 po. d'épaisseur, teintes mode. Extrêmement pratiques aussi : lavables, grand teint, les mites ne les attaquent pas, ils sont à l'épreuve de l'humidité ; endos traité latex anti-dérapant. **Bleu de roi, blanc, rose, vert, bois de santal ou ton or.**

TELEPHONEZ VI. 2-6261 — *TAPIS — RAYON 48 — AU QUATRIEME* — AUSSI DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD

Achat spécial!



Tapis modernes, mélange laine!

9 pi. x 12 pi. **119.00**

4 pi. 6 po. x 6 pi. 6 po. **29.00**

Un tapis très décoratif provenant d'un fabricant qui compte parmi les plus grands tisserands au monde. Qualité remarquable, il vous est offert à prix modique grâce à un achat spécial de Morgan ! Pratiques aussi bien que décoratifs, ces tapis de contextures mélange laine/viscose/nylon sont tissés sur métiers Axminster... dont un seulement est illustré, sans aucune indication d'effilochage ou changement de couleur. Ils créent une ambiance parfaite au décor de votre foyer. Fonds gris, rouge, ton or, avocat, beige ou brun.

TAPIS — RAYON 48 — AU QUATRIEME

HEURES D'AFFAIRES MORGAN : MAGASIN PRINCIPAL DE 9 H. A 5 H. 30 — SUCCURSALES DE 9 H. 30 A 6 H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS — MAGASIN PRINCIPAL JUSQU'A 9 H.
SUCCURSALES JUSQU'A 9 H. 30 — TELEPHONEZ VI. 2-6261

TENTATION DIABOLIQUE
COULEURS
William Holden
France Nuyen

MACISTE CONTRE LES MONSTRES
COULEURS
Reg Lewis, Margaret Lee

LE CABARET DES FILLES PERDUES
Kitty de Hoyos, Carlos Baena

Ritz 1313 EST, BÉLANGER 272-5290

★ DEMAIN ★



STRAND
DERNIER JOUR : "BEACH PARTY"
AUSSI "WILD GUITAR"

Le Rideau Vert
DIM. 2.30 et 7.30
CE SOIR 8 h. 30
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
d'Alfred de Musset
dès Mercredi 15
YVETTE BRIND'AMOUR
GERARD POIRIER
dans
LES AMANTS TERRIBLES



Au STELLA — VI. 4-1793

THEATRE

SUITE DE LA PAGE 12

puissance par sa propre faiblesse, par négligence de ses responsabilités et son refus d'accepter un ordre nouveau. C'est un monde extravagant, mondain aimable, soudainement privé de nerfs, qui sera balayé par la marée montante des forces nouvelles. La Cerisaie est l'enjeu, mais on la sauvera pas parce que, pour des raisons sentimentales, Mme Ranievsky et son frère Gaiev se refusent à faire le nécessaire. Ainsi, le drame ici découle-t-il plus de ce qu'on ne fait pas que de ce qu'on fait ; il n'en est pas moins poignant, car on assiste là au cas tragique de gens dont la vie se perd par leur faute.

De ce témoignage réaliste, objectif, la troupe du Théâtre de France-Odéon tire un spectacle dont l'intensité émotive ne cesse d'aller en s'accroissant. Avec une perception extraordinaire, le metteur en scène, M. Jean-Louis Barrault, a dégagé de chaque personnage les traits qui les distinguent, et c'est toute une gamme de sentiments pensés par le dramaturge qui s'expriment par la voix d'interprètes compréhensifs et touchants dans un jeu pourtant simple qui ne recourt à aucun artifice. Cette humanité qui se révèle à nous n'a rien de théâtral, elle vit devant nous et pour nous à coeur ouvert et c'est là ce qui en fait du théâtre de premier ordre.

Le rôle de Mme Ranievsky revenait naturellement à Mme Madeleine Renaud, qui y est extraordinaire, radieuse au début lorsqu'elle revient parmi les siens, tout au long d'une adorable insouciance, pitoyable à la fin lorsqu'il faut dire adieu à la vieille maison. M. Jean Desailly donne bien au personnage de Lopakine l'allure de nouveau riche un peu vulgaire dans sa joie de recueillir la Cerisaie, mais toujours respectueux des maîtres qu'il en expulse. M. Jean-Louis Barrault incarne à merveille l'étudiant perpétuel qui entrevoit pour son pays une vie future toute nouvelle.

Mme Simone Valère est un modèle de discrétion dans le rôle de la dévouée Varia; M. Pierre Bertin prête au beau parleur Gaiev un talent déclamatoire que Tchekov a voulu cocasse; l'expansif moujik Pistchik trouve un plausible interprète en M. Henri Gilabert; Mmes Marie-Hélène Dasté en Charlotte la gouvernante, Sabine Lods en Douniacha, Dominique Arden en Ania; enfin MM. Régis Outin en Firs, le fidèle domestique qui mourra dans la maison vide, Robert Lombard et Jean-Pierre Granval complètent une distribution sans faille.

J'ai été étonné de voir, dans un spectacle d'une telle qualité, un décor de tentures au 2e acte et des éclairages aussi incertains au lever du soleil.

CE SOIR



Présentée par Phoenix Montréal
REVUE SATIRIQUE BILINGUE
A L'HOTEL DE LASALLE
Drummond près Ste-Catherine
Un spectacle seulement à 10 h.
Frais de couvert
En vedette :
CLARKE MORGAN
Réservation : 866-6492

"PORT DES ILLUSIONS"
Belinda Lee — Ivan Desney
"UN CADEAU POUR LE PATRON"
Yul Brenner — Mitzi Gaynor
"SIGNES PARTICULIERS NEANT"
Jack Palance — Anita Ekberg
Amherst
ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE, UN. 6-6851

Jusqu'au 26
Théâtre de l'Ecole
10142, rue ST-LAURENT
Les Insolites de La Cabergnote reprennent leur récital de poésie
ARAGON-VIGNEAULT
les jeu.-ven.-sam.-dim. — 8 h. 30 p.m.
Tél. 388-9841

FESTIVAL MOZART
L'Orchestre de Chambre de Montréal
Direction : LASZLO GATI
Solistes : ALARIE, MASELLA, SIEB, STARYK
au Plateau, 12 et 25 avril, 8 mai
Prix pour la série de 3 concerts : $10.00, $7.50, $5.00
Pour concert individuel : $4.00, $3.00, $2.00 — (taxe incluse)
Présenté sous les auspices du Comité Associé de l'Institut Thomas More
Festival Mozart, Boîte Postale 113, Montréal 8, P.Q.

LE SALON-BAR
Bernini
en haut de
La Fontaine de Trevi
PRESENTE
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI SOIR



DIANNE ROBERTS
VEDETTE DE LA RADIO ET DE LA TV
accompagnée par
PHYLLIS ROBIN
organiste
6717 St-Hubert — 271-0855

Capitol
SUR LA SCENE
UNE SEULE SEMAINE
DU 13 AU 18 AVRIL
MATINEE MERCREDI et SAMEDI
TOURNEE NATIONALE
de cette troupe du BROADWAY
Le meilleur pièce de l'année !
WILLIAM BRUCE ALBERT
RODERICK GORDON DEKKER
in ROBERT BOLT'S
A MAN FOR ALL SEASONS
Winner N. Y. Drama Critics Prize
Billets en vente maintenant
SOIR, LUNDI à JEUDI
4.95, 3.95, 2.75, 2.25
SOIR, VENDREDI et SAMEDI
5.50, 4.50, 3.25, 2.75
Matinée mercredi et samedi
4.00, 3.00, 2.50, 2.00
Guichet ouvert de 10 a.m. à 9 p.m.

ÉLYSÉE 35 MILTON VI 2-6053
VOUS RIREZ JUSQU'A L'HYSTERIE — LA GAIETE DE CE FILM REJOINT LE DIABOLIQUE
RESNAIS
UNE BRILLANTE MYSTIFICATION, LE RIRE CHASSANT LA CHAIR DE POULE
UNE RIGOLADE À L'ITALIENNE
PSYCOSISSIMO
SUSPENSE HUMOUR COMÉDIE SATIRE
DERNIER DERNIER DERNIER JOUR
BISENSTEIN
Pierre Etaix
le SOUPIRANT

LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TÉL. RA. 1-3107
à l'affiche
L'abime creusé par l'habitude dans la vie d'un couple
JEANNE MOREAU
MARCELLO MASTROIANNI
LA NUIT
(La Notte)
Aussi à l'affiche
ORFEU NEGRO
(en couleurs)



CANDIDAT A 10 PRIX DE L'ACADEMIE !
Tom Jones!
EASTMANCOLOR
4e SEMAINE
WESTMOUNT HU. 6-9545
SPECTACLES COMPLETS à 1:15, 4:00, 6:35, 9:15

CANDIDAT A 6 PRIX DE L'ACADEMIE
comprenant
LE MEILLEUR DIRECTEUR
Otto Preminger
LE MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
John Huston
THE CARDINAL
AN OTTO PREMINGER FILM
MATINEES MER., SAM., ET DIM. à 2:15
SOIREES : 8:15
DIMANCHES : 7:45
SEVILLE WE. 2-1139
SIEGES RESERVES ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES !

LE THEATRE ANJOU
présente
"M. MASURE"
Comédie en trois actes de Claude Magnier
(l'auteur d'Oscar et Eloise)
Mise en scène : François Cartier
avec
ANDREE LACHAPELLE
FRANÇOIS CARTIER
GUY SANCHE
Tous les soirs à 9 hres
dimanche à 8 h. 30
1204 DRUMMOND
Réservez dès maintenant
UN. 1-7494



LE SATYRE DE LA VILLETTE
OBALDIA
DERNIERE SEMAINE
LES SALTIMBANQUES
angle ST-PAUL et BONSECOURS
Rés. : LA. 5-2732

Enfin une vraie cave de St-Germain-des-Prés de Paris . . . à Montréal !
LE CACHOT
On y danse, on y boit, on y mange, on s'y amuse. Réservez votre table.
1204, DRUMMOND
861-4976

3 DERNIERES REPRESENTATIONS
LE THEATRE DU NOUVEAU MONDE
présente tous les soirs à 9 h. Dimanche 7 h. 30 (sauf lundi)
Henri Norbert
Françoise Faucher
Michèle Rossignol
Hubert Loiselle
jouent à l'Orphéum

LES MAL AIMÉS
DE FRANÇOIS MAURIAC
Mise en scène : Georges Groulx
Décors : Robert Prévost
RESERVATIONS :
VI. 5-7149 / VI. 9-2153
LA GRANDE OREILLE
de P. A. BREAL
mise en scène de :
GUY HOFFMAN

LA GAIETE LYRIQUE DU QUEBEC
EN COLLABORATION AVEC LA
DISTILLERIE H. CORBY Ltée
PRESENTE A LA COMEDIE-CANADIENNE
LES 9 - 10 - 11 - 12 AVRIL
LES **CLOCHES DE CORNEVILLE**
OPERETTE DE R. PLANQUETTE
avec Pierre LE HEMONET
BARYTON DE LA GAIETE LYRIQUE DE PARIS
MARCELLE COUTURE
LOUISE GOSSELIN
RENE BERGE
LUCIEN ARTUS
G. GRANDJEAN
Orchestre et choeur sous la direction de EM. GRANDINI
SEMAINE ET DIMANCHE
1.50 — 1.75 — 2.50 — 3.00 — 3.50
SAMEDI
2.00 — 2.25 — 3.00 — 3.50 — 4.00
COMEDIE-CANADIENNE
861-3338

Legaré VENTE TRANS-PROVINCIALE



Nos prix ont été réduits au minimum pour vous offrir des aubaines inégalables ! Profitez-en dès maintenant !

Super spéciaux en literie de qualité à des prix incomparablement bas!



Marque "Serta" de renom national
Largeur: 39"

Modèle "Hollywood" exclusif et luxueux !

SUPERBE LIT CONTINENTAL, 3 MORCEAUX

- Matelas à 252 ressorts spiraux.
- Coutil en damas de rayonne de première qualité.
- Piqué entièrement avec mousse.
- Couches de nouveau feutre blanc.
- Sommier-boîte assorti de qualité.
- Tête de lit capitonnée et recouverte de vinyle.

En SPECIAL à **$99**
$1 PAR SEMAINE

DISPONIBLE AUSSI DANS LES LARGEURS : 48" et 54" à 119.95

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN JUSQU'A 9 h. P.M.

MATELAS A RESSORTS "ALBION"
- Contient 252 ressorts spiraux.
- Coutil piqué en rayonne de qualité.
- Bordure pré-fabriquée ajoutant à la solidité.
- Sommier-boîte assorti au même bas prix.

En SPECIAL à **39.95**

Serta

MATELAS "COMFORT QUILT"
- Coutil piqué en damas de rayonne.
- Contient 405 ressorts spiraux.
- Bordure pré-fabriquée ajoutant à la solidité.
- Sommier-boîte assorti au même bas prix.

En SPECIAL à **49.95**

Serta

MATELAS "REST-O-PEDIC"
- Contient 510 ressorts spiraux.
- Coutil de mousse piqué en damas de rayonne de qualité.
- Bordure pré-fabriquée ajoutant à la solidité.
- Sommier-boîte assorti au même bas prix.

En SPECIAL à **59.95**

AUCUN DEPOT REQUIS ET JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Maintenant 13 magasins sur l'île de Montréal pour mieux vous servir

Legaré

1200 rue AMHERST — Tél. VL 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE — Tél. VI. 4-2861
6960 rue ST-HUBERT — Tél. CR. 1-4668

VOTRE MÉDECIN VOUS PARLE

RÉDIGÉ SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Les petites anémies de l'adulte

Dr Roméo Boucher, M.D.

Personne ne peut être déclaré anémique sans que les globules rouges de son sang aient été comptés. Que de gens arrivent chez leur médecin en déclarant tout de go qu'ils souffrent d'anémie et sont étonnés qu'il attache plus ou moins d'importance à leur diagnostic, fantaisiste la plupart du temps. Et nous le répétons : personne ne peut se dire anémique sans avoir subi ce petit test qui s'appelle en médecine hémogramme, et qui sert à compter les globules du sang. Evidemment, une grande hémorragie, l'aspect du malade, peuvent, à une observation éclairée, donner une anémie, mais ces accidentés, ces malades ne sont pas en état d'aller chez leur médecin.

Normalement, on admet comme nombre normal de globules rouges un chiffre de cinq millions chez l'homme et de quatre millions et demi, chez la femme. Par millimètre cube, s'entend. Et c'est une moyenne. Au dessous de quatre millions pour une femme, et de quatre millions trois cent mille, pour un homme, on entre dans ce que nous appelons la petite anémie de l'adulte, en nous rappelant que ces chiffres ne sont qu'une moyenne.

Nous avons parlé ci-haut de comptage de globules rouges, car seule leur diminution traduit une anémie. Un seul comptage est-il suffisant ? Non, il est préférable d'en faire en surplus deux pour éliminer toute faute technique et tout comptage où les globules rouges sont normalement abaissés, pour une raison ou pour l'autre. Ainsi, chez la femme enceinte, un chiffre de 3 millions et demi à 4 millions est normal à partir du troisième mois et surtout, du sixième mois.

La petite anémie de l'adulte se présente à peu près de la même façon. Ce sont toujours, ou presque, des femmes qui viennent consulter, parce qu'elles sont inquiètes et qu'elles sont fatiguées. Elles sont pâles et le médecin réclame une numération globulaire qui ne donne rien sauf dans des cas spéciaux où une maladie grave s'agite sournoisement : cancer, ou autre. Souvent ces malades ont des petits saignements méconnus ou négligés ; règles trop abondantes, hémorragies occultes digestives, hémorroïdes, certains parasites.

Contrairement, à ce qu'on croit, la tuberculose (à moins de crachements de sang) fait pâlir, mais ne donne pas d'anémie, et toute maladie infectieuse n'est anémiante que s'il y a beaucoup de fièvre, sauf la colibacillose urinaire.

Par contre, n'oublions pas que beaucoup de substances chimiques peuvent incommoder et que de femmes faisant la cuisine sur un poêle à gaz, pour une nombreuse famille, ou des pensionnaires, font une petite anémie d'occupation.

Il est également certain qu'il existe des anémies endocriniennes. Toute grande insuffisance thyroïdienne, hypophysaire en est la preuve. Existe-t-il une diminution des globules rouges d'origine endocrinienne ? Oui, disent les uns; non, disent les autres. Il faut tout de même rappeler ici la grande prédominance féminine des petites anémies. Et puis il y a la question des régimes qui est importante. Il y a trop de gens qui meurent volontairement de faim en s'imposant des régimes fantaisistes. Un régime alimentaire normal permet à lui seul de guérir ces petites anémies d'insuffisance alimentaire, c'est ce qu'on devrait savoir.

En général un sujet de plus de 60 ans voit s'abaisser le nombre de ses globules rouges. S'il a une bonne alimentation, ce n'est pas de l'anémie. Cet abaissement faisant partie de la physiologie du vieillard.

Une dernière chose à dire, très importante, celle-là, comme cause d'anémie, c'est l'ingestion inconsidérée de remèdes de tous genres: somnifères, antalgiques, sulfamides, antibiotiques, qui peuvent certes, surtout à la longue, rendre basse une formule rouge. De même un traitement radiothérapique prolongé, ou toute profession du corps de métiers obligeant à se servir de toxiques.

Quoi qu'il en soit, le pronostic est bon quand la cause est décelée, mais il existe une foule d'anémies "désobéissantes" comme le disait un hématologue où les prescriptions de routine ne valent rien, parce que rien n'a été précisé, quant à la cause. Dans ces cas, beaucoup de malades réclament à cor et à cri, une transfusion, c'est ce qu'il ne faut absolument pas faire, son effet n'étant que passager, il est donc inutile de faire courir à ces sujets les risques inhérents à toute transfusion, notamment celui d'une hépatite virale, ce qui est disproportionné à la légère invalidité donnée par une "petite anémie" de l'adulte".

L'impossibilité où je suis de prouver que Dieu n'est pas me découvre son existence.

LA BRUYERE

La diplomatie, c'est faire et dire les plus vilaines choses de la manière la plus élégante.

Isaac Goiberg

CHEZ EATON, AU 3e ÉTAGE

Solde! mode féminine

Des occasions printanières sensationnelles ! D'énormes économies ! Pour vous vendredi chez EATON ! Rendez-vous tôt, pour un meilleur choix... emmenez vos amies ! Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

TAILLES "JUNIORS"

⅓ à ½ de rabais! Manteaux

Les plus nouveaux, les plus élégants modèles printaniers aux couleurs les plus en vogue. La plupart sont en lainage. Tailles 5 à 15 dans le groupe. *Rég. 39.95 à 79.95*
A solder 19.95 à 49.95

⅓ à ½ de rabais! Tailleurs

Choix de beaux lainages et tricots, modèles nouveaux ultra-élégants et dans les couleurs les plus en vogue. Tailles 7 à 15 dans le groupe. *Rég. 35.00 à 79.95*
A solder 17.50 à 49.95

EATON — SALON DE LA JEUNE MONTREALAISE (RAYON 244)

Choix de jolies robes A rabais pour solder!

Voici une aubaine remarquable pour celles qui habillent une taille 'Junior'. Elles pourront choisir à ce très bas prix plusieurs robes pour compléter leur trousseau. Parmi les tissus se trouvent des velours côtelés, peau de soie et autres. La plupart sont des modèles assez habillés. Tailles 7 à 15. *A solder* 5.00

EATON — SALON DE LA JEUNE MONTREALAISE (RAYON 241)

Grand solde de robes

Rég. 10.95 à 39.95. Il faut voir le choix qui s'offre à vous, si vous habillez une taille 'Junior' ou 'Petite'. Ravissants modèles habillés et tout aller, confectionnés dans des tissus variés : lainages, cotons, mousseline, poult-de-soie et tricots.
A solder 5.47 à 19.97

ROBES DU SOIR LONGUES. *Rég. 39.95 à 69.95.* Hâtez-vous, car la quantité est limitée. Pensez aux occasions habillées et profitez de cette vente.
A solder 19.97 à 34.97

EATON — SALON DE LA JEUNE MONTREALAISE (RAYON 241)

Jupes

Rég. 10.95 et 14.95. Grand choix de lainages worsteds et Terylene coton foncés : gris, brun, noir. Unies et plissées dans le groupe ; toutes de belle confection. Aussi fourreaux de ligne A. Tailles 7 à 15 dans le groupe. Aussi tailles junior petite 7-15.
A solder 5.47 et 7.47

Pantalons

Rég. 10.95 à 14.95. Bien coupés, dans de beaux lainages worsted et Terylene coton munis d'une glissière au côté. Hâtez-vous vendredi matin pour profiter de ces prix. En gris, brun, noir. Tailles 7 à 15 dans le groupe.
A solder 5.47 à 7.47

EATON — BOUTIQUE DE LA JEUNE MONTREALAISE (RAYON 346)

Manteaux! Rég. 59.95

Voyez l'aubaine qui s'offre à vous. De très beaux manteaux "Trench", dont les lainages sont traités pour être réfractaires à l'eau. Un modèle seulement est en vente vendredi, dans le choix de couleurs suivantes : vert Loden, chameau, gris moyen, brun foncé. Tailles 7 à 15 dans le groupe. *A solder* 29.97

EATON — VILLE ET BANLIEUE (RAYON 744)

TAILLES JEUNES FILLES

Chics blouses printanières de New York à ½ prix! Rég. 7.95

Ravissantes blouses printanières, importées de New York. Confectionnées en Acetate et nylon. Un modèle seulement. Rappelez-vous, quelques jolies blouses vous aident à combiner plusieurs tenues. En rose, quantité limitée, ou en blanc. Tailles 32 à 38 dans le groupe.
Chacune 3.97

EATON — VETEMENTS SPORT (RAYON 246)

Pullovers et cardigans à ½ prix! Rég. 15.95 à 27.95

Voici à la saison printemps-été le vêtement qu'il vous faut ! De très beaux chandails de styles classiques ou couturiers, de confection impeccable. Exécutés en souple laine d'agneau ou en cachemire moelleux, vous trouverez un bon choix de tailles et de couleurs dans le groupe.
A solder 7.97 à 13.97

EATON — VETEMENTS SPORT (RAYON 246)

Robes toutes occasions en solde. Tailles 8 à 16

Venez tôt pour profiter de ce solde ; vous ne le regretterez pas et, à ce prix modique vous pourrez ajouter une ou plusieurs robes élégantes à votre trousseau. Les modèles sont variés : robes habillées ou tout aller, dans des couleurs en vogue et dans vos tissus favoris. Tailles 8 à 16 dans le groupe. *A solder* 15.00

EATON — ROBES DE QUALITE SUPERIEURE (RAYON 441)

Solde de robes et costumes élégants et printaniers

Vous aurez un beau choix de modèles une, deux et même trois pièces pour le tout aller ou les occasions habillées. Parmi les tissus : du crêpe, de la soie et rayonne ou de la simili-toile. Un grand choix de couleurs imprimées ou unies. Profitez-en. Tailles jeunes filles 8 à 20 dans le groupe. *A solder* 15.00

EATON — ROBES POUR JEUNES FILLES (RAYON 341)

Tailles jeunes filles élégants manteaux

Rég. 59.95 à 110.00. 65 seulement en vente vendredi ! Manteaux de printemps, les toutes dernières lignes, un beau choix de couleurs, pastelles pour la plupart dans la collection. Belle confection tout laine, bien finis. Tailles 6 à 18 dans le groupe. Hâtez-vous, si vous voulez profiter de cette vente.
A solder 29.97 à 76.00

EATON — MANTEAUX TAILLES JEUNES FILLES (RAYON 344)

TAILLES DAMES

Solde de jolies robes Pour tailles spécialisées

Un solde de fin de saison des plus intéressants, qui comprend un bon choix de modèles habillés ou tout aller, une et deux pièces, se vendant beaucoup plus cher. Parmi les tissus, vous trouverez des tricots doubles, du jersey d'"Arnel" et des rayonnes mixtes ; des couleurs variant du pâle au foncé. Séries de tailles désassorties 14½ à 24½ dans le groupe. *A solder* 10.00

EATON — ROBES TAILLES SPECIALISEES (RAYON 541)

Robes-manteaux – rég. 19.95 75 seulement. Solde!

Hâtez-vous, c'est un solde de fin de saison ! La robe-manteau en vogue, en tricot de laine double, qui se porte presque toute l'année, c'est votre chance d'ajouter à votre trousseau, tout en économisant. Tons de bleu sarcelle, gris, brun, marine et bleu clair pour tailles spécialisées, 14½ à 24½ dans le groupe. *A solder* 10.95

EATON — ROBES TAILLES SPECIALISEES (RAYON 541)

Tailleurs en tricot de laine Tons pastel – Rég. 29.95

75 seulement ! Profitez de cette merveilleuse aubaine, venez tôt ! Tailleurs en tricot double, tout laine, unis ou de fantaisie, modèles printaniers. Leurs coloris : parfaits pour le voyage, le printemps et l'été. Aqua, bleu pâle, rose, beige ; tailles 14½ à 24½ dans le groupe. *A solder* 15.00

EATON — ROBES TAILLES SPECIALISEES (RAYON 541)

Ensembles, robes, 2-pièces ⅓ à ½ de rabais! Rég. 29.95 à 55.00

D'élégantes robes vous sont offertes à très bas prix à rabais pour faire place au nouveau stock. Profitez-en ! Cette collection comprend des robes, des ensembles ou des deux pièces, tout aller ou habillés, en tissus unis, imprimés ou fantaisie. Parmi les tissus ; soie shantung, tricots d'"Arnel" et Acétate. Noir, marine et tons pastels. Tailles 10 à 18 dans le groupe.
A solder 16.50 à 27.50

EATON — ROBES TAILLES SPECIALISEES (RAYON 641)

Choix d'élégants manteaux en lainages variés

Dans cette collection, vous trouverez des manteaux en lainages variés d'hiver ou de printemps. Grand choix de modèles pour dames et tailles spécialisées, grand choix de couleurs dans le groupe. Tailles 28 à 36 et 15½ à 24½ dans le groupe. Profitez de ce solde pour réaliser une importante économie !
A solder 19.97 à 79.97

EATON — MANTEAUX POUR DAMES ET TAILLES SPECIALISEES (RAYON 444)

Blouses à la boutique du coin ½ prix – rég. 8.95 à 12.95

C'est une nouvelle Boutique où se trouvent d'élégants vêtements de sport pour tailles fortes. Ce solde comprend un grand choix de blouses de tons unis ou imprimés, variant du pastel au foncé. Choix de tissus tels que : jersey d'"Arnel", surah d'"Arnel" et nylon. Tailles 38 à 44 dans le groupe.
A solder 4.47 à 6.47

EATON — LA BOUTIQUE DU COIN (RAYON 846), CENTRE DE LA RUE DE L'UNIVERSITE

SALON DE l'Ensemble

Vêtements de croisière au salon de l'ensemble à ½ prix – rég. 30.00 à 175.00

Si vous projetez un voyage ou si vous voulez ajouter à votre trousseau de vêtements sport, voici votre chance de réaliser d'importantes économies au Salon de l'ensemble vendredi. La collection comprend: des robes en toile, en "Dacron" ou en soie; des deux-pièces en laine, en tricot de rayonne ou en tricot de soie Rhodia; des interchangeables variés. Les coloris sont magnifiques et varient du pâle au foncé. Tailles 8 à 20 dans le groupe.

Il y a aussi quelques gants, étoles et bijoux de la Boutique du Salon de l'Ensemble à ½ prix !

A SOLDER DE 15.00 à 87.50

EATON — SALON DE L'ENSEMBLE (RAYON 342)



Une offre spéciale du fabricant! Service 8 pièces de Corning Ware

L'attrait séduisant de "Corning Ware" dont les produits sont garantis contre le bris aux températures extrêmes, rencontrera l'approbation certaine des maîtresses de maison. Ces trois casseroles de 32, 48 et 56 oz., sont sans pareil pour la cuisson sur le feu comme au four, en plus d'être pratiques et élégantes pour le service de table. Ce superbe service se compose de 8 pièces, c'est-à-dire les 3 couvercles, le porte-plat, le manche amovible et les 3 plats. Le manche amovible, ainsi que le porte-plat, conviennent au poêlon, à la cocotte à couvercle bombé, et au plat à griller et à servir. Dans une jolie boîte-cadeau.

Offre spéciale du fabricant 15.88

COMPOSEZ VI. 2-9211

EATON — ARTICLES DE MAISON (RAYON 254), AU QUATRIEME ETAGE



Vente! Tuiles de linoléum importées d'Angleterre! 9" x 9" en deux épaisseurs

Tuiles entièrement incrustées. Donnez un air de neuf à votre appartement en recouvrant ainsi vos planchers. Pour conserver leur lustre, on peut les cirer une fois le temps. Procédé très simple. Idéal pour finir votre sous-sol sur planchers de bois. Choix de deux épaisseurs de tuiles dont les dimensions sont de 9" x 9" environ.

Epaisseur de 3/32" en marron, bleu, rose, vert, jaune, gris, anthracite. Motifs discontinus. *Spécial vendredi, la caisse de 80 tuiles* 4.99 ou .06½ la tuile

Epaisseur de 1/16" en bleu, gris, rouge, rose, vert, beige, ivoire, brun havane, beige/jaune. *Spécial vendredi, la caisse de 96 tuiles* 7.99 ou .08½ la tuile

COMPOSEZ VI. 2-9211

EATON — TUILES (RAYON 253) AU SIXIEME ETAGE

Dans le cadre de la semaine des bibliothèques canadiennes

EN PERSONNE CHEZ EATON

DEMAIN au rayon des livres du rez-de-chaussée, DES PERSONNALITES DE RENOM.

M. Fernand Benoit, M.A. ès Sociologie, auteur du livre "L'HOMME FACE A LA TELEVISION" autographiera son oeuvre de 7.00 à 8.00 h.

M. Jacques de Roussan, auteur du volume "MON PERE, VOUS AVEZ LA LEPRE !" autographiera son oeuvre de 3.00 à 4.00 h.

Mme Janette Bertrand, auteur du livre "MAMAN, DIS-MOI... COMMENT ETRE JOLIE ?" autographiera son oeuvre de 4.00 à 6.00 h.

Céline Petit-Martinon (texte) et *Normand Hudon* (illustration) auteurs du volume "1001 TRUCS POUR MENAGER" autographieront leur oeuvre de 2.00 à 4.00 h.

EATON OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H.

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS : VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE : VI. 2-9331

T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

A Tours, les 18-19 avril

Réunion de France-Canada et de Touraine-Canada

TOURS. (AFP) — Le 14ème congrès national de l'Association France-Canada et l'assemblée générale de l'Association Touraine-Canada se tiendront les samedi 18 et dimanche 19 avril à Tours.

Voici les grandes lignes du programme de ces journées :

Samedi, à 9 h. 30, ouverture du congrès dans les salons de l'hôtel de ville de Tours, répartition des congressistes en trois sections :

1 — Affaires culturelles,
2 — Tourisme et voyages,
3 — Stage.

M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles de la province de Québec, traitera du rôle et de l'influence de Marie de l'Incarnation au Canada ; allocution par M. Maurice Béguin, président de Touraine-Canada et de M. Raymond Laurent, président de France-Canada.

A 7 h. 15 p.m., réception des congressistes à la préfecture d'Indre et Loire.

Dimanche à 10 h., manifestation du souvenir franco-canadien, en l'honneur de Marie de l'Incarnation et de la restauration de la chapelle du couvent des Ursulines d'où elle partit pour le Canada.

Mgr Roy, archevêque de Québec, présidera cette cérémonie assisté de Mgr Pelletier, évêque de Trois-Rivières, et d'une délégation venue spécialement du Canada.

A 11 h., cérémonie religieuse à la cathédrale en présence de Mgr Ferrand, archevêque de Tours.

A 12 h. 45, réception à l'hôtel de ville de Tours des hautes personnalités françaises et canadiennes et des congressistes.

A 1 h. 15, banquet à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Tours, sous la présidence de M. Michel Habib Deloncle, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Tournoi de quilles



M. ROY DESBOULLES

Relevant le défi lancé par un de ses amis, Monsieur DesBoulles incita les membres de sa Ligue de quilles à faire un trajet de 300 milles pour rencontrer leurs concurrents. Pour maintenir l'enthousiasme de l'équipe au maximum et les déboursés au minimum, DesBoulles choisit le plan de voyage en groupe du **Canadien National** et loua une voiture-coach. L'idée d'offrir à ses joueurs leur propre voiture-coach CN, spacieuse et climatisée, plut à tous. C'est le moyen idéal de voyager en groupe. Ses 60 coéquipiers épargnent ainsi 33 p. 100 sur les billets de voiture-coach. DesBoulles et ses camarades peuvent aussi, pour un long trajet louer une voiture-lits. Même si l'équipe est moins nombreuse, ils profitent des tarifs avantageux des jours Rouges. Et grâce au tarif spécial pour groupe, s'ils sont 10 joueurs ou plus, ils épargnent jusqu'à 20 p. 100. DesBoulles voyage toujours par train CN. En confort et en économie, DesBoulles ne se fait jamais 'rouler' avec le CN.

Voyages de la jeunesse

OTTAWA. (PC) — Des chèques pour venir en aide à quatre autres groupes dans l'organisation de voyages pour la jeunesse, en vue des fêtes du centenaire de la Confédération, en 1967, ont été remis aujourd'hui par le premier ministre Pearson. Ces chèques ont été remis aux représentants du conseil des clubs 4-H, des Girl Guides du Canada, des Guides catholiques du Canada et du Conseil canadien des expositions scientifiques. Ces organisations sont au nombre des 16 qui se partageront cette année $100,000 du fonds de la commission du centenaire.

53 ANNIVERSAIRE
Woodhouse
Vente Anniversaire

... A L'AVANT-GARDE DEPUIS 1911 !

La vente commence aujourd'hui ! Pour marquer le début de cette vente nous vous offrons une sélection variée de divertissements pour le foyer ! Magasinez et épargnez !



Marconi

NOTRE EXCLUSIVITE: TV CONSOLE 23"

- Châssis à transformateur fabriqué à la main
- 15 lampes et 4 diodes — performance de 22 lampes
- Deux haut-parleurs placés à l'avant
- Ecran avec surface à l'épreuve de la poussière
- Syntonisateur "Shadow Grid" assurant une meilleure réception

$269

2.75 PAR SEMAINE



REGENTONE

TV CONSOLETTE 23" PAR PHILCO

- Performance équivalant à 24 lampes
- Lampe-image de 23" avec surface anti-éblouissante
- Contrôles placés à l'avant
- Enregistreur de syntonisation
- Haut-parleur placé à l'avant

$229

2.50 PAR SEMAINE

PHONO PORTATIF REGENTONE

avec côté coulissant

SPECIAL D'ANNIVERSAIRE

49.53

- Changeur automatique à 4 vitesses
- Haut-parleur placé dans le cabinet
- Recouvert de cuirette 2 tons





Ingénieusement conçu par

Fleetwood

le plus grand fabricant de téléviseurs au Canada

Poids plume... oui, seulement 28 livres !

TÉLÉVISEUR PORTATIF 17"

- 15 lampes et rectificateurs à la silicone
- Gain de contrôle automatique
- Antenne bi-pole télescopique
- Contrôles placés sur le côté
- Recouvert de vinyle facilement lavable
- Choix de gris, beige ou simili-noyer

SPECIAL D'ANNIVERSAIRE

$149

1.50 PAR SEMAINE



3 UNITES COMBINEES "FLEETWOOD" – 3 finis

- Châssis à transformateur de puissance de 21 lampes pour le TV.
- Châssis séparé de 10 lampes pour le radio stéréo AM/FM
- Changeur automatique stéréophonique
- 3 haut-parleurs — commutateurs à boutons-pressoir

$499

$5 PAR SEMAINE



REGENTONE

Radio-phono stéréo Fleetwood AM/FM

- Châssis à transformateur de 10 lampes
- Changeur automatique à 4 vitesses
- Deux haut-parleurs
- Panneau basculant
- Cadran illuminé
- Cabinet fini noyer

$199

$2 PAR SEMAINE

GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE

sur votre vieil appareil en bon état de fonctionnement !

AUCUN DEPOT REQUIS JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER SI DESIRE

"Nous finançons notre crédit"

(Taxe de vente payable à l'achat)

Au rayon de lingerie chez Woodhouse

EPARGNEZ jusqu'à 50%... ET PLUS

Chez Woodhouse vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour votre famille. Complets, manteaux, imperméables, paletots, robes et chaussures... pour en énumérer que quelques-uns ! Venez dès ce soir. 2e plancher, VI. 9-9101

GRATIS

UNE PAIRE DE SOULIERS EN CUIR DE VEAU

valant 10.95 avec l'achat d'un complet d'homme, tout en laine, à 59.95

MORGAN



A
B
C

Dernier cri... parfum subtil

Chandelle de cire 'spontanée' !

$1 lb

Cire de couleur broyée que vous versez à sec pour faire des chandelles subito-presto... **elles transforment n'importe quel contenant de verre en une ravissante et originale création.** Pour les vacances et pour les festivités... elles seront le charme de vos soirées à table... elles ajouteront de l'élégance à vos us et coutumes ! Combinez plusieurs couleurs pour des effets de rayures... rassemblez plusieurs contenants pour un centre de table élaboré et effectif. Mode d'emploi : versez la cire "spontanée" dans le contenant, introduisez la mèche et faites la lumière ! Chaque ¼ lb de cire vous est offert avec une mèche de 5 po. Choisissez d'après ces parfums et couleurs : blanc (gardenia), bleu (hyacinthe), rose (oeillet), jaune (bois de santal), lavande (lilas), vert (pin), rouge (baie).

Limpides... décoratives... odorantes — jarres d'apothicaires pour décors dramatiques .35 à 1.15

JARRES COUVERTES

A. Rondes 12 oz .45 — B. Carrées 4 oz .35 — 8 oz .45 C. Forme ovale 10 oz .65 — 22 oz 1.15

Non-illustré : Bol à fleur "dégustateur", 4½ po. (sans pied) .35

Vase de terre ondulé à motif de larme en relief 8 po. de haut .45

Dégustateur à cognac (avec pied) 6 oz. .35—12 oz. .55 25 oz. .75

Téléphoner VI. 2-6261
Sur commandes de 1.00 et plus
PAPETERIE, RAYON 18, AU REZ-DE-CHAUSSEE

Woodhouse

... à l'avant-garde depuis 1911 !

POUR VOTRE AISANCE NOUS SOMMES OUVERTS CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 HEURES

105 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél.: VI. 5-9261

Notre magasin de Verdun : 3913 rue WELLINGTON Tél. 766-2343

STATIONNEMENT GRATUIT au TOWN PARKING Ltée SUR LA RUE CLARK au sud de STE-CATHERINE

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR seront des calculateurs, des esprits pratiques, uniquement intéressés par les aspects techniques des problèmes qui leur seront proposés. Ils brilleront tout naturellement dans les études mathématiques. Ils chercheront surtout dans le mariage des avantages financiers et la sécurité.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous pouvez — et c'est justice — vous préparer à recueillir les fruits de votre travail passé. Il vous faudra aussi envisager de repartir sur des bases encore plus solides. Conversations très intéressantes dans le domaine sentimental.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Enrichissez votre esprit de connaissances utiles et multipliez les contacts avec les personnes que vous savez plus cultivées que vous. Bonne initiative professionnelle en fin de journée, mais il vous faudra jouer des coudes pour l'imposer.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les remarques provenant des détracteurs ne devront pas vous faire reculer ni vous choquer : peut-être sont-elles vraiment constructives et, en ce cas, dignes de l'intérêt que vous refusez de leur porter.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Evitez absolument les spéculations hasardeuses, surtout si elles vous sont conseillées par des personnes qui se diront vos amies mais que vous connaissez depuis peu de temps. On cherchera surtout à vous faire perdre votre temps et votre argent.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Votre famille pourra mettre en doute les sentiments que vous prêtez à une personne que vous estimez beaucoup et même que vous aimez par-dessus tout. Ne la contrariez pas, mais continuez à agir à votre guise, selon votre coeur.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Il ne tiendra qu'à vous, par quelques paroles apaisantes, de faciliter une réconciliation, un rapprochement, voire une union, que chacun, autour de vous, souhaite en secret voir se réaliser.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous êtes dans la voie triomphale qui conduit au succès, modeste succès de prestige en ce qui vous concerne et ce sera bien dommage, car on vous prêtera évidemment des gains que vous n'aurez malheureusement pas réalisés.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Il vous suffirait maintenant de faire preuve de persévérance et vos efforts aboutiraient rapidement, beaucoup plus vite en tout cas que vous ne l'aviez prévu dans vos plans initiaux. Charmante invitation côté coeur.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

Un trop grand attachement aux préjugés pourrait entraver un projet d'union très sérieux. Revoyez la question et agissez avec plus d'enthousiasme. Vous n'êtes pas seul au monde, que diable ! Un peu de courage !

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Des sacrifices deviendront sans doute nécessaires, mais vous les consentirez avec joie si vous savez, au départ, qu'ils ne sont pas inutiles. Demandez à l'être aimé de vous aider à mieux comprendre ses sentiments, actuellement assez confus.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

L'entreprise que vous désirez lancer devra absolument réussir et il est donc indispensable de prendre toutes les précautions nécessaires : ne reculez pas devant les difficultés que cette affaire présente ni devant les controverses qu'elle suscite.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Examinez incidemment la situation, puis prenez une décision faisant surtout appel à la sagesse, la vôtre et aussi celle de ceux qui vous aiment et vous suivent dans cette aventure. Rassurez-vous d'ailleurs, l'issue en sera favorable.

OUVERT CE SOIR et VENDREDI SOIR jusqu'à 9 h.

Jours Simpson

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les Conditions faciles de Paiement chez Simpson
Taxe payable à l'achat



Enfin la voilà . . . la vente que toutes les femmes attendaient!

VENTE DE COSTUMES SALON VENDÔME



Rég. $85. à 119.98

59.99 à $77

10 modèles élégants au choix . . . Rabais allant de 25.01 à 42.98

Voici enfin la vente que vous attendiez depuis si longtemps ! Une collection de superbes costumes dans des tissus de qualité taillés et confectionnés par des manufacturiers réputés . . . De plus, ils sont offerts à des prix bien au-dessous des prix réguliers, de sorte que vous pourrez, sans grever votre budget, profiter de cette aubaine et obtenir confort, élégance et satisfaction !

- **TISSUS DE QUALITE :** Worsted de laine, tweed en diagonale et tweed écossais à motif fougère.
- **TEINTES A LA MODE :** Bleu poudre, gris, vert, noir, rose, blanc, ton or, taupe ou marine.
- **MODELES ELEGANTS :** Vous profiterez du choix de 10 superbes modèles . . .
- **GRAND CHOIX DE TAILLES :** 8 à 20 et 14½ à 22½.

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.
SIMPSON – COSTUMES DU SALON VENDOME (731) AU TROISIEME

SIMPSON, MONTREAL et les serviettes Caldwell présentent un défilé de modes unique

"LA COLLECTION CALDWELL"

Des modèles élégants créés avec quelques-unes des nouvelles serviettes Caldwell '64.

Jeudi et vendredi les 9 et 10 avril
à 12 h. 30 — 1 h. 45 p.m.
3 h. p.m. — 6 h. p.m. et
7 h. 15 p.m.

Samedi 11 avril
à 11 h. a.m. — 12 h. 30 p.m.
1 h. 45 p.m. et 3 h. p.m.

PRIX DE PRESENCE
RAYON DU LINGE DE MAISON (751) AU QUATRIEME

LA SAISON D'ENTREPOSAGE DES FOURRURES EST OUVERTE CHEZ SIMPSON

Pour vous rendre service, Simpson se chargera de prendre livraison de vos fourrures ou manteaux d'hiver, directement de votre bureau si vous n'êtes pas chez vous dans la journée ! N'est-ce pas merveilleusement commode ? . . . Si vous travaillez en ville, composez

VI. 2-7221 DES AUJOURD'HUI

Par la même occasion vous pourriez gagner un manteau de vison pastel valant $2,000 en confiant vos fourrures aux Voûtes frigorifiques de Simpson.

SIMPSON — ENTREPOSAGE DES FOURRURES (738) ETAGE DES MODES, AU TROISIEME



NOUVEAUX COSTUMES PRINTANIERS À UN BAS PRIX IRRÉSISTIBLE!. .

Rég. 59.98 à 69.98

$32 ch.

Mens. $4

Nous avons réuni à votre intention une collection de choix de nos plus beaux costumes et nous vous les offrons à un prix vous permettant d'économiser de 27.98 à 37.98 sur chacun d'eux. Dans le groupe vous trouverez les plus récents modèles printaniers, les coloris les plus recherchés dans les tissus à la mode.

TISSUS Crêpe worsted, ottoman, bouclé, tweed de laine et tweed en diagonale.

COLORIS Marine, bleu, rose, beige, vert, gris, noir, jaune, tan ou blanc.

TAILLES 8 à 18

Pas de commandes postales et téléphoniques S.V.P.
SIMPSON – COSTUMES POUR DAMES (731) AU TROISIEME

Rabais 46% à 54%

3 PIÈCES TRICOT DE LAINE DOUBLE

Rég. 49.98

19.99 ch.

Rabais 29.99 sur chacun !

L'élément indispensable dans votre garde-robe du printemps. Le costume 3 pièces en tricot double si pratique et toujours élégant grâce à son apparence impeccable. Vous pouvez maintenant vous le procurer chez Simpson avec un rabais appréciable de 29.99.

MODELE 3 pièces comprenant une blouse assortie ou de couleur contrastante.

COLORIS rose, bleu, beige, rouge ou vert.

TAILLES 10 à 18 dans le groupe.

Pas de commandes postales ni téléphoniques S.V.P.
SIMPSON — COSTUMES POUR DAMES (731) AU TROISIEME

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. — COMPOSEZ VI. 2-7221

Une résolution de l'AMPAQ

Pour une inspection obligatoire des fruits et légumes, au Québec

ESTEREL. (C.B.) — Plusieurs résolutions ont été formulées par l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec à son congrès annuel, tenu cette année, à Estérel. L'une d'elles voudrait que le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation adopte dans le plus bref délai possible un système d'inspection obligatoire des fruits et des légumes vendus à l'état frais ou transformés dans la province.

Cette mesure viserait particulièrement les marchés maraîchers, dont les produits sont mis en vente sur des étalages à la portée du public et le plus souvent en plein air. Des congressistes, la plupart des dirigeants de conserveries, ont mentionné l'arbitraire de la situation en regard des contrôles gouvernementaux, auxquels ils sont eux-mêmes assujettis.

Le ministère de l'Agriculture et de la colonisation sera également saisi d'une autre résolution. Celle-ci a trait à l'égouttement des sols. L'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec voudrait l'adoption immédiate d'une politique de drainage ordonnée et définie pour toutes les régions où les principales structures économiques sont l'agriculture et l'horticulture.

Les congressistes ont souligné à ce propos l'absence d'une généralisation de l'égouttement et l'irrigation des sols, ce qui empêche, selon eux, certaines régions de la province de soutenir la concurrence horticole avec les autres provinces.

Conseil de recherches

Dans un domaine beaucoup plus général, le premier congrès de l'organisme s'est également intéressé à une recommandation de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (l'ACFAS) visant la création d'un Conseil provincial des recherches.

Tout en félicitant le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec d'avoir donné suite à ce projet, puisque déjà un comité consultatif a été formé, les congressistes ont formulé une résolution priant le premier ministre Lesage et le ministre Gérard-D. Levesque de procéder immédiatement à sa réalisation.

Au terme de l'assemblée générale, on a tenu l'élection du nouveau bureau de direction. Le Dr Marcel Gagnon, de la maison Alphonse Raymond Ltée, a été élu à la présidence, succédant à M. Guy Limoges, de la compagnie Catelli-Habitant Ltée.

D'après M. J.-Robert Gauthier

Des propos du maire Cauchon font injure à l'intelligence des travailleurs du Québec

HULL. (PCf) — "La déclaration faite en fin de semaine par le président de l'Union des municipalités, M. Robert Cauchon, maire de Valleyfield, est une insulte à l'intelligence des travailleurs. Elle est bâtie sur l'ignorance et la malice. Nous n'avons pas l'intention de faire une révolution dans la province, nous ne voulons pas tout désorganiser. Après tout, nous sommes des citoyens, des pères de famille, des gens qui avons le souci du bien commun."

M. Jean-Robert Gauthier, vice-président de la Confédération des syndicats nationaux, a dénoncé en ces termes la déclaration de M. Cauchon. Il portait la parole, hier soir, à Hull, à la première assemblée régionale portant sur le bill 54.

Il a ajouté : "Le mouvement syndical n'a pas réclamé le droit de grève pour les policiers et les pompiers. Il veut cependant que ces derniers possèdent au moins des moyens égaux au droit de grève pour obtenir justice dans leurs réclamations. Notre prise de position soutient que la partie patronale et la partie syndicale devraient décider ensemble quels services devront continuer à fonctionner durant une grève dans les services publics. Les syndiqués sont des gens responsables, et ils n'ont nullement l'intention de détruire leur gagne-pain."

Le but de la campagne

M. Gauthier avait expliqué le but de la campagne d'information qui s'étendrait à toutes les régions de la province. L'assemblée d'hier soir était la première d'une série, organisée dans les principaux centres. "Les problèmes qui se discutent présentement sont fondamentaux. Toute législation touche la vie syndicale. Ce qui se passe à Québec vous concerne personnellement et collectivement. Vous vous devez d'étudier le bill 54 et d'en discuter entre vous."

Après avoir mentionné certaines restrictions dans le présent Code du travail, il a dit : "Le bill 54 en propose un plus grand nombre encore. Il propose, entre autres, la mainmise, le contrôle de la fonction publique. Cette attitude du gouvernement est explicable par les dépenses grandissantes de l'administration. Le gouvernement a une plus grande responsabilité envers le bien commun. L'évolution du budget nous montre comment le gouvernement intervient dans tous les domaines. Comme ceci représente des dépenses extrêmemnet considérables, il a l'ambition de contrôler ces déboursés.

"Pour ce faire, il se sert de ses fonctions de législateur tout en étant le plus grand employeur. Avec des lois, il peut limiter les dépenses. Le mouvement syndical, c'est-à-dire, les syndiqués, doivent être vigilants pour que le gouvernement ne se serve pas de son rôle de législateur pour faciliter son rôle d'employeur."

Principes à respecter

Au sujet de la position prise par les syndicats à l'égard du gouvernement, M. Gauthier a expliqué que "cette position se résume à des principes que nous voulons faire respecter par le législateur et l'employeur. Nous voulons le droit d'association pour tous. L'Etat doit faire en sorte que ce droit s'exprime librement. Nous voulons que le droit d'affiliation soit assuré. Nous le réclamons pour toutes les catégories d'employés de la fonction publique.

"Nous réclamons aussi que le patronat et le syndicat aient la responsabilité de prendre les décisions en ce qui concerne les conditions de travail et les salaires. Ce sont des tiers qui décident actuellement. Ce n'est pas un régime de gens adultes. Les problèmes doivent être réglés par ceux-là même qui les vivent.

"Le système d'arbitrage actuel, sur le plan pratique, n'a plus rien à donner. Les présidents n'ont pas la liberté nécessaire et ne sont pas toujours les personnes les plus aptes à rendre un jugement impartial."

En terminant, il a rappelé pourquoi les syndicats réclamaient le droit de grève et il a ajouté : "Nous sommes prêts à prendre nos responsabilités. Nous voulons savoir si les corps publics sont aussi prêts."

"Le comité parlementaire d'enquête sur la fonction publique doit préparer ses recommandations pour l'Assemblée législative. Ce qui va se passer peut régler le cas de toute une génération future dans le monde syndical. Il est temps que les travailleurs de la fonction publique soient des citoyens aussi libres que ceux de la grande usine. Il est temps qu'ils puissent prendre leurs responsabilités. Il faut prendre les moyens de faire respecter les droits et les libertés qui nous reviennent."

Un ambassadeur chinois croit possible la fin du conflit avec les USA

VARSOVIE. (PA)— L'ambassadeur de la Chine communiste, M. Wang Ping-nan, a déclaré aujourd'hui qu'il croyait "que les différences qui existent actuellement entre la Chine et les Etats-Unis sont appelées à disparaître tôt ou tard".

Ce diplomate chevronné a fait cette déclaration à la presse après la dernière séance de pourparlers avec les Etats-Unis, entretiens qui ont débuté il y a neuf ans à Genève. M. Wang doit quitter prochainement son poste d'ambassadeur en Pologne.

Son départ ne marquera pas toutefois la fin des entretiens sino-américains, car ceux-ci reprendront avec le remplaçant de M. Wang. La dernière rencontre a duré deux heures. L'ambassadeur américain, M. John M. Cabot, et M. Wang ont convenu que la prochaine rencontre aurait lieu le 29 juillet, permettant ainsi au nouveau délégué chinois de se rendre à Varsovie.

Certains observateurs avaient cru que la Chine aurait profité du départ de M. Wang pour cesser ces entretiens. Ils voyaient la possibilité que Pékin ne sente plus la nécessité de ce lien avec Washington maintenant que des relations diplomatiques ont été établies avec la France.

Les entretiens soviéto-hongrois se terminent par un accord total

BUDAPEST (AFP) — Les entretiens Khrouchtchev-Kadar à Budapest ont pris fin hier, a annoncé Radio-Moscou dans un bulletin de nouvelles en provenance de la capitale hongroise.

"Au cours de ces entretiens, qui se sont déroulés dans une ambiance de cordialité et de franche camaraderie, les deux délégations ont discuté de l'activité des partis et des gouvernements de l'Union soviétique et de la Hongrie, d'un développement ultérieur de la coopération soviétique - hongroise dans tous les domaines, des problèmes actuels de la situation politique mondiale ainsi que du renforcement du système socialiste mondial", a déclaré la radio soviétique, en concluant que les entretiens avaient confirmé, "une fois de plus, l'accord total des interlocuteurs sur tous les problèmes discutés".

Parmi ces problèmes a figuré au tout premier plan le conflit sino-soviétique qui a atteint pratiquement le point de rupture ces derniers temps. M. Kadar n'a pas caché la semaine dernière que son gouvernement appuyait totalement la "ligne" marxiste-léniniste suivie par Khrouchtchev.

Contestation chinoise

Entre-temps, à Budapest même, le droit de l'URSS à cumuler trois voix délibératives — Union soviétique, Biélo-Russie et Ukraine — a été contesté pour la première fois au huitième congrès de l'association internationale des juristes démocrates.

C'est la délégation chinoise qui a pris l'initiative de contester le privilège de l'URSS.

Mme Tung, chef de la délégation de la Chine populaire, a déclaré hier soir, devant les correspondants occidentaux, que cette procédure accordant trois voix à l'URSS était "une pratique sans précédent dans les organisations internationales démocratiques". Parlant des délégués soviétiques, elle a ajouté : "On peut constater par là combien ils sont faibles, ridicules et pitoyables."

Interrogée par un journaliste, Mme Tung s'est toutefois refusée à entendre à l'ONU sa critique de la représentation de la Biélo-Russie et de l'Ukraine aux côtés de l'Union soviétique. "La situation est différente", a-t-elle déclaré, faisant valoir qu'à l'Association internationale des juristes démocrates, il s'était produit une "manipulation" sans précédent dans l'histoire des sept congrès déjà tenus par l'Association.

Mme Tung a ajouté que la délégation chinoise rejetait la résolution finale de la conférence qui "ne mentionne d'aucune façon la lutte contre l'impérialisme américain". Huit pays, a-t-elle précisé, se sont associés au vote négatif de la Chine populaire : Corée du nord, Albanie, Vietnam du nord, Japon, Togo, Haïti et Dahomey. Six pays, par ailleurs, se sont abstenus : Cuba, le Cambodge, la Guinée et le Pérou, notamment. En outre, selon Mme Tung, "de nombreux pays n'ont pas participé au vote". "Cela prouve pleinement, a-t-elle conclu, que ceux qui rejettent la ligne erronée de ces gens-là (les Soviétiques) sont de plus en plus nombreux".

G. FERRERO

Dans la Beauce

Le député Allard veut éviter un conflit scolaire

QUEBEC. (PCf) — Le député de l'Union nationale du comté de Beauce, M. Paul Allard, a demandé hier au ministre de la Jeunesse, M. Paul-Gérin Lajoie, d'intervenir auprès d'un tribunal d'arbitrage, nommé en vue de régler un différend scolaire, afin qu'un conflit comme celui des Cantons de l'Est ne prenne pas naissance.

M. Allard a précisé que le tribunal, constitué pour régler le différend entre les professeurs et la Commission scolaire régionale de la Chaudière, devait se réunir le 3 avril mais qu'il a remis sa réunion à la fin du mois.

Il a laissé entendre que ce fait n'est pas de nature à arranger les choses et il a demandé une intervention pour que le tribunal siège d'ici le 10 avril.

M. Lajoie a refusé de faire suite à la demande de M. Allard, faisant remarquer que son intervention serait anormale.

L'exploit d'un chat du Pérou

LIMA. (AFP) — Un chat facétieux a contraint la Chambre des députés péruvienne, qui discutait un projet de loi concernant les instituteurs, à lever la séance, hier soir.

Le chat se manifesta par des miaulements éplorés dès que le président de la Chambre prit la parole, ce qui provoqua un fou-rire général.

On suspendit alors la séance pour expulser l'intrus qui avait cherché refuge sous l'estrade présidentielle. Mais, malgré de grands coups de bâton donnés sur le bureau, le matou demeura où il était. ....

On décida alors de l'ignorer et de reprendre les débats. Mais, dès le premier discours, les miaulements reprirent de plus belle. Le président, ulcéré, décida alors de lever la séance et la chasse au matou reprit.

Il a été rattrapé de justesse alors qu'il se dirigeait vers le Sénat.

AUTOUR DU MONDE

Brochure mal faite

PARIS. (AFP) — Interrogé sur le problème juif, au cours d'un déjeuner qui lui était offert hier par l'Association de la presse diplomatique française, M. Alexis Adjoubei a répondu que la polémique à ce sujet tirait son origine de la publication d'une "brochure malencontreuse et mal faite".

"Cette brochure, a-t-il dit, a eu un faible tirage mais elle est aux mains de beaucoup de Français parce qu'elle a été rééditée aux Etats-Unis. Chez nous, on l'a mise au pilon et on en a détruit tous les exemplaires."

M. Adjoubei, rédacteur en chef des "Izvestia", a souligné que les Juifs jouissaient de toutes les libertés en URSS, qu'ils pouvaient publier des revues, qu'il en existait une en hébreu, que l'enseignement pouvait être donné en hébreu ou en yiddish dans les écoles, si les parents le désiraient. Enfin M. Adjoubei a nommé de nombreux Juifs occupant des places éminentes dans les arts, les lettres, les sciences, le journalisme et même la politique en URSS.

Trop de discussions

LE CAIRE. (AFP) — L'Algérie songe à reconsidérer sa participation au Comité de solidarité afro-asiatique si Russes et Chinois continuent, par leurs discussions, à détériorer le mouvement, a déclaré M. Yazid, président de la conférence afro-asiatique d'Alger. Le secrétariat permanent de l'organisation est actuellement réuni au Caire, à huis-clos.

M. Yazid pense que si l'Algérie devait en venir là, elle serait suivie par plusieurs pays africains. "Aucune pression, a-t-il dit, ne nous fera changer d'avis."

Un projet de résolution en préparation soulignerait que la tendance populaire en Afrique et en Asie est généralement en faveur de la politique de non alignement et de coexistence pacifique.

Il reste encore un peu

WASHINGTON. (AFP) — Le général Curtis Lemay a accepté de demeurer à son poste de chef d'état-major de l'armée de l'air des Etats-Unis jusqu'au 1er février 1965, date à laquelle il atteindra l'âge de la retraite, a annoncé la Maison Blanche.

Le général Lemay avait été nommé à son poste, pour une durée de deux ans, le 1er juillet 1961, puis avait été maintenu en fonctions pour une autre année à l'expiration de son premier mandat.

Agé de 58 ans, le général Lemay aura accompli 35 ans de service actif dans les forces armées américaines, le 1er février 1965.

Sera-t-il candidat !

LONDRES. (AFP) — Sir Harold Caccia, l'actuel sous-secrétaire d'Etat permanent du Foreign Office, pourrait figurer parmi les candidats au poste de secrétaire général de l'OTAN, mais jusqu'à présent sa candidature n'a été posée ni par lui, ni par le gouvernement britannique. C'est ce qu'on a appris de source britannique autorisée, à la suite d'une information de presse publiée hier matin, à Londres.

On ne sait pas encore si le successeur de M. Dirk Stikker, démissionnaire pour raison de santé, sera choisi pour sa compétence ou comme représentant d'un Etat membre. Dans le premier cas, sir Harold serait favorisé.

Autrement, le choix pourrait se porter sur un candidat italien puisqu'un Britannique, Lord Ismay, a déjà été secrétaire général de l'OTAN.

Pour la 120e fois

VARSOVIE. (AFP) — La 120e entrevue en neuf années des ambassadeurs des Etats-Unis et de la Chine populaire en Pologne a eu lieu hier à Varsovie. Elle a duré deux heures.

MM. Wang Ping Nan et John Cabot se sont refusés à la moindre déclaration sinon pour annoncer que la prochaine rencontre sino-américaine aurait lieu à Varsovie toujours, le 29 juillet.

M. Cabot aurait alors un nouvel interlocuteur. M. Wang Ping Nan doit en effet quitter son poste, le 20 avril, pour regagner Pékin.

Tirant les enseignements des pourparlers qu'il a conduits avec les représentants américains de 1955 à 1958 à Genève, et ensuite à Varsovie, le diplomate chinois a eu ces réflexions : "Si nous n'avons pas été en mesure de parvenir à un résultat, la faute en incombe à l'autre partie. Je crois toutefois que la discussion entre la Chine et les Etats-Unis se poursuivra et qu'elle aboutira".

Moscou accuse Pékin d'avoir "constamment violé ses frontières"

MOSCOU. (PA, AFP, UPI) — L'Union soviétique a accusé la Chine communiste d'avoir "violé de façon constante et systématique, depuis 1958, la frontière sino - soviétique", longue de 5,000 milles.

Selon l'agence Tass, ces violations "ont souvent été commises de manière flagrante et provocatrice". L'agence citait une déclaration du juriste international soviétique Fedor Kojevnikov, qui a également accusé les Chinois d'avoir porté le différend idéologique sino-soviétique sur le plan des relations d'Etat entre Moscou et Pékin.

"Les faits ont démontré que les dirigeants chinois, poursuivant des buts indignes, se sont engagés sur le chemin de la subversion en vue de saper les fondements mêmes de la communauté socialiste", déclare Kojevnikov.

"Par leur politique d'aventurisme petit bourgeois et leur chauvinisme de grande puissance, les dirigeants de Pékin ont franchi toutes les bornes, foulant aux pieds non seulement les principes de l'internationale socialiste, mais encore les droits internationaux élémentaires et la morale internationale."

Le juriste soviétique n'a pas donné de nouvelles précisions sur ces violations de frontière, qui, selon Moscou, se sont élevées à quelque 5,000 en 1962.

"Il est connu, a déclaré M. Kojevnikov, qu'il n'existe pas de différend frontalier entre la Chine et l'URSS, et que la frontière résulte de l'histoire. On ne peut donc parler que d'ajustements mineurs destinés à préciser le tracé des limites territoriales. Cependant, depuis un certain temps, le côté chinois poursuit constamment et systématiquement des violations de la frontière sino-soviétique, et très souvent d'une manière flagrante et provocatrice."

Le gouvernement de Pékin s'est déjà plaint que, du temps du tsarisme, des "traités injustes avaient été imposés à la Chine" et que, de ce fait, la Chine avait perdu certaines régions.

Les gouvernements démocratiques sont ceux qui plus facilement osent faire tout le contraire de ce que les masses désirent. Aussi est-ce précisément là où le peuple, en principe, gouverne, qu'il est le plus souvent irrité contre le gouvernement : c'est-à-dire, au moins théoriquement, contre lui-même.

Or russe

PARIS. (Reuter) — Treize tonnes d'or soviétique destiné à la Banque de France ont été déchargées hier à l'aéroport du Bourget. Le transport s'est fait de Moscou à bord de deux "Tupolev-104".

hé!

j'ai GAGNÉ!



MADAME CELINA PRUD'HOMME, VILLE JACQUES-CARTIER GAGNE UN TELEVISEUR PORTATIF

VOUS AUSSI POUVEZ EN GAGNER UN!

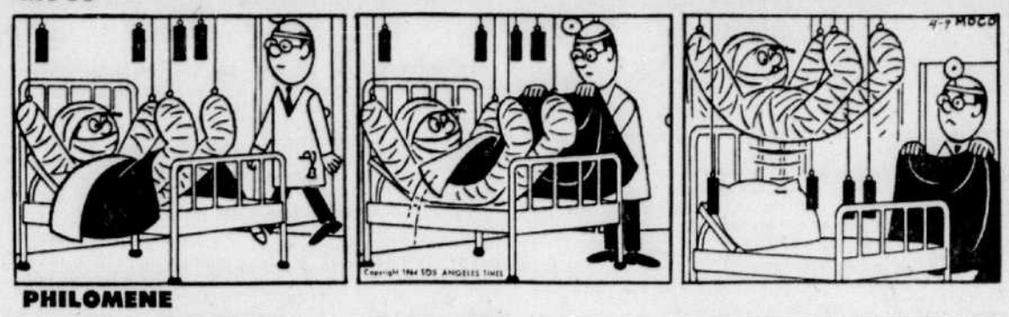
Nous avons 100 de ces téléviseurs General Electric à offrir aux heureux gagnants du grand concours Hostess. Achetez les sacs de patates chips Hostess à 10¢ spécialement marqués: au verso de chaque sac vous verrez comment vous pouvez gagner—gratis—un téléviseur portatif.

Hostess
FOOD PRODUCTS LTD.

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



LES CANADIENS



LARRY BRANNON



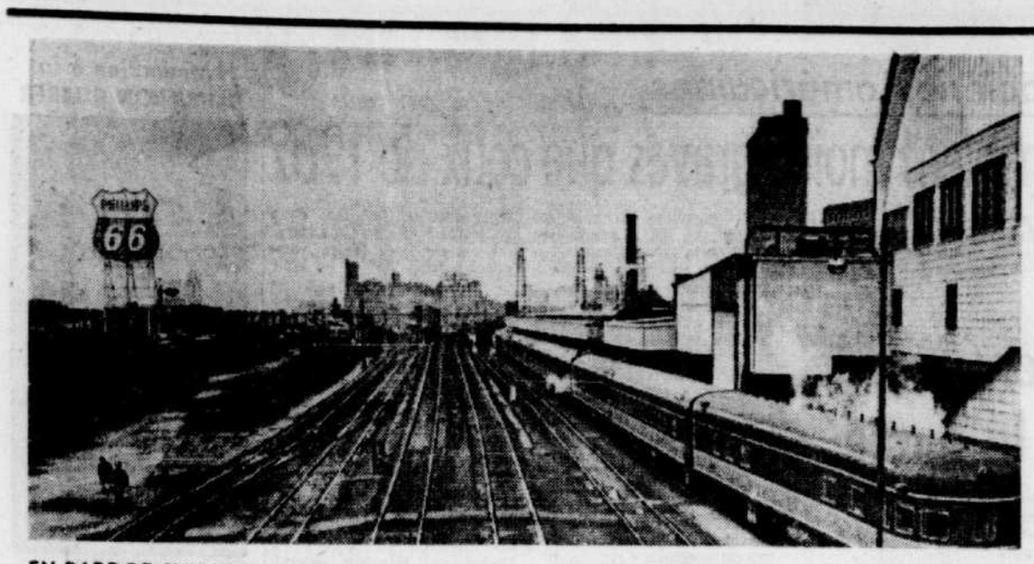
LE PAPA DE LILI



PETITE EVE



MONTREAL, JEUDI 9 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 149



EN GARE DE CHICAGO, ces voies désertes donnent un avant-goût de la grève générale du rail qui menace les Etats-Unis.

Telephoto PA

Pour parer à la grève générale du rail

Johnson fait convoquer d'urgence les négociateurs des deux parties

WASHINGTON. (PA, AFP) — Sous la menace d'une grève générale du rail aux Etats-Unis, le président Johnson est intervenu hier dans le différend qui oppose depuis des mois la direction des chemins de fer aux syndicats d'employés.

Le chef de l'exécutif américain a demandé au secrétaire au Travail, Willard Wirtz, de convoquer pour ce soir une conférence des principaux négociateurs des deux parties en vue de régler, au moins temporairement, la menace de grève de quelque 200,000 cheminots à l'emploi de près de 200 compagnies de chemins de fer aux Etats-Unis.

Le premier indice de menace de grève générale est apparu hier matin, après l'arrêt de travail imprévu de quatre syndicats de cheminots contre le "Central Illinois System" qui couvre près de 20,000 milles de voies et dessert 2,000 localités dans 14 Etats différents des Etats-Unis.

Le principal négociateur des chemins de fer, J. E. Wolfe, a déclaré que cette grève-surprise était "typique de l'irresponsabilité continue des syndicats dans le différend au sujet des emplois devenus périmés". Il a annoncé que les chemins de fer y répondraient en imposant à travers le pays, à 12 h. 01 vendredi matin, les nouvelles règles de travail qui sont en discussion entre la direction et les syndicats.

"Les employés ne travailleront pas sous l'empire de ces règles de travail", a déclaré à Chicago un porte-parole des syndicats.

A. F. Zimmerman, représentant de la Fraternité indépendante des mécaniciens de locomotives, a dit que l'imposition des règles de travail à l'échelle du pays "équivaudrait à un lock-out national contre lequel nous n'avons qu'un seul moyen de défense — cesser de travailler".

Brésil: épuration des députés et des juges favorables à Goulart

RIO DE JANEIRO. (PA, UPI, Reuter, AFP) — Les leaders législatifs et les chefs militaires du Brésil se sont mis d'accord sur un projet de loi en vue d'éliminer les éléments d'extrême gauche au sein des Chambres, de l'administration et des forces armées. Le texte du projet de loi a été envoyé aujourd'hui à Brasilia, la capitale fédérale.

Les modalités de ce projet d'épuration ont été mises au point, hier, à Rio de Janeiro, par les législateurs et les militaires qui ont renversé le régime de l'ancien président Joao Goulart.

Les juges de la Cour suprême sont également visés par le projet de loi d'épuration qui sera soumis au vote du Congrès (chambres législatives).

Selon un membre du Congrès, la loi des pouvoirs spéciaux, qui sera adoptée par les législateurs, permettrait l'annulation des mandats des députés et sénateurs "compromis" dans le "processus de communisation amorcé par le régime Goulart". Cette loi des pouvoirs spéciaux prévoit également l'épuration des forces armées, de l'administration et des caisses d'assurance sociale.

Les caisses d'assurance sociale, organiquement liées aux syndicats, sont particulièrement visées.

Le secrétaire de presse de M. Mazzilli a déclaré, hier, que le président provisoire entend compléter l'épuration du Congrès avant que celui-ci se réunisse en vue d'élire un président et un vice-président intérimaires.

Le général Branco, qui succédera probablement à Joao Goulart en fin de semaine, a déclaré hier à la presse : "Le président qui assumera la magistrature suprême jusqu'en janvier 1966 devra gouverner au-dessus des partis, mais non pas par-dessus les partis, car il ne saurait ignorer les représentants de l'opinion." En ce qui concerne l'épuration, la question la plus délicate est l'adoption du critère selon lequel les autorités détermineront qu'un individu a participé ou non au "processus de communisation".

Des quelque trente députés fédéraux qui composaient le "Front parlementaire nationaliste", il n'y en a, d'ailleurs, que trois qui sont restés à Brasilia. Ce sont MM. Francisco Juliao, chef du mouvement procastriste des Ligues paysannes, Teperani Pereira et Sergio Magalhaes.

Les autres, à l'exception de M. Neiva Moreira, qui fut, semble-t-il, détenu à Rio, sont en fuite ou réfugiés dans les ambassades sud-américaines.

Les responsables du coup d'Etat n'en estiment pas moins la cassation des mandats indispensable, car l'idée-force de leur action est d'éviter que "l'expérience Goulart" puisse se répéter à l'avenir. Il s'agit donc d'empêcher que les politiciens d'extrême-gauche, et en particulier ceux du "Front", aient une chance de "refaire surface", une fois apaisés les premiers remous de la crise.

En attendant, la répression se poursuit. Le député Rians, secrétaire général du "Commando général des travailleurs" (organisation syndicale de gauche) a été arrêté, et le général Assis Brasil, ancien chef de la maison militaire de la présidence de la république, s'est constitué prisonnier à Rio de Janeiro.

D'autre part, selon la police, qui a déjà effectué plus de 900 perquisitions, quinze tonnes de matériel de propagande, d'armes et de munitions ont été saisis dans l'Etat de Guanabara depuis le renversement du gouvernement de Joao Goulart.

Un nombre "extraordinaire" de documents subversifs auraient été découverts dans la propriété de l'ex-président à Jacarapagua, au sud de Rio.

Par ailleurs, l'examen des dossiers de 150 leaders syndicalistes et communistes, qui sont détenus en prison depuis le coup d'Etat, doit commencer aujourd'hui.

Toutefois, le contrôle établi mardi sur les informations à destination de l'étranger a été levé hier, mais les officiers délégués par le gouvernement dans les agences de presse ont reçu l'ordre de demeurer en place pour y surveiller la diffusion au Brésil des informations en provenance de l'étranger.

Saigon: éclatante victoire des communistes et rumeurs d'un nouveau coup d'Etat

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Une importante victoire communiste remportée la nuit dernière à seulement 15 milles de Saigon accrédite de plus en plus la rumeur qui veut qu'un nouveau coup d'Etat — le troisième depuis 6 mois — soit sur le point d'éclater au Sud-Vietnam.

L'attaque communiste de la nuit dernière est la pire qui ait été effectuée à si peu de distance de la capitale. Les pertes gouvernementales se chiffrent à 26 soldats tué et 37 manquant à l'appel. De plus, on dénombre 34 soldats blessés et 2 morts chez les civils.

L'attaque a littéralement balayé la garnison gouvernementale et les communistes ont enlevé environ 115 pièces d'armes, dont 3 fusils mitrailleurs et 11 mitraillettes. Cette victoire communiste est considérée comme une sorte de revanche pour les pertes graves que les Vietcongs subirent mardi à 300 milles de Saigon, alors que 80 rebelles furent tués au cours de deux engagements avec les troupes gouvernementales qui, de leur côté, s'en tirèrent avec un mort et 25 blessés.

La rumeur d'un nouveau coup d'Etat s'accrédite aussi du fait de la décision du général Nguyen Khanh, homme fort du régime actuel, de réorganiser les forces armées et de restreindre les prérogatives de la toute-puissante bureaucratie. Cette décision a créé un climat de confusion dans le pays.

Un homme politique influent de Saigon, qui a tenu à garder l'anonymat, a déclaré hier qu'il est en faveur d'un gouvernement entièrement nouveau, "sans aucun reliquat ou tradition le rattachant au régime de Ngo Dinh Diem" déposé en novembre. Il a dit qu'il devrait y avoir un changement de régime, soit à la faveur d'un coup d'Etat, soit à la suite d'une révolution nationale.

Un diplomate américain a souligné, pour sa part, les difficultés que représente le fait que "le général Khanh veut faire cavalier seul". "Il ne peut faire tout le travail seul et il n'a pas l'aide dont il a besoin", a affirmé le diplomate.

Ainsi, le fossé entre le général Khanh et les factions politiques dissidentes semble s'élargir.

R. Bunche rencontre Makarios

NICOSIE (Reuter)—Le docteur Ralph Bunche, le secrétaire-adjoint aux affaires politiques de l'ONU, a conféré aujourd'hui avec le président de Chypre, Mgr Makarios.

Entre-temps, un porte-parole de l'organisme international affirme que le calme règne généralement dans l'île, bien qu'un bulletin annonce qu'un coup de feu a été tiré ce matin du haut du château Hilarion, la forteresse des Cypriotes turcs.

On croit savoir que le docteur Bunche rencontrera aussi au cours de la journée le vice-président de Chypre, M. Fazil Kuchuk. Makarios est le chef des Cypriotes grecs, et Kuchuk, celui des Cypriotes turcs. Enfin, M. Bunche conférera avec le médiateur officiel, le diplomate finlandais Sakari Tuomioja, et le commandant des forces de l'ONU, le général indien Singh Gyani.

Crimes de guerre nazis

Un Torontois a vu un SS démembrer un bébé

TORONTO. (PC) — Un homme de Toronto, prisonnier en Allemagne au cours de la deuxième guerre mondiale, a déclaré mardi avoir vu un garde des SS, les troupes d'élite d'Hitler, déchiqueter un bébé avec ses mains. Ce garde subit présentement son procès pour crimes de guerre à Francfort.

Stephen Kramer, âgé de 33 ans, était interné à Mauthausen, en Autriche, où Oswald Kudak, âgé de 57 ans, était sergent des SS. Kudak est accusé d'avoir conduit des enfants juifs à leur exécution dans les chambres à gaz d'Auschwitz.

M. Kramer, maintenant chauffeur de taxi, est originaire de Budapest. Il avait été cueilli dans la rue en 1944, alors qu'il n'avait que 13 ans, et il avait séjourné dans divers camps de concentration jusqu'à sa libération, en mai 1945.

Il a déclaré dans une interview qu'entre 20 et 30 femmes à la fois étaient forcées de travailler dans une maison de prostitution, au camp de Mauthausen.

Une des prisonnières, une jolie Hongroise d'environ 22 ans, avait son bébé dans les bras lorsqu'on la choisit pour servir dans la maison de prostitution. Elle refusa de se séparer de son enfant lorsqu'on la força d'emboîter le pas avec les autres.

"Kudak lui arracha le bébé des bras," a raconté Kramer, "puis, de ses grosses mains, le déchiqueta devant au moins 300 personnes."

Le consulat allemand à Toronto a demandé à M. Kramer de rédiger ses expériences dans les camps de concentration au cours de la guerre. Le consulat enverra son témoignage écrit au tribunal des crimes de guerre, à Francfort.

M. Kramer a ajouté qu'il arrivait souvent à Kudak de s'arrêter à chaque dixième prisonnier dans un groupe, de le faire sortir des rangs et de l'abattre d'un coup de feu.

"Quiconque tentait de faire obstruction à cette pratique ou tentait de retenir un prisonnier en train de tomber était abattu sur-le-champ," a poursuivi le chauffeur de taxi.

"On mettrait Kudak à mort 20 fois que ce ne serait pas encore suffisant," a-t-il ajouté.

En Belgique

Solution prochaine à la grève des médecins?

BRUXELLES. (Reuter, PA, AFP) — Le gouvernement belge a annoncé aujourd'hui qu'il entreprend sans délai des négociations avec les 12,000 médecins et dentistes qui sont en grève depuis neuf jours, parce que la situation est propice à un règlement du conflit. C'est le ministre de l'Intérieur, M. Arthur Gilson, qui a annoncé la nouvelle à l'issue d'une séance du cabinet qui a duré quatre heures et demie.

M. Gilson avait eu ce matin un contact préliminaire avec les porte-parole des grévistes, après quoi il déclarait que les conditions sont maintenant propices à une solution.

Un autre événement a également apporté une certaine détente. C'est la libération des deux médecins qui avaient été arrêtés mardi sous l'inculpation de non-assistance à personne en danger. La Chambre des mises en accusation de Turnhout a conclu ce matin à un non-lieu.

Les docteurs Achille Robrechts, maire d'Olen, et Jan Geens étaient accusés d'être responsables de la mort du petit Eric Moons, un bébé de 15 mois atteint de bronchopneumonie qui avaient attendu 12 heures l'arrivée des deux médecins de garde. Au ministère de l'Intérieur, on précise que le Parquet n'interjettera pas appel.

Signes de faiblesse

Par ailleurs, le gouvernement belge a laissé entendre que la grève des médecins commençait à manifester des "signes de faiblesse". Les médecins se trouvent de plus en plus isolés et le gouvernement est convaincu que la grève échouera, quelle que soit sa durée. Il n'y a pas de danger, dit-on, que la Belgique manque de médecins, car les règlements du Marché commun permettraient à la Belgique d'importer des médecins des pays voisins.

Entre temps, les manifestations publiques se poursuivent. A Charleroi, quelque 1,500 personnes, des travailleurs à la retraite pour la plupart, ont défilé avec des bannières sur lesquelles on lisait : "Les malades de demain se souviendront des grévistes d'aujourd'hui".

Des manifestations ont eu lieu hier en divers endroits et des arrêts de travail ont été signalés à Liège. Les chefs syndicaux ont exhorté le gouvernement à ne pas céder aux médecins.

Le corps médical de Belgique s'oppose à la nouvelle loi d'assurance maladie-invalidité, qui fixe les honoraires pour 3,600 traitements spécifiés. La loi place également les médecins sous une étroite surveillance. Les médecins soutiennent que la loi rendra très difficile l'exercice efficace de leur profession et compromettra leurs relations avec les malades.

AUTOUR DU MONDE

"Généralissime" "K"

MOSCOU. (AFP) — Le titre de "commandant en chef suprême" des forces armées soviétiques a été donné à M. Khrouchtchev par le général Alexis Spichev, chef de la direction politique de l'armée, dans un article publié par "Komounist", organe doctrinal du parti communiste de l'URSS.

C'est la première fois qu'un journal donne au chef du gouvernement soviétique ce titre, lequel, selon la "Grande encyclopédie soviétique", est attribué par le présidium du Soviet suprême.

Le général attribue à M. Khrouchtchev le mérite de l'amélioration du niveau de l'armée soviétique et de la création de l'armée stratégique. "C'est à son initiative, dit-il, et sous son impulsion directe, qu'ont été créées les fusées stratégiques et que les autres armes des forces militaires ont été dotées de missiles balistiques et nucléaires".

USA - URSS : bien

WASHINGTON. (AFP) — M. Foy Kohler, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a déclaré hier que le président Johnson avait "constaté, avec une certaine satisfaction, la situation plus normale" qui existe dans les relations entre les Etats-Unis et l'URSS.

M. Kohler a fait cette déclaration à la presse après un deuxième et dernier entretien d'une heure environ avec le président. Rentré au début de mars à Washington, l'ambassadeur avait eu une première entrevue avec M. Johnson peu après son arrivée.

M. Kohler a néanmoins précisé qu'il n'entrevoyait pas, à l'heure actuelle, la possibilité d'une initiative majeure de la part de l'Union soviétique en vue d'améliorer encore les relations avec les Etats-Unis. Il a exprimé l'opinion que cette question était une affaire de "diplomatie tranquille" plutôt que du ressort d'une initiative spectaculaire.

La lutte contre Cuba

WASHINGTON. (AFP) — M. Gonzalo Escudero, ministre des Affaires étrangères de l'Equateur, a déclaré hier que son gouvernement "donne son appui total" à l'initiative du Venezuela en vue de la convocation d'une réunion consultative des ministres des Affaires étrangères chargée d'appliquer des sanctions contre Cuba. Le ministre a fait cette déclaration après un entretien avec le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk.

En ce qui concerne la conférence ministérielle consacrée au problème des coups d'Etat en Amérique latine, dont le Venezuela et Costa Rica ont demandé la convocation, M. Escudero a déclaré : "Malgré le fait que l'Equateur a un gouvernement de facto, mon pays n'a aucune raison de craindre cette conférence car il pratique une véritable démocratie en ce qui concerne le respect des droits et des libertés de l'homme".

Le ministre a révélé que son gouvernement avait invité la Commission interaméricaine des droits de l'homme à visiter l'Equateur afin qu'elle puisse se rendre compte sur place de cet état de fait.

Projet de $200 milliards

Grandiose plan d'irrigation du sud-ouest des USA grâce aux cours d'eau des Rocheuses canadiennes

WASHINGTON. (PC-PA) — Un bureau d'ingénieurs de Los Angeles a préparé un plan grandiose d'irrigation des terres du sud-ouest des Etats-Unis et du nord du Mexique. En gros, le projet consisterait à détourner une partie des eaux des fleuves et rivières de la Colombie-Britannique, du Yukon, de l'Alaska et des Territoires du Nord-Ouest.

C'est le sénateur Frank Moss, démocrate de l'Utah, président de la nouvelle sous-commission sénatoriale sur l'irrigation de l'Ouest américain, qui a annoncé la nouvelle, hier, à Washington.

Le plan préparé par la société Ralph M. Pearsons nécessiterait des milliards de dollars. Selon les estimations préliminaires, il faudrait s'attendre à débourser plus de $100 milliards pour les travaux de base qui s'échelonneraient sur trente années. Il faudrait une somme à peu près équivalente pour faire les aménagements nécessaires à l'utilisation des eaux obtenues par le creusement de canaux et de réservoirs.

Par exemple, on envisage de faire, pour le passage des eaux, une tranchée de 500 milles de longueur, à travers les Rocheuses, au nord du Dakota.

Le sénateur Moss a fait remarquer que le projet permettrait de fournir au Mexique huit fois plus d'eaux d'irrigation que le barrage d'Assouan, sur le Haut-Nil, n'en fournira à l'Egypte.

Il faudrait nécessairement un accord canado-américain pour le partage des frais. Le Mexique ne participerait à l'entreprise qu'en payant pour l'eau reçue.

L'irrigation ne serait pas le seul intérêt de l'affaire. Grâce aux eaux acheminées de la côte du Pacifique vers l'est, on pourrait augmenter, croit-on de 50 pour cent le rendement en électricité des chutes Niagara.

On envisage également de faire des canaux qui permettraient aux navires de se rendre de Vancouver jusqu'à Duluth, sur le lac Supérieur.

Grâce à ces travaux, on pourrait créer quelque 4,000,000 d'emplois.

Le sénateur Moss a parlé de ce projet comme d'une nécessité pour l'Arizona, en particulier, qui, a-t-il dit, menace de mourir de sécheresse". Les terres arides du sud-ouest américain pourraient recevoir quelque 97,000,000 d'acres - pieds d'eau par année pour leur irrigation; le Mexique en recevrait quelque 20,000,000 d'acres-pieds. L'acre-pied d'eau couvre un acre de terrain à une profondeur d'un pied.

Les ingénieurs estiment que les travaux nécessiteraient 70,000,000 de tonnes d'acier, 40,000,000 de tonnes de cuivre et d'aluminium, ainsi que 4,800,000,000 de sacs de ciment.

Le Canada devrait s'engager à débourser au début, quelques $40 milliards. Les revenus tirés de la vente des eaux d'irrigation et du pouvoir hydroélectrique seraient d'environ $4 milliards par année et les frais d'entretien de $500 millions par année.

Paul VI oeuvre pour la tolérance envers les Juifs

GENEVE. (Reuter) — Le pape Paul VI concentre tous ses efforts pour amener à une plus grande tolérance entre Chrétiens et Juifs.

C'est ce qu'a révélé aujourd'hui le Dr Hans Deutsch, avocat et éditeur, et également président de la Fondation culturelle européenne qui porte son nom (Foundation Deutsch).

M. Deutsch, qui a eu dernièrement une audience privée avec le Souverain Pontife, a déclaré que Paul VI avait endossé un appel en vue de mettre fin au préjudice et au malentendu qui obscurcissent depuis des siècles les relations judéo-chrétiennes.

Ce philanthrope, d'origine autrichienne, a dit que le pape lui avait fait part de son souci devant la menace grandissante de l'athéisme ; le pape lui a également dit que toutes les croyances religieuses doivent se tenir unies.

M. Deutsch a demandé au pape d'user de son influence pour faire disparaître le malentendu historique qui fait des Juifs les meurtriers de Dieu.

"Révélations posthumes" de MacArthur

Durant la guerre de Corée, les Britanniques auraient communiqué automatiquement à Pékin les renseignements transmis par Washington

WASHINGTON. (AFP, Reuter) — Le "New York World Telegram" a publié hier, pour la première fois, une interview dans laquelle le général MacArthur, décédé la semaine dernière, a déclaré il y a dix ans qu'il aurait pu écraser les communistes en Corée, "n'eût été la perfidie des Britanniques et le harassement et l'interférence constants de Washington".



RECUL DANS LE TEMPS — Pendant la désastreuse guerre de Corée, le général MacArthur, alors commandant des Forces de l'ONU en Extrême-Orient, accordait une interview à JIM LUCAS correspondant de guerre de la chaine de journaux Scripps-Howard. Cette interview, publiée ci-contre, accuse les Britanniques de "perfidie" à l'endroit des forces des Nations unies. Ci-dessus, quelque part en Corée, le général MacArthur accompagné des généraux Ridgway, Calloway et Palmer.

Le général avait accordé cette interview à Jim Lucas, correspondant de guerre de la chaine de journaux Scripps-Howard. M. Lucas avait alors jugé qu'il ne devait pas divulguer la teneur de sa conversation avec le général tant que celui-ci serait vivant.

Dans l'interview, le général MacArthur affirmait, selon le journal, que tous les messages qu'il envoyait à Washington et tous ceux que Washington lui faisait parvenir étaient transmis aux Britanniques par le secrétariat d'Etat et, dans les 48 heures, parvenaient aux communistes chinois, soit par l'Inde, soit par l'intermédiaire de l'ambassade de l'URSS à Londres.

Ainsi, selon le "World Telegram", les communistes connaissaient d'avance toutes les mesures que MacArthur se proposait de prendre. Ils auraient décidé de participer à la guerre de Corée après avoir reçu l'assurance des Britanniques que le général ne pourrait pas leur opposer une résistance efficace, parce qu'il serait bridé par Washington.

Anéantir les Chinois

Selon l'article publié par le journal newyorkais, MacArthur aurait dit au président Truman, lors de leur rencontre à l'île de Wake en octobre 1950, "que si les communistes chinois intervenaient en Corée, il les laisserait franchir le fleuve Yalou et bombarderait alors les ponts derrière eux, de manière à couper leurs lignes de ravitaillement et à les affamer pendant un certain temps avant de les anéantir".

Selon M. Lucas, le général avait la certitude que "cette stratégie avait été communiquée par les Britanniques aux Chinois avec l'assurance qu'il (MacArthur) ne serait sous aucun prétexte autorisé à prendre de telles décisions".

Toujours selon M. Lucas, le général envisageait "après la défaite des Chinois, de répandre du cobalt radio-actif — dont, dit-il, nous disposions en abondance — sur une largeur de 2 milles le long du fleuve Yalou pour isoler définitivement la Corée de la Chine".

Ce projet, aurait dit le général, se heurta au veto des Nations unies et du secrétariat d'Etat, après que la Grande-Bretagne s'y fut violemment opposée.

Réactions

Invité à commenter cette interview, le porte-parole du secrétariat d'Etat, M. Richard I. Phillips, a déclaré : "Je ne voudrais faire aucun commentaire sur ces prétendues déclarations, et surtout pas en ce moment."

De son côté, le porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne à Washington a affirmé que "cet article est sans fondement". "Des troupes du Commonwealth, a-t-il ajouté, servaient en Corée à l'époque, et il est impossible de penser que le gouvernement britannique aurait mis en danger la vie de ses propres soldats en fournissant des informations aux communistes chinois, comme l'allègue l'article."

Le porte-parole britannique s'est refusé à faire tout autre commentaire, en attendant que soient étudiés d'une façon plus approfondie les détails relatés par le correspondant de guerre de Scripps-Howard.

Lord Attlee : "Une accusation absurde"

LONDRES. (PC) — Le comte Attlee, qui était premier ministre de Grande-Bretagne durant la guerre de Corée, juge "totalement absurdes et parfaitement ridicules" les accusations de "perfidie des Anglais" attribuées au général Douglas MacArthur.

"Pourquoi aurions-nous fait une chose comme celle-là ?" a demandé lord Attlee. "Nos troupes combattaient également dans la guerre de Corée."

L'ancien premier ministre travailliste a toutefois admis qu'il s'était rendu à Washington en 1950 pour conférer avec le président Truman et le chef d'état-major américain, le général Omar Bradley, parce qu'il voulait éviter une guerre contre les Chinois en Chine.



Offrez-vous des beaux bas à bon compte. Epargnez sur ces bas célèbres à l'ajustement parfait!

Choisissez votre modèle favori: avec ou sans couture, extensible, de soutien en Lycra.

Choisissez votre couleur printanière favorite. Profitez de ces prix d'aubaine offerts une fois l'an seulement.

Prix ordinaire	PRIX DE VENTE	TROIS PAIRES
$1.50	$1.20	$3.50

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Les USA à la veille du Round Kennedy:

Nous ne devrions pas pratiquer la politique du "tout ou rien"

Le "Journal of Commerce"

NEW YORK. (AFP) — Le "Journal of Commerce" estime que le gouvernement américain ne devrait pas pratiquer la politique du "tout ou rien" au sujet de la préparation du "Round Kennedy". Le quotidien se réfère dans son éditorial à la menace par Washington de ne pas procéder aux négociations sur le désarmement tirifaire pour les produits industriels si le Marché commun ne fait pas de concessions satisfaisantes dans le domaine agricole. "Nous estimons, écrit le journal, que les autorités américaines ont parfaitement le droit de définir fermement et surtout clairement leur attitude avant de négocier avec le Marché Commun.

L'intransigeance récemment manifestée par la France, et pas seulement par ce pays, donne à penser que les représentants des Etats-Unis doivent s'attendre à des négociations serrées si le Round Kennedy, dans le cadre de l'accord général des tarifs et du commerce, est appelé à donner quelque chose de valable". Le "Journal of Commerce" estime toutefois que les négociateurs américains ne devraient pas lier les deux questions de façon trop étroite, les U.S.A. ayant plus à perdre du côté industriel en cas d'échec que du côté agricole. Cette position tient d'une part à la stabilité des prix agricoles dont l'indice mondial s'est établi à 158 en 1960, sur la base 100 en 1928, alors que l'indice des prix industriels atteignait 260, et d'autre part à la composition des exportations américaines vers le Marché commun.

En 1962 en effet les exportations américaines de produits alimentaires et de tabac à destination de la C.E.E. se sont chiffrées à 793,2 millions de dollars, alors que les exportations de biens manufacturés se chiffraient à 1.490,9 millions de dollars pour un total général de 3.568,1 millions de dollars. "Les Etats-Unis, conclut le "Journal of Commerce", devraient faire tous les efforts nécessaires pour obtenir un traitement plus favorable pour leurs produits agricoles dans la C.E.E. Mais ils ne devraient pas mettre le sort de leurs exportations manufacturées en jeu en fonction du succès ou de l'échec dans le seul domaine agricole". ●

NOMINATION chez Vickers & Benson



GILBERT GENDRON

M. R. H. Vickers, président de Vickers & Benson Limited, est heureux d'annoncer la nomination de M. Gilbert Gendron au poste de réalisateur, au service de la radio et de la télévision. M. Gendron occupait précédemment les mêmes fonctions dans une grande agence de publicité canadienne, à Montréal. Pendant plusieurs années, il a aussi fait partie du service technique et du personnel de réalisation de Radio-Canada et d'un important poste de télévision de Los Angeles. ●

A la demande du Brésil

La conférence internationale du café remise au 27 avril

LONDRES. (AFP) — Repoussée du 13 au 27 avril à la demande du Brésil, la prochaine réunion du Conseil international du Café donnera lieu à une nouvelle lutte en vue d'un relèvement des quotas d'exportations des pays producteurs adhérant à l'accord international sur le café, a prédit hier soir au cours d'une conférence de presse le Dr Joao Oliveira Santos, directeur exécutif de l'Organisation internationale du Café.

En même temps, le Dr Santos a révélé qu'il avait entamé la semaine dernière à Rome des discussions avec la FAO et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement en vue d'une action commune destinée à remédier à long terme au déséquilibre des approvisionnements en café, grâce à une planification de la production visant à favoriser les producteurs les plus efficaces.

Expliquant les raisons qui ont amené le bureau exécutif de l'organisation, au cours de sa brève réunion de ce matin, à repousser de deux semaines la prochaine session du conseil, le Dr Santos a déclaré que cette décision n'était pas motivée par la situation politique au Brésil. La raison en est, a-t-il dit, que le bureau directeur de l'Institut du café brésilien tient actuellement sa réunion annuelle pour mettre au point la politique caféière pour l'année commençant le 1er juillet. Il s'agit notamment de déterminer, sur la base des estimations des récoltes, le volume exportable durant cette année.

Bien que cette réunion doive de nouveau être dominée par la question du relèvement des quotas, le Dr Santos a indiqué que les efforts se poursuivent activement pour trouver des solutions à moyen et long terme au problème du café.

Les quotas, rappelle-t-on, ont déjà été maporés de 5% lors de la précédente réunion du Conseil, en février. Certains consommateurs estiment toutefois que cette augmentation a été insuffisante.

Précieuse livraison

PARIS. (UPI) — Deux avions russes ont été dirigés hier vers Paris portant une cargaison de 13 tonnes d'or achetées par la Banque de France.

Le premier cargo transportait 8 tonnes de précieux métal contenues dans 135 boites alors que le second, du service régulier du transport-voyageurs, transportait 5 tonnes dans 90 boites.

Cette importante livraison aurait été décidée afin de permettre au gouvernement russe d'obtenir les devises dont ce dernier a un pressant besoin pour payer ses importations notamment celles de céréales.

FAB METAL MINES LTD. : — La compagnie a acheté, au cours du mois de mars, 200 actions de Opemiska Copper Mines (Quebec) Ltd., pour $1,780. — et 10,000 actions de Coppercorp Ltd., pour $2,262.50. Elle a vendu 200,000 actions de Consolidated Rambler Mines Ltd., pour $2,972. — et 4,000 actions de Maritimes Mining Corp. Ltd., pour $2,627.33.

Jean Mehling câble de Paris

Parisiens en vacances : gagnent-ils davantage qu'ils ne le disent ?

Les fêtes de Pâques ont, cette année, constitué à Paris un événement dont la signification économique mérite d'être recherchée. Plus de 2 millions et demi de Parisiens ont quitté la capitale, pour les trois ou quatre jours dont ils disposaient. Réalise-t-on que c'est ainsi plus du tiers de la ville et de sa banlieue immédiate qui ont fui, à peu près tous ensemble, vers deux ou trois directions essentielles (la Bretagne et le Midi, en particulier) ? Phénomène courant, en Amérique du Nord, penseront sans doute les lecteurs canadiens ! Evidemment, la recherche "d'autres cieux", soit en fin de semaine, soit à l'occasion de fêtes de longue durée, n'a rien de sensationnel, ni surtout rien d'exceptionnel dans le monde.

Mais, dans le cas des Parisiens, il se pose tout de même des questions auxquelles on n'arrive pas à répondre avec netteté : comment peut-on dépenser tant d'argent, dans un pays où chacun se plaint de "ne pas pouvoir y arriver" ? comment se fait-il que tant de gens puissent sans dommage pour l'économie nationale, s'arrêter si longtemps — et si souvent — de travailler ?

N'est-il pas, d'autre part, étrange que la "vie en ville" devienne, d'année en année, de plus en plus insupportable aux citadins d'une métropole comme Paris ? En outre, si les choses se développent au rythme actuel, comment les pouvoirs publics réussiront-ils à développer les routes de façon à ce que toute circulation ne devienne pas impossible ?

* * *

Ce sont là, évidemment, des questions assez disparates, quoique toutes liées au phénomène de "l'exode urbain", et toutes de nature économique. La première question est celle qui me tracasse le plus : où les Parisiens "trouvent-ils" l'argent nécessaire à ces incessantes périodes de vacances dont ils ne peuvent plus se passer ? Car, après le mois de vacances d'été, à peu près général, s'est généralisée l'habitude des vacances d'hiver; et voici que les vacances de Pâques, à leur tour, deviennent une habitude à laquelle, bientôt, plus personne ne voudra renoncer.

Or, au cours d'assez nombreux déplacements, ces temps-ci, j'ai pu constater que les prix des hôtels et des restaurants sont très élevés, les prix des locations de "meublés" suivent le mouvement, et tout le reste (essence, réparations de voitures, etc . . .) représente, en fin de compte, de confortables sommes pour les voyageurs.

Doit-on en tirer la conclusion que les Français "cachent" une partie de leurs revenus, et que les statistiques officielles basées sur les déclarations fiscales, n'ont aucun rapport avec la réalité ? Ou bien faut-il admettre que le Parisien — en particulier — dépense tout ce qu'il gagne ? Dans ces conditions, où trouve-t-il encore de l'argent pour ses achats immobiliers (de plus en plus importants), et comment se fait-il que les Caisses d'épargne, les banques de dépôts regorgent de fonds, que les compagnies d'assurances regorgent de liquidité ?

* * *

Dans un tout autre ordre d'idées, je suis frappé par le besoin français irrésistible "d'évasion" hors des villes. La "propension élevée à consommer" ns euffit pas à tout expliquer. Le diagnostic, en la matière me semble très inquiétant. J'ai de plus en plus l'impression que la vie en ville semble intolérable aux citadins de villes de la dimension de Paris. Les urbanistes prétendent avoir trouvé la formule idéale d'habitat urbain. Ils feraient bien de s'interroger avec honnêteté : les immenses "ensembles urbains" où ils nous font vivre, sous prétexte de rationalité de la construction, de concentration plus productive des services communs, ne sont-ils pas en train d'apporter la preuve d'un cuisant échec ?

L'Européen a toujours — bien plus que le Canadien — accepté la vie dans des maisons à appartements. Mais n'a-t-on pas, sous prétexte de productivité de la construction, rendu la vie urbaine intenable, à tel point que toutes les périodes de l'année obligent les citadins, sous peine d'effondrement nerveux, à fuir vers les campagnes ? Et la perte nationale de productivité qui résulte de ces arrêts de travail de plus en plus longs compense-t-elle le supplément de productivité dû

Voir MEHLING en page 56

Les ventes de Ford-Canada accrues de 38 p.c. en mars

Les ventes de voitures particulières et de camions effectuées par les distributeurs canadiens de la Société Ford-Canada, Ltée, en mars et au cours du premier trimestre 1964 ont établi un double précédent dans l'histoire de la maison.

William O. Bourke, directeur général des ventes, a annoncé aujourd'hui que les ventes combinées de voitures et de camions Ford-Canada en mars ont été de 38.1 pour cent plus élevées qu'en mars 1963, et de 8.6 pour cent supérieures au record précédent enregistré en 1954.

Les ventes combinées du premier trimestre ont accusé une hausse de 28.8 pour cent sur le premier trimestre de 1963 et de 22.5 pour cent sur le trimestre record de 1951.

Le mois dernier, on a vendu 17,177 voitures et camions, à rapprocher de 12,439 en mars 1963 et de 15,820 en mars, 1954.

Les ventes du premier trimestre de 1964 se chiffrent par 42,498 véhicules à rapprocher de 32,998 pour le premier trimestre de 1963, et de 34,685 pour la même période de 1951.

Ce premier trimestre sans précédent fait suite au dernier trimestre record de 1963, au cours duquel la popularité des modèles 1964 de Ford-Canada, Ltée, s'est traduite par une vente totale de 46,688 voitures et camions, une augmentation de 42.3 pour cent sur le dernier trimestre de 1962.

M. Bourke a signalé que les livraisons de voitures particulières nord-américaines en mars 1964 se sont établies à 13,846, une augmentation de 40.4 pour cent sur le chiffre de 9,858 enregistré en mars, 1963, et de 8.2 pour cent sur le record de mars 1954.

Au cours du premier trimestre de 1964, on a vendu 34,069 voitures particulières nord-américaines, une augmentation de 29.1 pour cent sur le chiffre de 26,380 obtenu pour la même période de 1963, et de 22.3 pour cent sur le premier trimestre record de 1954.

En mars, les distributeurs Ford-Canada ont vendu un total de 3,155 camions nord-américains, soit 39.6 pour cent de plus que les 2,260 vendus en mars 1963 et 20.1 pour cent de plus que le record établi en mars 1951.

Les ventes de camions du premier trimestre se chiffrent par 8,024, une hausse de 35.4 pour cent sur le chiffre de 5,926 enregistré en 1963 pour la période correspondante, et de 21.9 pour cent sur le premier trimestre record de 1951.

Baisse des dividendes versés en avril 1964

Pour la première fois depuis novembre dernier, les dividendes payés par les compagnies canadiennes marqueront un recul, selon J. R. Timmins & Co. En effet le total prévu pour avril serait de $75,121,198, contre $76,133,300 il y a un an. Ce résultat est attribué au fait que l'absorption de Gatineau Power, Quebec Power, et de Shawinigan par l'Hydro-Québec a fait perdre plus de $4,000,000 de dividendes.

Toutefois le total cumulé de $324,174,378 pour les quatre premiers mois de l'année est de 4.5 pour cent au-dessus des $310,116,300 de la période correspondante de 1963, et de 16.7 pour cent au-dessus des $277,683,182 de 1962.

Les dividendes versés par les compagnies industrielles diverses, se monteront à $39,721,083, comparés aux $38,671,786 de 1963 et aux $35,457,215 de 1962. Les mines paient $6,657,046 — contre $5,948,415 en 1963, et $6,378,662 en 1962.

Les services publics auront versé en avril $21,654,890, contre $24,225,695 l'année dernière, et $19,635,998 en avril 1962 (effet de l'acquisition déjà mentionnée). Les institutions, trusts, verseront $7,088,179, contre $7,287,404 en avril 1963, et $5,586,596 en avril 1962.

Indice général des prix de gros

L'indice général de gros (1935-1939=100) a baissé de 0.3 p. 100 en février (246.9 à 246.1) au regard d'un mois plus tôt, mais surpassait encore de 1.4 p. 100 l'indice de février 1963 (242.8). Parmi les principaux éléments, deux indices ont baissé, cinq ont monté et un est demeuré stable.

L'indice des substances végétales, qui a fléchi de 2.3 p. 100 (de 236.7 en janvier à 231.2 en février), a été responsable de la majeure partie de la baisse de l'indice général. La baisse des prix du sucre et de ses produits et du tabac nature a été la principale raison du recul de l'indice des substances végétales. L'indice des produits des minéraux non métalliques a un peu reculé en janvier (de 191.7 à 191.6).

L'indice des produits chimiques a marqué la plus forte avance (0.9 p. 100), soit de 188.4 à 190.1, surtout à cause de la hausse des prix des explosifs et des engrais. L'indice des produits animaux s'est élevé de 0.6 p. 100 (de 247.0 à 248.6) par suite des prix accrus des bestiaux et du poisson. Les autres éléments qui ont monté sont les textiles (de 248.2 à 249.2), les produits du bois (de 329.7 à 330.3), et les métaux non ferreux (de 201.1 à 201.2). L'indice des produits du fer est demeuré à 255, le même qu'en janvier.

Les USA remboursent Rome en empruntant à Bonn

Le Trésor américain a remboursé à l'Italie un prêt de $200,000,000 accordé sous forme de cessions de devises européennes (dans le cadre d'une politique officieuse de stabilisation des changes patronnée par le Fonds monétaire international) effectuées depuis 1962, cessions qui lui avaient permis de racheter des dollars américains sur les marchés internationaux, en vue de soulager le dollar des pressions répétées dont il a été l'objet depuis quelques années. En fait, les bons spéciaux du Trésor émis en contrepartie avaient été renouvelés jusqu'à concurrence de $200,000,000.

A ce moment l'Italie bénéficiait de larges excédents dans sa balance des paiements : maintenant, on le sait, c'est elle qui doit défendre sa monnaie contre une pression spéculative.

Au début de mars dernier le Trésor américain a purement et simplement remboursé pour $50,000,000 de lires italiennes.

Ces jours derniers, le Trésor américain a volontairement racheté le restant de ses bons, soit $150,000,000, sans d'ailleurs, déclarent les autorités compétentes, y avoir été invitées par Rome (qui avait toutefois la possibilité de le faire bien que le restant de ces bons eussent des échéances courant jusqu'en 1965).

Les achats de lires italiennes correspondants ont été effectués pour la plupart directement auprès de la Banque d'Italie, le reste sur le marché des changes.

Il parait toutefois que ce déboursé de $200,000,000 par le Trésor américain a posé des problèmes — puisqu'on annonce simultanément que le Trésor a emprunté exactement le même montant de dollars en marks allemands, de sorte que la balance des paiements américains est restée, provisoirement, intouchée.

Le métro nous donne une nouvelle industrie

La construction du métro de Montréal a créé une nouvelle industrie au Québec. Canadian Vickers Limited annonce en effet que la commande de $7.4 millions pour la construction des escaliers roulants qui doivent être installés dans les stations de métro sera exécutée à Montréal.

Un accord passé avec J. E. Hall Limited de Dartford en Grande-Bretagne, stipule que les escaliers roulants conçus par la compagnie anglaise qui a construit et installé des escaliers roulants dans de nombreuses villes à travers le monde, seront fabriqués à l'usine Vickers de notre ville.

En plus des 108 unités qu'elle fournira à la compagnie du Métro, la Canadian Vickers construira des escaliers roulants Hall pour le marché canadien.

Parmi les installations de la société Hall au Canada, il faut citer l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal, la compagnie des Chemins de fer du Canadien National à Montréal, l'aéroport de Gander et le magasin Eaton à Toronto.

De première importance pour les citoyens de Plessisville et de la région environnante, souligne le communiqué de la Compagnie, est le fait que cette usine créera éventuellement quelque 100 nouvelles positions, dont 70% seront pour de la main-d'oeuvre spécialisée et semi-spécialisée et le reste pour des ouvriers non qualifiés. La Sté Crane a appris qu'une main-d'oeuvre suffisante pouvait être recrutée sur les lieux et elle compte s'en servir pour remplir les postes vacants.

Cette usine, dans son nouveau rôle d'expérimentation, devrait entrer en fonction vers la fin de mai cette année.

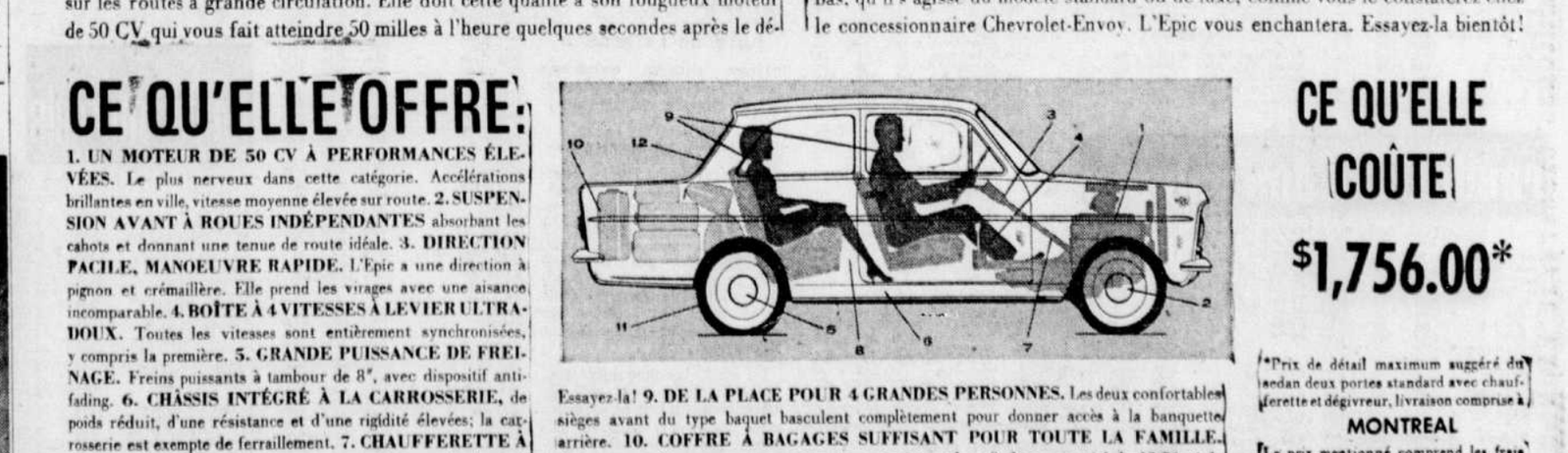
À LA COMPAGNIE IMPERIAL TOBACCO



Me Bernard Dansereau

Me Bernard Dansereau, c.r., conseiller juridique général de la compagnie Imperial Tobacco, qui a été élu membre du conseil d'administration lors de l'assemblée annuelle de cette compagnie tenue à Montréal le 8 avril dernier.

Ont aussi été élus membres du conseil d'administration de la Compagnie Imperial Tobacco MM. D. E. Kearney et P. L. Paré, dont les nominations comme vice-présidents des services du tabac en feuille et de la mise en marché, respectivement, ont été annoncées récemment.



Enfin! Puissance et confort dans une petite voiture...

LA NOUVELLE envoy Epic de GENERAL MOTORS

Sedan Epic standard, 2 portes

Ce qu'elle est:

Si vous aimez les petites voitures, l'Epic vous enchantera! Si vous n'avez pas l'habitude des petites voitures, l'Epic vous surprendra. Dans les deux cas, une même raison: *son allant!* Oui, l'Epic possède le genre d'accélération qui convient aussi bien dans les rues encombrées de nos villes que sur les routes à grande circulation. Elle doit cette qualité à son fougueux moteur de 50 CV qui vous fait atteindre 50 milles à l'heure quelques secondes après le démarrage et qui permet de parcourir jusqu'à 42 milles au gallon d'essence. Vous vous rendrez compte de cet allant de l'Epic dès que vous prendrez le volant . . . et vos découvertes n'en resteront pas là. L'Epic a la maniabilité et la tenue de route d'une voiture de course. Sa boîte à quatre vitesses synchronisées est d'une douceur, d'une souplesse qui raviront les dames. L'intérieur spacieux loge confortablement quatre passagers et le coffre arrière est vaste à souhait. Enfin, son prix est bas, très bas, qu'il s'agisse du modèle standard ou de luxe, comme vous le constaterez chez le concessionnaire Chevrolet-Envoy. L'Epic vous enchantera. Essayez-la bientôt!

CE QU'ELLE OFFRE:

1. UN MOTEUR DE 50 CV À PERFORMANCES ÉLEVÉES. Le plus nerveux dans cette catégorie. Accélérations brillantes en ville, vitesse moyenne élevée sur route. **2. SUSPENSION AVANT À ROUES INDÉPENDANTES** absorbant les cahots et donnant une tenue de route idéale. **3. DIRECTION FACILE, MANOEUVRE RAPIDE.** L'Epic a une direction à pignon et crémaillère. Elle prend les virages avec une aisance incomparable. **4. BOÎTE À 4 VITESSES À LEVIER ULTRA-DOUX.** Toutes les vitesses sont entièrement synchronisées, y compris la première. **5. GRANDE PUISSANCE DE FREINAGE.** Freins puissants à tambour de 8", avec dispositif anti-fading. **6. CHÂSSIS INTÉGRÉ À LA CARROSSERIE,** de poids réduit, d'une résistance et d'une rigidité élevées; la carrosserie est exempte de ferraillement. **7. CHAUFFERETTE À GRAND RENDEMENT** donnant une chaleur abondante à l'avant et à l'arrière; éprouvée par 40 degrés sous zéro. **8. DE L'ESPACE POUR LES JAMBES.** L'Epic offre plus d'espace pour les jambes que beaucoup de prétendues "grosses" voitures.

Essayez-la! **9. DE LA PLACE POUR 4 GRANDES PERSONNES.** Les deux confortables sièges avant du type baquet basculent complètement pour donner accès à la banquette arrière. **10. COFFRE À BAGAGES SUFFISANT POUR TOUTE LA FAMILLE.** Ouvrez ce coffre, vous serez vraiment surpris (et enchanté) de sa capacité de 10.76 pieds cubes. **11. TENUE DE ROUTE PARFAITE.** L'Epic a les qualités routières d'une coûteuse voiture de sport. **12. BONNE VISIBILITÉ DANS TOUTES LES DIRECTIONS.** Le conducteur voit facilement les quatre ailes de la voiture et peut conduire en toute sécurité.

CE QU'ELLE COÛTE

$1,756.00*

*Prix de détail maximum suggéré du sedan deux portes standard avec chaufferette et dégivreur, livraison comprise à MONTREAL. Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

l'envoy Epic ... LA PETITE MERVEILLE!

PRODUITS FABRIQUÉS POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE.

Vendeurs EPIC autorisés dans le grand Montréal

DUVAL MOTORS (1960) LTD. — 529 est, rue Jarry, 273-5111
PARK AVENUE CHEVROLET LTEE — 5000 est, rue Jean-Talon, 725-9811
J. P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE — 3930 est, rue Ste-Catherine, LA. 6-4471
PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE — 10830, rue Lajeunesse (angle boul. Gouin) DU. 9-8461
CLERMONT MOTOR LIMITED — 5363, rue St-Denis, 279-6301
SNYDER AUTOMOBILES LTD. — 2150, rue Notre-Dame (angle 21e av.) Lachine, Qué., 637-4651
HAROLD CUMMINGS LTD. — 5255 ouest, rue Jean-Talon (près boul. Décarie) RE. 9-1911
CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. — 2107 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 3-6781
GOHIER AUTOMOBILES LTEE — 1580, rue Amherst, LA. 6-3701
BARNABE MOTORS LTD. — 925 Boul. Laurentien, St-Laurent, Qué. RI. 4-6401
DOYLE MOTORS LIMITED — 4501, av. Bannantyne Verdun, Qué., PO. 9-4501
SALOIS AUTOMOBILE LTEE — 610, boul. Curé-Labelle Chomedey, Qué., 688-3892
JOHN GRAVEL AUTOMOBILE LIMITEE — 680, rue Victoria St-Lambert, Qué., 671-5501

TELEPHONE BELL TELEPHONE SERVICE CANADA

La Compagnie de Téléphone Bell

Nous estimons que le temps est favorable à l'achat d'actions de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada et, pour les actionnaires actuels, à l'accroissement de leurs valeurs en portefeuille par l'exercice de leurs droits.

A. E. Ames & Co.

Maison fondée en 1889

Membres

Bourse de Montréal — Bourse de Toronto
Bourse Canadienne — Bourse de Vancouver

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
1650	Abitibi	14½	14	14½	
	Abitibi Pr	25	25		
400	Algoma	65	63¾	64	
100	Alumin	33⅝	33⅛	33⅛	
	Alum 4¼ P	83	82¼		
	Alum 1Pr	22¼	22¼		
	Alum 2 Pr	48	48		
	Ang Cd Pr	52	52		
10	AngT A P	45¼	45½	45¼	
100	AngT 285 P	52½	52½	52½	
	AngT 280 P	53	53		
	Argus	14	14		
	Arg 2.50 Pr	51	51		
	Arg 2.60 Pr	52	52		
	Arg 2.70 Pr	52½	52½		
	ArsC Pr	11½	11½		
200	Asbestos	19¾	19¾	19¾	
	Batlfs 5¼Pr	25¼	25¼		
	Bq CN	79	79		
100	Bq Imp	62¾	62¾	62¾	
295	Bq Mont	63¼	63	63	
	Bq N-E	69¾	69½		
	Bq PC	56½	55¼		
55	Bq Rov	73½	73½	73½	
	Bq Tor-D	62¼	62¼		
	Bathurst P	17¾	17½		
	Bathu P A	53	52¾		
	Bath P Pr	20	20		
1000	Bell Ph	43	53¾	53½	
5441	drts	1.28	1.25	1.25	
	Bow 5 Pr	51	51		
	Bow 5½ P	53½	53½		
100	B Paper	6¾	6¾	6¾	
	Brazil	270	265		
	BA Oil	32¼	31⅞		
	BC Forest	28¼	28¼		
	BC Power	46	46		
	BC Phone	58½	58½		
	BC Ph 5¼	105½	105½		
	Brck Pr	7¾	7¾		
	Brown	14½	14½		
	Bruck A	28	28		
	Bruck B	12	12		
10	Build Prd	26	26	26	
	Bulolo	6¼	6¼		
	Cal Pow	22½	22½		
50	Can Cem	44	44	44	
	Can Cem Pr	28¼	28¼		
	CD Sugar	25	25		
	CI Fdry	32	31¾		
	CI Fdry 4¼	47¾	47¾		
	Can Malt	21½	21½		
	C S L	59	59		
	C S L pr	13¾	13¾		
	C Wire B	16	16		
	C Aviat E	9¾	9¼		
	C Brew	10	9⅞		
	C Brew A	50	50		
	C Brew B	53¾	53¾		
125	CBr Alum	11	10	11	
	CBAL A w	200	200		
	C Bronze p	95¼	95¼		
	C Chem w	675	675		
	C Conv A	400	400		
	C Conv B	500	500		
	C Fndtn	415	415		
	C Fdt (A) p	17	17		
	C Hydroe	19½	19½		
	C I L	19¾	19½		
	CI Pow	18	18		
	CI Pow pr	47½	47½		
	C Marconi	4	4		
700	CPR	40¾	40¾	40¾	
300	C Pet Pr	12¼	12¼	12¼	
	C Pow Pr	14½	14½		
	C Refract	16¾	16¾		
	C Vickers	17½	17½		
	Cap Wire	8	8		
	Central Del	800	700		
	Chemcell	15¼	14½		
	Chem 1.75	36¾	36½		
	Chrysler	49	49		
150	Coghlin	7¾	7¾	7¾	
75	Col Cell	12¾	12¼	12¼	
	Cons Bldg	11¼	11¼		
	Cons MS	35¼	35¼		
300	Con Paper	41½	41¾	41½	
	Cons Text	11	11		
	Cons Glass	11	11		
	Coronation	5¾	5¾		
	Crain RL	13¼	13½		
	Cr Foncier	84	84		
	Cr Cork	75¼	75¼		
	Cr Zell A	28½	28		
	Crush Int	9¾	9¾		
	Denison	13	13		
	Dist Seag	55¼	55		
	Dome Pete	16¾	16¾		
100	D Bridge	19¼	19¼	19¼	
100	D Coal pr	14½	14½	14½	
200	D Corset	14	14	14	
	Do Fasco	76¼	76		
	D Glass	18¾	18¾		
100	D Glass p	18	18	18	
	D Lime	5½	5½		
	Dosco	15¾	15¾		
700	D Stores	19	19	19	
	D Tar pr	21½	21½		
50	D Tar	19¾	19¾	19¾	
	D Text	24¼	24¼		
	D Text p	21½	21½		
	Donohue	30	30		
	Du Pont	46¾	46¾		
	Du Pont p	82¾	82¾		
	Dupuis A	13	12¾		
	EC Trust	53	52½		
	E Koot	14	14		
	Eddy Match	46	46		
	Electrolux	76	76		
	Enamel A	7	7		
1000	Falcon	68½	68½	68½	
	Fam Play	20¼	20		
	Fleetwood	20	20		
	Fraser	32	32½		
	Fr Pete P	340	340		
	Frosst (A)	17½	17		
	GMC	88½	88½		
	GR BRCI	14½	14½		
	GR BRCI P	46	46		
	GL Paper	22¾	22½		
	Hdy Andy w	150	150		
	Hawk Sidd	6½	6¼		
	Hollinger	31	31		
	Home O A	16¼	16¼		
	Home O B	16¾	16¾		
	Horne Pf	320	320		
	H Smith Pr	44¼	44¼		
3560	Hud Bay M	68¾	68¾	68¾	
300	Hud's Bay	16	16	16	
	Husky O	6¾	6¾		
315	Imp Oil	49¾	49¾	49¾	
200	Imp Tob	12½	12½	12½	
	I Tob Pr	6¼	6¼		
	Ind Acp	24	23¾		
	Inld C Pr	16¾	16¾		
	Inld N Gas	6¼	6¼		
300	Int Nickel	83¾	83¾	83½	
	Int Pap	36¾	36¾		
	Int Util	23½	23¾		
	Int Util Pr	47	47		
	Int PL	81	80¾		
	Iro G Pr	9¼	9¼		
	Jamaica P	10¾	10¾		
	Labatt	18½	18½		
	Lau See	18½	18½		
100	La Pin	14½	14½	14½	
	La F W	350	350		
	Lewis	7¼	7¼		
	Loblaw A	8¼	7¾		
	Loblaw B	8¾	8¼		
	Loeb M	28¾	28¾		
	MacLaren A	22	22		
	MacLaren B	24½	24		
	MacMill-Pow	28¾	28¼		
	Marit drts	38	38		
	Maritime E	21½	21½		
	Maritime T	20	20	20	
450	Mass F	21	21	21	
	Mass F	110½	110½		
	Met Strs Pr	22	22		
	Miren 6%	11¾	11½		
	Molson A	29¾	29¼		
100	Molson B	30½	30½	30½	
	Mtl Loco	13	12¾		
	Mtl Trust	101¾	101¾		
	Moore Corp	33¼	33¼		
100	Morse A	12¾	12¾	12¾	
	Morse B	7¾	7¾		
	Nfld Light	17¾	17¾		
	Nia Wire	15½	15½		
75	Noranda	45¼	45¼	45¼	
	N Ont N	21¼	21¼		
60	N S Light	27¾	27¾	27¾	
	Ogilvie	15½	15½		
	Ogilvie Pr	39¾	39¾		
	Ont Steel	29¾	29¾		
150	Par Pete	12	12	12	
225	Page Hers	27	27	27	
	Penmans	30½	30½		
	Placer	32½	32½		
100	Power Cor	10¾	10¾	10¾	
	Price Br	42	41¾		
	Price Pr	88¾	88¾		
525	QN Gas	7¾	7¾	7¾	
	QNG Pr	102½	102½		
	Que Phone	24¾	24¾		
	Que PH pr	20½	20½		
	Que 61 pr	20¾	20¾		
	Reitman's	13	12½		
	Reitman's A	12¾	11½		
	Rockwell	47	47		
	Rolland P	91	91		
	Rolland B	10½	10½		
	Rolland A	9¾	9		
	Rio Alg	13¾	13		
	Reed Paper	8¾	8¾		
	Rothmans	11½	11½		
	Russel A	10½	10½		
	St-L C A	23	22¾		
	St-L Cor	21¾	21¾		
	St-L C pr A	100	100¼		
50	Salada F	11¼	11¼	11¼	
	Scott LaS	8¾	8¾		
300	Shell C	16½	16½	16½	
	Shell I P	26¾	26¾		
	Shell W	40	40		
	SherW P	130	130		
	Shop Sa	13	13		
	Sicard	8½	8½		
50	Simpsons	42¼	42¼	42¼	
	Soc GP	9	9		
100	Sogemin P	14½	14½	14½	
	Southam	28¼	28¼		
	SS Steel	12	12		
2740	Steel C	23¾	23¾	23¾	
	Steinbg A	29	28¾		
	Steinbg pr	103	102¾		
	Texaco Can	58	58		
	T Fin A	11¾	11¾		
	TriC Corp	9¾	9¾		
200	Tr-C Pf	36½	36½	36½	
30	Tr Mt PL	17½	17½	17½	
	Triad Oil	2.05	2.05		
	Turnbull	11	11		
	Union Oil	12¾	12¾		
	UN Steel	4.50	4.50		
100	Walk GW	34½	34½	34½	
	W & Knapp	60	60		
	WCoast Tr	17¾	17¾		
	Weston A	17¾	17		
400	Weston B	18½	18½	18½	
	Westn 4½	96½	96½		
	Zeller's	40	40		

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.	
	Ajax	12	11½		
200	Allied Tel	110	110	110	
	Alpha	50	50		
	Alpha (A)	140	135		
	Alscope	35	35		
	Alsof	15½	15		
	AMg Be B	5	5		
	Ameraniu	11	9½		
	A A Molyb	205	195		
	A C Pulp	39	39		
	Anthonian	6½	6		
800	Arno	5	5	5	
	Augustus	31	31		
	Baker Tile	8	8		
	Band-Ore	9½	9½		
	Barvallee	4	4		
10000	Batenga	11	11	11	
	Beauce Pl	10	10		
	Belgium	7¾	7¾		
	Bethlehem	675	675		
	Bla Hawk	129	120		
	Black River	16	16		
	Blue Bon	325	320		
	BlueB w	400	400		
	Bluewater	32½	32½		
	Bornite	8	8		
	Bruneau	22	21		
	Burnt Hill	41	40		
	Calumet	4½	4½		
	Camflo	130	130		
	Camp Chib	500	500		
	C-Colliert	12¼	12¼		
	C Delhi	735	735		
	C Delhi w	210	210		
	C Dredge	195	195		
	C Inv Tr	28	28		
	C Inv T Pr	90¾	90¾		
	C Intrban	310	310		
	C Magnesi	215	210		
	C S Und	100	100		
	Carbec	6½	6½		
	Cartier Q	6	5½		
	Casavant	470	470		
	Catelli A	32	32		
	Cnt Man	9	9		
	Ceasland	120	120		
4300	Chemaloy	155	148	155	
	Ch Kay	14	14		
	Ch Copper	11	11		
	Chipman	5½	5		
500	Cleveland	4	4	4	
	C O 'n G	35	35		
	Comom	445	445		
	Comm w	140	140		
5500	C Canoram	71	70	70	
	C Dv Sc A	180	180		
3000	C Mogador	34	34	34	
	S New Pac	10½	10½		
10500	Copstream	72	26	27	
	Couv 'A'	17	17		
	Cr MG 'A'	13¾	13¾		
	Cr StL 'A'	11¾	11¾		
	Delta Elec	300	300		
	Denault 'A'	21½	21½		
	Dolsan	6	6		
	Dom Exp	16	16		
	Dom Lease	16	15		
	D Oilcl	33¼	33¼		
	Drum Wld	10¼	10¼		
	Dumgami	103	103		
2000	Dumont	26	26	26	
	E Koot 7 p	165	165		
	East Sull	290	285		
	East Vent	60	60		
	E Bake	17	17		
	Electroler	10½	10½		
	Emp Oil	4½	4½		
1500	Equity Ex	14	13	14	
	Fab Met	15	15		
	Fabi	6	6		
	Fano	9½	8		
	Fiscal pr	20	20		
	Flint Rock	19	19		
	Fontana	4	4		
	For Power	700	700		
1000	FT Reliance	27	27	27	
5000	Fox Lake	20	19½	20	
100	Frigistors	45	45	45	
	Fundy	7½	7½		
	Futurity	12	11½		
1500	Ghislau	32	32	32	
600	G Autotron	375	370	370	
200	Glen Lake	120	120	120	
	Gold Age	13½	13		
	Grissol	150	150		
	Gui-Por Ur	20	18		
	Hastings	142	135		
	Inspirtin	130	130		
	Int Atlas	110	105		
	Int Ceram	5½	5½		
	Intp Dredg	14	14		
	Inv Found	50	50		
	Jockey	365	365		
400	Jubilee	300	300	300	
	K Desmond	52	50		
	Kenting Av	450	450		
200	Kiena	470	470	470	
	Kodiac Pet	170	160		
	Kontiki	5½	5½		
	Lab Acce	8	8		
	Laduboro	80	80		
	Lambt A	18	17½		
	Lamontag	9¾	9¾		
	Langis Silv	33	33		
	Lingside	5	5		
	Lithium	9	9		
	Malartic HY	30	30		
	Massval	15	12		
	Matachewan	17	17		
3000	McAdam	61	61	61	
	McKinney	14	13		
	Melchers	7	7		
	Melchers	5½	5½		
	Merc Chip	13½	13		
	Merrill	81	81		
	Mid-Chib	31	31		
400	Midepsa	225	225	225	
275000	Mistango	30	23½	28½	
	Molyb	48	48		
2000	Monpre	18	12½	18	
	Mtl Refri	21	21		
1500	Mt Pleast	112	112	112	
	MR Dairi	6	6		
	MR Rice	12¼	12¼		
	Mussens	11	11		
	NAut Ven	180	150		
1000	Native Min	14	14	14	
10000	N Formaq	5	5	5	
	N Goldvue	12	11½		
2500	N Imperial	78	77	77	
	Newrich	38	37		
	NW Amulet	7½	7½		
	Nocana	12	7½		
	Norac Fi	11½	11½		
	NA Asbestos	5½	5½		
	NA RareM	24½	24½		
1300	NorthEx	184	184	184	
	NW Canala	24½	22½		
	Novamine	30	28		
	Opem Ex	17	16		
	Opemiska	930	925		
	Orchan	610	585		
	PA Inv	410	410		
	Patino	11½	11½		
	Pat Silver	9	8½		
	Paudash	11½	11		
	Paul Serv	16½	16½		
	Peace Riv	395	395		
	Pembrook E	28	28		
	Pennbec	7	7		
	Peso S	195	190		
	Phoenix O	48	48		
	Pitt Gold	4½	4½		
	Porcupine	8	7½		
	Pow C1Pr	47	47		
	PowC 2Pr	12	12		
	Provo G	180	180		
	Que Chib	21	20		
	Q Cobalt	230	230		
	Q Indust M	54	49		
	Que Smelt	13	13		
	Qu PH 50	19¾	19¾		
	Qu PH 51	20	20		
	Qu PH 55	19¾	19¾		
	Qu PH 56	19¾	19¾		
	RM Bear (A)	17	17		
	Red Crest	3½	3½		
	Renold	16	16		
	Ruby Foo	260	255		
100	Ruby F W	15	15	15	
	St-L Colum	230	230		
	St-L D Lds	80	80		
	Sangamo	8	8		
500	Silver Reg	24	24	24	
	Silver Sum	21	21		
	Silver T	15	14		
	Sobey's A	15¾	15¾		
4000	S Dufault	11	11	11	
	Spartan A	40	38		
100	Stairs E	115	115	115	
	Std Gold	5½	5½		
	Sullivan	200	190		
100	Superpak	400	400	400	
	Suptest O	18½	18½		
500	Surlaga	75	75	75	
	Tache	15	13		
	Talisman	100	95		
	Tazin	9½	9½		
	Tib Exp	6	6		
	Titan	7	7		
	Tor & LI	123	97		
	TrC Fre	2235	233		
18300	Trsterre	110	105	108	
	Tru-Wall	395	390		
	U Cans	165	165		
1500	Un Obal	53	51	53	
	V Tor E	15	14¾		
	V Der Hout	80	78		
4500	Vanguard	8	7½	8	
	Virginia	4¼	4		
	Wabasso	35	35		
4000	Weedon	5	5	5	
200	Westburn	105	105	105	
	West Heli	25	25		
	Westrn M	625	625		
	Westville	4½	4		
86500	White Star	38	33	37	
	York Spec	8½	8½		
	Zulapa	42½	40		

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA

	Achat	Vente
3¼ 15 déc.	1964	99¼	99¾
3¾ 1er sept.	1965	98½	99½
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
3¾ 1er juin	1968	92¾	93¼
5½ 1er juillet	1969	102	103
4¼ 1er sept.	1972	93½	94
5¼ 1er oct.	1975	101½	102½
3¼ 1er juin	1976	82¼	83
4½ 1er sept.	1983	90¾	91¾
3 Perpétuelle		67	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	102½	103½
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1985	104½	105½
CNR 4 1er fév.	1981	85½	86
CNR 5 1er août	1987	95½	96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mu F 5½	1988	99½	100½
BC Electric 5¼	1988	93	95
BC Electric 5½	1988	93	94
BC Electric 3¾	1968	93½	94½
BC Electric 3¼	1967	94½	95½
BC Electric 5¾	1977	100½	101½
BC Po 5 15 sept.	1982	92½	93¾
Manit 5¾, 15 Jan.	1981	101	102
NB 3¾s, 15 sept	1963	97	98
NB 5¼s, 15 déc.	1968	94½	95½
Newfnd 5, 1er fv.	1981	100	102
N Sc 5¼s, 1 sept.	1982	99	100
N Sc 3¾s, 15 Jun	1965	97½	98½
Ont. 3, 15 avril	1965	98	99
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96¾	97¾
Ont Hyd, 4 mars	1968	96	99
Ont 5¼s, 1 oct.	1983	96¾	97¾
Que 4¾s, juin	1977	92	93
Que 5¼ août	1985	94	95
Que 5½ juin	1980	97	98
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾s fév.	1986	100	101
Que 6 août	1982	102½	103½
Q Hyd 3½s mars	1975	84	85
Q Hyd 5½ nov.	1965	97	98
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	91	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
Sask 5½s	1982	99	100

MUNICIPALITES

Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	83½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95¾	96¾
T. Met. 5½, 15	1982	98	99
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi P	1966	111	113
Brazilian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	95	97
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Int. Cement 4½	1970	91	—
Inland N Gs 4½	1977	94	98
Loblaw 5	1978	133	—
Pac Pete 5	1977	107	110
Simpson's 3	1976	139	—
Simpson's 3½	1979	115	117
TCP 5	1998	141	144
TCP Inv Not 5½	1987	240	247
Triad Oil 4¾	1971	92	94
Utd Town E 6	1961	108	—
Westcoast 5½	1988	104	108

INDUSTRIES

Alb. Gas Th 5¼	1981	95¼	97¼
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1976	97	98½
Alum of Can 4½	1973	94	95
BA Oil 5½	1977	96	97½
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5½	1986	98	99½
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98½
C I L 5¾	1977	100½	101¼
C P R 3¾	1972	88½	89½
C P R 5	1983	93½	94½
Credit Fone 5½	1974	97½	99½
Dom Tar 5¼	1978	96	97½
Dom Stores 5½	1976	98	99½
Dow Textile 4	1964	97	98
GM Accept 4¾	1969	97	98
Imperial Oil 4	1969	91	93
Indus Accept 5¾	1962	99½	100½
Loblaw Groc 6	1977	103	103
Massey Ferg 4½	1978	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100¼
Shell Oil 4¼	1976	90½	92
Shell Oil 5½	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	99	100
T. P. 5.85	1987	100	102
Traders Fin 5¾	1974	99	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97

SERVICES PUBLICS

Ang. Can Tel 6	1983	100½	—
Alta. Gas Trk 5¼	1981	96½	97½
Bell Tel 3¾	1979	83½	84½
Bell Tel 5¼	1982	99	100½
Bell Tel 5¾	1984	101	102½
Bell Tel 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Trac 4¾	1970	75	—
BC Tel 5¾	1988	100	100½
Calgary Pow 5¾	1983	100	—
Can Elect 4	1968	91	—
Cdn WN Gas 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5	1978	94½	—
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
East L&P 4	1969	91	—
Grt Lakes Pw 5¾	1977	100	—
Inland NGas 5½	1977	96	97½
Lakeland NGas 6	1982	98	100
Maritime Elec 5¾	1983	99	101
NFLD L&P 5½	1978	97	—
N Ont NGas 5¾	1982	99	101
Northw Util 5¾	1988	100½	102
Northern Tel 5¾	1983	99	101
Que NGas 6	1968	96½	98
Que Tel 5¾	1963	99½	101
Trans C Pipe 5.85	1987	100¼	102
Union Gas 5½	1977	99¼	100

IMMEUBLES

Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rlty 3½	1968	94	—
Eaton Rlty 5	1978	95	97
Loblaw Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.50	14	4.00
Algoma Steel	*	1.60	61	2.62
Aluminium	*	.60(x)	33	1.81
Argus Corp	*	.32	14	5.00
Bell Tel.	*	2.20	52	4.23
B. A. Oil	*	1.00	31	1.93
B. C. Forest		.60	28	3.57
Bldg Prod.		1.00	25	4.00
G 'n D. Sugar	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	43	2.79
Can Tron Fdy	*	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.30	14	2.14
Cdn Found.		.20	4.00	5.00
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
Cfl.	*	.60	20	3.00
Cdn Vickers	*	1.00	35	2.86
CPR	*	1.50	40	3.75
Cons Paper	*	2.00	40	5.00
Dist Seag.	*	1.80	55	3.27
Dom. Bridge		.40	19	2.10
D. Fndry A	*	1.60	63	2.53
Dom. Glass	*	.60	18	3.33
Dom. Stores	*	.30	19	2.63
Dom. Oilcloth	*	1.60	33	4.84
Dom Tar	*	.80	19	4.21
Dom. Textile	*	.80	24	3.33
boni incl.		1.00	24	4.16
Donohue		1.00	29	3.44
Du Pont	*	.80	46	1.73
Dupuis "A"	*	.55	13	4.23
Fraser Co's		1.20	32	3.75
boni incl.		1.40	32	4.37
Frosst 'A'		.60	17	3.52
boni incl.		.65	17	3.82
Grt Lakes P	*	1.00	23	4.34
Imp. Oil	*	1.20	48	2.50
boni incl.		1.40	48	2.96
Ind. Accept.	*	1.00	24	4.15
Int Paper	*	1.03x	38	2.71
Interp. Pipe	*	3.00	85	3.84
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	19	2.89
Laura Secord	*	.70	17	4.11
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	27	3.70
Massey Ferg.	*	.50	20	2.50
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	30	3.66
Moore Corp.		1.10x	34	2.03
Nat. Drug	*	.80	14	5.71
Ogilvie Flour	*	.60	15	4.00
Page Hersey		.60	27	2.22
Penmans		1.80	30	6.00
Power Corp	*	.25	11	2.27
Price Bros	*	2.00	41	4.87
Rolland Paper	*	.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.00	28	3.57
Steel of C.	*	.70	23	3.04
St. Lawr. Corp.	*	1.00	22	4.54
Texaco Can	*	1.80	58	3.76
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Vian Ltée	*	.80	13	6.15
Walker (n)		1.20	34	3.52
Zellers		1.40

ENTRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Quel fut le meilleur club à avoir gagné la Coupe Stanley?

"Il faut poser deux questions. Une seule ne suffit pas", de remarquer le gérant général Frank Selke, du Canadien. "Vous pouvez demander dans la première si jamais un club a remporté la coupe Stanley sans une puissante défense. La réponse est que s'il y a eu de telles équipes au cours du passé, elles doivent avoir été extrêmement rares. De simple mémoire, je ne me souviens d'aucune. Il y a peut-être eu deux ou trois exceptions. Mais il me faudrait consulter les livres renfermant les alignements des équipes d'une époque lointaine."



FRANK SELKE

La deuxième question devient alors celle-ci : un club est-il capable de remporter la coupe Stanley sans une très puissante défense? Selke répond cette fois : "je vous ai demandé de poser la question en deux sections car, aujourd'hui, lorsque vous parlez de défense, vous devez comprendre par là le système défensif d'une équipe. La défense d'un club dans le hockey moderne inclut non seulement les joueurs d'arrière-garde, mais aussi les avants qui doivent venir prêter main-forte à leurs coéquipiers de la ligne bleue. Le style de jeu de nos jours est tel que les deux meilleurs joueurs de défense ne sauraient tenir le coup à eux seuls. La rapidité du jeu, les multiples passes, les attaques massives, les efforts pour aller prendre possession de la rondelle dans les coins de la patinoire ont complètement bouleversé, transformé le système défensif des clubs."

Selke explique qu'autrefois alors que c'était une succession de montées régulières le long de la bande, de passes en ligne droite, d'un front de trois hommes avançant en même temps, on pouvait dire alors que la défense était les deux hommes qui se tenaient en avant du gardien de buts. Le rôle des autres joueurs était d'amener les attaquants à entrer dans ce qu'on pourrait qualifier d'entonnoir et d'aboutir devant deux gaillards prêts à leur barrer la route.

Il est évident que si les joueurs de défense n'étaient pas alors de grande valeur, l'offensive se poursuivait jusqu'au gardien de buts. Il fallait alors que les arrière-gardes soient vraiment très capables car autrement c'était une invitation aux attaques.

Puis par la suite, de faire remarquer Toe Blake, entrant dans la conversation, en parlant de la défense d'un club, on comprenait également le gardien de buts. Le fait est qu'on disait qu'un gardien de buts n'était aussi bon que ses joueurs de défense et ceux-ci n'étaient eux-mêmes aussi bons que le gardien de buts. Pour lui, arrière-gardes et gardiens de buts étaient devenus indivisibles lorsqu'il s'agissait de parler de la valeur de la défense d'un club.

"Vous pouvez aujourd'hui prétendre qu'un tel ou un tel autre est un excellent joueur de défense, mais quand vous parlez de la défense d'une équipe vous devez inclure toute l'équipe", d'affirmer Selke. "Le jeu moderne le veut ainsi".

Une défense de nos jours dans la Ligue Nationale n'est solide qu'en autant qu'elle se voit appuyer par les avants qui se replient dans leur zone dès qu'ils perdent la rondelle.

Lorsqu'on parle de défense solide, les opinions diffèrent. Ainsi, il y a quelque temps, lorsque nous avions posé la question à un des instructeurs de la Ligue Nationale, il nous avait répondu que le Détroit avait déjà remporté la coupe Stanley sans avoir eu à cette époque des arrière-gardes formidables. Il avait mentionné la saison 1953-54 alors que la défense des Red Wings se composait de Red Kelly, Marcel Pronovost, Bob Goldham, Al Arbour et Benny Woit.

"Le Détroit n'avait pas une robuste, rude défense mais c'était là une efficace défense", de remarquer Blake. Et Selke d'ajouter : "il y avait aussi dans l'alignement du Détroit des types tels que Gordie Howe, Ted Lindsay, Alex Delvecchio, Tony Leswick, Marty Pavelich, Glen Skov et d'autres encore qui pouvaient aider le travail des joueurs de défense."

De même, certains ont toujours prétendu que Jimmy Thompson, autrefois des Maple Leafs, n'était pas un joueur de défense remarquable mais selon Selke, il était l'un des arrière-gardes les plus difficiles à contourner que nous ayons vus dans le hockey.

"Il y a une équipe dont je me demande encore aujourd'hui comment elle a bien pu remporter la coupe Stanley", de remarquer Blake. "Je parle du Chicago de 1937-38. Mais cette équipe n'avait rien." Le livre de la L.N.H. fait voir que l'alignement comprenait Art Weibe, Carl Voss, Hal Jackson, Mike Karakas, Mush March, Jack Shill, Earl Seibert, Cully Dahlstrom, Alex Levinsky, Johnny Gottselig, Louis Trudel, Pete Palangio, Bill McKenzie, Doc Romnes, Paul Thompson, Roger Jenkins, Virgil Johnson, Bert Connolly, Alf Moore et Paul Goodman. "La chose est facile à expliquer. Le Chicago a fini quatrième. Il a rencontré le Toronto en finale. Pendant toute la série, Bill Stewart, alors gérant du Chicago, a passé son temps à provoquer Connie Smythe, le gérant des Maple Leafs, à l'amener à accorder toute son attention à des disputes, des discussions."

La meilleure équipe de Blake

Blake soutient que la meilleure équipe à jamais remporter la coupe Stanley a été celle du Canadien de 1959-60, c'est-à-dire celle qui a donné à Montréal son cinquième championnat du monde consécutif, celle des Plante, des

Voir ENTRE NOUS en page 64

Le 7e match



IMLACH DANS LE ROLE DE SPECTATEUR — Regardant la patinoire qui sera le théâtre du match décisif de ses Leafs contre le Canadien, l'instructeur PUNCH IMLACH était un spectateur intéressé à la partie disputée entre les Marlboros de Toronto, filiale des Leafs, et le Canadien junior, filiale du Canadien, hier soir, au Forum.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Béliveau jouera

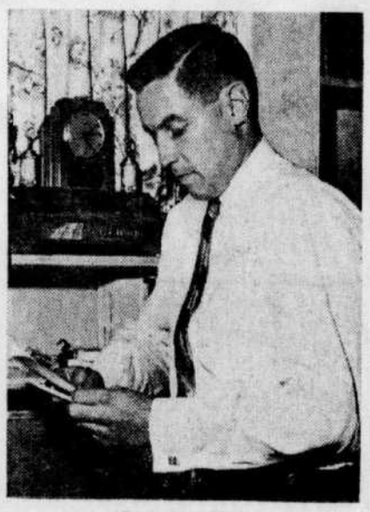
Le Canadien a tenu une pratique hier matin au Forum, peu après son arrivée à Montréal. Jean Béliveau y a participé et au dire de Bill Head, le physiothérapeute du club, Jean était tellement bien qu'il n'a même pas réclamé de traitements. Il se remet d'une blessure à un genou.

Selon Head, Béliveau jouera ce soir.

Si Béliveau joue, le Canadien ne pourra pas utiliser Claude Larose. D'après les règlements, Larose appartient au club Omaha et tant que cette équipe n'a pas été éliminée, Larose ne peut rester avec le Canadien sauf en cas d'urgence. La limite prévue par la ligue Nationale est de 11 avants.

Jim Roberts étant considéré comme un joueur d'attaque par le Canadien, le retour de Béliveau empêchera le Canadien de se servir de Larose. C'est ce que le président Clarence Campbell nous a répondu.

Les onze avants du Canadien sont Ralph Backstrom, Béliveau, Dave Balon, John Ferguson, Red Berenson, Bernard Geoffrion, Henri Richard, Claude Provost, Robert Rousseau, Bill Hicke, et Roberts.



JEAN BELIVEAU

La première joute en finale

Quatre équipes luttent présentement afin de se mériter le droit de passer à la finale de la coupe Stanley, mais seulement trois villes pourront être le site de la première joute de la série.

Les deux premières joutes seront disputées sur la patinoire de l'équipe qui a conservé la meilleure position durant la saison régulière. Si la première joute a lieu en terre canadienne, elle sera présentée samedi, tandis que si c'est Chicago qui en est l'hôte, la série débutera dimanche.

Voici un court tableau des cas possibles :

Samedi : Chicago à Montréal
Détroit à Montréal
Détroit à Toronto
Dimanche : Toronto à Chicago

Les bureaux du circuit n'ont jamais dû faire face à autant d'alternatives.

Toronto-Canadien:
Un jeu de pile ou face pour trouver le gagnant

par **Marcel DESJARDINS**

La rapidité et la combativité donneront la victoire. La lenteur et le manque d'ardeur au jeu causeront la défaite. Une autre source de danger pour la défaite seront les punitions.

Voilà comment les observateurs voient cette septième et dernière joute de la série Canadien vs Toronto, ce soir, au Forum.

Rarement, les spécialistes ont été aussi perplexes dans leurs pronostics sur le résultat d'une partie. Cela se comprend. Chaque club a gagné trois joutes depuis le début. Chacun d'eux l'a emporté deux fois sur sa glace et une fois sur celle de son adversaire. Chacun a réussi un blanchissage. Le Toronto a compté 14 buts et le Canadien, 13. L'un et l'autre ont joué de bonnes mais aussi de mauvaises parties. A tour de rôle, ils ont paru fatigués et lents dans certains matches.

Normalement, le Canadien devrait être favori car il évoluera sur sa glace. Mais Jean Béliveau, s'il est tout d'abord à son poste, (c'est ce qui semble certain) sera-t-il en mesure de fournir son superbe rendement habituel ? Déjà privé de Gilles Tremblay, l'un des plus rapides patineurs dans le hockey, le Tricolore ne peut être estimé lui-même, capable de fournir une performance exceptionnelle, si Béliveau ne joue pas ou s'il n'est pas l'ombre du grand joueur qu'il est.

Des atouts formidables

Mais le club montréalais a des atouts formidables, les mêmes qui l'ont conduit au championnat de la Ligue Nationale, une combativité à nulle autre pareille dans le circuit, une rapidité éblouissante et une obstination à lutter énergiquement même si tout semble se liguer contre lui.

Il a aussi un gardien de buts qui a été le grande différence entre les deux clubs depuis le début de la série et qui ne s'inquiète pas de la tension nerveuse que peut apporter une partie décisive comme celle de ce soir. "Si je n'étais pas nerveux, j'estime que je ne serais pas un bon gardien de buts", nous disait-il après le match de mardi. "C'est cette nervosité qui vous tient sur le qui-vive, qui vous amène à avoir des réflexes rapides, à exécuter vos mouvements dans le temps de l'éclair".

Le Bleu Blanc Rouge a aussi pour lui la jeunesse et l'élan et la fougue que l'on trouve parmi ces jeunes. Et évidemment, il compte sur un noyau de redoutables compteurs.

Il y aura désappointement

"Le Toronto sera terriblement désappointé s'il ne remporte pas la coupe Stanley", disions-nous au gérant général Frank Selke du Canadien, cette semaine, dans la ville reine, sachant que les dirigeants des Maple Leafs convoitent jalousement une troisième conquête consécutive de l'historique trophée. "Et nous donc, croyez-vous que nous ne serons pas amèrement déçus", de rétorquer Selke. "Nous avons vraiment l'espoir d'ajouter à la coupe du Prince de Galles, la coupe Stanley !"

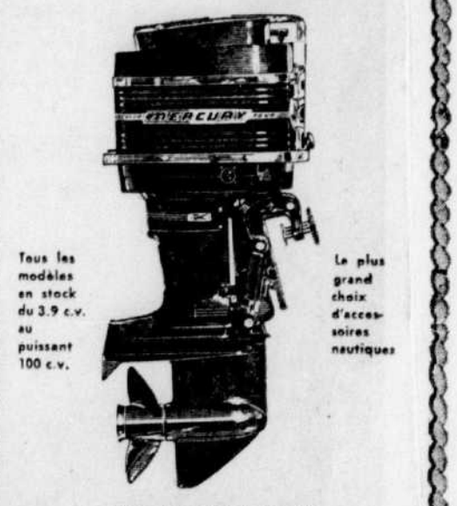
Rapidité, combativité, surveillance

A l'aéroport de Toronto, hier soir, Punch Imlach nous remarquait justement que cette conquête du fameux trophée, les deux dernières années, peut jouer en sa faveur ou contre lui dans cette partie de ce soir. Pour lui, son Toronto est le meilleur club dans le hockey. Inutile de vouloir discuter de cette opinion avec lui.

"Quand on a atteint un certain honneur à deux reprises, est-on aussi désireux de le remporter une troisième fois. Est-on

Voir 7e MATCH en page 64

VENTE DU PRINTEMPS



Tous les modèles en stock du 3.9 c.v. au puissant 100 c.v.

Le plus grand choix d'accessoires nautiques

POUR LE MEILLEUR SERVICE A PRIX IMBATTABLE, VOYEZ

MARINE MAISONNEUVE

Centre d'achat Maisonneuve

2989 EST, SHERBROOKE LA. 2-9825

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

VISITEZ NOTRE VIVIER A HOMARDS OU

Informez-vous pour notre service livraison

Crabes vivants, saumons rouges frais et saumons fumés transportés par avion de la Colombie-Britannique. Homards vivants ou bouillis, "scampy", crevettes, caviar noir, fruits de mer importés à Montréal par

HOMARD GIDNEY LOBSTER

2355 CHEMIN BOIS FRANC 748-9862



EN VEDETTE CETTE SEMAINE À VILLA NOVA

QUINCAILLERIE
CONTRE-PLAQUÉ
PEINTURE
BOIS

4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

274-2446 St Laurent & Bellechasse
277-1740 66 Ouest, rue Beaubien
581-2440 Centre d'Achats Repentigny
642-5331 Charlemagne

DIVISION L. VILLENEUVE & CIE LTÉE

POUR LA RENOVATION ET LA FINITION DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER, SALLES DE JEUX, CHALETS, ETC...

Panneaux muraux "WOODGRAIN"

"ABITIBI" ¼" x 4' x 8'
• noyer tendre
• coeurs de chêne
• noyer ... et autres

"MASONITE" ¼" x 4' x 8'
Merisier •
Teck •
Cerisier ... et autres •

$5.75 et $6.40 LA FEUILLE

Ces panneaux se vendent aussi dans les grandeurs 4' x 7' et 4' x 9'

Ne manquez pas de visiter notre kiosque au 15ième SALON de la MAISON MODERNE du 16 au 21 avril au Palais du Commerce



À VOTRE SERVICE DEPUIS 4 GÉNÉRATIONS

FACILITÉS DE STATIONNEMENT Plan de paiements faciles, si désiré

même les hommes qui savent ce qu'ils veulent hésitent avant de choisir quel soulier FLORSHEIM ils porteront

Florsheim a créé, en alliant l'élégance et la main-d'oeuvre soignée, le soulier idéal pour le voyage et la toilette en groupant des cuirs noirs à grains resserré et de veau. — A gauche : empeigne mocassin — A droite : à bout rapporté. L'un ou l'autre $26.95.

Brown's SHOE SHOPS
5284, CHEMIN REINE-MARIE
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND, DORVAL, BOULEVARD

The FLORSHEIM Shop
PLACE VILLE-MARIE
HARRY GOLD — 474 ouest, RUE STE-CATHERINE



Tournoi de pêche Molson -- Saison 1964

Une autre saison de pêche débute bientôt. En fait, c'est déjà commencé partout, du moins dans le sud du Québec et là où les eaux sont libres de glace. Bien que la pêche des truites toutes les espèces) ne débute que le **22 avril** prochain, c'est-à-dire dans douze jours, il y a d'autres poissons à pêcher. Ne serait-ce que les brochets, les perchaudes et les corégones.

Cette année, nous fêtons le **10e** tournoi de pêche Molson. Oui, déjà dix ans ! Que le temps passe . . . et que de choses ont changé en ce bon vieux Québec ! Mais ce qui n'a guère changé en dix ans, ce sont les buts que le concours de pêche Molson s'efforce d'atteindre et de promouvoir :

a) l'esprit sportif en matière de pêche.
b) une meilleure connaissance de notre cheptel sauvage aquatique en collaborant avec les biologistes.
c) faire en sorte que TOUS les pêcheurs du Québec adhèrent à des associations de chasse et pêche.

Cette année encore, plus de $12,430 en prix, en argent, plus les médailles, écussons et trophées sont offerts aux pêcheurs sportifs du Québec. A ce sujet, je crois qu'il convient de souligner que SEULS les membres de clubs et associations de pêche du Québec sont éligibles à ce grand tournoi annuel.

Les p'tits poissons sont parfois "grands" !

Comme les pêcheurs le savent bien, la pêche réserve des surprises et personne ne peut prévoir ou prédire quand et où un poisson supérieur à la moyenne viendra se prendre à leur ligne. D'autre part, comment pouvez-vous être sûr que cette "petite" perchaude d'une livre ne sera pas la plus grosse prise (dans cette catégorie) effectuée dans votre région ?

Les prix au nombre de plus de 1,000 sont attribués pour les plus grosses prises de l'année, pour 15 espèces de poissons capturés dans n'importe quel lac, rivière ou ruisseau du Québec. Pourquoi risquer de perdre un prix de $50, en n'étant pas membre d'une organisation de pêche, et si l'on est membre, en n'inscrivant pas ses prises ?

D'autre part, lors des nombreux derbys de pêche (presque toutes les fins de semaine de l'année — y compris l'hiver — dans les onze districts de la province) on donne de nombreux prix pour les espèces de poissons nuisibles ou indésirables — selon les régions.

Nous disons "selon les régions", car il est bien entendu qu'une perchaude, un achigan ou un brochet capturé dans les eaux méridionales du Québec ne sont PAS des poissons nuisibles ou indésirables, loin de là !

Tandis que dans les lacs à mouchetées ou à grises, par exemple, on se passerait volontiers de ces espèces de poissons. N'oubliez-pas que toute personne, membre d'une association ou club de pêche, qui enverra une inscription pour un poisson capturés dans le Québec, le club de pêche Molson lui fera parvenir gratuitement un écusson identifiant ce pêcheur comme participant au tournoi Molson '64.

Vos inscriptions servent à plusieurs fins . . .

Non seulement, en vous inscrivant au tournoi, vous risquez de gagner quelque chose d'intéressant, mais de plus vous aidez de multiples causes !

D'après la fiche que vous remplissez, on compile des statistiques et des renseignements très utiles sur les endroits de pêche du Québec, le type de leurre employé, la saison, l'heure. On peut ainsi établir un tableau comparatif de la pêche selon les régions et déterminer où se trouvent les plus grandes concentrations d'espèces de poissons. Tous ces renseignements sont, plus tard, communiqués aux biologistes du **Service de la Faune** pour fins d'étude.

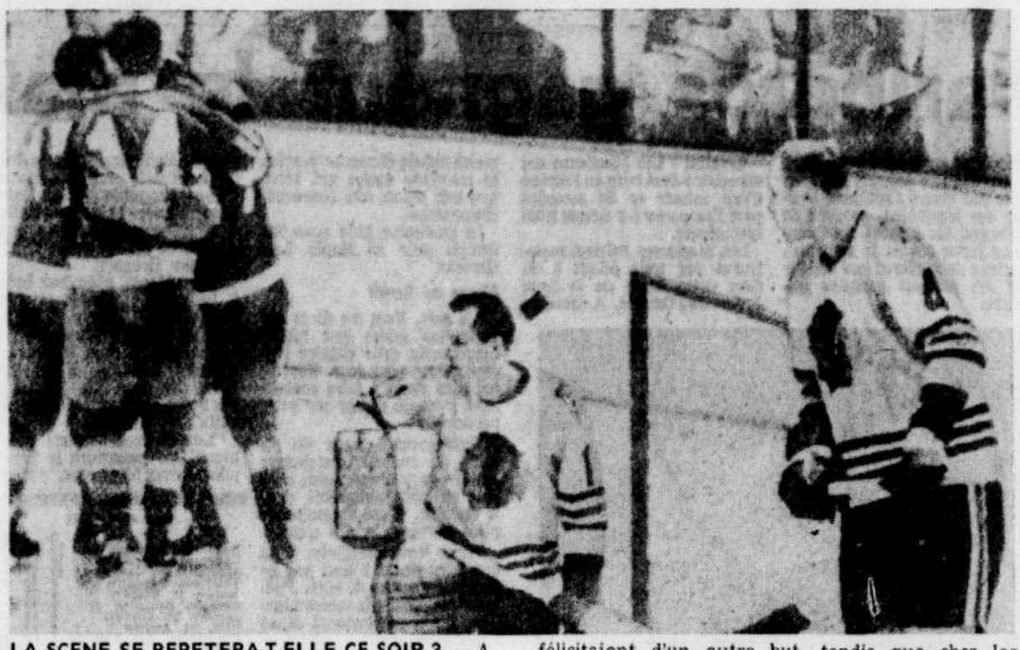
Les résultats sont parfois très surprenants ! On se souviendra à quel point les statistiques du concours de pêche Molson ont aidé à mieux connaître et mieux comprendre la pêche du maskinongé à **St-Gabriel-de-Brandon** lors de la grande enquête menée par **Albert Courtemanche.**

En résumé, le tournoi et les nombreux derbys du club de pêche Molson font beaucoup de bien. Il ne tient qu'à vous que ce mouvement prenne encore de l'ampleur et se perpétue. Comment ? Tout simplement en adhérant à l'une ou l'autre des associations de pêche de votre région, et après en inscrivant vos prises. On ne vous demande pas de le faire pour l'argent (encore que gagner un prix quelconque n'est jamais désagréable pour le porte-feuille ou pour l'ego) mais pour grossir les statistiques relatives à notre cheptel sauvage aquatique. On ne peut pas se fier aux "histoires de pêche". Il faut des chiffres. Ces chiffres, ce sont vous, amis pêcheurs, qui les avez !

Les "outardes" sont arrivées !

Si vous êtes un tant soit peu observateur, et si vous vous êtes promené récemment sur les bords du St-Laurent — plus précisément du côté du **pont Champlain** et de **l'Ile-aux-Soeurs,** vous aurez remarqué que d'importantes compagnies "d'Outardes" ou **Bernaches canadiennes** (Branta canadensis) se sont installées à l'ombre de nos gratte-ciel. Je nai pas fait d'enquête sérieuse sur le fleuve dans la région métropolitaine, mais je sais que plusieurs centaines d'oiseaux font, en ce moment, une pause avant de gagner les terrains de nidification du grand nord. Si moi je m'en suis aperçu, inutile de vous dire que les braconniers sont également au courant . . . et en action !

Voir CHASSE ET PECHE en page 64



LA SCENE SE REPETERA-T-ELLE CE SOIR ? — A un changement près DENIS DEJORDY à la place de GLENN HALL, la scène s'est répétée sept fois mardi soir. Dans un coin, les joueurs des Red Wings se félicitaient d'un autre but, tandis que chez les joueurs des Black Hawks, la déception venait s'installer sur leur visage. Le sort favorisera-t-il encore le même club ce soir ?

Téléphoto UPI

Entre Détroit et Chicago

Sawchuk et Hall, le point de mire de la 7e partie

CHICAGO. (PCf) — Tout le monde sait que les gardiens de but occupent le poste le plus ingrat du hockey. On les blâme infailliblement lorsque les choses vont mal, mais ils ont un grand pouvoir de récupération.

Ce fait était d'autant plus évident, hier soir, alors que les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Détroit prenaient les choses aisément avant leur septième et décisive partie de la série semi-finale "B" de la coupe Stanley, ce soir. On sait que la série est égale à 3-3, ce qui fait peser une forte tension sur les épaules des cerbères.

Les gens qui le savent davantage sont Glenn Hall, du Chicago, et Terry Sawchuk, du Détroit. Ils ont connu leurs difficultés jusqu'ici dans la série, mais ils devront les oublier s'ils veulent passer en finale contre Toronto ou le Canadien.

Les Hawks erratiques

Pour sa part, Hall s'est plaint de nausées mardi lorsque les Wings ont écrasé les Hawks au compte de 7-2 en nécessitant un septième match décisif. Et, s'il y avait des partisans des Hawks à l'Olympia de Détroit, ils n'auraient pu le blâmer parce que ses coéquipiers se pavanaient comme s'ils avaient pu compter sur plusieurs jours pour se

Le compte était 5-2 après deux périodes et les Hawks s'effritaient partout, si bien qu'aucun gardien de buts n'aurait été intéressé à seconder un groupe d'athlètes sans défense.

Par contre, Hall était en bonne condition au retour des Hawks à Chicago, hier, et le pilote Billy Reay a confirmé que Glenn serait de retour au jeu ce soir.

Hall a révélé qu'il avait été malade entre les deux premiers engagements, si bien qu'il n'a pas empêché Reay de le remplacer par Denis DeJordy au début de la dernière reprise. Il reprendre.

s'est même dit heureux de la décision du pilote.

Les maux de Sawchuk

Quant à Sawchuk, il a déménagé pendant la série comme un homme qui n'a pas de demeure.

Il a débuté la série à Chicago, où les Hawks l'ont emporté par 4-1. Puis, son épaule l'a réellement fait souffrir dans le deuxième match, remporté par les Wings au compte de 5-4 avec la recrue Robert Champoux devant le filet.

Sawchuk est sorti de l'hôpital quelques heures avant la troisième joute, où il a blanchi les Hawks par 3-0. Il est ensuite retourné à l'hôpital et est revenu au jeu dans la quatrième joute, où il a dû céder sa place à Roger Crozier au début de la seconde période. Ce dernier a terminé le match, remporté par les Hawks en supplémentaire au compte de 3-2.

Terry est revenu mardi soir et a permis aux Wings d'égaler les chances une autre fois malgré son malaise à l'épaule, qui persiste toujours.

De plus, les Wings ont joué avec la vengeance au coeur, soit l'amende de $500 imposée à leur pilote Sid Abel pour avoir fait des déclarations à l'endroit de Frank Udvari qui avait accordé un but fort controversé aux Hawks lors du match précédent.

Abel a fait connaître la teneur de l'avis du président Campbell à ses hommes juste avant le match. Il n'a pas eu besoin d'autres discours, car le président lui avait fourni le texte à peine quelques minutes avant le match.

Frank Thomas au repos

ST. PETERSBURGH. (UPI) — Le voltigeur Frank Thomas, des Mets de New York, a été envoyé à New York, du camp d'entraînement des Mets à St. Petersburgh, afin de se faire soigner pour un malaise à l'épaule gauche.

L'an dernier, Thomas avait subi une blessure identique à l'entraînement, alors qu'il avait plongé pour capter la balle.

Le 23 mars dernier, alors qu'il couvrait le troisième coussin, il eut la déveine de se blesser. Depuis, son épaule ne s'est guère améliorée.

L. Sherry est échangé aux Tigers de Détroit

LAKELAND, Floride. (UPI) — Larry Sherry, le héros des Dodgers de Los Angeles dans la Série Mondiale de 1959 contre les White Sox de Chicago, a été échangé aux Tigers de Détroit de la ligue Américaine. Ces derniers ont dû céder le voltigeur Lou Johnson, un joueur ordinaire, et un montant d'argent aux Dodgers.

Sherry a atteint son apogée dans les Majeures dans la Série Mondiale de '59 alors qu'il a mérité deux victoires et a participé aux quatre triomphes du Los Angeles. Il avait été désigné comme le joueur par excellence de cette Série.

L'an dernier, Sherry a décroché 6 victoires contre 2 revers et a conservé une moyenne de 3.71, participant à 36 parties à titre de lanceur de relève. Les Tigers sont heureux de leur acquisition d'aujourd'hui, car ils ont besoin d'un bon lanceur de relève.

Uecker à Saint-Louis

SAINT-LOUIS, (UPI) — Les Cardinaux de Saint-Louis ont acquis le receveur Bob Uecker des Braves de Milwaukee en échange de Jim Coker, un receveur et de Gary Kolb, un voltigeur.

Les Cardinaux, qui étaient à la recherche d'un receveur d'expérience dans le but de seconder le travail du brillant Tim McCarver, ont réalisé ce désir grâce à l'acquisition d'Uecker. Il est âgé de 28 ans et a passé quelques saisons dans les Majeures.

Les Cardinaux ont aussi annoncé qu'ils cédaient le lanceur Ray Washburn au club Jacksonville de la ligue Internationale. Incommodé par des malaises au bras, Washburn avait fini la saison à Tulsa après un excellent début avec les Cardinaux.

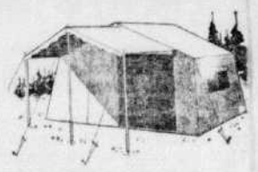
FORUM
CE SOIR à 8 h.
ELIMINATOIRES LNH
PARTIE "D"
TORONTO
vs
CANADIEN
PRIX : Billets d'entrée générale à $2.25 et $2.00 MAINTENANT en vente. Billets d'entrée générale à $1.75 en vente ce soir à 7 h. aux guichets de la rue St-Luc.

VOYEZ LES MODELES '64
AUSTIN
Echange accepté et bons termes de financement
CHEZ LEMENN
AUTOMOBILE LTEE
3839 boul. Taschereau, Laflèche — 676-1888

PLUS D'UN MILLION DE CLIENTS SATISFAITS PORTENT DES CHAUSSURES
Trans-Canada
"le centre de la chaussure pour la famille"
POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE ÉLÉGANCE POURQUOI PAS VOUS ?
60 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
IL Y EN A UN DANS VOTRE LOCALITÉ OU À VOTRE CENTRE D'ACHATS, VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE

EXPOSITION
PERMANENTE DE CAMPING
15 TENTES EN MONTRE AU MAGASIN

TENTE CABINE TOURISTE DE LUXE
Coutil de tente traité. Grande fenêtre dans cabine avec rabat tempête réglable. Porte hollandaise de 36" à glissière, en fibarglass de vinyle avec rabat tempête, auvent, tapis de coutil traité et cousu, deux pochettes utilitaires, chevilles en acier, ensemble en acier tubulaire pour l'extérieur, dans une boite. Dimensions : 9' x 12' x 7'6" — murs de 4' dans cabine, avant-toit de 52" environ. Couleur : Toit jaune, le reste de la tente bleu ciel.


LA TENTE "MONTCALM"
Tissu "Camp-Lite" de France. Dimensions 12' x 6' x 7½'.

LA TENTE "PENTA"
De modèle exclusif. Dimensions : 8' x 11' à la base, 10'6" x 11' aux mu canopé de 6' x 11' et 8' de haut.

LA TENTE "HOLIDAY"
Coutil spécial traité, complet avec pôt et chevilles en acier. Corde en polype pylène 9' x 12'.

LA TENTE "CAMP-LODGE"
Dimensions : 12' x 15' x 7½' x 8½' murs. Aussi grandeur de 12' x 18'.

SPECIAL
TENTE TOURISTE 9'x9'

REG. $44.50
GRAND SPECIAL
$29.95

LIQUIDATION de TENTES FRANÇAISES
TELLES QUE :
CABANON • MONTCLERC • CAOU
À PRIX EXTRA SPÉCIAL

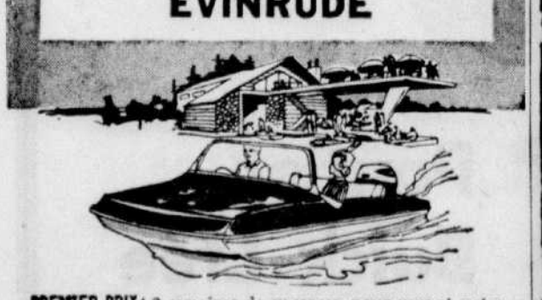

Grand choix de SACS de couchage depuis $7.95 à $125

RADEAUX ET CANOTS PNEUMATIQUES aussi canots en fibre de verre


EQUIPEMENT COMPLET D'ARCHERIE de marque Bear pour enfants, adultes et professionnels.
NOUS EMETTONS LES PERMIS DE PECHE
PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE
A LA DISCRETION DU CLIENT.



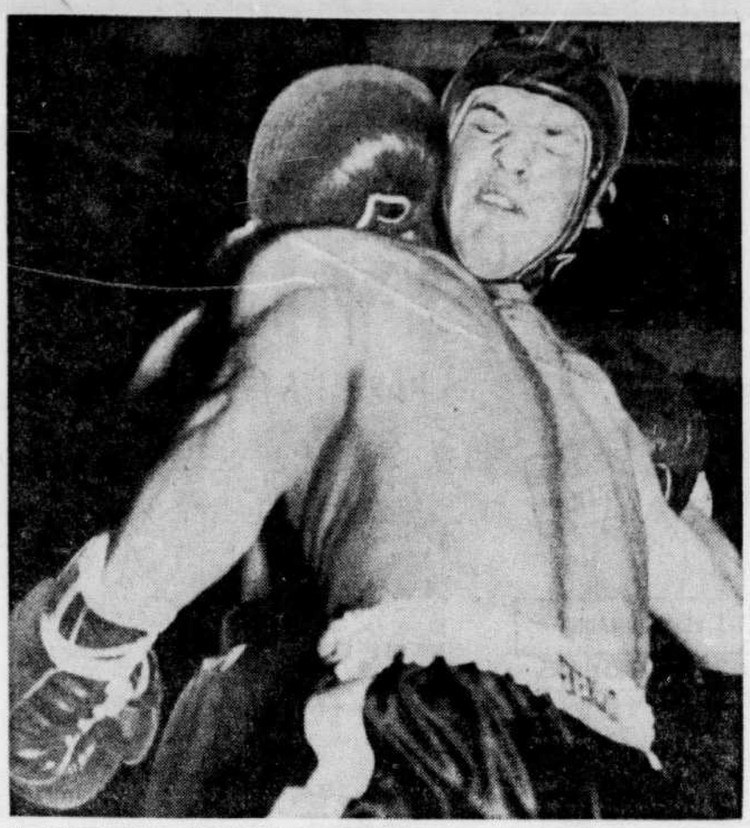
OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR
4559, rue PAPINEAU près MONT-ROYAL

PARTICIPEZ AU
CONCOURS "VACANCES DE MILLIONNAIRES"
EVINRUDE

PREMIER PRIX : 2 semaines de vacances, pour vous et votre famille, à un endroit de villégiature idéal. PLUS un bateau Evinrude de 16' muni d'un moteur hors-bord Evinrude de 90 CV que vous conserverez avec plaisir et dont vous jouirez pendant des années.
DEUXIÈME PRIX : le formidable Evinrude Lark Selectric de 40 CV. D'une valeur de $925 environ, au détail.
TROISIÈME PRIX : Le tout nouveau Sportwin Evinrude de 9½ CV. D'une valeur de $400 environ, au détail.
INSCRIPTION TRÈS FACILE. *Si agréable à gagner!*
Les gagnants devront répondre à une question qui met à l'épreuve leurs connaissances. Les prix ne peuvent pas être changés.
PROCUREZ-VOUS VOTRE FORMULE D'INSCRIPTION QUAND VOUS VIENDREZ VOIR LES 13 FORMIDABLES NOUVEAUX EVINRUDE DE 3 À 90 CV.
W. H. BENOIT INC.
10,871 LAJEUNESSE — 388-9207

Prenez la route de



VOUS sortez de Montréal par le pont Mercier; vous prenez la route 4 à la sortie du pont et vous passez par Caughnawaga, Sainte-Martine, Howick, Ormstown. Vous arrivez à Huntingdon et visitez le Frontiers Beagles Club.
Pour le retour, à la sortie de Huntingdon, vous vous engagez sur la route 52, en direction est, et vous pouvez vous arrêter pêcher la truite dans la Trout River. Vous continuez . . . Herdman, Rockburn, Franklin, Hemmingford. Là, vous prenez la route 9, direction de Montréal et vous aurez fait un beau petit voyage; une excursion d'environ 65 ou 70 milles.
Au long de la route, vous pourrez vous arrêter chez 10 détaillants Champlain. Il y en a plus de 600 à travers la province . . . et tous sont à votre service.
CHAMPLAIN
PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN LIMITÉE
Faites le plein avec les essences 4x et 3x de Champlain



IL S'APPLIQUE UNE SOLIDE DROITE! — C'est du moins ce que la photo semble vouloir démontrer alors que le soldat SPUD McCORMAC grimace après s'être apparemment appliqué une solide droite au menton, alors qu'en fait il a raté son adversaire, WILBUR HALL, qui s'est penché pour éviter le coup. La scène se passait hier soir au CAMP GAGETOWN, où ont présentement lieu les championnats de l'ARMEE. McCORMAC a gagné par mise hors de combat technique.

Téléphoto PC

Deuxième soirée des Gants dorés

Journaliste, fils de "sorcier", le boxeur Peter Diome gagne par mise hors de combat

par **Guy PINARD**

"Le journalisme mène à tout pourvu qu'on en sorte", veut le dicton populaire.

Un jeune homme, Peter Diome, a démontré hier que le dicton n'est pas toujours véridique, et que le journalisme peut mener à tout sans . . . en sortir !

Sous les yeux de quelque 350 spectateurs qui étaient venus assister à la deuxième soirée des Gants dorés, au centre Paul-Sauvé, Diome a prouvé qu'il avait plus d'une corde à son arc.

Car avant d'être boxeur, ce jeune Indien de Caughnawaga, qui est incidemment âgé de 18 ans, est rédacteur de faits divers pour le quotidien "Montreal Star".

Il serait intéressant de savoir si son père, qui est le "sorcier" (medecine man) de la réserve de la rive sud, lui a jeté un sort quelconque, mais le fait demeure que pour un novice, Peter a réellement impressionné !

Le combat qui l'opposait à Maurice Bergeron, de Saint-Jérôme, était nettement inégal, et l'arbitre Rosario Baillargeon a agi sagement en arrêtant le match au milieu du deuxième round.

Il serait évidemment difficile de juger son travail professionnel, mais de l'avis des connaisseurs, un brillant avenir l'attend dans la boxe. Déjà, on croit qu'il gagnera facilement le championnat de la catégorie de 147 livres.

Les absences s'ajoutent...

Si les boxeurs commencent à s'habituer au port du casque protecteur, les absences continuent d'ennuyer les organisateurs. Hier, quatre autres combats ont été contremandés, portant à sept les combats remis en deux rondes éliminatoires. Si seulement les boxeurs pouvaient comprendre qu'il est inutile de donner leur nom quand on n'a vraiment pas l'intention de participer au tournoi . . .

Tout comme lors de la première soirée, le programme a pris fin de façon spectaculaire alors que Tony Cravello, du club de boxe italien, et Alcide Latour, du club St-Esprit de Valleyfield, se livraient en enlevant duel.

Acculé au mur après avoir perdu les deux premiers rounds, Cravello a tenté un exceptionnel retour dans le troisième engagement, et il a même réussi à envoyer son adversaire au plancher.

Finalement, Latour devait l'emporter par décision partagée mais en toute justice pour Cravello, disons qu'il aurait mérité un autre sort.

Victoires de Scharff

Doug Scharff, un intelligent et puissant cogneur qui défend les couleurs de la Palestre Nationale, a enregistré l'autre mise hors de combat de la soirée, quand l'officiel Tommy Osborne a décidé de mettre soudainement fin au match avec un Réjean Laverdière au plancher après avoir encaissé une série de coups au corps qui n'ont pas manqué de l'affaiblir sérieusement.

Larry McGregor, un autre jeune boxeur de la Palestre qui était favori pour l'emporter, a vaincu Jean-Charles Baril par décision unanime.

McGregor n'a rien d'un boxeur spectaculaire, et il aime même prendre le risque de perdre le premier engagement afin de mieux connaître son adversaire. Ce dernier ne perd toutefois rien pour attendre, parce que McGregor l'atteint presque à volonté durant les deux derniers engagements de la soirée.

Dans l'autre combat présenté dans la classe ouverte, John Kido, le sempiternel "meilleur perdant", a évidemment été vaincu, mais il n'a pas affiché la combativité qu'on lui connaît. Jean-Marie Avena, un vétéran des arènes de la boxe amateur, a ainsi hérité d'une décision unanime bien méritée.

Le seul autre boxeur qui a vraiment impressionné dans la catégorie des novices est Frank Perno, un boxeur du club de boxe Champêtre.

Même s'il n'a pu mettre Paul Robitaille, un courageux porte-couleurs de l'école de boxe Reggie Chartrand, hors de combat, Perno a vivement plu aux amateurs.

Ces derniers incidemment ont goûté le match Jean-Marc Tremblay-Jacques Vaudreuil.

En terminant, il serait bon de signaler que l'instructeur Roger Larivée, de la Palestre, aurait connu une soirée parfaite si Yvon Roy s'était présenté pour affronter Francesco Santuccione. Ses trois autres boxeurs, McGregor, Scharff et Dionne ont en effet été victorieux.

La troisième ronde aura lieu au même endroit mercredi prochain, à 8 h.

Parmi les boxeurs à l'affiche, mentionnons la présence de Paride Baldassare, l'excellent pugiliste à qui on concède d'excellentes chances de participer aux Jeux olympiques.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE

Toronto à Montréal (3-3, semi-finale 4 de 7)
Détroit à Chicago (3-3, semi-finale 4 de 7)

HIER

LIGUE AMERICAINE

Québec 1 — Pittsburgh 5
(Québec mène 3-1, semi-finale 4 de 7)

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Toronto 5 — Canadien Jr 3 (Toronto mène 3-1, finale de 8 pts)

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

Verdun 4 — V. Mt-Royal 2 (2-2, finale 3 de 5)

COUPE ALLAN

Ottawa 7 — Windsor 4 (1-1, semi-finale de l'Est, 3 de 5)
Rouyn-Noranda 5 — Woodstock 7 (Woodstock mène 3-1, semi-finale de l'Est, 4 de 7)
Port Arthur 0 — Winnipeg 9 (Winnipeg gagne la semi-finale de l'Ouest, 4-0)

Joutes de baseball

A FORT LAUDERDALE, Floride

St. Louis	011	000	120—	5	7	3
New York (A)	000	010	030—	4	7	2

Simmons, Shatz (8) et McCarver; Williams, Mikkelsen (7) et Howard. STL.-Javier.

A ORLANDO, Floride

Houston	000	003	010—	4	7	2
Minnesota	011	100	002—	5	10	1

Bruce, Hoerner (8) et Grote; Arrigo, Roland (6) et Battey, McCabe (9). G—Roland. P—Hoerner. Cir.: HOU.-Wynn; MIN.-Goryl.

A TAMPA, Floride

Baltimore	001	030	202—	8	13	1
Cincinnati	100	000	000—	1	7	3

McNelly, Miller (3) et Orsino; Purkey, Nichols (7) Dickson (8) et Smith. G—McNally. P—Purkey. Cir.: BAL.-Powell, Snyder, Aparicio.

A ST. PETERSBURG, Floride

Kansas City	000	005	112—	9	16	2
New York (N)	210	510	02x—11	15	2	

Pfister, Wyatt (5) et Bryan; Hook, Joyce (6) Cisco (9) et Gonder, Cannazzaro (9). G—Hook. P—Pfister.

A CLEARWATER, Floride

L. Ang (N) 'B'	200	000	002—	4	8	2
Philadelphie	320	010	14x—11	13	2	

Richert, Perranoski (3) Sherry (7) et Camilli; Duren, Baldschun (3) Wise (5) Short (7) et Triandos, Dalrymple (7). G—Duren. P—Richert. Cir.: LA.-Moon, Nen; PHA.-Johnson, Allen.

A INDIO, Calif.

Los Ang. (A)	401	200	000—	7	14	3
Hawaii (PCL)	001	010	000—	2	9	1

MsBride, Kelso (6) Fowler (8) Duliba (9) et Foiles. Hernandez, McLaughlin (5) Nelson (8) et Sadowski. G—McBride. P—Hernandez.

A SALT LAKE CITY, Utah

Boston	000	021	002 10—	6	10	0
Chicago (N)	020	000	012 11—	7	20	1

Monbouquette, Connolly (9) Heffner (10) Earley (10) et Nixon. Tillman (10); Buhl, Elston (9) Toth (10) Norman (11) et Bertell. G—Norman. P—Earley. Cir.: BOS.-Bressoud, Malzone, Clinton; CHI.-Rodgers, Banks.

A WEST PALM BEACH, Floride

Washington	000	010	001—	2	5	1
Milwaukee	131	000	00x—	5	5	0

Osteen, Duckworth (6) Rudolph (8) et Leppert; Fisher et Bailey. G—Fisher. P—Osteen. Cir.: WAS.-Zimmer.

A FRESNO, Calif.

San Francisco	111	001	000—	4	13	4
Cleveland	202	104	50x—14	13	0	

O'Dell, Shaw (7) et Grandall; Donovan, Bell (7) et Romano. G—Donovan. P—O'Dell. Cir.: SF.-Cepeda; CLE.-Alvis, Wagner, Romano.

Résultats

CLASSE NOVICE

125 livres : Donato Paduano (club Italien) gagne par décision unanime sur Yvon Cloutier (B.L.V.D. Langlois).

Réal Deslauriers (école de boxe Reggie Chartrand) l'emporte par défaut parce que Richard Sylvestre (Loisirs St-Jean Baptiste) est absent.

132 livres : Francesco Santuccione (club Italien) est déclaré vainqueur devant l'absence de Yvon Roy (Palestre nationale).

Emile Lafontaine (indépendant et Sydney Abramovitz (club Lévis) ne se sont jamais présentés.

139 livres : Frank Perno (Champêtre) est déclaré vainqueur par décision unanime sur Paul Robitaille (école Chartrand).

Jacques Vaudreuil (école Chartrand) gagne apr décisio nunanime sur Jean-Marc Tremblay (Langlois).

147 livres : Peter Diome (Palestre) l'emporte par mise hors de combat technique au deuxième round sur Maurice Bergeron (St-Jérôme)

CLASSE OUVERTE

132 livres : Larry McGregor (Palestre) gagne par décision unanime sur Jean-Charles Baril (école Chartrand).

139 livres : Doug Scharff (Palestre) triomphe par mise hors de combat technique au troisième round sur Réjean Laverdière (University Steelement).

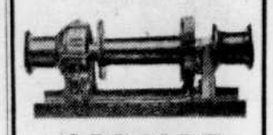
Jean-Marie Avena (Loisirs St-Jean-Baptiste) gagne par décision unanime sur John Kido (University Steelement).

Alcide Latour (St-Esprit de Valleyfield) est victorieux par décision partagée sur Tony Gravello (club Italien).

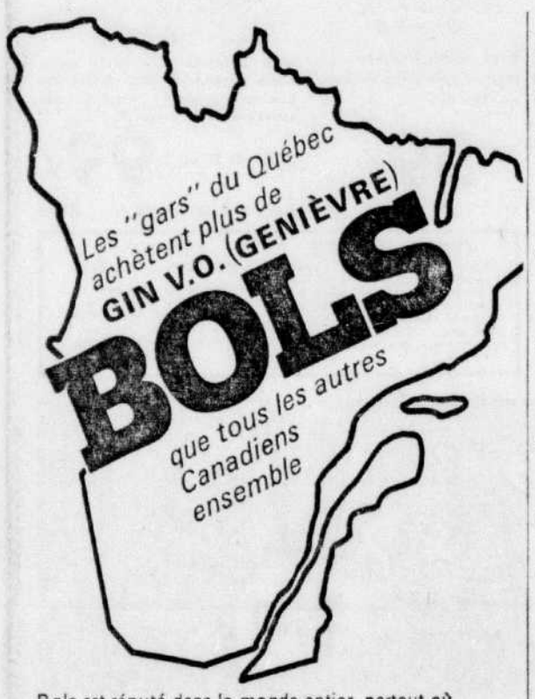
Léo Lecomote (Langlois) est vainqueur puisque Mario Lalonde (St-Esprit de Valleyfield) ne vient pas.

Prochaine ronde éliminatoire : mercredi 15 avril, 8 h., centre Paul-Sauvé.

POUR TOUS TREUILS BRADEN



APPELEZ 748-8851
RICHLER TRUCK CENTRE INC.
UNE DIVISION DE
THE RICHLER INDUSTRIES



Bols est réputé dans le monde entier, partout où l'on rencontre des connaisseurs de "Gros Gin". Vous aimerez ce "Gros Gin" corsé,—le préféré des connaisseurs depuis 1575. Goûtez-y . . . ce soir!

Erven Lucas Bols (div.) Montréal, Canada

NOUVELLE!

Renault lance la R-8

(à transmission complètement automatique)

une seule autre automatique est moins chère au Canada

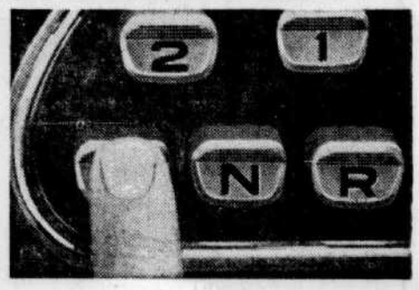
Et c'est aussi une Renault: les 2 voitures complètement automatiques les moins chères au Canada sont la Renault Dauphine et la nouvelle Renault R-8.

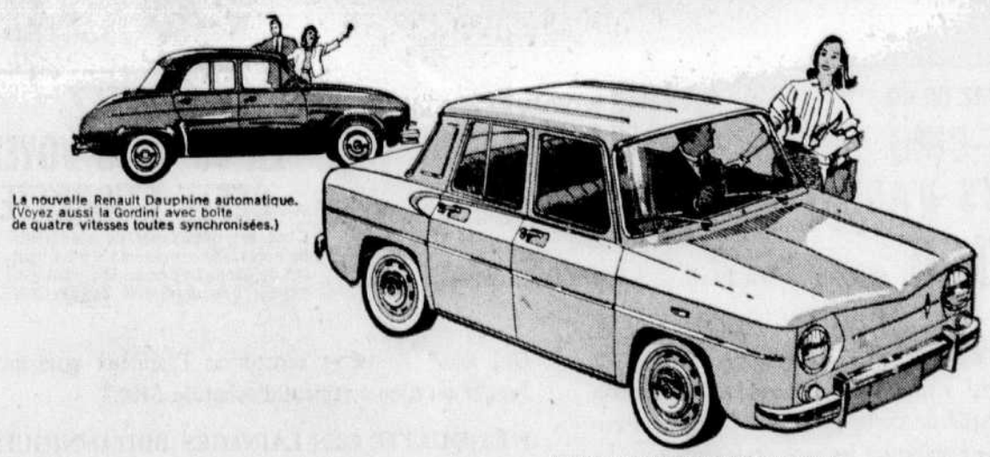
Jusqu'ici, la R-8 avait des avantages exclusifs dans sa catégorie de prix; freins à disque sur les 4 roues, sièges profonds et moelleux, trempage de protection anti-rouille . . . jusqu'à 40 milles au gallon...

La revoici, plus confortable et luxueuse que jamais et d'une facilité de conduite incroyable, grâce à sa transmission automatique à boutons poussoirs.

Elle n'a plus de levier de vitesses, ni de pédale d'embrayage mais elle conserve toute sa puissance et sa traditionnelle économie de consommation.

N'est-ce pas la voiture automatique que vous attendiez? Voyez-la chez votre concessionnaire Renault!





La nouvelle Renault Dauphine automatique. (Voyez aussi la Gordini avec boîte de quatre vitesses toutes synchronisées.)

La toute nouvelle Renault R-8 automatique. (Voyez aussi la R-8 avec boîte de quatre vitesses toutes synchronisées.)

En montre chez les concessionnaires suivants du grand Montréal

Montréal :
Automobiles Renault Canada Ltée, 1824 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-9551

Ile Perrot :
Brucy Auto Repairs, 17, Grand Boulevard, 453-4722

St-Jérôme :
Demouy Auto Ltée, 7-b, rue St-Georges, GE. 8-5877

Montréal :
Automobiles Renault Canada Ltée, 8555, chemin Devonshire, 735-1331

Lachine :
Garage Eddy Doyle, 2280, rue St-Joseph, 637-7511

Valleyfield :
Martin Auto Electric, Rue Larocque, FR. 3-4144

Montréal :
Garage Willie Ltée, 3432 est, rue Masson, RA. 7-2828

Lachute :
Carillon Motor Sales Inc., R.R. No 5 (Whissel Town) LO. 2-8390

Pointe-Claire :
Tricolor Motors Ltée, 100, chemin Leacock, 695-5821

Montréal :
Montréal-Dauphine Inc., 306 est, rue St-Zotique, CR. 4-6501

Ste-Thérèse Ouest :
Garage Bill Dero, 200, Côte Nord, TA. 3-5642

Longueuil :
Garage Blanchette Inc., 900 ouest, rue St-Laurent, OR. 7-6347

Fabreville :
L. Dagenais & Fils Ltée, 603, boulevard Labelle, NA. 5-2416

St-Eustache-sur-le-Lac :
Baron Auto Enrg., 586, chemin Oka, 627-0967

Vimont :
Garage Pelletier Enrg., 1215, boulevard Laurentien, 669-7171



Un signe distinctif
Une bière distinctive

CARLING
BIÈRE BRADING ALE

Qui connaît son bon goût préfère Brading

"Je suis désappointé de voir que j'aurais pu échanger les pneus de mon auto neuve contre 5 pneus à flanc blanc tout neufs."



PNEUS NOIRS EN ECHANGE CONTRE PNEUS A FLANC BLANC

Nombre	Dimension	Prix
5	6.00 x 13	$13.00
5	6.50 x 13	$13.00
5	7.00 x 13	$13.50
5	7.00 x 14	$14.00
5	7.50 x 14	$15.00
5	8.00 x 14	$16.75
5	8.50 x 14	$18.00
5	9.00 x 14	$20.25

NOUVEAU DUNLOP GOLD SEAL



Léger supplément pour main-d'oeuvre lorsque requise

Modern TIRE SALES LTD.
CR. 4-2574



WORSLEY PRIS EN DEFAUT — Le vétéran **Warren Godfrey** (3) brandit son bâton dans l'air en guise de réjouissance après avoir déjoué le gardien de buts **Lorne Worsley**. Le but de **Godfrey** devait éventuellement sceller l'issue d'une victoire de 5-1 des Hornets de Pittsburgh aux dépens des As de Québec.
Téléphoto PA

Pittsburgh bat Québec et évite l'élimination

PITTSBURGH. (PA) — Les Hornets de Pittsburgh ont triomphé des As de Québec par 5-1, hier soir, et ont évité l'élimination en semi-finale de la ligue Américaine.

Avant la partie d'hier soir devant leurs partisans, les Hornets avaient perdu les trois premières joutes de la semi-finale, 4 de 7. La série se poursuivra à Québec vendredi.

Bill Sutherland a d'abord donné une avance de 1-0 aux As dans le premier engagement, mais Claude Laforge a égalé les chances au début de la deuxième période.

Lowell MacDonald et Warren Godfrey ont donné un avantage de 3-1 aux Hornets avant la fin de la deuxième reprise. Puis Bob Dillabough a ajouté deux autres buts au crédit des locaux dans le dernier engagement.

Roger Crozier, qui a effectué 30 arrêts en comparaison des 35 de Lorne Worsley, des As, est retourné à Chicago en vue de la joute de ce soir, mais doit revenir à Québec demain soir.

QUEBEC — Buts: Worsley. Défenses: Martin, Gauthier, Hanna, Harvey, Morrison. Avants: Dineen, Hoekstra, Mortson, Sutherland, Burchell, Blackburn, Pennington, Hicks, Freitag, Rochefort.

PITTSBURGH — Buts: Crozier. Défenses: Cushenan, Godfrey, Marcon, Goegan, Keller. Avants: Hampson, Macmillan, Dillabough, Stratton, Locas, MacDonald, Ciesla, Laforge, Beaudin, Stasiuk.

ARBITRE: Skov.

JUGES DE LIGNES: Forman, Fasnecht.

PREMIERE PERIODE

1—Québec, Sutherland (Mortson, Rochefort) 15:49
PUNITIONS: Hicks 9:08, Stratton 13:06, Martin 18:34.

DEUXIEME PERIODE

2—Pittsburgh, Laforge (Ciesla, Beaudin) 1:49
3—Pittsburgh, Godfrey (Ciesla, Beaudin) 2:32
4—Pittsburgh, MacDonald (Stratton, Locas) 17:41
PUNITIONS: Dillabough 12:22, Hicks 17:07

TROISIEME PERIODE

5—Pittsburgh, Dillabough (Macmillan, Hampson) 8:19
6—Pittsburgh, Dillabough (Cushenan) 18:23
PUNITIONS: Beaudin 5:38, Mortson et Cushenan (majeures) 7:18, Dillabough 10:17, Laforge (2 mineures) et Mortson 15:14.

ARRETS

WORSLEY:	15	12	8	— 35
CROZIER:	6	7	17	— 30

Richard juge Eddie Shack

PEMBROKE. (PC) — Maurice Richard prétend que selon lui, Eddie Shack, des Maple Leafs de Toronto, est un joueur dédicacé à la cause du hockey.

"Shack donne tout ce qu'il a, ses deux genoux et ses deux coudes en même temps!", a déclaré l'ancienne vedette du hockey.

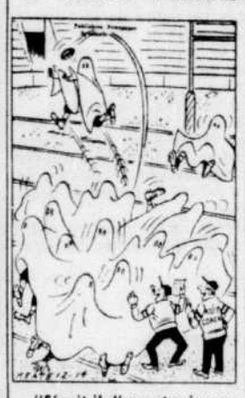
Richard s'adressait aux convives d'un banquet présenté en l'honneur de Pierre Boucher, président du hockey mineur local, mardi soir.

SKI

LA RÉGION DE SKI DES CANTONS DE L'EST ET DU NORD DU VERMONT
JAY PEAK
MONT ORFORD - MONT SUTTON - NORTH HATLEY
MONT ÉCHO

INCROYABLE!
VOIR POUR CROIRE
POURQUOI PAS?

SPORT-RIRE



"S'agit-il d'un autre jeu secret pour notre joute de dimanche?"

(Droits réservés, Publishers' Syndicate)

Thornton devient donc "disponible"!

Les Bombers repêchent Peter Ohler des Lions de Vancouver

WINNIPEG. (PC, UPI) — Deux joueurs des Lions de Vancouver et un des Roughriders de Regina ont été repêchés par les deux dernières équipes de la Conférence de l'Ouest selon un règlement spécial pour les équipes de cette partie du pays.

Les Blue Bombers de Winnipeg ont repêché le quart-arrière Peter Ohler, des Lions, tandis que les Eskimos d'Edmonton se portaient acquéreurs de Barney Therrien, des Lions, et du centre-arrière Bob Myers, du Regina.

C'est le commissaire Sydney Halter qui a dévoilé les joueurs choisis par les deux équipes qui avaient le droit de repêcher des joueurs canadiens.

Ohler, qui est natif de Vancouver, a joué comme quart-arrière avec les Huskies de l'Université de Washington avant de passer aux Lions. Ohler n'a joué qu'à l'occasion, cependant, et c'est Mel Melin, un quart-arrière gradué de l'Université Washington State, qui était le substitut du spectaculaire Joe Kapp.

Therrien, un garde de 220 livres, a connu une saison exceptionnelle à son début au football canadien en 1961. Également de Vancouver, lui aussi a terminé ses études à l'Université de Washington.

Quant à Myers, il en sera à sa deuxième année, et il peut également jouer au poste de secondeur de ligne extérieur.

Rejoint à son domicile hier, l'instructeur Jim Trimble a dit qu'à son avis l'acquisition de Peter Ohler, un quart-arrière, par les Blue Bombers de Winnipeg, pourrait l'aider grandement à obtenir Dick Thornton maintenant.

Après avoir souligné qu'il n'était plus question d'un voyage dans l'Ouest, du moins pour le moment, Jim a dit qu'il parlerait à Bud Grant, l'instructeur des Bombers, aujourd'hui, afin de discuter encore une fois d'un échange possible.

Trimble a toutefois avoué qu'il n'était pas question d'un échange rapide parce qu'on ignorait où se trouve Thornton présentement.

On sait que Thornton, lors d'une récente visite à Montréal, a manifesté le désir de venir s'établir à Montréal en permanence. Thornton est diplômé en publicité à l'université Northwestern.

Toujours dans la Conférence de l'Ouest, Ron Quillen, un excellent demi qui a porté les couleurs des Eskimos d'Edmonton en 1961, sera de retour avec cette équipe après un séjour de deux ans dans l'Armée américaine.

Enfin, le vétéran Gerry James sera de retour au football canadien en juillet prochain. En effet, le "Winnipeg Tribune" annonçait hier que la direction des Roughriders de Regina offrirait un contrat à l'ancien joueur-étoile des Blue Bombers de Winnipeg.

La ligue des As l'emporte, 2 à 1

Les étoiles de la ligue des As ont triomphé de la ligue St-Stanislas, 2-1, dans la joute initiale du tournoi des ligues de bienfaisance, devant plus de 1,000 spectateurs au Centre Paul Sauvé.

Gilles Wilkie a enregistré les deux buts des vainqueurs. Il a compté son premier lors d'un lancer de punition accordé par l'arbitre Bill Roberts.

Butch Théodore a été le seul joueur à trompé la surveillance de Gérard Lefebvre.

Gilles Wilkie, incidemment, est le secrétaire du tournoi.

Il a été impossible d'obtenir le résultat de la seconde joute entre les ligues Dépression et Récession.

La compétition se continuera au même endroit demain soir.

La première joute opposera la ligue St-Viateur à la ligue Sanspression tandis que le second match, vers 9 h. 30 mettra aux prises les ligues Francs-Copains et Feuille d'Erable.

Ronald Piché cédé au Denver

MILWAUKEE, (UPI) — Les Braves de Milwaukee ont cédé les lanceurs Ronald Piché, Frank Funk et Dan Schneider au club Denver de la Ligue du Pacifique. Les Braves possèdent actuellement un personnel de 26 joueurs, soit un seul au dessus de la limite, avant l'ouverture d'une saison, le 14 avril.

EXPLOIT

SUITE DE LA PAGE 61

veille du tournoi des Maîtres," a-t-il déclaré.

Palmer tentera lui aussi de réussir un exploit, puisque aucun golfeur n'a jamais réussi à gagner les honneurs du tournoi à quatre reprises. Palmer est sorti vainqueur en 1958, 1960 et 1962. Il croit qu'il a amélioré ses coups roulés au cours des deux dernières années, mais sa tenue jusqu'à date cette année laisse à désirer.

Le Sud-Africain Gary Player, qui a été couronné le maître des Maîtres en 1961, est favori à 6 contre un, tout comme Billy Casper et Tony Lema, deuxième derrière Nicklaus l'an dernier. Cependant, un peu à son désespoir, Player n'est présentement pas au meilleur de sa condition physique.

Equipes invitées

Toutes les équipes intéressées à joindre les cadres de la ligue Intercollégiale de football du Québec devront faire parvenir leur demande avant demain soir, minuit.

Les équipe intéressées pourront entrer en communication avec le président Pierre Proulx, à 255-4705 ou LA. 6-9251.

La prochaine réunion de la ligue aura d'ailleurs lieu lundi soir, à 8 h., au Mont St-Louis. Y seront étudiées les demandes d'admission et les différentes possibilités du calendrier pour la prochaine saison.

AUGUSTA, Georgie. (UPI) — L'autre jour, Jimmy Demaret, trois fois tenant du titre du tournoi des Maîtres, s'apprêtait à quitter le premier tertre du parcours Augusta Nationals où commence aujourd'hui ce prestigieux tournoi. Soudain, deux avions survolèrent Demaret et ses compagnons de jeu.

"Voilà Arnold Palmer et Jack Nicklaus qui s'en viennent au tournoi", a déclaré Demaret en parlant des deux golfeurs les plus riches du circuit américain.

Quelques minutes plus tard, deux autres avions grondèrent au-dessus de Demaret et de ses partenaires de jeu. "Voilà leurs cadets", s'est écrié Jimmy, fier de cette bonne blague!

Pas de gérance pour Tebbetts

TUCSON. (PA) — Un spécialiste des maladies cardiaques a affirmé hier que le gérant Birdie Tebbetts ne pourra pas reprendre son poste à la barre de direction des Indiens de Cleveland, cette saison.

Le Dr Arthur V. Dudley a dit que Tebbetts se remettait de l'attaque subie la semaine dernière, mais il a ajouté: "Il ne sera pas de retour avec les Indiens en 1964".

"Evidemment, nous rencontrerons certaines difficultés à l'en convaincre, mais cette question demeure la responsabilité des docteurs en Floride".

Même si à priori les puissants cogneurs ont un certain avantage dans un tournoi disputé sur un terrain de 6,980 verges, Ed Furgol, un vétéran, ne croit pas qu'il soit nécessaire d'y attacher beaucoup d'importance.

"Tous les golfeurs peuvent être chanceux dans un tel tournoi," a-t-il dit, en expliquant que 16 golfeurs différents ont gagné les 16 derniers tournois.

"Nicklaus et Palmer doivent contrôler leur nervosité tout comme le plus parfait des inconnus," a-t-il pris soin d'ajouter. "Celui qui réussira le mieux ses coups roulés gagnera, quoi qu'on en dise."

Jimmy Demaret, qui a réussi le même exploit que Palmer, abonde dans le même sens que Furgol.

"On répète que Palmer ou Nicklaus gagnera le tournoi. Sur quoi se base-t-on? Ils n'ont gagné qu'un seul tournoi à eux deux jusqu'à date!

Cette année, participent au tournoi 56 professionnels et 14 amateurs américains, en plus de 26 professionnels d'autres pays. Après les deux premières rondes, on réduira le nombre de joueurs à 40 plus ceux qui auront un total supérieur de seulement dix coups à celui du meneur.

BLAKE

SUITE DE LA PAGE 59

Réponse: "Il n'a pas joué beaucoup mardi dernier, mais à sa première joute sa ligne d'attaque a compté deux buts. Je suis bien satisfait."

Question "Est-ce ta dernière année comme instructeur du Canadien?"

Réponse: "C'est une affaire strictement personnelle. De toute façon les journaux de Toronto seront les premiers à l'apprendre."

C'est le grand Jour. Ou le dernier.

Le Canadien a l'avantage de la glace, si c'est un avantage.

Il s'est aussi reposé deux jours à Ste-Marguerite.

Et son pilote a pu tout à loisir préparer ses réponses. Mais si le Canadien perd, on ne vous conseille pas de les lui demander.

BOND
500 STE-CATHERINE O.
VENTE DE PRINTEMPS
COMPLETS
A 2 PANTALONS
100% WORSTED PURE LAINE
PRETS A PORTER



Worsted et tissus de laine importés d'Angleterre, d'nue exceptionnelle qualité et taillés par des spécialistes. Nouveaux motifs et coloris du printemps. Excellent choix de gris pâle, gris moyen et gris fusain, tons unis, rayés, quadrillés. Aussi coloris bruns et bleus. Tailles — court: 36-44; régulier: 36-46; élancé: 37-46.

Rég. 69.95
Maintenant 59.95
2 complets pour $110

Satisfaction complète ou remboursement complet

RETOUCHES GRATUITES
OUVREZ UN COMPTE COURANT CHEZ BOND ET PRENEZ 26 SEMAINES POUR PAYER
Seule la taxe est exigée à l'achat

Bond
CARRE PHILLIPS
VI. 4- 9374

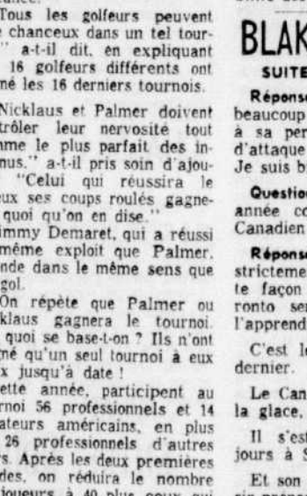
500 ouest, STE-CATHERINE
Ouvert de 8.30 à 6 h. Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.
Une heure de stationnement gratuit au St. Regis Parking, carré Phillips

LES PRIX SONT IMBATTABLES
durant la
VENTE ANNUELLE
DE PRINTEMPS
Maintenant en cours
chez
Montreal Buick

Venez nous voir... vous serez surpris du choix que vous y trouverez... et du marché profitable que vous conclurez

Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER
PONTIAC · BUICK · ACADIAN · VAUXHALL · GMC

GENERAL TIRE
Si vous cherchez des PNEUS *pour tous genres de* CAMIONS



"Traction Safety Rib"

Les spécialistes du pneu
CITY TIRE & LUDGER GRAVEL
vous suggèrent les pneus "GENERAL Traction Safety Rib" de qualité supérieure



Nous avons le pneu tout indiqué pour votre camion

★ TERMES FACILES SI DESIRE ★

CITY TIRE COMPANY
1100, rue AMHERST — Tél.: 845-2122

GENERAL TIRE

LUDGER GRAVEL & FILS
7905, boul. ST-LAURENT — Tél.: 387-2581

L'enseignement exigera en 67 la somme de $1,202,000,000.

(Me MAURICE LABELLE)

ST-ROCH DE L'ACHIGAN (DNC) — Parlant devant les membres des Chambres de commerce régionales de l'Assomption et de Lanaudière, Me Maurice Labelle, président provincial, a exposé d'une façon brutale les besoins actuels et futurs du Québec dans quelques domaines comme l'éducation, la santé, le bien-être social et la voirie. Me Labelle adressait la parole au banquet de clôture d'une clinique interrégionale, qui avait lieu récemment à St-Roch de l'Achigan.

Me Labelle souligna que notre province avait la plus jeune population du Canada. "Dans trois ans exactement, c'est-à-dire l'année de l'exposition universelle, les institutions d'enseignement du Québec, de toutes catégories, devront recevoir 1,972,000 élèves. Et il ne s'agit pas de prévisions plus ou moins précises, puisque tous ces élèves sont déjà bien vivants, qu'ils vivent chez vous, chez moi, dans nos quartiers et dans nos villes." Précisant qu'il en coûterait cette année $482 par élève et que ce montant serait au minimum de $610 en 1967, Me Labelle déclara que la province devait envisager des déboursés de $1 milliard 202 millions. "Nous avons, dit-il, trois ans pour trouver ces fonds".

Passant au domaine de la santé et du bien-être social, le conférencier fit remarquer que le mouvement croissant des bénéfices sociaux était irréversible. Quant à la voirie, les centaines de millions qu'on y investit ne font plus sursauter personne, puisque les déplacements rapides, la sécurité, la décentralisation industrielle et l'expansion économique sont autant de facteurs qui nécessitent cette politique. Après avoir rappelé une phrase de M. Lesage sur les besoins indispensables du Québec, Me Labelle a ajouté qu'après une prise de conscience de ses responsabilités, le gouvernement devait percevoir les ressources nécessaires à l'acquittement de sa tâche. "C'est pourquoi nous avons suggéré, dans notre récent mémoire à la Commission Bélanger, l'établissement d'un ordre de priorité dans les dépenses budgétaires. Ce plan directeur, c'est en somme le calendrier des objectifs économiques et généraux du gouvernement fédéral et des provinces ainsi que des moyens de les atteindre. L'absence de ce plan directeur rend quasi impossible une politique de dépenses d'investissements, sacrifie les politiques à long terme pour les besoins immédiats et met le budget à la merci de certaines considérations électorales."

La santé

L'exercice fait vivre

Ce n'est pas la quantité, ni la durée de l'exercice physique qui compte, c'est la **qualité** de l'exercice et sa participation intense, précise M. Leonard A. Cooper, professeur associé du département de l'éducation physique de l'université McGill. M. Cooper s'adressait aux membres du Club Lions de Notre-Dame-de-Grâce dans la dernière d'une série de conférences données à l'occasion de la Semaine Nationale de Santé.

"Le gros homme n'est pas nécessairement un homme fort et tous les programmes d'exercices ne sont pas également efficaces pour développer la force et la résistance".

L'inactivité est à la base de l'embonpoint.

L'expérience démontre que des exercices vigoureux et réguliers aident à maîtriser le poids, même si vous absorbez 6,000 calories et un excédent de gras. Cependant quand l'exercise pratiqué régulièrement cesse, une augmentation de poids se fait vite sentir.

Les hommes d'affaires obèses qui s'adonnent régulièrement à la culture physique, se libèrent plus facilement de l'excès de graisse et évitent l'atrophie habituellement associée avec le vieillissement. Avec la mécanisation moderne accroissant nos heures de loisir, nous devons substituer la culture physique au labeur énergique qui faisait autrefois partie de notre vie; pas seulement une poussée d'activité une ou deux fois par semaine, mais des exercices réguliers et quotidiens pour dépenser l'excédent de calories que nous consommons. L'autre remède, si nous ne faisons pas d'exercices, c'est de rester toujours sur sa faim, de dire le conférencier.

L'homme qui se retire de la vie active s'en va doucement à son déclin, et sans aucun doute, une vie sédentaire mène au dépérissement de l'organisme. Restons donc actifs, l'exercice peut jouer un rôle important dans la conservation de la santé pour les dernières années. La corrélation entre l'activité physique et la vitalité organique est encore mal comprise voire complètement ignorée par l'individu ordinaire.

M. Cooper fait remarquer que le coeur pompe approximativement un gallon de sang au poumon et un montant égal au corps entier à chaque minute, soit à peu près 11½ tonnes par jour ou 250 millions de tonnes durant une vie de 65 années, dans des conditions normales.

Le coeur fonctionne plus efficacement par des exercices énergiques, indique une pression artérielle systolique plus basse et bat plus lentement pendant une forte activité physique, ainsi pompe plus de sang par battement que le coeur aux palpitations rapides d'un individu non entraîné accomplissant la même tâche. L'homme entraîné peut exécuter un travail plus efficacement et pendant une plus longue durée que son semblable sédentaire.

Parlant de l'incidence croissante du rétrécissement des artères dû au dépôt de gras et entraînant la dégénérescence, M. Cooper signale que cette maladie n'est plus confinée à l'âge mûr: les plus jeunes aussi en souffrent. Cette déficience est attribuée au niveau élevé du cholestérol dans le sang.

Les érables coulent peu

SHERBROOKE. (UPI) — Par suite de la froide température dans l'Estrie, la production du sirop d'érable et de ses dérivés est de 50 pour cent inférieure à la normale cette année. C'est ce que révèle une enquête menée auprès des producteurs de cette région. Environ 85 pour cent des produits de l'érable vendus à travers le monde proviennent normalement de l'Estrie.

M. Donald MacMillan, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, a dit qu'il y avait danger, à ce moment-ci de la saison, que même si le soleil réchauffe passablement les érablières, il n'y ait pas de gel durant les nuits, et que les érables ne puissent pas couler abondamment.

Semaine des Chambres de commerce

— "C'est du 12 au 18 avril que se tiendra à travers tout le Canada la semaine des Chambres de commerce" a déclaré aujourd'hui M. Howard T. Mitchell, président de la Chambre de commerce du Canada.

Dans un communiqué spécial, le premier ministre L. B. Pearson affirme que "l'excellent travail accompli par les Chambres de commerce est apprécié des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral."

Le premier ministre a ajouté qu'il souhaitait qu'en mettant en lumière le concours notable apporté par les Chambres de commerce à l'expansion du pays, la semaine Chambre de commerce susciterait l'enthousiasme et l'appui du public.

Il existe des Chambres de commerce dans plus de 850 localités réparties à travers tout le Canada. La semaine Chambre de commerce donnera lieu à des manifestations spéciales en vue de mettre en relief le rôle joué par les Chambres de commerce dans l'expansion des collectivités dans l'intérêt national.

Longueuil achète les terrains des barraques

OTTAWA. (DNC) — La vente d'environ 870,000 pieds carrés de terre de la Couronne à la ville de Longueuil a été annoncée, hier, par M. Arthur Laing, ministre des Ressources nationales.

Il s'agit des terrains où sont présentement installées les barraques militaires de la Défense nationale, en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de Longueuil.

En annonçant cette nouvelle, M. Laing a rendu hommage à la clairvoyance de la cité de Longueuil et à la tenacité du député Jean-Pierre Côté, qui a bien voulu donner l'assurance que cette vente de terrains de la Couronne à la municipalité était faite dans l'intérêt général.

En effet, selon le projet de planification du Conseil municipal, ces terrrains permettront à la ville de Longueuil de développer, face à l'emplacement de l'Exposition mondiale, un centre d'achats des plus moderne avec l'utilisation rationnelle et les meilleures normes de l'esthétique de l'urbanisme. Ceci assurera à la ville de Longueuil — dont les disponibilités en terrains sont faibles — le meilleur rendement tant au point de vue utilisation que de revenus en taxation pour la municipalité.

Le montant de la vente s'élève à $870,000.

Nouvelles démarches en faveur de la route Montréal-Trois-Rivières

JOLIETTE. (DNC) — Des pressions ont été faites au Comité de l'autoroute Montréal-Trois-Rivières pour qu'il insiste auprès des autorités gouvernementales afin de faire hâter la préparation des plans et devis de cette voie rapide. Pour répondre à ces insistances, le comité s'est réuni. Il a entrepris de nouvelles démarches pour faire commencer les travaux au printemps 1965.

Le Dr Marcel Picard, de l'Epiphanie, président du comité, a annoncé l'envoi d'une autre lettre au ministre de la Voirie en fin de semaine. On se souvient que le rapport sur la rentabilité de l'autoroute devait être connu en décembre dernier. La décision du gouvernement d'entreprendre la construction du pont de Trois-Rivières est venue ajouter de nouveaux éléments au projet. Quelques erreurs dans le rapport ont complété les raisons du retard. Différée au 12 mars, la publication du fameux document semble maintenant attendre le retour de vacances du président de l'Office des autoroutes, M. Guy Poliquin. Celui-ci devrait être de retour ces jours-ci. Le Dr Picard a promis que la teneur de la lettre adressée au ministre sera rendue publique la semaine prochaine.

A Laprairie

Le projet d'un hôtel de ville est rejeté

(par T.D.) — Les contribuables de Laprairie ont rejeté, hier, par voie de référendum, le projet de construction d'un hôtel de ville qui leur était proposé par les autorités municipales.

Le résultat du vote est catégorique : 382 propriétaires se sont prononcés contre ce projet, comparativement à 322 qui l'ont approuvé, soit une majorité de 60 votes, en nombre. D'autre part, en valeurs, la compilation des chiffres s'établit ainsi : CONTRE — $6,577,792; EN FAVEUR — $5,183,308; laissant une majorité de $1,394,484.

Le coût élevé de construction, $450,000, semble avoir été la principale raison qui a amené les contribuables à s'objecter au projet. Il en est résulté également un intérêt marqué, puisque les propriétaires ont usé de leur droit de vote dans une forte proportion (75%), soit 726 votes enregistrés sur une possibilité de 1,045.

La ville se proposait de "bâtir plus grand" afin de pouvoir louer des locaux dans le futur hôtel de ville, s'assurant ainsi des revenus importants ($37,000 annuellement) qui auraient permis de payer le coût de construction en moins de 15 ans.

La Loi des cités et villes ne permet pas cependant un tel procédé.

Par ailleurs, le conseil municipal prévoyait obtenir des subventions assez appréciables du gouvernement provincial ($124,000) devant défrayer le coût de la main-d'oeuvre.

Certes, les êtres humains sont égaux. Mais les individus ne le sont pas. L'égalité de leurs droits est une illusion. Le faible d'esprit et l'homme de génie ne doivent pas être égaux devant la loi.

Dr Alexis CARREL.

Echange entre jeunes Albertains et Québecois

Afin de favoriser les contacts entre les deux groupes ethniques du Canada, les clubs Rotary de Westmount et de Calgary invitent les garçons de langue française du Québec et les garçons de langue anglaise de l'Alberta, à faire leur demande de participation à un programme d'échange pour les vacances.

Peuvent participer à ce programme d'échange les garçons âgés de 15 et 16 ans. Leur nombre est limité à douze pour le Québec et douze pour l'Alberta. Auront la préférence les membres des familles appartenant au Rotary Club, ou encore ceux des familles qui consentiront à donner l'hospitalité pendant quinze jours à un garçon venant de l'autre province.

Les membres du gorupe québecois se rassembleront à Montréal le 8 juillet d'où ils prendront l'avion pour Calgary le 9, quatrième jour de la semaine du Stampede.

Le 21 juillet les deux groupes quitteront Calgary par chemin de fer et arriveront à Montréal le 24 juiliet. La visite dans l'est se terminera le 7 août.

Les parents devront débourser pour chaque garçon $152 pour le voyage aller et retour. Par contre, les hôtes logeront et nourriront gratuitement l'étudiant visiteur. Quant aux frais pour la nuit passée à Montréal et à Calgary, et ceux du séjour dans ces deux villes, ils seront assumés par le Rotary.

Pour tous renseignements complémentaires, il faut adresser les demandes à M. John Patton, 88 Church Hill, Westmount.

EN BREF D'OTTAWA

Robert Kennedy à Ottawa

Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a annoncé, hier, que le procureur général des Etats-Unis, M. Robert-F. Kennedy, sera l'hôte d'honneur à un déjeuner qui aura lieu à Ottawa, le 14 avril. M. Favreau a dit qu'il aura des entretiens avec M. Kennedy "sur un nombre de questions présentant un intérêt mutuel dans l'administration de la justice, incluant la coopération dans le renforcement de la loi internationale". M. Kennedy se rendra à Toronto le soir.

Hausses de salaire

Le ministère des Affaires du Nord canadien a annoncé, hier, des hausses de salaires allant de $120 à $960 par année pour les instituteurs sous sa juridiction. Un porte-parole a souligné que ces rajustements sont conformes à la politique établie par le gouvernement de reviser les salaires de ses employés tous les deux ans et que cette dernière augmentation permettra de placer les salaires des instituteurs du nord canadien au niveau de ceux des provinces.

Pollution des eaux

Le ministre des Ressources, M. Laing, a déclaré hier qu'il a fait la suggestion de placer la question de la pollution des eaux par les insecticides parmi les problèmes à être étudiés à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Ressources, en juin.

Bien que je ne prévoie pas que l'énergie atomique devienne avant longtemps un grand bienfait, je dois dire que, pour l'instant, c'est une menace. Peut-être est-ce bien qu'il en soit ainsi. Cela peut intimider la race humaine et l'inciter à mettre de l'ordre dans les affaires internationales qui, sans la pression de la crainte, ne s'accomplirait pas.

A. EINSTEIN

La qualité de nos guides touristiques s'est bien améliorée

Des touristes américains qui préfèrent passer par Montréal le plus vite possible, de prétendus guides qui racontent des énormités, une signalisation déficiente aux abords de Montréal et qui n'indique pas suffisamment la ville, tels sont quelques-uns des problèmes qui ont été soulevés hier lors d'un colloque tenu dans le cadre de la Semaine d'éducation touristique.

Après une courte visite de Montréal en compagnie d'un guide (diplômé), quelques membres du comité du tourisme de la Chambre de commerce, des représentants de divers organismes intéressés à l'industrie touristique se sont réunis afin de discuter divers aspects de cette industrie à Montréal.

Le problème le plus discuté à ce colloque a été évidemment celui de la qualité des guides. Tous ont été d'accord pour affirmer que par le passé il s'était produit des incidents fâcheux, que des guides plus ou moins officiels avaient été quelque peu fantaisistes dans leur façon de décrire Montréal, mais que la situation de ce côté s'était de beaucoup améliorée.

Le président de l'Association des guides étudiants, M. Serge Dubé, a affirmé que, du moins, en ce qui touche les membres de son organisme, la qualité était une chose assurée, ceux-ci possédant une culture générale assez approfondie pour faire de bons guides, capables de bien conduire les touristes à Montréal et peu enclins à dire des sottises.

Un représentant de la Compagnie de transport Provincial, affiliée à la compagnie Grey Line, a révélé pour sa part que sa compagnie exerçait une surveillance étroite sur les guides de la compagnie, exigeait d'eux un diplôme de l'Ecole du tourisme et les obligeait, dans leurs descriptions, à suivre le texte officiel fourni par l'Office municipal du tourisme.

Plusieurs personnes présentes au colloque ont profité de l'occasion pour suggérer que le texte officiel en question soit imposé dans tous les tours organisés que l'on fait à Montréal et qu'il soit suivi scrupuleusement.

Notons en passant que l'une des compagnies d'autobus les plus intéressées à la question du tourisme à Montréal, la Murray Hill, n'était pas représentée à la réunion.

De nombreuses suggestions ont quand même été faites à ce colloque en ce qui concerne l'industrie touristique. Le représentant de la Compagnie de transport Provincial a demandé en particulier qu'une étroite surveillance soit exercée sur les guides étrangers qui viennent conduire des touristes à Montréal.

On a par ailleurs lancé un appel à la Chambre de commerce du district de Montréal afin qu'elle s'occupe d'éveiller les Montréalais aux problèmes du tourisme, en prévision de l'Exposition de 1967. Il faudrait, a-t-on suggéré, que les citoyens de Montréal soient le mieux renseignés possible sur tous les aspects de leur ville afin de faire face au flot de touristes qui déferlera sur Montréal en 1967.

De même que je ne voudrais pas être un esclave, je ne voudrais pas être un maître. Telle est ma conception de la démocratie. Tout ce qui en diffère, et la différence est d'autant plus grande, n'est point de la démocratie.

A. LINCOLN

Le Canada veut plus de spécialistes et techniciens japonais

TORONTO. (PC) — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. René Tremblay, a annoncé hier que son ministère a entrepris des discussions avec les autorités japonaises afin d'encourager la venue au Canada de spécialistes et des techniciens japonais.

M. Tremblay, qui revient d'un voyage de dix jours en Orient, portait la parole à Toronto, lors d'une conférence privée sur l'immigration.

Il ne faisait que reprendre et élaborer les déclarations qu'il a faites à Vancouver mardi, où il avait fait connaitre l'intention de son ministère de suivre une politique plus audacieuse pour l'immigration en Extrême-Orient.

Le ministre a de plus fait appel à toutes les races. "Il s'agit d'une question de spécialités et de non pas de couleur", a-t-il dit.

M. Tremblay a demandé toute la coopération possible entre son ministère et les provinces afin de faciliter l'éducation et l'adaptation des immigrants.

L'unification des trois armes prête pour le centenaire

OTTAWA. — (PC) — Le ministère de la Défense se propose d'achever l'unification des trois armes pour le premier juillet, 1967, jour du centenaire de la confédération.

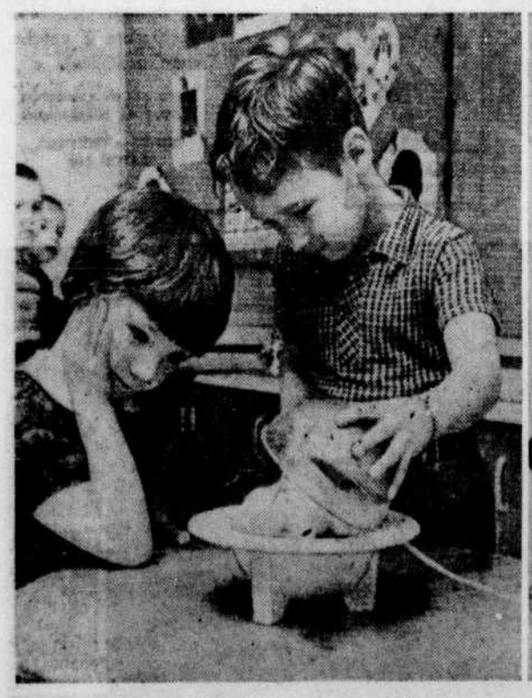
Un porte-parole du ministère a déclaré, hier, que la date du premier juillet 1967 "est acceptable en tant que date limite" pour l'unification des trois armes qu'il ne faut pas confondre avec leur intégration qui est déjà en cours.

On se propose maintenant de doter d'un uniforme unique la nouvelle force canadienne de la défense

NAISSANCES

ARSENEAU — A l'hôpital St. Mary, le 7 avril 1964, à M. et Mme Kenneth Arseneau née Louise Letendre, une fille. La mère et l'enfant se portent bien.

LONGTIN-BEAUREGARD — A l'hôpital Général des Deux-Montagnes, 312, chemin d'Oka, St-Eustache-sur-le-Lac, le 23 mars 1964, à M. et Madame Réal Longtin, née Huguette Beauregard, est née une fille baptisée Sylvie. Parrain et marraine, M. et Mme L. Beauregard, grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Réal Beauregard, tante de l'enfant.





LE MYSTERE DE LA VIE — Linda Pivonka et Kevin Iverson deux élèves de "kindergarten" de New Ulm, dans le Minnesota, désiraient ardemment assister à la naissance d'un poussin. Ainsi ils placèrent trois oeufs dans un petit incubateur (photo de gauche) et, armés de patience, attendirent 21 jours. Au dernier jour, ils ont été récompensés, un oeuf ayant éclos pour laisser passer un mignon poussin que Linda admire.

Téléphoto PA

AVIS DE DÉCÈS

BELIVEAU (Yvonne) — Subitement à Lachine le 8 avril 1964 à l'âge de 43 ans est décédée Mme Albert Béliveau, née Yvonne Bouret. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Lafrance
29 rue du Collège
pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Danville où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESHARA (Salem) — A Montréal, le 7 avril 1964 est décédé M. Salem Beshara époux de feu Malaky Koussaya demeurant à 5921, 11e avenue Rosemont. Père de John Beshara épicier en gros. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Theriault Ltee
1120 est rue Jean Talon
à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Georges rue Jean-Talon et Lajeunesse où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Mont Royal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

BLANCHARD (Claudette) — A Montréal, le 6 avril 1964, à l'âge de 29 ans, est décédée Mlle Claudette Blanchard, fille de feu Conrad Blanchard et Irène Beaupré, soeur de Claude Blanchard, artiste-comédien demeurant à 393 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Anna) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 95 ans, 20 jours, est décédée Mme veuve Hyacinthe Boileau, née Anna Labrosse, demeurant à 2543 Rouen. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 10 hres, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Donat) — A Verdun, le 7 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Donat Boucher, barbier, époux de Marguerite Bourque, autrefois de Ste-Melanie, demeurant à 395 avenue Rolland, Verdun. Frère de MM. Jean-Baptiste Boucher, barbier à Joliette et Victor Boucher, coiffeur à Joliette et inspecteur des barbiers, coiffeurs et coiffeuses des Comtés de Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau Perreault & Garceau
636 boul. Manceau à Joliette
pour se rendre à la Cathedrale de Joliette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Ovila) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ovila Breton, employé de l'hôtel Windsor, époux de feu Laurette Lafleur, demeurant à 10240 Millen. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Valarie) — A Kirkland, le 7 avril 1964 à l'âge de 88 ans 9 mois est décédé Valarie Brunet époux de Rose-Alba Pagenais, demeurant à 3468 Montée St-Charles à Kirkland. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
281 rue bord du Lac à Pointe-Claire
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Florent) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Florent Champagne, époux de Clara Picard, demeurant à 1840 Avenue Lafleur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Adolphe Lemay Inc.,
7895, rue Notre-Dame est,
angle Beaugrand,
à 9 hres 30, pour se rendre à la chapelle de la paroisse St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Joseph) — A Longueuil le 8 avril 1964 à l'âge de 82 ans est décédé M. Joseph Charlebois époux en 1ères noces de Agnès Boucher et en 2es noces de feu Rose Desrochers demeurant chez sa fille Mme P.-E. Racicot, demeurant à 466 St-Thomas. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70 boul. Lemoyne à Longueuil
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie, comté Verchères lieu de la sépulture, où un Libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Amanda) — A Repentigny, le 7 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Joseph Pierre Charbonneau, née Amanda Vaillancourt, demeurant à 3722, 42e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, autrefois de Lachenaie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CHARTRAND (John Magloire) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé M. John Magloire Chartrand, époux de Emma Faubert, demeurant à 7015 Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRETTE (Albertine) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée Albertine Monette, épouse de feu Télesphore Chevrette, mère de Mme Arthur Landry (Gabrielle). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Annie) — A Terrebonne, le 7 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Annie Locas, épouse de Albert Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61 ouest, rue Blainville
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée où le service sera célébré à 9 h. de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD DES PRES (Joseph, Armand) — Aux Iles Laval, le 7 avril 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Armand Couillard des Prés, époux de Angélina (Line) Filion. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
625, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Esperance des Iles Laval où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs s.v.p.

COURVILLE (Napoléon) — A St-Pie de Bagot, le 8 avril 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé Napoléon Courville, époux de Clara Desparois. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Départ & Petit
rue St-Paul, à St-Pie de Bagot
pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Cécile) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 40 ans est décédée Mme Roland Crête née Cécile Talbot, demeurant à 1106 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative des Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Elzéar) — A Lachine, le 8 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé Elzéar Dagenais, fils de feu Philippe Dagenais et de feu Léa Plouffe. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST-ROY (Ida) — A Montréal, le 9 avril 1964, à l'âge de 61 ans, est décédée Ida Roy, épouse du capitaine Henri Daoust, pilote de la Voie Maritime, demeurant à 337, rue Paul, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630 rue Notre-Dame ouest
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Odna) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 8 avril 1964 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Hermézilde Denis, née Odna Tétrault. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
St-Jean-Baptiste
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Marie-Reine) — A St-Constant, le 7 avril 1964, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Aimé Deslauriers, née Marie-Reine Bourdeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant et Fils
180 rue St-Pierre, à St-Constant
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Juliette) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Arthur Desroches, née Juliette Cyr, demeurant à 226 Turgeon. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Albert) — A Chomedey, le 8 avril 1964, à l'âge de 33 ans, est décédé Albert Dufour, époux d'Emilienne Demeules, demeurant à 205, 82ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Ouimet & Fils
3517 boul. Lévesques
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Florida) — A Lefaivre, le 8 avril 1964, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Emery Frappier, née Florida Pelletier, autrefois de Rockland, Ontario, mère de Lucien, de Masson; Yves, de Montréal; Mme Arthur Charbonneau (Lucienne), de Lefaivre; Mme Romuald Boivin (Marthe), de Montréal et Mlle Jeanne, d'Ottawa. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lamarre & Fils
à Alfred
pour se rendre à l'église paroissiale de Lefaivre, Ontario où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GADOURY (Raymond) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raymond Gadoury, époux de Lucie Fex, demeurant 7488 Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Guillaume) — A Montréal, le 9 avril 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Guillaume (Willie) Gravel, époux de Lostre Roussin, demeurant à 8961 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Emilie) — A Montréal, le 6 avril 1964 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Emile Guilbault née Emilie Laurin, demeurant 10765 Francis. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10540 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Herminie) — A Ville St-Michel, le 7 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Guilbault, née Herminie Parades, demeurant chez son fils Jean, 7089, 18e ave, Ville-St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cecile où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILLAULT (Georgette) — A Montréal, le 8 avril 1964 à l'âge de 60 ans est décédée Georgettet Handfield, épouse de Léopold Labelle, soeur des Docteurs Georges-Yvon et Roland Handfield, Victorien, Mme Léo Fouldrier (Jeanne) Mme Laurent Fournier (Lucette) Mme Robert E. Remington (Clairette), Mme Thomas Chevau, (Clairette) et Mlle Christine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 9 hres 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

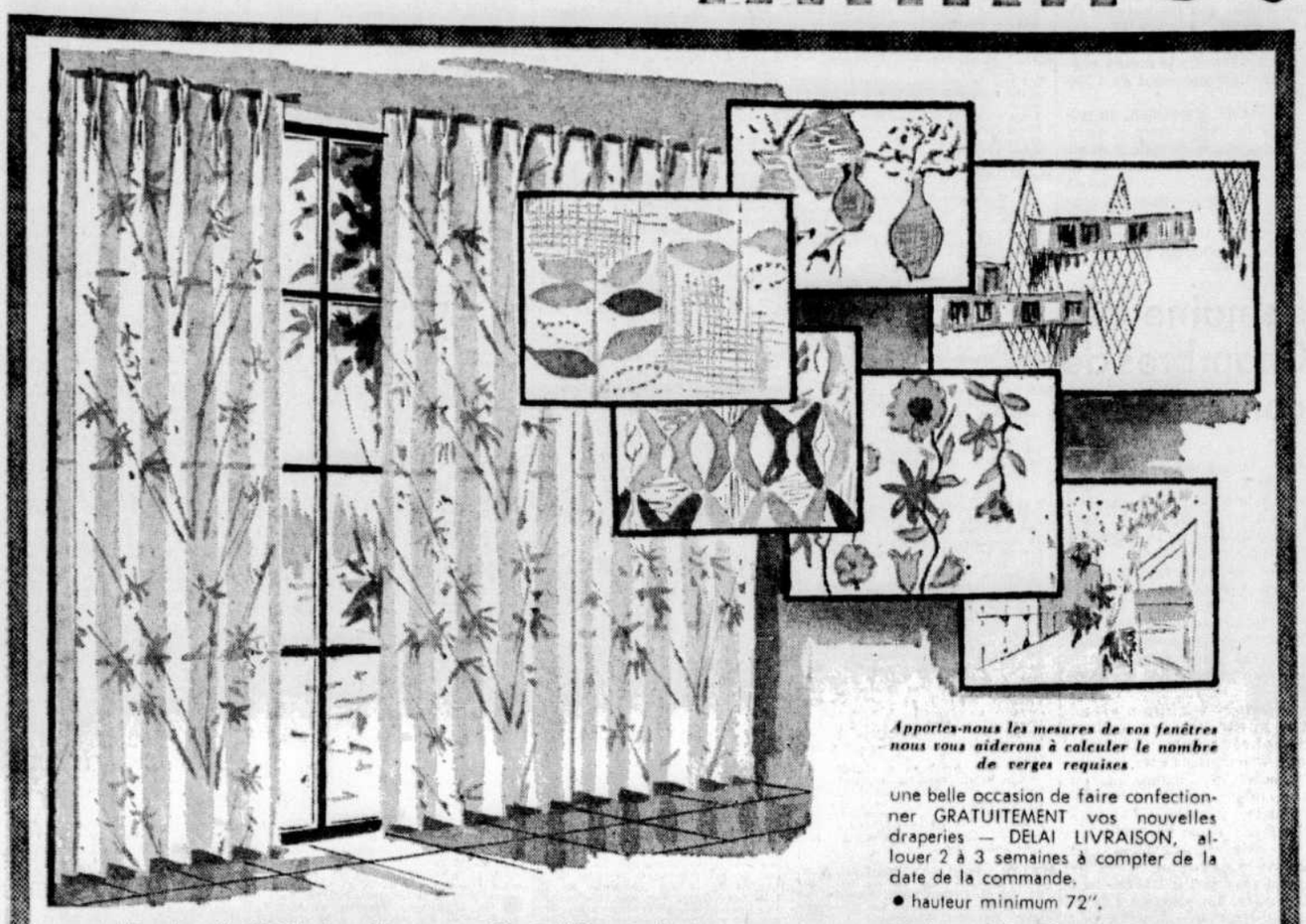
GUILLAULT (Herminie) — A Ville St-Michel, le 7 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Joseph Guilbault, née Herminie Parades, demeurant chez son fils Jean, 7089, 18e ave, Ville-St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Belair,
entre Pie-IX et 21e Ave
à 9 heures 15, pour se rendre à l'église Sainte-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Georgette) — A Montréal, le 8 avril 1964 à l'âge de 60 ans est décédée Georgettet Handfield, épouse de Léopold Labelle, soeur des Docteurs Georges-Yvon et Roland Handfield, Victorien, Mme Léo Fouldrier (Jeanne) Mme Laurent Fournier (Lucette) Mme Robert E. Remington (Clairette), Mme Thomas Chevau, (Clairette) et Mlle Christine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

Ouvert ce soir
et vendredi soir jusqu'à 9 h.

PLUIE D'AUBAINES EN AVRIL



Apportez-nous les mesures de vos fenêtres nous vous aiderons à calculer le nombre de verges requises.

une belle occasion de faire confectionner GRATUITEMENT vos nouvelles draperies — DÉLAI LIVRAISON, allouer 2 à 3 semaines à compter de la date de la commande.
• hauteur minimum 72".

"Terylene" 100% bouclé

Confection gratuite **3.95** la verge

Largeur 45"
Fond blanc ou beige

Le tissu merveilleux, lavable, nécessitant aucun repassage pour retrouver son bel aspect, son tombant. Résiste aussi au soleil. Choix de nouveaux dessins aux teintes "décorateur".

Tissu "Duprex"
facile à draper

1.95 la verge

Largeur 45"
Fond blanc, beige, champagne

Texture viscose et acétate souple, se drapant bien. Plusieurs dessins modernes, semi-modernes aussi fleuris dans riches couleurs décoratives.

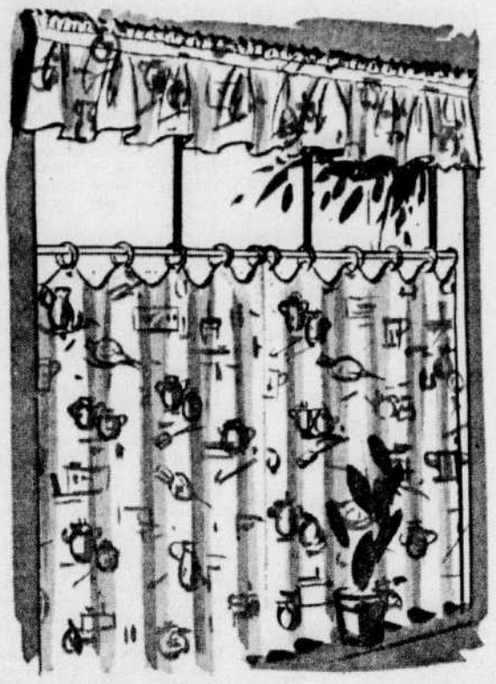
DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

Mohair "Arnel"
tissu "miracle"

2.95 la verge

LARGEUR 46", tissu "miracle" lavable peu de repassage avec un fer arrêté à "laine".

FOND BLANC — CHAMPAGNE — BEIGE. Nouveaux dessins modernes, semi-modernes ou fleuris, coloris nouveaux, harmonisant avec tout. Ce tissu résiste en plus au rayons du soleil.

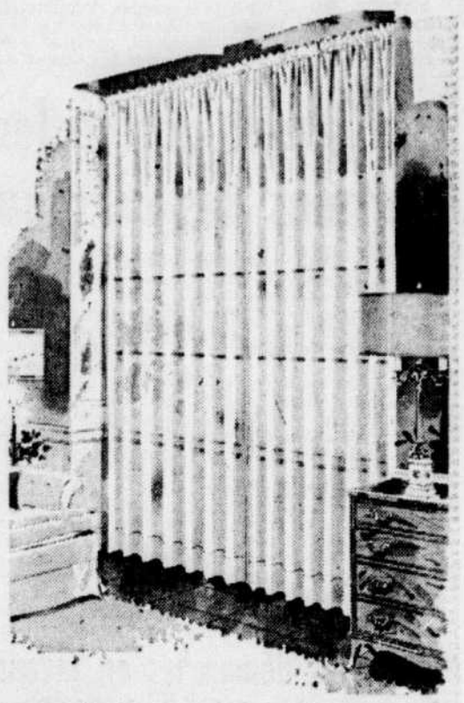


Rideaux Café

Donner un air frais à vos fenêtres en les garnissant de ces jolis rideaux "café" rappelant ceux en vogue à Paris. Coton glacé avec dessins variés dans jolis tons sur fond blanc.
Rideaux 34 x 36"
Cantonnière 72 x 10"

l'ensemble **3.95**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



Rideaux "Seneclass"

Texture souple • blanc • champagne

"Seneclass", texture lavable dans la machine à laver, pas de repassage. Séchera sur la tringle.

largeur à la paire : 82"	
54" hauteur	la paire **3.99**
63" hauteur	la paire **4.29**
72" hauteur	la paire **4.69**
81" hauteur	la paire **5.09**
90" hauteur	la paire **5.39**
96" hauteur	la paire **5.99**
108" hauteur	la paire **6.09**

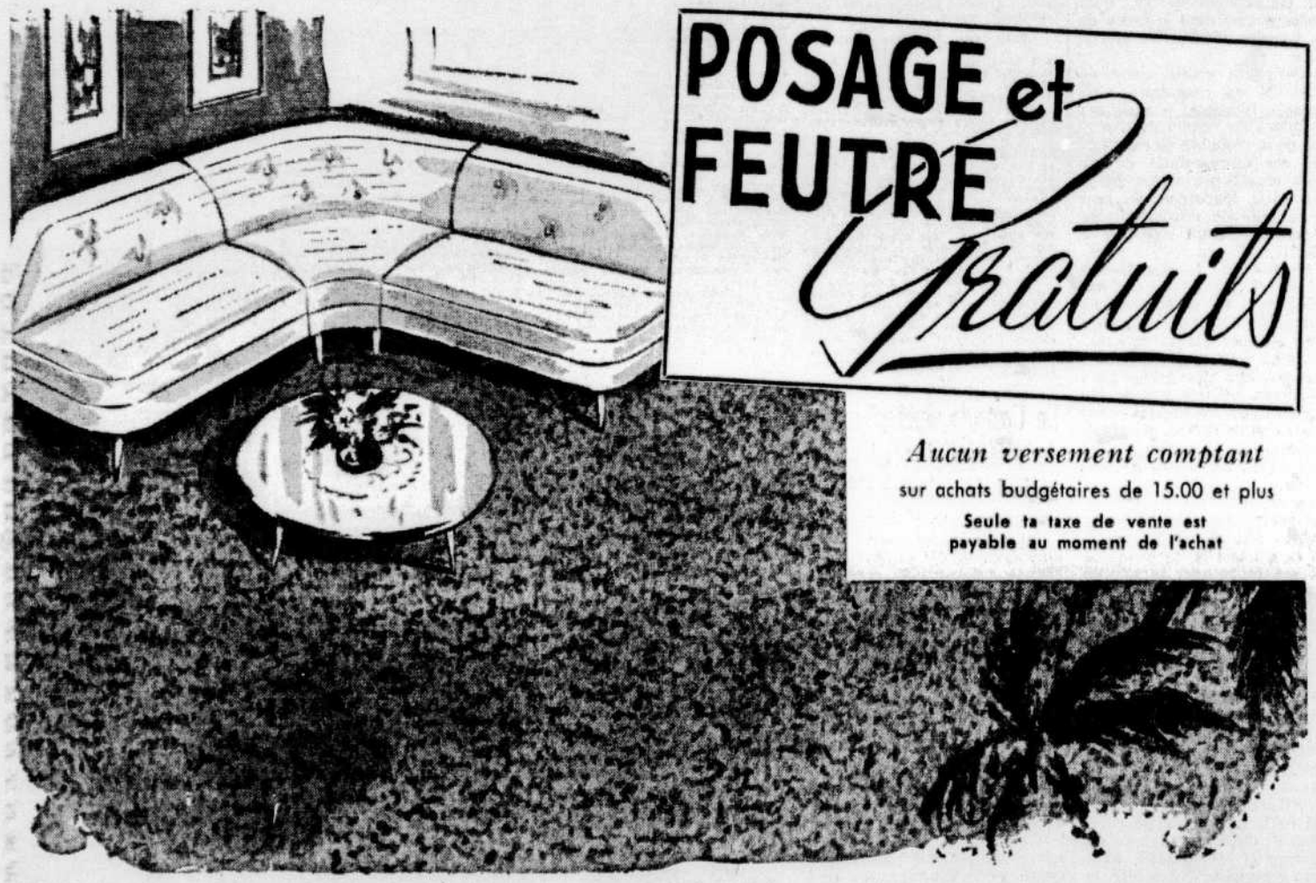
largeur au panneau : 60"	
54" hauteur	chacun **2.89**
63" hauteur	chacun **2.99**
72" hauteur	chacun **3.29**
81" hauteur	chacun **3.49**
90" hauteur	chacun **3.79**
96" hauteur	chacun **4.09**
108" hauteur	chacun **4.29**

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740

SERVICE GRATUIT D'ACHATS A DOMICILE

DUPUIS vous invite à vous prévaloir du service gratuit de son BUREAU SPECIAL. Un représentant ira sur place prendre les mesures et soumettra des échantillons pour
• Stores • Draperies • Portes pliantes • Tapis mur-à-mur

VI. 2-5151 — Poste 261



POSAGE et FEUTRE *Gratuits*

Aucun versement comptant
sur achats budgétaires de 15.00 et plus
Seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat

Broadloom "Duprex"

fortes fibres synthétiques

LARGEUR 12 PIEDS

Teintes unies modernes inaltérables
• beige • épices • vert • or • cocoa • turquoise. Pleine garantie de longue résistance à l'usure et de durée appréciable. Entretien facile.

7.95 la verge carrée

Tapis de passage ou escalier pour assortir — 36 pouces largeur **6.00** la verge linéaire — 27 pouces largeur **4.50** la verge linéaire

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

Afin de vous aider à localiser les items annoncés dans cette page
RECHERCHEZ LES ETIQUETTES
BLEUES



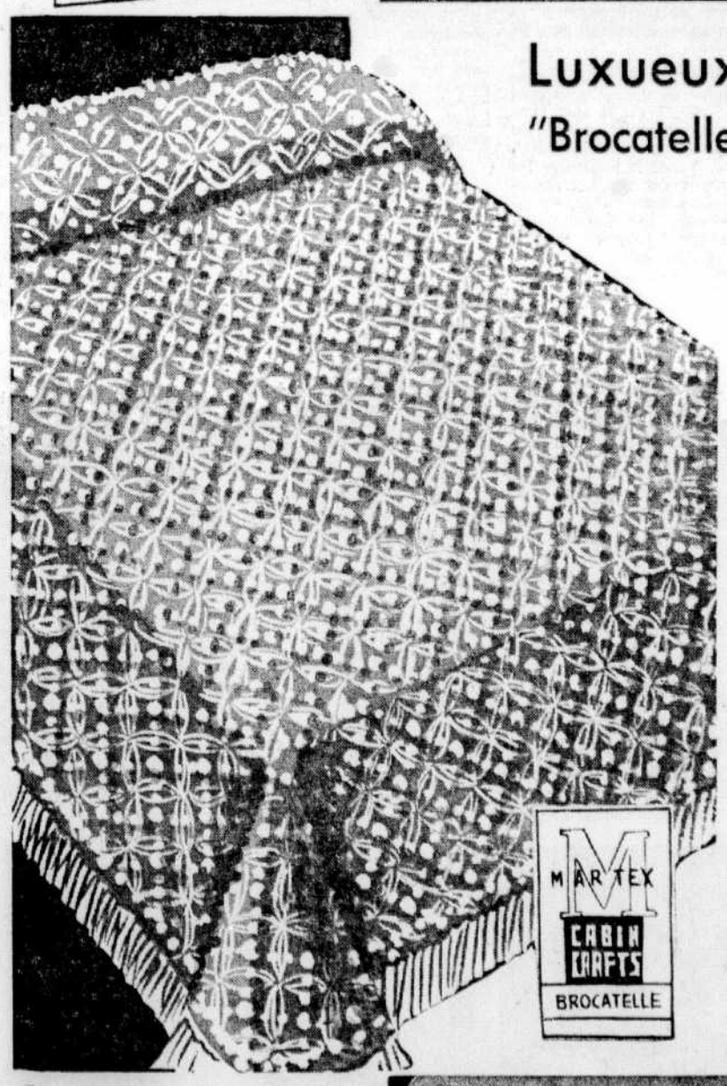
Applicateur automatique "Bissell"

valeur de 14.50 ordinairement

EPARGNEZ 4.55 — **9.95**

Rien de comparable et de plus pratique pour nettoyer vos tapis même les meubles rembourrés : fauteuil, sofa, etc. Contrôle manuel, grand réservoir, application uniforme et facile.
VOUS OBTENEZ EN PLUS : 22 onces de shampooing Bissell plus un applicateur et 12 onces de shampooing pour le rembourrage.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731



Luxueux couvre-lits "Brocatelle"

Ord. 37.98
Aubaine Dupuis remarquable

19.99

vous économisez plus de 47%

CREATIONS "CABIN CRAFTS", texture 76% coton, 24% rayonne, d'un riche effet avec ces reliefs "point d'aiguille" rehaussés de petites touffes et sa belle frange sur les 3 côtés à la vue. Dimensions pour lit double • blanc neige ou • beige/blanc ; pour lit simple en beige/blanc seulement.
Harmonisera tout décor de chambre à coucher (quantité limitée).

s.v.p., pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

Couvertures "Kenwood"

Texture tout laine d'un confort sans égal

Ord. 14.98 chacune

½ PRIX **7.49**

72" x 84", coloris • rose • bleu • vert — extrémités soigneusement surjetées (quantité limitée). Les commandes téléphoniques acceptées tant qu'il y en aura.
S.v.p. indiquer un 2e choix de couleur au téléphone.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 160

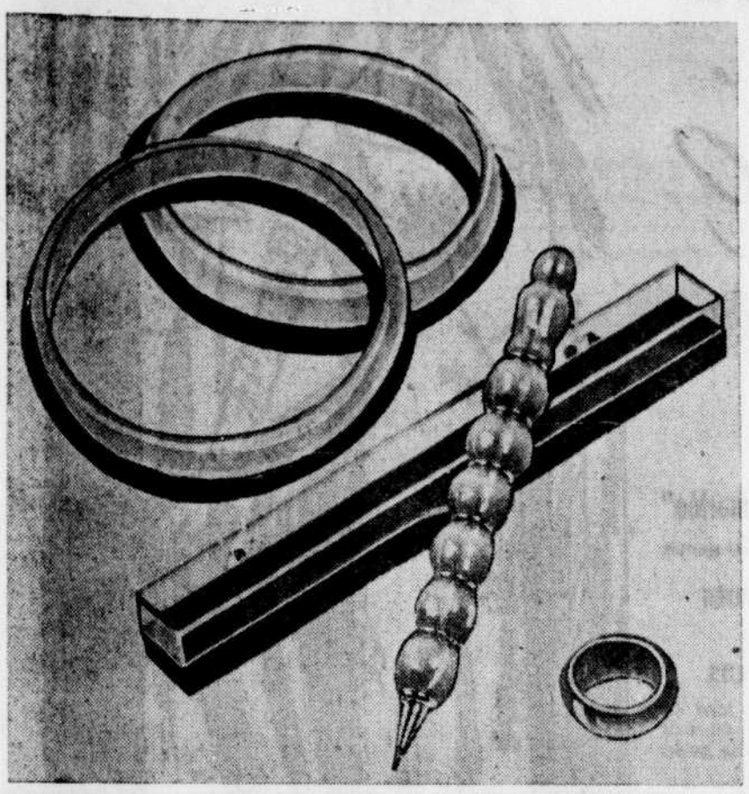


SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères **865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TÉLÉPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

TOUT DROIT CHEZ Dupuis

Ouvert ce soir et vendredi soir jusqu'à **9** h.

PLUIE D'AUBAINES EN AVRIL



Utilités "Jones" en "Lucite"

bracelets — bagues — crayons — stylos

Le LUCITE est une matière rigide moderne. Ces articles sont offerts dans les tons de ● bleu ● rouge ● orange et autres.

a) le stylo-crayon LUCITE est original avec ses ronds successifs. Dans un écrin spécial.
b) Un DOUBLE bracelet devient un bijou léger mais tellement gai avec diverses robes de jour, de bureau. Les 2-1.00.
c) Une BAGUE de même matière LUCITE complète cet ensemble.

1.00

Chez DUPUIS — Chaque article

ACHETEZ LES TROIS POUR VOUS-MEME, POUR UN CADEAU A L'ETUDIANTE, POUR FIN D'ANNEE SCOLAIRE

DUPUIS — BIJOUX, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



Populaires bagues "Goodrich Wilkie"

.... L'heureuse imitation de vrais diamants, pierres précieuses fait de chaque bague un charmant bijou qui ne laisse pas douter le bas prix payé. Bagues et alliances (5 à 9 dans le groupe). Ord. 3.98 - 4.98. CHEZ DUPUIS

2.39

DUPUIS — BIJOUX, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251



Pieux cadeaux pour la 1ère communion

"L'AMI DES ENFANTS". Le missel pour premier communiant. Illustrations de la messe en couleurs. Reliure cuir brun de luxe fini marbré — dans son étui assorti — Tranche dorée. **5.75**

"PAROISSIEN DE LA JEUNESSE". Pour les fillettes première communiantes. Illustration en couleurs de la messe. Reliure de luxe imitant le nacre blanc — étui pliant assorti. Tranche dorée. **5.25**

LE CRUCIFIX TOUT EN METAL. Longueur 5½ pouces. Un beau petit modèle pratique pour la vie. Le fini du métal est doré, argenté ou bronzé. Chacun **2.50**

STATUETTES A DECOR DENTELLE. Fabrication de porcelaine dorée avec dentelle bleue ou rose. Hauteur 4 pouces. 7 jours de la semaine inscrits en lettres dorée. UN CHAPELET A L'INTERIEUR. Le tout **1.29**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 282



format : 6½ x 9½ po.

Histoire de la Bible

cadeau approprié pour la 1ère communion

4.75

110 illustrations, gravures en couleurs. Contient 318 pages... Belle reliure rouge.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 282

... nouveaux ... élégants

Complets printaniers

1 veston
2 pantalons

Pour hommes, jeunes gens, tailles : 35 à 46, toutes statures.

Séries de 90.00 à 115.00

SPECIAL DUPUIS VENDREDI

$72 les 3 pièces

Un complet à deux pantalons c'est presque deux complets puisque la durée en est prolongée.

WORSTED LAINE, TWIST DE LAINE, etc., TISSU DE L'ANGLETERRE, FAMEUX DRAP VENITIEN SATINE ● gris moyen ● bleu moyen ● charcoal ● brun ● olive

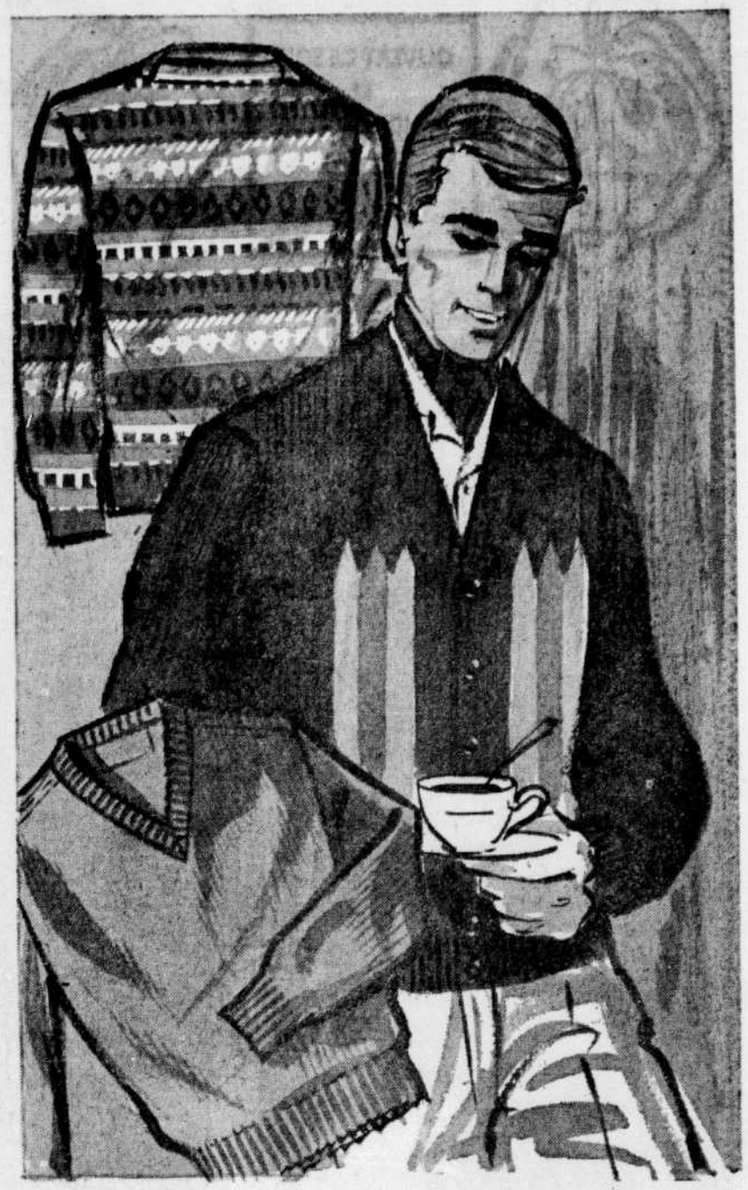


Des rayures, fins quadrillés et autres fantaisies, aussi des textures unies.

Devant droit 3 boutons, courts revers et demi-doublure soyeuse. Le dos à fente au bas.

LES PANTALONS devant sans plis avec brayette. Poches usuelles.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 610



Au sport ... en tout temps ...

Divers tricots pratiques

pour hommes, jeunes gens, P.M.G., Ex.G.

LES TRICOTS VARIENT : En laine, laine/orlon et tout orlon. Les nuances sont aussi variées : ● bleu ● gris ● vin ● rouge ● charcoal.

Venez dès 9 h. 30 vendredi matin chez DUPUIS

SERIES DESASSORTIES fournies par un manufacturier renommé, dont la griffe sur chaque chandail vous rassurera sur la haute confection. Pull-overs ou cardigans — manches longues.

Ord. 13.95 à 15.95 à solder **9.99**

s.v.p. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620

épargnez 5.00 sur chaque achat d'une paire

Beaux souliers cuir haute qualité

pour hommes, jeunes gens, pointures 6 à 12 — largeurs variées. Prix bas dû à un ACHAT SPECIAL DUPUIS.

12.95 la paire — 2 paires $25

OFFRE EXTRAORDINAIRE MAINTENANT QUE LA SAISON EST PLUS CLEMENTE

Vaste choix de beaux modèles dont l'empeigne est unie ou fantaisie. Genre Blucher ou Balmoral dans le noir, pratique — les nouveaux tons de brun.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 670

AU SOUS-SOL DUPUIS



séries discontinuées

Soutiens-gorge Formfit

Broadcloth brodé et LYCRA.

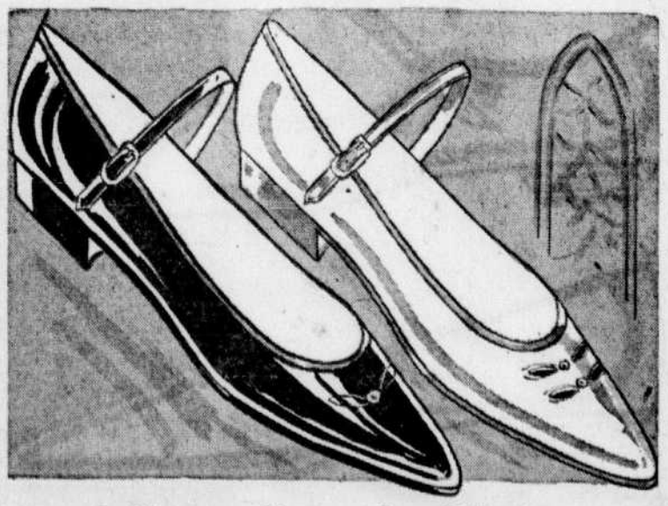
Ord. 5.00 SPECIAL ½ PRIX **2.49**

Poitrine 32 à 36, coupe A, poitrine : 32 à 38, coupes B et C.

Un détail a retenir : le dessous des coupes en fils LYCRA avec renfort coussiné. Le haut en broadcloth brodé. Les côtés avec insertions en LYCRA élastique. S'agrafent au dos. Bretelles coulissantes.

VI. 2-6171

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1365



Jolis souliers de fillettes

Similicuir verni en noir ou blanc pour les communiantes ensuite pour l'été. Semelles en composition — talons plats — Formes à courroie toujours aimées. Pointures 9 à 3 avec ½.

1.97

VI. 2-6171 — LA PAIRE SOUS-SOL DUPUIS

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1455

Pas de trains vers les États-Unis ce soir

AUJOURD'HUI

Page 53 :
Les Anglais m'ont trahi en Corée
— MacArthur

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 7¢ Montréal, jeudi 9 avril 1964 / sainte Marie Cléophée, veuve.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 149 • 4 CAHIERS • 68 PAGES

BUANDERETTES
Le juge Sabourin confirme une décision de la Cour municipale : les buanderettes ne peuvent ouvrir leurs portes le dimanche (page 3)

INCENDIE
Une femme et un enfant perdent la vie dans un incendie à Dollard-des-Ormeaux (page 3)

COFFIN
Un expert en polygraphie affirme que l'Indien Thompson n'a pas menti, lorsque soumis au détecteur de mensonges, il a nié avoir tué les trois chasseurs américains (page 35)

GREVE
Deux congédiements pour activités syndicales déclenchent un arrêt de travail à Pointe-Noire, près de Septîles (page 16)

ELECTRICITE
Les ministériels appuieront-ils le projet de loi de Daniel Johnson sur l'exportation d'énergie électrique (page 52)

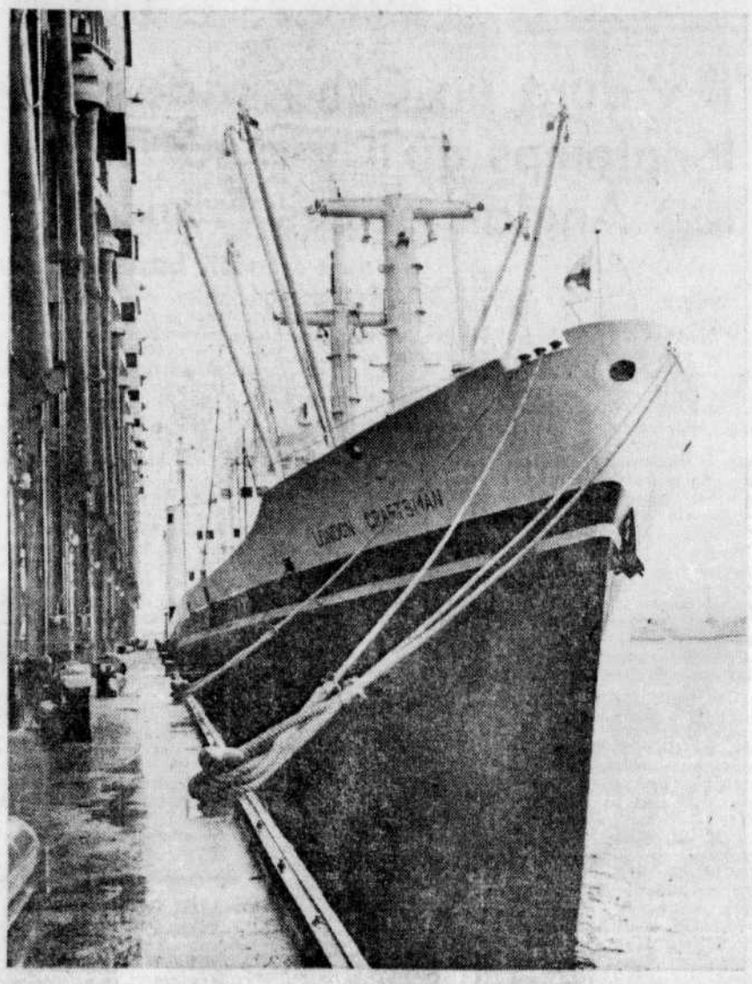
L'ART ET LES JEUNES
Marie Laurier décrit comment à Chomedey, les enfants s'initient à l'art (page 19)

BUDGET
Le conseil municipal de Montréal adopte un budget sans précédent de $241,077,795 (page 3)

BRESIL
Le nouveau régime limogera les législateurs et les juges favorables à Goulart (page 53)

SOMMAIRE

Annonces classées / 37 à 49
Bandes dessinées / 51
Camping / 64
Courrier de Pauline / 22
Décès, Naissances, etc. / 65
Editorial / 8
Finance / 54 à 56
Horoscope / 34
Immeuble / 30
Les patrons / 42, 43
Les Tribunaux / 14, 15
Loisirs et récréation / 26, 27
Mots croisés / 45
Nouv. int. / 10, 11, 51, 53
Radio et Télévision / 28, 29
Session fédérale / 35, 50, 52
Session provinciale / 36, 50, 52
Spectacles et Concerts / 12, 13
Sports / 58 à 64
Vie féminine / 19 à 24
Vie mondaine / 21
Vie syndicale / 16
Votre médecin / 18



Manque d'eau dans le port

par Denis MASSE

La saison de navigation vient à peine de s'ouvrir dans le port de Montréal que déjà un navire est forcé de réduire le chargement qu'il devait prendre... à cause du manque d'eau !

Tout indique que le cargo britannique "London Craftsman", jaugeant 10,893 tonneaux, devra réduire de 5,000 tonnes le chargement de céréales qu'il devait prendre dans la métropole. S'il remplissait ses cales des 14,000 tonnes qu'il peut prendre normalement, les risques seraient trop grands qu'il touche le fond à certains endroits. D'ailleurs, le gardien du port ne le lui permettra pas.

Les règles d'usage veulent en effet qu'il y ait au moins deux pieds de jeu entre le niveau de l'eau et le tirant d'eau du navire. Si le "London Craftsman" était rempli à capacité, son tirant d'eau atteindrait 32.9 pieds. Or, l'échelle d'étiage indiquait mardi un niveau d'eau de 33.9 pieds. Hier, le niveau était remonté à 34.5 pieds, mais cela n'était pas encore suffisant.

Le "London Craftsman", propriété de London and Overseas Freighters, a tout de même accosté hier soir devant l'élévateur no 4.

L'an dernier, plusieurs navires ont été forcés de réduire leurs chargements en raison du manque d'eau; quelques-uns même ne se sont pas donné la peine de monter jusqu'à Montréal et ont cherché à prendre ailleurs les quantités profitables. D'après M. Herbert L. Land, qui dirige l'Office du chenal maritime du St-Laurent, le niveau de l'eau, dans le port de Montréal, l'an dernier, a été

Voir FLEUVE en page 2

Tracé définitif de la route transcanadienne entre Décarie et Papineau

Quelques minutes avant 2 h., cet après-midi, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif, a confirmé que les commissaires municipaux venaient de décréter les homologations des terrains et édifices qu'il faudra exproprier pour construire le tronçon de la route transcanadienne dans les limites de la ville de Montréal (de la croisée "boul. Métropolitain-boul. Décarie" jusqu'à l'avenue Papineau).

Du même coup, M. Saulnier a révélé que le ministère provincial de la voirie et la ville de Montréal ont opté, après étude, pour le tracé qui suit, aux approches et dans les limites de la ville :

1.—De l'extrémité ouest de l'île de Montréal, la route transcanadienne empruntera le boul. Métropolitain jusqu'à l'échangeur Décarie;

2.—De l'échangeur Décarie, qui devra subir certaines modifications, la route transcanadienne se dirigera vers le sud en empruntant le boul. Décarie. Elle consiste en une autoroute en dépression de six pistes et à accès limités. Des voies de service à sens unique, de trois pistes chacune, sont prévues, en surface, de part et d'autre;

3.—Au sud du chemin de la Côte St-Luc, la route transcanadienne, toujours en dépression, oblique légèrement vers l'ouest pour se diriger vers le sud entre les rues Addington et Botrel;

4. — Au sud de la rue St-Jacques, elle se dirigera vers l'est. De six pistes, la chaussée passera à huit pistes. La structure en dépression deviendra une structure élevée en raison du changement soudain dans la topographie ;

5. — La route transcanadienne changera de direction dans un échangeur complexe vers lequel convergeront le prolongement de la route 2-17 ainsi que le prolongement du pont Champlain qui sera lui-même dans la continuité de l'autoroute de Sherbrooke ;

6. — Dès que la route transcanadienne laissera l'échangeur, son tracé s'identifiera à la falaise qui se situe au sud des voies du Canadien Pacifique et suivra cette falaise en voie élevée jusqu'à la rue des Seigneurs.

A ce point, l'autoroute plongera et deviendra de nouveau une structure en dépression ; elle tournera légèrement vers le sud, passera sous la rue St-Jacques en tunnel et empruntera finalement un tracé parallèle à celui du chemin de fer du Canadien Pacifique.

Voir TRANSCANADIENNE p. 2

Hold-up à la mitraillette

par Lucien CHAMPEAU

La Sûreté provinciale interrogeait cet après-midi trois suspects à la suite d'un vol à main armée commis ce matin à Mont-Rolland.

Cinq jeunes gens, qui parlaient un "anglais-cassé", qui s'étaient plus ou moins cachés les traits derrière un foulard ou des verres fumés et qui brandissaient des armes neuves, ont fait irruption, vers 11 h. ce matin, dans la succursale de la banque Provinciale, à Mont-Rolland.

A ce moment, dans la banque, se trouvaient le caissier, M. Lionel Bouchard, une jeune caissière au guichet de l'épargne et un client. Le gérant, M. René Joly, venait de descendre à la cave et n'a vu que la fin de l'attentat.

Les intrus, qui étaient apparemment âgés de 20 à 22 ans, sont entrés comme des "fous", a relaté peu après un témoin oculaire. Deux ou trois d'entre eux ont sauté par-dessus le comptoir, cependant que les autres se postaient près de la porte.

De l'autre côté du comptoir, un des voleurs a braqué un revolver neuf, de très belle apparence et "comme on n'en voit pas fréquemment", dans les côtes de M. Bouchard, le sommant d'ouvrir le coffre-fort.

Jusque là, les intrus parlaient un anglais-cassé. Mais le bandit qui se trouvait à côté du caissier lui a demandé en français d'ouvrir le coffre-fort:

"Je ne le puis, a répondu M. Bouchard, car c'est un chiffre double et, pour l'ouvrir, il faudrait que j'aille quérir M. Joly, le gérant, dans la cave. Si vous voulez, je vais y aller, mais ça ne vous servira de rien, car le coffre-fort est en en outre verrouillé avec un système d'horlogerie."

—Certain ? Certain ? a demandé le bandit.

—Oui, a affirmé de nouveau l'employé de la banque.

Durant cette conversation entre l'un des intrus et le caissier, un second malfaiteur était devant eux, et tenait M. Bouchard en joue avec une mitraillette au métal luisant et d'apparence tout à fait moderne.

Les apaches se sont alors dirigés vers les tiroirs-caisses, les vidant de billets de banque et de monnaie d'un montant d'environ $5,000.

—"C'étaient de fins finauds, a relaté plus tard un des témoins de l'attentat. Les intrus n'ont pas pris l'argent "spécial" placé habituellement dans les tiroirs dans l'éventualité d'un vol."

Puis, les cinq hommes se sont dirigés vers la porte et, une fois à l'extérieur, ont sauté dans une auto qui avait été immobilisée dans une cour à côté de la banque.

Et ils ont filé. Quelques instants plus tard, le chef de police de l'endroit, M. Pierre Bélair, est arrivé sur les lieux

Voir HOLD-UP en page 2

La grève du rail aux USA paraît inévitable

Les Chemins de fer nationaux ont annoncé aujourd'hui qu'ils ont contremandé les départs de trains de voyageurs vers les Etats-Unis, parce que des compagnies ferroviaires américaines ont suspendu certains de leurs services à la suite d'une menace de grève générale qui doit frapper les lignes américaines de chemins de fer, ce soir, à minuit.

Les départs contremandés sont les suivants :

—Le train no 20, dit le "Washingtonian", qui quitte Montréal de nuit à destination de New York et de Washington;

—Le train no 21, dit le Montrealer", qui quitte Washington, chaque nuit, pour New York et Montréal;

—Le train no 5, qui circule entre Chicago et Toronto. Ce train terminera son trajet à Port Huron, cette nuit.

—Le train no 14, qui est également en service entre Chicago comme à l'accoutumée ce soir, mais sera contremandé par la suite.

—La compagnie américaine Delaware and Hudson Railroad, qui fait le service entre Montréal et New York, a annoncé que son train quitterait Montréal un peu avant minuit ce soir. Si la grève se déclare, le train terminera son trajet à Albany, N.-Y.

—Le Canadien Pacifique n'a pas de service de voyageurs entre les Etats-Unis et le Canada.

Les deux plus importantes entreprises ferroviaires du Canada, le CN et le CP, n'ont pas encore imposé d'embargo sur les trains de marchandises. Si l'arrêt de travail des 200,000 cheminots des Etats-Unis a lieu, ces trains seront retenus à la frontière jusqu'à la fin du conflit, du moins pour ce qui est des trains de marchandises non périssables.

Le président des Etats-Unis, M. Lyndon Johnson, ne peut plus rien pour empêcher une grève générale des chemins de fer. Il a épuisé tous les recours que lui permettent les lois. Seul le Congrès pourrait empêcher cet arrêt de travail, si les pourparlers de dernière heure entre les syndicats et les compagnies échouent.

Les compagnies ont imposé un embargo sur leurs trains, à compter de 12 h. 01 a.m. cette nuit, en prévision de la grève.

Pour leur part, les syndicats ont envoyé leurs représentants dans les principaux terminus ferroviaires du pays, pour diriger la grève.

Ce conflit a débuté en 1959. Les compagnies avaient alors annoncé leur intention de réduire graduellement le nombre des chauffeurs de locomotives, dont les emplois devenaient inutiles sur les locomotives Diesel.

Le cas fut étudié par divers conseils de conciliation. En ce moment, c'est le secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz, qui essaie désespérément de trouver un terrain d'entente. On estime qu'il n'y a que le Congrès qui peut, en adoptant une nouvelle loi, éviter que cette grève nationale éclate et nuise considérablement à l'économie du pays.

Il n'est pas étonnant que l'Ontario veuille sa caisse de retraite

—Lesage

QUEBEC. (DNC) — La déclaration du premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, selon laquelle sa province ne participerait vraisemblablement pas à la caisse fédérale de retraite n'a aucunement étonné M. Jean Lesage. Quant au premier ministre du Canada, il a refusé de faire aucun commentaire aux Communes avant d'avoir lu le texte de M. Robarts.

"Je ne suis pas du tout surpris", a simplement déclaré, hier soir, M. Lesage, quand on lui a demandé d'exprimer son opinion sur l'attitude prise par M. Robarts.

Quelqu'un a demandé au chef du gouvernement si ce projet pourrait être adapté par Ottawa pour remplacer l'actuel projet fédéral.

— Oui ! a répondu le premier ministre.

De toute façon, la transférabilité des pensions sera possible avec les présents projets provincial et fédéral.

M. Lesage a ajouté que ni le projet provincial, ni le projet fédéral de régime universel de retraite ne pourra être mis en oeuvre avant le premier janvier 1965, à cause de la complexité des problèmes en jeu.

Le premier ministre du Québec a, par ailleurs, qualifié de "fantaisies sur un fond de vérité" l'article du quotidien "Toronto Star" où l'on expose, prétend-on, avec des chiffres précis, sinon exacts, le projet de caisse de retraite du Québec présenté à la conférence fiscale.

Voir LESAGE en page 2

- Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, croit que le gouvernement fédéral ne pourra instaurer de caisse de retraite sans le Québec et l'Ontario.
- Selon Diefenbaker, la formule d'option va "déconfédéraliser" le le Canada.

page 35

Le Canada a averti Chypre et l'ONU

OTTAWA. (DNC) — Le Canada a fait savoir au gouvernement cypriote son mécontentement au sujet des incidents qui se sont produits au début de la semaine et dans lesquels des soldats du contingent militaire canadien ont été impliqués.

Le gouvernement canadien aurait adressé des représentations aux autorités cypriotes par la voix du haut commissaire canadien dans l'île, M. rthur Andrew, et par celle du commandant militaire de l'ONU là-bas, le général Gyani.

Du moins est-ce ce que l'on doit conclure des propos tenus hier en Chambre au moment où le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, répondait aux questions de l'opposition sur la situation à Chypre.

Le ministre a été fort prudent et il a parlé avec la circonspection proverbiale qui est la sienne et qui fait dire aux oppositionnistes qu'il ne répond jamais à leurs questions.

La formule d'option ne met pas la Confédération en danger

—Pearson

OTTAWA. (DNC) — Le premier ministre Lester Pearson a réaffirmé hier midi sa conviction que la formule d'option n'avait rien en soi qui puisse mettre en danger l'avenir de la Confédération.

Au cours d'une conférence de presse convoquée pour célébrer le premier anniversaire de la victoire libérale du 8 avril 1963, M. Pearson a répété avec force qu'il ne croyait pas que les difficultés actuelles résultent en une partition du pays ou même en l'établissement de standards de vie différents d'une province à l'autre.

"Nous devons apporter des solutions à une foule de problèmes mais je suis persuadé que nous pouvons y arriver sans détruire le Canada."

Le premier ministre a affirmé qu'une des particularités de la dernière conférence de Québec avait été le réalisme avec lequel on avait abordé les problèmes. M. Pearson a laissé entendre que le comité sur le régime fiscal qui a été proposé à la conférence pourrait bien recommander des mesures qui impliqueraient une revision de la Constitution, mais il a dit que des solutions à la majorité de nos problèmes pouvaient être trouvées dans la coopération entre les divers niveaux de gouvernement.

Questionné au sujet du projet de caisse de retraite du gouvernement de Québec, le premier ministre a dit qu'il n'en connaissait pas tous les détails mais que M. Lesage avait manifesté son intention ferme de faire en sorte que son plan s'ajuste facilement à celui d'Ottawa.

M. Pearson a rappelé à nouveau qu'en proposant l'extentions des allocations familiales et un projet de prêts sans intérêt aux étudiants, le fédéral se savait sur un terrain consfitutionnel parfaitement sûr.

Parlant de la formule Diefenbaker-Sauvé au sujet de l'aide financière aux universités le chef du parti libéral a lancé une flèche à M. Diefenbaker en disant que le gouvernement conservateur avait été le premier à accepter le principe de l'option.

On sait que M. Diefenbaker a les plus fortes craintes au sujet des conséquences de l'option sur l'unité canadienne.

Lenteur des travaux de la Chambre

Le premier ministre s'est montré mécontent du lent progrès dans lequel se dérouleraient les travaux de la Chambre.

Sans accuser l'opposition de faire de l'obstruction, il a laissé entendre que c'est la première fois en 10 ans que la Chambre met autant de temps à l'étude des crédits supplémentaires de fin d'année .

Voir PEARSON en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

M. Pearson a la sincérité du diplomate

On s'accorde généralement à dire que M. Pearson, le premier ministre du gouvernement du Canada, est un homme sincère. Mais le temps est certainement venu d'analyser la nature de cette sincérité.

Diplomate de carrière, M. Pearson n'est pas politicien. Sa sincérité ne serait-elle pas alors celle du diplomate.

Les diplomates savent faire la part des choses dans les propos de leurs confrères. Ils savent qu'un diplomate appuie la politique de son gouvernement avec sincérité, et que cette sincérité n'est pas nécessairement de même nature que celle qu'il montre au travail, dans une manoeuvre ou devant une mesure particulière.

C'est ce qui explique qu'un diplomate peut dire une chose alors que son gouvernement pose des gestes qui paraissent le contredire.

Il faut donc, en pareille situation, juger l'arbre à ses fruits, juger un gouvernement à ses actes, car un gouvernement ne peut se permettre au grand jour de changer carrément de politique. Avec le temps ces changements de-

Voir DEMOCRATIE en page 2

LA MÉTÉO

DEMAIN, CIEL VARIABLE
MIN. : 30 — MAX. : 45

Voir DETAILS en page 2



—Lucien, il faut que mon Expo '67 marche. Je n'veux pas finir mes jours à Sainte-Hélène.

Daniel Johnson avoue qu'il est "presque séparatiste"

par Jacques MONNIER

QUEBEC — M. Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative, s'est déclaré hier, prêt à sacrifier la Confédération canadienne pour assurer l'épanouissement du Québec.

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, s'est exclamé : "Je ne savais pas que le député de Bagot était presque séparatiste !"

— "Si !" a riposté M. Johnson.

C'était au cours d'un débat sur le problème des programmes conjoints, un débat qui devait durer deux longues heures, et qu'à certains moments M. Jean-Jacques Bédard, président du Comité des subsides, a cru bon de comparer à une "assemblée contradictoire".

Le chef de l'opposition venait de résumer l'opinion de l'Union nationale sur les programmes en question :

— "C'est un viol par étape !" (le viol de l'autonomie provinciale par les technocrates fédéraux !) —

Et il s'était écrié :

— "Lorsque le gouvernement Lesage accepte un programme conjoint ou en renouvelle un, il donne le triste spectacle d'un parti politique qui veut absolument sauver la Confédération à n'importe quel prix, même au prix de l'autonomie du Québec. Nous, nous voulons l'épanouissement de la province et de la collectivité canadienne-française, même au prix de la Confédération, si c'est nécessaire !"

A la défense de la politique Lesage

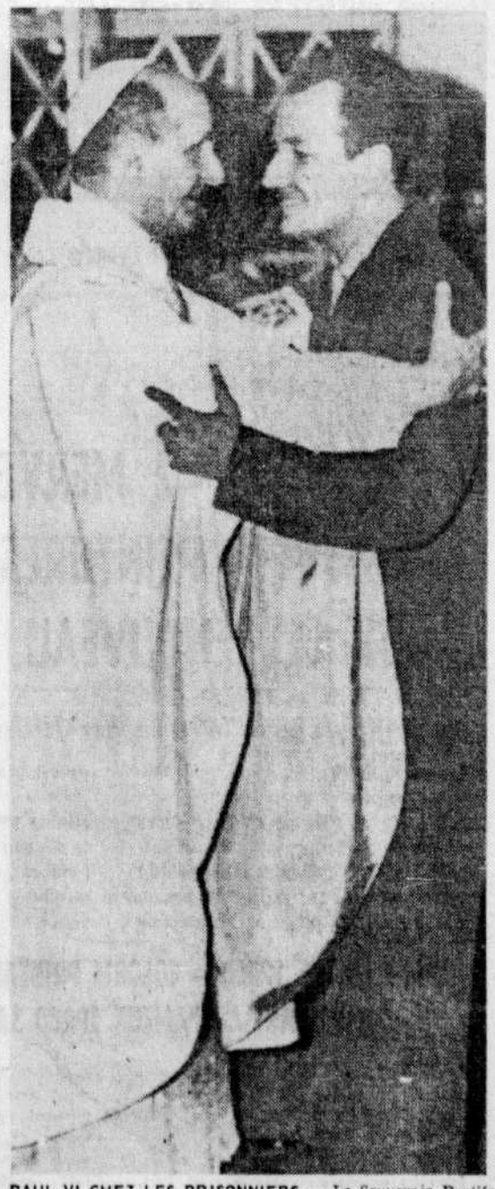
Tour à tour, M. Lucien Cliche, ministre des Terres et Forêts, M. Gérard Cournoyer, ministre des Transports et Communications, M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Bona Arsenault et M. Ernest Godbout, député libéral de Québec-Est, ont défendu la politique du gouvernement Lesage : nous voulons mettre un terme aux programmes conjoints; nous y travaillons depuis 1960; nous recherchons une solution définitive de façon pacifique par la négociation, ont-ils dit.

Tour à tour également, les porte-parole de l'opposition ont dénoncé les empiètements d'Ottawa. Par le moyen des programmes conjoints, "on commence par mettre le pied dans l'entrebaillement de la porte; ensuite on pousse", a expliqué M. Johnson.

Pendant ce temps, a renchéri M. Maurice Bellemare (UN-Champlain), les autorités libérales du Québec prêchent le respect de l'autonomie; mais elles se trainent à genoux quand il y a de l'argent à réclamer à Ottawa.

On signe, on signe, on signe !

Voir JOHNSON en page 2



PAUL VI CHEZ LES PRISONNIERS — Le Souverain Pontife a célébré la messe ce matin pour les 1,100 détenus de la prison Regina Coeli, à Rome. Un jeune prisonnier, au nom de ses compagnons, a souhaité la bienvenue au pape et lui a remis des cadeaux fabriqués par les pensionnaires de l'institution. (Téléphoto PA)

Pas d'initiative de la France pour faire entrer Pékin à l'ONU

TOKYO (AFP, UPI) — Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée hier à Tokyo, au début de sa quatrième et dernière journée dans la capitale japonaise, le premier ministre de France, M. Georges Pompidou, a déclaré, quant au problème de la candidature de la Chine populaire à l'ONU, que, sans doute, l'attitude française serait différente de ce qu'elle fut jusqu'ici, mais il a précisé : "Nous n'avons nullement l'intention de prendre des initiatives."

M. Pompidou a ajouté : "Ce n'est pas parce que nous avons reconnu Pékin que nous sommes les "chevaliers servants" de ce gouvernement et nous n'avons pas l'intention de soutenir sa politique."

Voici les principaux points abordés par le premier ministre Pompidou :

1) Les raisons de la reconnaissance de la Chine par la France : après avoir rappelé qu'il était nécessaire de constater que le gouvernement communiste contrôlait effectivement depuis 15 ans la Chine continentale, M. Pompidou a noté qu'on ne pouvait savoir par Moscou ce qui se passe à Pékin, notamment au sujet de l'attitude de la Chine à l'égard du Sud-Est asiatique.

M. Pompidou a ajouté que la reconnaissance de Pékin avait été motivée essentiellement par des raisons politiques et que les raisons économiques avaient été secondaires. Il a d'ailleurs indiqué : "Nous n'avons pas constaté une augmentation sensible des exportations françaises en Chine".

2) Les conséquences de l'initiative française sur l'unité du camp occidental : M. Pompidou s'est étonné de ce qu'"au moment où se brise l'unité communiste, on souhaite que le même monolithisme s'installe dans le camp occidental". Il a ajouté qu'il n'avait jamais entendu dire que la reconnaissance de Pékin, déjà faite par cinquante pays, dont plusieurs membres de l'OTAN et non des moindres, eût rompu l'unité du monde occidental.

3) Le problème du Vietnam : le premier ministre a exprimé l'opinion que le Vietnam, celui du Nord comme celui du Sud, faisait partie "d'un groupe vaste de pays qui, par leur taille, les dévastations qu'ils ont subies, ont besoin de tranquillité et ne peuvent la trouver que dans la neutralité". Mais si la neutralité est dans l'intérêt de ces pays, elle nécessite l'accord de tout le monde, des Etats-Unis et de la Chine.

A propos de l'attitude chinoise, M. Pompidou a estimé "qu'il n'est pas prouvé que les grandes difficultés que rencontre Pékin pour assurer le développement économique d'un pays aussi immense que la Chine, ne l'amène pas un jour à adopter une politique moins agressive."

4) Les relations économiques entre le Japon et le Marché commun : aucune attitude n'a encore été définie, puisque le Marché commun n'est pas encore entré dans son application complète.

Tandis que M. Pompidou traitait du problème de la Chine, à Hong Kong, le président du Conseil chinois pour le développement du commerce international, M. Nin Han-Tchen, déclarait que la Chine populaire négocie actuellement avec la France l'achat d'usines complètement équipées. Il s'agit principalement d'usines de produits chimiques.

9 militaires victimes d'un accident de tir

BERGEN, Basse Saxe. (AFP) — Une erreur de tir a provoqué aujourd'hui la mort de neuf militaires — dont plusieurs étrangers — au terrain d'entraînement des troupes de l'OTAN de Bergen-Hohne, en Basse Saxe.

L'accident aurait, en outre, fait une douzaine de blessés, dont un officier hollandais et un officier indonésien.

Les victimes étaient en train d'assister à un exercice de tir et avaient emprunté la plate-forme d'un camion comme poste d'observation. Soudain, le véhicule a été touché de plein fouet par un obus de mortier. Cinq des spectateurs ont été tués sur le coup, et quatre autres ont succombé à leurs blessures.

Lesage a le 2e rapport

QUEBEC. (DNC) — Le premier ministre Jean Lesage a reçu hier, la deuxième partie du rapport préparé par les spécialistes que les autorités provinciales avaient chargé d'étudier la façon d'établir une caisse de retraite viable.

Cette seconde partie compte plus de 300 pages ; elle traite principalement de questions administratives, ainsi que des changements que le régime universel de retraite entrainera dans le domaine des assurances. La première partie du rapport, qui consiste en un exposé des actuaires, était déjà entre les mains de M. Lesage depuis quelque temps.

Le premier ministre estime toutefois qu'il lui sera impossible de soumettre les deux rapports à la Chambre basse d'ici la fin d'avril, contrairement à ce qu'il avait annoncé la semaine dernière, parce qu'il est occupé à la préparation de son discours du budget.

Les rapports des actuaires et autres spécialistes, que M. Lesage doit étudier après le Discours sur le budget, seront l'objet d'une certaine révision de la part des autorités du Québec et de leurs conseillers juridiques.

—"Il faut y apporter la touche finale," explique le chef du gouvernement.

De l'autre côté de la richesse...

TORONTO. (PC) — Un millionnaire de Toronto, déguisé en mendiant, a récompensé hier sept "bons samaritains" qui se sont arrêtés pour lui donner un 25 cents. Le millionnaire, M. Mel Lastman, qui était placé à une intersection achalandée de Toronto, a de plus, complètement mystifié le policier qui l'avait arrêté pour le questionner. Il fut relâché dès que son identité fut connue par les policiers.

M. Lastman avait décidé de se soumettre à une telle mascarade afin de voir où en était la générosité de ses concitoyens envers quelqu'un qui mendiait. Il a déclaré qu'environ une vingtaine de personnes étaient passées devant lui et qu'aucune femme ne lui avait donné quoi que ce soit.

Un des donateurs accepta le billet de $100 que lui offrit le millionnaire, mais pas avant qu'il ne fût convaincu que Lastman pouvait se permettre un tel déboursé.

Réfugie-toi dans l'étude, tu échapperas à tous les dégoûts de l'existence. L'ennui du jour ne te fera pas soupirer après la nuit et tu ne seras pas à charge de toi-même et inutile aux autres.

Sénèque

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 1

Questionné sur les lenteurs des travaux de la Chambre le premier ministre a rappelé :

— Que les crédits supplémentaires de fin d'année avaient été déposés le 6 mars soit plus tôt qu'au cours de n'importe laquelle des dix dernières années.

— Qu'on en avait également abordé l'étude plus tôt que jamais dans ces dix ans, soit le 13 mars.

— Qu'on n'avait passé en moyenne que deux à trois jours à l'étude de ces crédits supplémentaires dans les années précédentes alors qu'on en était maintenant au quatorzième jour de discussion là-dessus.

Le premier ministre a rappelé que l'an dernier, alors que le gouvernement n'avait même pas présenté de budget et que les crédits supplémentaires constituaient pour l'opposition la seule chance de scruter les dépenses du gouvernement, on n'avait passé au total que 8 jours à l'étude des crédits supplémentaires.

Ceci dit, le premier ministre s'est arrêté court lorsqu'on lui a demandé s'il croyait à de l'obstruction de la part de l'opposition.

Voici ce que M. Pearson avait à dire sur quelques autres sujets qu'il a abordés en réponse aux questions des journalistes.

Rouge à Québec, rouge à Ottawa

Pressé de dire ce qu'il croyait de la formule, M. Pearson a signalé que dans d'autres provinces les organisations provinciales et fédérales étaient distinctes, ce qui n'empêche pas les libéraux de collaborer chaque fois que l'occasion leur en est donnée.

Il a précisé que quoi qu'il arrive dans le Québec, il espérait que tout se passerait dans la collaboration.

Les réserves du projet de caisse de retraite

Le premier ministre est d'avis que l'offre d'en placer 50% en obligations des provinces est acceptable et ne veut rien ajouter avant que le comité de la chambre aie publié son rapport sur le sujet.

Projet de loi sur les périodiques

Le premier ministre a dit que le projet n'était pas encore au point et qu'il ne voulait pas commenter les rumeurs voulant que le parti aie changé d'idée au sujet de l'exemption projetée pour "Time Magazine" et "Reader's Digest".

Le bruit commence à courir qu'un certain nombre de députés libéraux ne sont pas d'accord avec cette partie du projet. Certains d'entre eux ont même l'intention de le dire en Chambre.

Le premier ministre a finalement refusé totalement de spéculer sur la possibilité d'élections prochaines.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lesage a nié avoir donné des renseignements spéciaux au premier ministre de l'Ontario. Il a expliqué que, lors d'un souper, il avait donné à M. Robarts quelques explications à la suite de questions posées par son hôte.

Silence officiel

Bien qu'à Ottawa, on observe, pour l'instant, le silence dans les milieux officiels sur la tournure des événements relative à la caisse de retraite, le premier ministre, M. Pearson, a envoyé à Québec son conseiller, M. Tom Kent. Celui-ci est arrivé hier dans la capitale provinciale pour discuter du plan québecois de caisse de retraite avec M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales-provinciales.

M. Pearson a fait remarquer, par un porte-parole, que le voyage de M. Kent avait été décidé avant la déclaration de M. Robarts.

Rien que du français

D'autre part, M. Lesage a noté, hier, qu'il avait exposé le plan de retraite du Québec en français et qu'il en avait été de même, chaque fois qu'il avait eu des exposés à faire, lors de la conférence fiscale.

"Lors des discussions, j'ai cependant employé la langue anglaise. C'est tellement plus facile pour moi, pour être sûr d'être compris, d'employer les mêmes expressions sur le même sujet", a-t-il dit.

Il y avait un système de traduction simultanée à la conférence. M. Lesage a souligné que, outre M. Robichaud, deux autres premiers ministres n'avaient pas eu à se servir des écouteurs lorsqu'il parlait en français. Il s'agit des premiers ministres du Manitoba et de la Nouvelle-Ecosse, MM. Roblin et Stanfield.

"Et M. Pearson", a demandé un journaliste, s'est-il servi de la traduction simultanée ?" — "Oui, c'est bien possible", a répondu M. Lesage.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

Et en 1964, le Québec participe à la mise en oeuvre d'un plus grand nombre de programmes conjoints que jamais : en tout, quatre-vingt quatre !

—"Faux autonomistes !" s'écrie M. Bellemare de sa voix de stentor.

M. Godbout a protesté contre de telles accusations. Les libéraux ne sont pas des hypocrites, des faux bergers, de faux frères. Ils savent seulement que gouverner, c'est l'art du possible. Ils ne se bornent pas à un "niet" stérile. L'Union nationale dénonce, mais ne suggère rien. Faudrait-il, selon elle, revenir au refus du passé, et priver le peuple de ce qu'on lui doit ? Souhaite-t-elle la querelle et la guerre avec le reste du Canada ?

Le député de Québec-Est estime qu'en attendant la solution cherchée, le mieux est de "se servir des programmes conjoints pour protéger la province". Ce n'est pas trahir nos droits.

Il y a aussi la possibilité de la double taxation. C'est une mesure vexatoire, fait observer M. Godbout; mais peut-être est-ce une mesure qu'il faudra prendre.

Comme le député de Québec-Est vantait les convictions autonomistes du présent gouvernement libéral du Québec, M. Johnson lui a reproché de moins bien connaître l'histoire politique de sa province que l'histoire des Grecs et des Romains.

L'opposition s'est longuement étendue sur les résultats de la politique de l'Union nationale au temps de Maurice Duplessis "qui ne signait pas d'ententes."

A quoi, M. Cournoyer a répondu que le seul programme conjoint que Maurice Duplessis n'a jamais voulu accepter, concernait la route transcanadienne. C'était parce que le premier ministre d'alors craignait les soumissions publiques.

D'après l'opposition, l'Union nationale a fait reculer Ottawa fréquemment dans le passé, par exemple à propos de l'impôt sur les bénéfices des sociétés commerciales, de l'impôt sur les revenus des particuliers, et des subventions aux universités.

Cela valait mieux, a dit M. Johnson, que les ultimatum que M. Lesage doit "convertir ensuite en pieuses requêtes."

L'opposition a été particulièrement violente dans ses attaques contre le chef du gouvernement, qu'elle accuse d'être étroitement lié aux "centralisateurs" libéraux d'Ottawa.

— "Méfiez-vous, a dit M. Bellemare, de ces gens qui, vêtus d'une peau de brebis, font des déclarations ronflantes, mais qui, d'un autre côté, en sous-main acceptent l'argent qui est le prix de la trahison".

M. Lesage s'était absenté de la Chambre basse pour une entrevue avec M. John-W. Pickersgill. A son retour, le premier ministre, ayant appris les attaques dont il avait été la cible, a déclaré reconnaître la "bravoure" de M. Johnson et de ses lieutenants.

Le débat portait sur l'entente relative aux chemins pour permettre l'accès des forêts. L'opposition voit dans ce programme conjoint, un autre instrument dont les technocrates d'Ottawa se servent pour tenter de mettre la main sur des richesses naturelles en profitant de la faiblesse du gouvernement québécois.

— "Les gens ne croient plus aux croque-mitaines ! a répondu M. Arsenault. L'Union nationale a perdu sa bataille de l'autonomie provinciale ; elle accuse M. Lesage d'être centralisateur ; mais M. Lesage montre une attitude courageuse en se tenant debout devant l'un de ses grands amis politiques. M. Lester-B. Pearson ; les libéraux du Québec sont en train de remporter la victoire de l'autonomie ; la dernière conférence fédérale-provnical en est la preuve, puisqu'Ottawa y a accepté le principe d'une compensation fiscale pour les provinces qui ne veulent pas des programmes conjoints".

TRANSCANADIENNE

SUITE DE LA PAGE 1

lèle à celui de la ligne de métro, au sud de la rue Vitré. De ce point, l'autoroute suivra le tracé du métro jusqu'à la rue St-Denis où la ligne du métro tournera vers le nord alors que l'autoroute continuera, en dépression, vers l'est. Elle sera couverte à l'endroit où se situe le parc Viger. A l'est de ce parc, elle bifurquera légèrement vers le sud et longera l'emplacement de Radio-Canada jusqu'à l'avenue Papineau.

C'est là un tronçon d'une longueur totale de 8.1 milles.

Quant au tracé de l'autoroute à l'est de l'avenue Papineau, il est encore à l'étude. Le choix qui sera arrêté sera en fonction des études en cours.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

viennent moins évidents et plus explicables.

Ainsi, tout en restant convaincu que le fédéralisme canadien a pris une direction complètement nouvelle, M. Pearson continue de répéter les vieilles rengaines, les lieux communs sur l'unité nationale, la nécessité d'un Canada fort et d'un gouvernement fédéral tout puissant, etc.

Ces paroles, même si elles sont sincères, n'ont cependant pas l'importance concrète que nous serions prêts, instinctivement, à leur attribuer.

Prenons le cas, par exemple, du projet de caisse nationale de retraite.

M. Pearson, du moins c'est là l'impression que laissent tous les journaux du Canada, affirme que le projet sera présenté en Chambre, même si d'autres provinces décident de n'y pas participer. Ce qui est vrai d'une façon et ne l'est pas d'une autre.

Il est vrai qu'inévitablement, si tous les Canadien doivent jouir de la transférabilité, une loi fédérale sera nécessaire et que, de plus, elle devra couvrir les provinces qui n'auront pas de système particulier.

Mais il n'est pas vrai — et c'est le sens où bien des gens l'entendent — qu'un seul et même projet de caisse de retraite fédérale s'appliquerait de façon identique à toutes les parties du pays, sauf le Québec.

Cela ne doit pas signifier non plus que le projet sera définitivement adopté par les Chambres tel qu'il a été rédigé.

Le projet que la Chambre connait aujourd'hui n'est d'ailleurs plus le bill initial que Mlle Judy LaMarsh avait soumis en 1963.

La situation actuelle rappelle les rengaines de Winston Churchill après la deuxième guerre mondiale, alors que, de toute évidence, l'empire britannique était voué à de profonds changements et que les peuples désavantagés prenant conscience de leur puissance, se préparaient à s'affirmer.

On se souvient de sa phrase célèbre: "Je n'ai pas été choisi ministre du roi pour présider à la liquidation de l'empire britannique."

Ces déclarations n'ont rien changé aux progrès de l'évolution dans les colonies anglaises, et les premiers à se rendre compte de la réalité, alors même que M. Churchill continuait de parler sur le ton héroïque, étaient les bureaucrates anglais qui, eux, dans le silence, préparaient les modifications et les politiques qui devaient assurer la survie du Commonwealth et permettre à des nations nouvelles de s'affirmer.

L'Anglo-Saxon est pragmatique, on le dit souvent. C'est ce qui lui permet de sembler dire une chose et d'en faire une autre en réalité. Le folklore anglais est rempli de ces expressions qui reflètent le terre-à-terre du tempérament anglais.

"Sticks and stones will break my bones, but words will never hurt me."

Ou encore :

"Speak softly, but carry a big stick."

Ou encore :

"Actions speaks lounder than words."

C'est pourquoi les paroles des chefs fédéraux doivent toujours être appréciées en tenant bien compte des actes qu'ils posent ou s'apprêtent à poser.

Le reste n'est souvent que chanson !

(Tous droits réservés)

FLEUVE

SUITE DE LA PAGE 1

durant 107 jours au-dessous des 35 pieds annoncés par le ministère des Transports. Le plus bas niveau a été enregistré à 34.2 pieds.

La très faible précipitation de neige l'hiver dernier n'a pas du tout amélioré les choses et il y a fort à craindre que le St-Laurent connaisse cette année sa pire saison par rapport aux niveaux d'eau. Les Grands Lacs qui servent normalement de réservoirs ont eu l'hiver dernier la plus basse précipitation depuis peut-être un siècle.

Situation alarmante

A l'issue d'une causerie qu'il prononçait la semaine dernière devant l'Association des exportateurs canadiens, M. Howard Mann, président du Conseil des ports nationaux, n'a pas caché sa profonde inquiétude devant la situation et a dit que tous les directeurs des ports échelonnés sur le St-Laurent souhaitent ardemment une solution à ce problème.

Le président du Pacifique Canadien pour sa part, demandait ce que le Conseil des ports nationaux avait l'intention de faire pour remédier à la pénurie d'eau. M. Mann ne put en somme que hausser les épaules.

Il a assuré son interlocuteur qu'on ne ferme pas les yeux sur le problème mais que l'été à venir ne promet pas d'être le meilleur.

La Bible vous parle

Le sot n'aime pas à réfléchir, mais à étaler son sentiment. (Prov 18, 2).

Les Canadiens semblent apporter la paix partout

KAZAPHANI. (PCI) — Les Canadiens semblent apporter la paix dans tous les endroits où ils se rendent sur l'île de Chypre.

Dès que les "Royal Dragoons" sont apparus cette semaine dans les villages à l'ouest de l'île, avec leurs 12 véhicules blindés de reconnaissance, les combats ont cessé dans les collines avoisinantes.

La paix a également régné dans les secteurs patrouillés par le 1er bataillon du Royal 22e Régiment. Celui-ci garde un oeil attentif sur la banlieue de Nicosie et dans la région montagneuse autour de la passe de Kyrenia.

Les choses vont si bien que le lieutenant Michel Bernard, de Valcartier, se propose de rétablir la fraternité entre les Grecs et les Turcs en organisant des représentations cinématographiques dans ce village, sis au pied des montagnes face à la Méditerranée.

"Dès que les soirées seront suffisamment chaudes, nous présenterons des films dans les rues et nous verrons si les Grecs et les Turcs viendront ensemble au spectacle", a-t-il déclaré, hier.

"Mais au début, mes hommes devront s'asseoir entre les gens des deux groupes."

Kazaphani est un des villages, sinon le seul de Chypre, où les Grecs et les Turcs vivent ensemble, bien qu'une rue le partage en deux parties distinctes.

"Les uns n'adressent pas la parole aux autres, mais, non plus, les premiers ne tirent pas sur les seconds."

Les parents grecs et turcs ne permettent pas à leurs enfants de partager les jeux des enfants de l'autre communauté.

Le major Patrice Tremblay, de Chicoutimi, commandant de la compagnie C du 22e Régiment, a dit qu'il tentait de faire ouvrir les écoles. Lors d'un premier essai, il n'a pas réussi à organiser une rencontre entre les dirigeants grecs et turcs de l'endroit, mais il se propose de tenter encore sa chance.

Les soldats du 22e dans ce secteur s'adonnent à la natation et se promènent dans Kyrenia sans armes, lorsqu'ils ne sont pas en devoir.

"Il y aura un Canada aussi longtemps qu'il y aura ici des Anglais et des Français"

-M. Laurendeau

TORONTO (Spécial) — Aux Torontois, plus précisément aux membres de l'Empire Club de la Ville Reine, les présidents conjoints de la commission d'enquête sur le bilinguisme sont venus exposer aujourd'hui leur mandat.

"La présidence", pour employer l'expression de M. Dunton, "la présidence, mot magique qui permet de désigner à la fois les deux présidents", est venue rappeler aux Torontois que "le provincialisme est partout vigoureux au Canada", qu'il s'accompagne de vues fort différentes selon qu'il s'exprime par des voix anglaises ou françaises et "qu'il s'agit d'accorder à chacun des chances égales de vivre sa vie".

Conférenciers à l'Empire Club, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton ont rappelé que les faits sur lesquels ils enquêtent ne sont pas nouveaux, mais que "nous sommes devant une crise dont le centre est dans le Québec", d'une crise, dit M. Laurendeau, qui a de nombreux foyers secondaires, car presque partout le problème des minorités nous est apparu comme réel.

Signalant le danger du provincialisme, M. Laurendeau ajoute : on a tendance à envisager les questions d'abord selon un angle provincial et à les croire résolus quand on est parvenu à un certain équilibre à l'intérieur de la province.

"Si cette attitude prévalait, dit-il, le Canada pourrait éclater sans que personne en éprouve une responsabilité directe".

A son auditoire sans doute porté à croire que le Canada français se limite à Québec, M. Laurendeau signale que c'est là une erreur et qu'on est en face d'un problème qui peut s'exprimer en termes de maximum et de minimum.

Le problème posé, il ajoute : "Est-ce que le maximum de ce que le Canada anglais est prêt à accepter va rencontrer le minimum de ce que le Canada français éprouve aujourd'hui comme une nécessité d'existence ?"

Impossible de répondre à cette question, ajoute-t-il, tout comme il est impossible de savoir exactement ce que pense et veut le Canada français et ce que pense et veut le Canada anglais.

C'est pour cela que nous faisons enquête, poursuit-il, et quant à l'affirmation facile et consolante que "nous sommes tous Canadiens", elle ne résout rien et elle comporte, croyons-nous, beaucoup d'illusions.

Toutefois, dit-il plus loin, "Il y aura un Canada aussi longtemps qu'il y aura ici des Anglais et des Français", et la vraie question qui demeure est celle-ci : "ce pays continuera-t-il d'exister demain, et comment" ?

Pas de traduction

Son tour venu de prendre la parole, M. Dunton a placé son auditoire devant une réalité qui paraît bien mystérieuse aux Torontois: il n'y a pas de traduction à la commission.

"Nous différons, dit-il, de tout autre organisme d'Etat que je connaisse au Canada du fait que tout le personnel de la commission comprend l'anglais et le français et peut s'exprimer dans les deux langues".

"Il n'y a pas lieu de faire traduire la volumineuse paperasse interne de la commission, tout est rédigé dans la langue habituelle de l'auteur et seuls les documents destinés au public sont traduits".

A ceux que l'enquête peut effrayer et qui ont mal compris le mandat de la commission, M. Dunton signale qu'il n'est pas question de forcer qui que ce soit à parler une langue dont il ne veut pas.

"La commission n'essaie pas de pousser quoi que ce soit, dit-il. A notre avis, le mot bilinguisme, dans notre mandat, s'applique au pays plutôt qu'à des particuliers".

Bien entendu, ajoute-t-il, même si de vastes étendues de notre pays demeureront unilingues à toutes fins pratiques, il est incontestable qu'un certain nombre de gens de chaque groupe doivent pouvoir s'exprimer couramment dans les deux langues officielles afin que les deux éléments puissent communiquer facilement et participer en commun à de multiples activités.

Touchant un instant la délicate question de l'enseignement, M. Dunton rappelle que c'est là un sujet qui relève exclusivement des provinces, puis il a ajouté que tous les gouvernements provinciaux ont promis leur collaboration à la commission pour lui faire tenir "les données relatives à l'enseignement en diverses langues et à l'enseignement des langues".

Aux personnes et organismes qui désirent faire tenir des mémoires à la commission, M. Dunton a finalement demandé que tous les textes soient remis avant le premier juillet.

En terminant, il a signalé que c'est aux Canadiens eux-mêmes qu'il incombe de résoudre leurs problèmes linguistiques et culturels, tâche que la commission espère leur faciliter.

HOLD-UP

SUITE DE LA PAGE 1

et bientôt a retrouvé l'auto des malfaiteurs le long de la route près de St-Sauveur. La PP a été alertée.

Peu de temps apres le hold-up de $5,000 commis par cinq jeunes gens, vers 11 heures, ce matin, dans la succursale de la Banque Provinciale, à Mont-Rolland, les occupants d'une automobile arrivant à un barrage dressé sur la grande route, près de Ste-Adèle par la police provinciale, auraient ouvert le feu sur les policiers et réussi à traverser le barrage.

Quelque temps plus tard, sur une route secondaire, entre Ste-Adèle et Joliette, la police provinciale a arrêté trois passagers d'une automobile suspecte. Les occupants de la voiture n'avaient pas d'armes ni d'argent. Les policiers ont cependant trouvé dans le véhicule un nécessaire pour nettoyer les mitraillettes. Les trois suspects ont été amenés au poste pour interrogatoire cependant que le bureau de Montréal de la PP, étant prévenu, a envoyé sur les lieux des limiers pour poursuivre l'enquête. Les premières constatations ont été faites par le sergent d'état-major Merrill Lawton, chef de l'escouade des hold-up de la PP.

Vol de fils téléphoniques !

QUEBEC. (PCI) — Les communications téléphoniques entre Québec et certains points situés à l'est de la vieille capitale ont été interrompues pendant quelques heures lundi, a-t-on appris hier.

La cause : la disparition de quelque 80,000 pieds de fil téléphonique des poteaux qui les soutenaient près de Baie-St-Paul, à 60 milles à l'est de Québec, et entre Beaupré et St-Tite-des-Caps, à une trentaine de milles à l'est également.

La météo

MINIMUM CETTE NUIT : 30
MAXIMUM DEMAIN : 45

Lever du soleil : 5 h. 19
Coucher du soleil : 6 h. 33

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa; Laurentides :** Nuageux, puis ensoleillé après midi ; demain, nuageux, sauf quelques éclaircies. Températures normales. Vents d'ouest de 20 à 25 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 30 et 45; Ottawa, 25 et 45; Sainte-Agathe, 20 et 40.

Cantons de l'Est; région de Québec : Nuages et neige légère éparse, éclaircies en fin d'après-midi ou au soir; demain, nuageux sauf quelques éclaircies. Températures normales. Vents d'ouest de 20 à 25 milles tombant ce soir. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke, 20 et 45; Québec, 20 et 40.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Généralement ensoleillé, puis nuageux, neige légère éparse en fin de soirée ou cette nuit; demain matin, ciel clair. Moins froid. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 20 et 40; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 15 et 35.

Un diplomate est un homme qui est payé pour tenter de résoudre les difficultés qui ne se seraient jamais présentées s'il n'y avait pas eu de diplomates.

LES INDUSTRIES RIVIERA INC.

La seule et unique entreprise canadienne-française à vendre des

CHALETS et MAISONS PREFABRIQUES

de $900 à $20,000



- **NOS TERMES** sont des plus avantageux
- **NOTRE SYSTEME D'INGENIEUR** est des plus complet.
- **ESTIMATION** faite sans aucune charge
- **NOUS VENDONS** et LIVRONS dans toute la province.
- **APPELEZ SANS TARDER** pour voir un de nos représentant sans aucune obligation.

EXPOSITION PERMANENTE AU CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE

3019, SHERBROOKE est

LES INDUSTRIES RIVIERA INC.

Nous vendons aussi pour votre chalet les foyers VOLCANO et Réfrigérateurs au gaz.

LA. 6-1648
LA. 6-1649

Maintenant dans tous les Handy Andy



2 MERVEILLEUSES PEINTURES GLIDDEN POUR LE RENOUVEAU PRINTANIER

Homogénéisées ! Nouveau Glidden Spred Satin !

Nouveau fini satiné en vinyle-acrylique, meilleur comme jamais. Voici pourquoi : • sèche en 20 minutes • n'exige pas ou presque pas de brassage • s'applique plus facilement et recouvre mieux • ne dégoutte pas du rouleau ou du pinceau • s'emploie dans toute pièce de la maison, murs boiseries, tapisserie • parfaitement lavable • pas d'odeur • vos mains, le pinceau et le rouleau se nettoient à l'eau et au savon • pas besoin de dissolvant • teintes décorateur en vogue.

EMAIL LUSTRE SPRED — COLORIS PRINTANIERS S'HARMONISANT AU FAMEUX SPRED SATIN



Email semi-lustré GLIDDEN à alkyde, idéal pour l'intérieur : boiseries, salles de bain et cuisine. Donne un fini luisant aux coloris s'harmonisant au fameux SPRED SATIN.

Consultez notre guide pour assortir les couleurs. Selon les couleurs principales de votre pièce, l'Album de couleurs GLIDDEN vous permet de choisir avec justesse entre 160 couleurs de peintures. Vous pourrez également assortir les couleurs de vos tapis et de vos draperies. 48 teintes du tonnerre pour décorer votre home. Palette complète de peintures GLIDDEN d'emploi facile à la plupart des magasins Handy Andy.



APPORTEZ VOS FACTURES

(ou fac-similés)

Demain SOIR à 9 h. 30

c'est

La vente à l'enchère

avec RAYMOND LEMAY et SYLVIANE CAHAY

Misez et remportez des prix d'une valeur globale dépassant **$2,000.00**

IL Y AURA DU PLAISIR A MISER ET DE NOMBREUSES VALEURS TRES ENVIABLES

SIGNEES "SUNBEAM" telles que : Polisseuse — Aspirateurs de Luxe — Fer à repasser pulvérisateur — Grille-pain — Séchoir à cheveux — Rasoirs électriques pour hommes et femmes — Ouvre-boîte électrique — Couvertures électriques automatiques — Poêlons — Rôtisserie avec attachement — Mixettes — Malaxeurs — Bouilloires — Percolateurs — Mélangeurs — Aiguisoirs — Gaufriers — Brosses à dents électriques, etc. . . .

Sunbeam

UNE TONDEUSE ELECTRIQUE SERA ATTRIBUEE COMME PRIX DE PRESENCE

au

Centre d'Achat BOULEVARD

ANGLE BOULEVARD PIE IX ET JEAN TALON

Ouvert jusqu'à 9 h. 30 p.m. jeudi et vendredi

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 9 AVRIL 1964 — 80e ANNEE — No 149

Premier paquebot de la saison à Montréal demain

Le "Ryndam", de la ligne Holland-America, sera demain le premier paquebot de la saison à atteindre Montréal. Il doit laisser descendre 794 passagers au quai 42, demain après-midi. Vingt-huit autres voyageurs en descendront ce soir à Québec, mais comme la navigation de nuit n'est pas encore commencée sur le fleuve, c'est seulement demain matin que le "Ryndam" appareillera pour la métropole.

Le paquebot de 15,000 tonnes est le premier d'une série de huit paquebots qui feront régulièrement escale à Montréal au cours de la prochaine saison. Rappelons que l'an dernier, il avait aussi inauguré le trafic-passager en arrivant ici le 11 avril.

Milliers de tulipes

Environ 4,000 tulipes fraîchement coupées dans les jardins Keukenhof de Hollande garniront les ponts et les salles du "Ryndam" au moment de son départ, dimanche, à l'aube. Ces fleurs ont été apportées à Montréal par avion des KLM Royal Dutch Airlines.

Voir PAQUEBOT en page 4



PAS A ST-MACHIN... MAIS A MONTREAL! — Des Montréalais qui doivent chausser les bottes hautes pour franchir une ruelle, cela existe encore, même en 1964. Cette photo, prise dans une ruelle à l'arrière de la rue Durocher, au sud de la rue St-Roch, en fait foi. On comprend fort bien les colères qui ont ce bourbier comme origine. Et cela se passe dans une municipalité qui consacre une somme supérieure à $20 millions par année au Service de la voirie.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Le conseil adopte en sept heures un budget sans précédent de $241,077,795

par **Albert TREMBLAY**

A moins d'une minute des fatidiques douze coups de minuit qui auraient provoqué un ajournement automatique à 3 h. cet après-midi, le conseil municipal de Montréal a adopté un budget sans précédent de $241,077,795 sans y apporter la moindre modification.

Les 47 conseillers municipaux de Montréal, surpris sans doute de la tournure des événements à la toute fin de la séance de mardi soir, ont peut-être été plus nombreux à adresser la parole, mais ils ont évité les sujets à controverses, se bornant à demander des explications, à y aller de quelques suggestions ou, le plus souvent, à vanter les mérites de l'administration sur la prouesse qu'elle semble avoir réalisée en présentant un budget équilibré.

C'est sans doute également en un temps record que l'édition 1964-65 des prévisions budgétaires de l'administration Drapeau-Saulnier (son quatrième budget) ont été adoptées.

L'étude du budget a duré un peu moins de sept heures, ce qui contraste évidemment d'assez éclatante façon avec les débats-marathons d'il y a quelque années. Certaines "assemblées du budget" ont duré trois semaines. Celle de l'an dernier avait duré quatre soirées.

Ce "budget-record-adopté-en-temps-record" comporte des revenus et des dépenses équilibrés d'un montant de $241,077,795 dont les contributions foncières y figurent pour un montant de $124,874,192.

Il faut cependant noter, qu'au chapitre des revenus, la taxe foncière scolaire sera plus productive que la taxe foncière municipale, soit $66,441,714 contre $57,432,478.

On sait que l'augmentation de 10% du taux de taxation, annoncée il y a deux semaines par la Commission scolaire protestante du Montréal métropolitain (Protestant School Board of Greater Montreal) a fait grimper le chiffre des revenus d'une somme de près de $800,000.

Le taux des taxes

En même temps que le budget, les conseillers ont aussi fixé les différents taux de taxation et le coût des différents permis municipaux qui seront appliqués à Montréal durant le prochain exercice financier.

Le taux de la taxe foncière, pour fins municipales, a été réduit de $1.30 à $1.27 du cent dollars d'évaluation. Malgré la diminution, on espère cependant en retirer une somme additionnelle de $6,496,012, ceci par suite d'une augmentation au rôle d'évaluation.

Le taux de la taxe de l'eau est réduit de 6.38% à 6.25% de la valeur locative. Encore là, à cause d'une augmentation anticipée de la valeur locative; cette taxe devrait "produire" une somme plus considérable de $2,323,234 à celle de l'an dernier.

Le même taux que l'an dernier est maintenu dans le cas de la taxe d'affaires, soit 11.75%. On espère cependant retirer, en plus, une somme de $1,088,699.

Le taux de la taxe de vente n'a pas été modifié. Là encore on compte sur des revenus augmentés de $2,800,000.

Enfin, le coût des permis municipaux, qui avait été largement modifié l'an dernier, n'ont subi que peu de changements cette année et tous, soit exactement trois, sont sans importance. Les revenus provenant de l'émission des permis municipaux seront sensiblement les mêmes que l'an dernier.

Au chapitre des dépenses il y a peu de chose qui attire l'attention, sauf peut-être une augmentation assez imposante du coût du service de la dette.

L'augmentation du service de la dette est de $5,126,873, mais elle tient compte d'un programme d'emprunts de $96,000,000 nécessité par la construction du métro, l'exposition de 1967 et l'aménagement du terrain de Radio-Canada.

On remarque également une augmentation de $1,542,000 au total des crédits qui seront alloués l'an prochain à l'administration du service de la police.

Le juge Sabourin: les buanderettes ne peuvent ouvrir leurs portes le dimanche

par **Maurice MORIN**

Le juge André Sabourin, de la Cour supérieure, siégeant en appel, touchant les convictions sommaires, a maintenu, aujourd'hui, en Cour du banc de la reine, un jugement que le juge Raphaël Beaudette, de la Cour municipale, avait rendu récemment et par lequel La Lavandière Est Inc., exploitant des "buanderies automatiques", avait été reconnue coupable de s'être livrée à son occupation habituelle, un dimanche, le tout contrairement à l'article 4 de la Loi sur le dimanche. S.R.C. (1952), chapitre 171.

La conclusion de l'ordonnance du juge Sabourin est la suivante: **"La Cour est d'avis que l'appelant a opéré un négoce le dimanche et que la plainte, telle que portée avec l'autorisation préalable requise par la loi, est bien fondée en fait et en droit."**

C'est la compagnie précitée qui avait interjeté appel. Me Louis-Philippe Mercure, C.R., occupant pour la ville de Montréal, dans cette affaire, qui touche pas moins de 2,000 causes présentement devant la Cour municipale de Montréal, a déclaré qu'il s'agissait d'une cause-type et que le jugement rendu aura une très grande portée.

Avant de se prononcer sur la question du négoce, le juge Sabourin a rendu un premier jugement touchant la juridiction du tribunal de première instance.

Celui-ci avait décidé que l'assistant procureur général suppléant, Me P. Frenette, avait le droit, de par ses fonctions, d'autoriser la plainte contre l'appelante.

Aujourd'hui, le juge Sabourin, après avoir cité beaucoup de jurisprudence, a soumis que Me Frenette avait obtenu cette autorisation, par écrit, sous forme de lettre, sous la signature du procureur général.

En ce qui a trait au négoce, le juge Sabourin, après avoir fouillé de nombreux dictionnaires et des plus récents, en est venu à la conclusion que voici :

Le mot "business" en anglais et en français . . .

"Le tribunal est d'opinion que l'idée du législateur est mieux saisie après lecture de la loi dans les deux langues française et anglaise; et c'est le mot "business" dans la version anglaise qui paraît le mieux traduire cette pensée du législateur. Le mot correspondant dans la version française de cette loi est "négoce". Dans le dictionnaire alphabétique et analogique de langue française, de Paul Robert (ouvrage couronné par l'Académie française), le mot "négoce" évoque l'idée : 1.—d'affaire, d'occupation; 2.—de commerce, d'activité commerciale. Et dans ce même ouvrage, l'auteur réfère aux mots "business, commerce, trafic" dans le langage populaire.

"Il est juste de dire que "négoce" (du latin negotium) comprend l'ensemble des opérations d'un commerçant et le commerçant est cette personne qui fait le commerce ; le négoce évoque l'idée de lucre, de gain, de bénéfice.

"Si nous allons au mot "business", on voit que ce même auteur le traite comme nom masculin prononcé "biz-ness" et emprunté à l'anglais à la fin du XIX siècle. L'auteur nous réfère aux mots "affaire" et "négoce" ; il accepte même le mot "businessman" qu'il définit par "homme d'affaires".

Nous avons chez-nous ces mêmes expressions employées dans le même sens et celui qui opère des buanderies le dimanche dans un esprit de lucre, de gain, de profit "fait des affaires", opère un négoce ou un business ou encore une business pour parler le langage populaire de chez-nous".

Deux morts dans un incendie

Deux personnes ont perdu la vie ce matin dans l'incendie qui a détruit la maison familiale de M. Thomas Kerr, au 71 Westpark, à Dollard - Des - Ormeaux.

Les victimes sont Mme Thomas Kerr, âgée de 34 ans et sa fillette, Donna, âgée de 4 ans.

M. Kerr est traité à l'hôpital Sacré-Coeur de Cartierville pour de multiples brûlures.

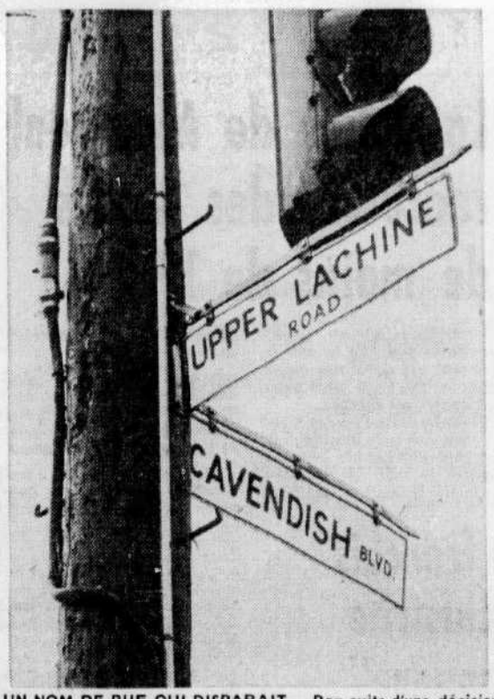
La police provinciale fait enquête sur ce drame qui s'est déroulé vers 7 h. ce matin dans cette ville de banlieue qui ne possède pas de service d'incendie.

Environ 25 pompiers de Roxboro, municipalité voisine, se sont rendus sur les lieux du sinistre.

Peu avant midi, il était impossible d'obtenir des détails précis sur cette tragédie.

Les policiers de Roxboro, même s'ils agissent comme pompiers de Dollard-Des-Ormeaux, ne peuvent fournir de renseignements sur cette tragédie. On nous refère à l'agence privée Philipps.

L'agence Philipps, qui reçoit les appels destinés à la police de Dollard-Des-Ormeaux durant la nuit, refuse, à son tour, de nous renseigner, prétextant un ordre formel du chef de police de Dollard-Des-Ormeaux.



UN NOM DE RUE QUI DISPARAIT — Par suite d'une décision prise par le conseil municipal, les plaques "chemin Upper Lachine" ou "Upper Lachine Road" installées dans les limites de la ville de Montréal iront aux rebuts. Elles seront remplacées par des plaques "rue Saint-Jacques". Il n'y aura aucune plaque "Saint-Jacques Street", apprenait-on, hier de source on ne peut plus digne de foi. De sorte que ce sera tout prochainement "rue Saint-Jacques" tout le long de la voie jusqu'ici connue sous le nom de "chemin Upper Lachine" ou "Upper Lachine Road", voie qui s'étend dans l'axe de la rue Saint-Jacques existante, à partir de l'avenue Hampton jusqu'à la limite de Montréal-Ouest. Ainsi, à la croisée photographiée ci-haut, il y aura à brève échéance des plaques "rue Saint-Jacques et "Cavendish Blvd".

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Produit de la taxe de vente pour payer la Place des Arts?

(par **A.T.**) — La ville de Montréal a suggéré au gouvernement provincial d'utiliser une partie des revenus de la taxe de vente, recueillis dans la région métropolitaine, pour payer la part du coût de construction de la Place des Arts qui ne sera pas défrayée directement par Québec.

Voilà ce qu'a annoncé hier soir le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, en réponse au conseiller Gérard Loiselle qui venait de dire qu'il soulèverait une opposition une fois le moment venu de voter des crédits de "quelque $15 millions" pour combler le coût de construction de la salle de concert.

M. Saulnier a dit ne pas savoir si le gouvernement de la province donnerait suite à cette suggestion.

Selon ce qu'il a expliqué, une partie des revenus de la taxe de vente, recueillis dans les municipalités de l'île, serait consacrée à amortir le coût de construction de la salle de concert, AVANT que le produit de cette taxe de vente soit distribué aux municipalités, suivant les chiffres de leurs populations respectives.

Cette forme de financement obligerait les villes de la banlieue à contribuer, bien involontairement, au financement de la Place des Arts.

Cette explication a fait grand plaisir au conseiller Loiselle qui, quelques minutes plus tôt, avait expliqué son refus à souscrire au financement de la salle de concert précisément parce "Montréal était seul à payer".

Le Conseil des Arts de la région métropolitaine de Montréal est actuellement assujetti à un système de financement parfaitement identique à celui que propose Montréal pour la Place des Arts.

Il y a quelques mois, peu de temps après "l'inauguration" officielle de la Place des Arts, les dirigeants de la ville de Montréal avaient annoncé qu'en vertu d'une entente survenue avec les autorités provinciales, la ville n'aurait à payer que la moitié du coût de construction de la salle de concert de même que la moitié seulement des déficits futurs d'exploitation.

La proposition des dirigeants de l'administration Drapeau-Saulnier ne s'applique donc qu'à ce 50%.

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.



VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, RUE ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI jusqu'à 6 h.

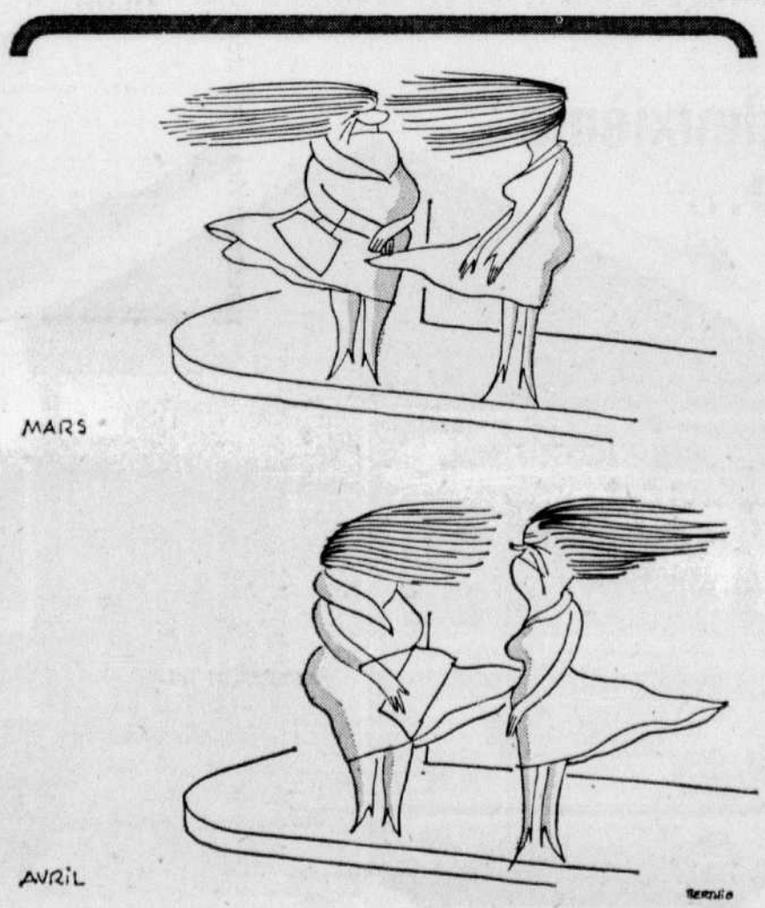
Nous remplissons les prescriptions des médecins oculistes
VERRES CORNÉENS
direct sur l'oeil
Lunettes et réparations
J.A. Racette
OPTICIEN D'ORDONNANCES
6528, ST-DENIS
Téléphones :
CR. 2-9572 CR. 2-9014
VISITE A DOMICILE SUR DEMANDE
Heures d'affluence
TOUS LES JOURS: DE 10 H. A.M. A 6 H. P.M.
SOIRS: MAR., MERC., VEN., 7 H. P.M. — 9 H. P.M.

POUR 1,000 ET 1 USAGES
... au bureau ... à l'atelier !
Machine "DYMO"
PRIX PILON
$24.95



- Cette machine imprime un texte de votre choix
- Caractères blancs en relief sur ruban de plastique (choix de 10 couleurs de rubans)
- Elle coupe le ruban à la longueur désirée
- Le ruban s'applique instantanément à l'intérieur ou à l'extérieur sur n'importe quelle surface.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-4261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
831 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961
STATIONERS INC.



— AVRIL EST TOUT À FAIT DIFFÉRENT DE MARS

Le cardinal propose un centre de "dépannage" pour délinquants

La criminalité juvénile et le nombre effarant des délits commis par des jeunes de 15 ans de même que certains phénomènes sociaux comme l'homosexualité indique que "notre société est pourrie", a déclaré hier soir le cardinal Paul-Emile Léger. Parlant devant des hommes d'affaires du nord de Montréal, il a préconisé la création à Montréal d'un centre de dépannage pour les jeunes délinquants, un centre qu'il faudrait garder ouvert 24 heures par jour, doté des moyens les plus modernes pour aider les jeunes victimes de la société, avec une équipe de travailleurs sociaux qu'il faudrait envoyer dans la rue . . .

Pour réaliser ce projet et pour s'occuper des pauvres et abandonnés de son immense diocèse, qui va de Dorion à Saint-Sulpice et de Saint-Lambert à la rivière des Mille-Iles, Son Eminence demande la somme de $75,000.

Près de la moitié de cette somme devra être consacrée exclusivement aux seuls délinquants.

Pour démontrer jusqu'à quel point les jeunes ont besoin d'aide, le cardinal a cité des chiffres.

En 1963, a-t-il dit, il y a eu, dans le seul diocèse de Montréal, 7,046 délits commis par des jeunes de 7 à 17 ans, la grande majorité de 14 ans. Ces délits se répartissent ainsi, a ajouté le cardinal : 1,542 vols, dont 1,235 vols d'automobile et 941 vols avec effraction. Sans compter, a ajouté le prélat, les dommages à la propriété, les conduites immorales, les voies de fait, débauche, fabrication de faux, possession d'armes, etc.

Tenant à ses auditeurs un langage susceptible d'être com-

Voir CARDINAL en page 4

FAITS divers

Hold-up de banque à Ste-Scholastique

SAINT-JEROME (C.B.) — C'est en vain que les agents de la police provinciale ont ratissé hier la région de Ste-Scholastique pour retracer quatre jeunes bandits qui y avaient commis un vol à main armée, vers 10 h. 20 hier matin.

Trois des jeunes gens, dont deux armés d'un revolver et d'un fusil au canon coupé, firent irruption dans la succursale de la Banque Canadienne Nationale, forçant les employés et un client qui s'y trouvaient à s'enfermer dans la salle de toilette avant de s'enfuir avec le contenu de la caisse.

Selon le gérant, M. Gaétan Gervais, la somme volée ne dépasserait pas $2,000. D'après la description qu'en a donnée le client M. Clément Legault, les trois jeunes gens seraient âgés de 17 à vingt ans. Un seul était masqué.

Ils se sont enfuis dans une automobile noire que conduisait un quatrième comparse. Cette voiture, une Oldsmobile 1959, avait été volée à Montréal, rue Hadley, tôt hier matin. A l'heure du dîner ils étaient localisés dans la région de Saint-Canut et de Saint-Colomban, qui fut l'objet d'une fouille minutieuse de la Police provinciale au cours de la journée d'hier.

Vol de fourrures

Un colporteur s'est fait voler sa voiture, vers 6 h. hier soir, alors que celle-ci était en stationnement en face du 6667 boul. Pie IX. Dans le véhicule, il y avait des fourrures évaluées à $3,000. La victime de ce vol est M. Frank Rosenbaum, domicilié au 4200, rue Dupuis.

Voir FAITS DIVERS en p. 4

"M. Lucien Saulnier dénature les faits"
— le maire de Westmount

Le maire C. H. Drury a accusé hier le président du comité exécutif de la ville de Montréal de "dénaturer les faits" en vue de démontrer que Westmount retarde le développement de la région métropolitaine.

Rejetant les accusations formulées par M. Lucien Saulnier au cours de l'assemblée du conseil de la métropole, mardi soir, selon lesquelles le conseil de Westmount a manqué d'esprit de collaboration au sujet du métro, M. Drury a dit qu'au contraire Westmount a fait "plus que sa part" pour assister Montréal dans l'aménagement de la station Atwater.

Précisant que la ville de Westmount n'est pas propriétaire du terrain sur lequel une partie du terminus Atwater sera construit, le maire a souligné que les autorités municipales ne se sont en aucun temps ingérées dans les négociations qui eurent lieu entre Montréal et le propriétaire du terrain.

Bien plus, affirme M. Drury, Montréal a refusé une proposition de la société immobilière propriétaire du terrain appelé parc Atwater, qui offrait d'incorporer la station Atwater dans un édifice qu'elle aurait construit à cet endroit.

Si, comme M. Saulnier a dit, le terminus Atwater sera "la plus mal aménagée des stations de métro", le blâme doit retomber entièrement sur les plans préparés par la ville de Montréal, a conclu le maire de Westmount.

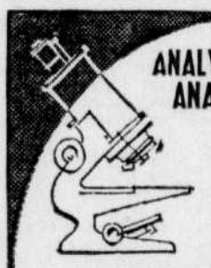
"D'après le ton employé par M. Saulnier, a ajouté M. Drury, il est évident qu'il veut discréditer Westmount aux yeux des Montréalais en ce qui concerne la construction du métro. Depuis le 29 janvier 1961, Westmount a particulièrement manifesté le désir de contribuer au coût de construction et d'opération du métro. Jusqu'à maintenant, ces offres ont été rejetées par Montréal."

Contrôle de la CTM

Pour ce qui est de l'opposition de Westmount à ce que la métropole contrôle la Commission de transport de Montréal, le maire Drury a rappelé que cette opposition n'est valable que pour la durée de l'enquête sur les problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal. Quant à l'allusion au refus des municipalités de banlieue de participer au déficit de cette commission, le maire souligne

Voir M. SAULNIER en page 4

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50



GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures
TEST IMMUNOLOGIQUE "PREGNOSTICON"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
VI. 5-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTRÉAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

LE SILENCIEUX MIDAS



PORTE UNE
GARANTIE ÉCRITE
CONTRE TOUS RISQUES POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
MIDAS
MUFFLER SHOPS
Seul MIDAS offre une garantie valide auprès de plus de 400 ateliers au Canada et aux Etats-Unis.
INSTALLATION IMMÉDIATE et GRATUITE
10,111 BOUL. PIE IX
au nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
Coin Mont-Royal,
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
Face au Centre d'Achats St-Martin
681-1601
midas
OUVERT TOUS LES JOURS 8 a.m. à 9 p.m. — Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION DES "AMORTISSEURS" GRATUITE

FAITS divers

Vols à main armée dans des pharmacies

Un bandit solitaire, armé d'un revolver, a menacé, vers 8 h. 30 hier soir, M. Harold Cohen, employé de la pharmacie Fairmount, sise au 165 ouest, rue Fairmount. M. Cohen a remis au voleur une somme totale de $357.33, soit $150 en argent et trois chèques représentant une valeur de $207.33. Le bandit aurait pris la fuite à pied après avoir perpétré son forfait.

D'autre part, deux individus portant des vestes de cuir, ont fait main basse sur une somme de $75, vers 8 h. 50 hier soir, à la pharmacie Bolduc, au 1840 est, rue Bleury. Avec deux revolvers braqués dans sa direction, le propriétaire, M. J.-S. Bolduc, n'a pas hésité à se rendre au désir des bandits.

Vol avec violence

Deux jeunes individus ont molesté une femme, vers 10 h. hier soir, avant de prendre la fuite avec une somme de $308, qu'ils ont réussi à lui soutirer. Les voleurs avaient sonné au 5290, rue Parthenais, et se sont saisis de Mme Léo Robitaille et lui ont fait subir des mauvais traitements jusqu'à ce qu'elle consente à se départir de son argent. Heureusement, la victime n'a pas été blessée grièvement et n'a pas dû être hospitalisée.

Incendie dans un wagon

INGLESIDE, (PC) — Un incendie survenu à bord d'un wagon du CN a lourdement endommagé des colis et diverses marchandises. L'incident s'est produit ce matin à Ingleside, soit à une douzaine de milles à l'ouest de Cornwall.

Les dégâts sont évalués à $50,000 par la Sûreté ontarienne et les enquêteurs des Chemins de fer nationaux.

L'incendie a été découvert par des employés à bord du convoi. Le wagon en feu a aussitôt été détaché et placé sur une voie d'évitement, où des volontaires se sont affairés à éteindre les flammes.

Mort de ses blessures

GASPE (PC) — M. Jean-Baptiste Noël, 60 ans, a succombé à l'hôpital, hier, aux blessures subies lorsqu'il fut renversé par une automobile le 29 mars dernier.

L'accident est survenu près de Gaspé.

Bambin blessé par un train

Réjean Dufour, âgé de 4 ans, dont les parents sont domiciliés au 8714, rue du Buisson, a été grièvement blessé vers 1 h. 30 hier après-midi, lorsqu'il a été heurté par un convoi des Chemins de fer nationaux, rue des Ormeaux, près de l'intersection de la rue Souligny, dans l'est de la ville.

Le bambin a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où l'on signale qu'il souffre d'une fracture du crâne.

Bambin renversé par une auto, à Montréal-Nord

Un bambin de Montréal-Nord a été grièvement blessé, vers 3 h. 30 hier après-midi, lorsqu'il a été renversé par une voiture, à l'angle des rues L'Archevêque et de Castille. La victime, Réjean Landry, âgé de 5 ans, domicilié au 10,760, rue Pigeon, à Montréal-Nord, a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. Il souffre de multiples contusions et de fractures à la mâchoire et au bras gauche. La voiture était conduite par Mme Jean-Claude Dionne, du 11,049, rue Drapeau.

Le feu détruit un hôtel

RIVIERE-DU-LOUP — (PCf) — Un violent incendie a détruit, hier soir, l'hôtel Bellevue, un immeuble de bois de quatre étages à Rivière-du-Loup.

Il n'y avait personne dans l'établissement, fermé pendant la saison froide.

Au plus fort de l'incendie, les flammes étaient visibles à plusieurs milles à la ronde.

L'origine de l'incendie n'est pas connue et l'étendue des dégâts n'est pas encore déterminée.

Cambriolages

Plus de $6,325 d'accessoires de fumeurs de pipes, de téléviseurs, de radios et de phonographes ont été volés dans les entrepôts de J.-W. Mills, 5900, rue Ferrier, par des inconnus qui sont entrés sur place sans laisser de traces.

Une remorque contenant 79 sacs de tabac d'un poids total de 840 livres ainsi que 42 caisses d'articles divers, a été volée dans une cour située au no 2275, rue Holt. Elle était la propriété de A. Meunier Transport, 7195, rue Louis-Hébert.

Des cambrioleurs sont entrés dans le restaurant Frank de Rice, 5472 ouest rue Sherbrooke, et ont fait main basse sur $300 dans la caisse et sur le contenu du coffre-fort; au restaurant Starlite, 805 rue Atwater, on a fracturé la porte arrière et volé $800 de cigarettes.

La commission Smith entend des spécialistes étrangers

Quatre "experts" ont déposé hier devant la commission Smith qui fait enquête sur les transactions immobilières du Greater Montréal Protestant School Board. Deux venaient de Toronto, l'un de Washington, et le dernier de Londres, Angleterre. Ils avaient été appelés par le Board lui-même à expliquer au juge Arthur I. Smith, membre unique de la commission, comment se font, chez eux, le choix et l'acquisition de terrains.

Il ressort de leur dépositions que la chose se fait plus rondement et avec plus de facilité que dans la région de Montréal, tant à Toronto que dans la plupart des villes américaines, pour la simple raison que le développement de ces villes et de leurs banlieues se fait selon un plan directeur.

Dans tous les cas, le projet d'acheter un terrain en vue d'y ériger une nouvelle école est traité en secret, afin d'éviter la spéculation. Le projet devient public une fois l'option signée ou, comme c'est le cas dans la ville de Toronto même, une fois que les procédures préliminaires d'expropriation sont entreprises.

L'expert américain, le Dr William W. Chase, qui a donné comme occupation "specialist, School Planning Administration, U.S. Office of Education, Washington", a décrit les diverses méthodes utilisées pour l'acquisition d'emplacements d'écoles dans un certain nombre d'Etats de la confédération américains.

Dans la plupart des cas, les responsables du développement des commissions scolaires disposent d'un plan directeur. Dans d'autres cas, la municipalité a son plan directeur et avertit la commission scolaire de tout développement, dès qu'un constructeur, par exemple, décide de mettre en valeur tel secteur encore vague.

Il ressort aussi des témoignages que les commissions scolaires en général, en dehors du Québec, n'ont pas besoin des mêmes autorisations d'un gouvernement supérieur, comme c'est le cas ici. Les commissions ont les pouvoirs d'acheter les terrains dont elles ont besoin. Elles doivent soumettre les plans des futures écoles, en Ontario, par exemple, afin que le gouvernement provincial établisse les octrois.

Elimination des mauvaises odeurs en vue de l'Expo

Les industries qui ont la mauvaise habitude de dégager de bien mauvaises odeurs dans le voisinage immédiat de la Pointe-St-Charles auraient conclu une entente avec les dirigeants de la Société de l'Exposition universelle afin de faire disparaître ces odeurs désagréables à l'aide "de procédés nouveaux et très coûteux" d'ici 1967.

C'est du moins ce qu'a révélé hier soir le président du comité exécutif à la ville de Montréal en réponse à une question du conseiller du quartier Ste-Anne, M. Albert Caplette.

M. Saulnier n'a pas dit en quoi consistait ces "procédés nouveaux et très coûteux" mais il en a parlé de façon à éviter tout malentendu : ces usines ne seront pas déménagées.

La déclaration de M. Saulnier a d'ailleurs été très brève.

Il a pris cependant bien soin de mentionner que les "compagnies s'étaient engagées à faire disparaître ces mauvaises odeurs d'ici 1967" et le début de l'Exposition universelle et internationale de Montréal.

La police de Montréal recrutera des jeunes de moins de 19 ans

A titre d'expérience, le service de la police de la ville de Montréal recrutera des jeunes de moins de 19 ans pour tenter de combler ses effectifs.

L'administration a expliqué hier soir que cette mesure avait pour but d'inciter les jeunes à joindre les rangs de la police dès la fin de leurs études, leur évitant ainsi le désagrément de changer d'emploi.

La ville exige que ces cadets-policiers disposent d'un certificat de 10e année et qu'ils aient plus de 19 ans. Un porte-parole de l'administration a expliqué :

"Les jeunes quittent l'école vers l'âge de 17 ou 18 ans, mais, parce qu'il ne peuvent entrer immédiatement au service de la police, ils se trouvent un autre emploi, ce qui ne facilite guère le travail de recrutement.

Le salaire que l'on versera à ces jeunes policiers, durant leur période d'entraînement, sera inférieur à ceux dont la moyenne d'âge est réglementaire. Enfin on ne demandera pas à ces jeunes d'accomplir le même travail que leurs aînés.

L'expérience sera d'abord tentée chez un groupe de 25 cadets.

Des vignerons français réclament l'exclusivité du mot "Champagne"

Les grandes entreprises vinicoles françaises ainsi que l'Institut qui surveille les conditions de la production des vins de Champagne poursuivent en indemnité la compagnie Chateau-gai Wines Limited et réclament une injonction contre elle pour l'empêcher de présenter ses produits sous l'appellation de "Champagne" ou de toute autre dénomination dérivée de cette appellation.

Les réclamantes se désignent sous le nom de "Maisons de Champagne", étant, prétendent-elles, les seules maisons qui récoltent et produisent le Champagne dans les territoires auxquels est exclusivement réservée cette désignation, en vertu des lois françaises.

En 1933, mentionne la procédure, un arrangement commercial est intervenu entre le Canada et la France. La compagnie Chateau-gai violerait cette entente en produisant deux vins mousseux appelés "Canadian Champagne" et "Pink Champagne", que le consommateur québécois peut se procurer dans la province.

Selon la loi française, le mot "Champagne" est une appellation d'origine qui ne peut s'appliquer qu'aux seuls vins originaires de la zone viticole délimitée et située dans la province de Champagne, en France. Ces vins doivent être entièrement élaborés dans les limites de cette zone et rendus mousseux par une seconde fermentation en bouteille.

Ainsi fait-on, en France même, relate la procédure, dans d'autres régions ou par d'autres procédés, beaucoup d'autres vins mousseux qui ne portent pas le nom de "Champagne". Il en est de même dans de nombreux pays étrangers dont les produits locaux sont désignés sous le nom de vins mousseux ou sous une appellation particulière.

On explique que l'influence du milieu géographique sur la qualité et les caractères du "Champagne" est dominante et, le sol, le sous-sol et le climat constituent autant d'éléments décisifs et naturels qui lui donnent sa nature particulière.

Cette appellation est un nom jouissant d'une notoriété universelle, utilisée pour désigner un produit de qualité exceptionnelle, provenant donc d'un milieu géographique bien déterminé et possédant des caractères d'originalité qui en assurent l'exclusivité.

Les réclamantes allèguent que la défenderesse produit des vins mousseux dans la vallée de Niagara, lesquels se vendent dans la province de Québec. On objecte que sur les étiquettes des bouteilles on y lise le mot "Champagne".

Par ses procédés la défenderesse vise à créer de la confusion auprès des consommateurs. Ce régime affecte la réputation et le prestige du produit authentique et porte concurrence aux maisons de Champagne.

Aussi concluent-elles être bien fondées à réclamer pour chacune d'elles une indemnité de $5,000, alors que l'Institut en réclame $25,000, s'adressant, de plus, au tribunal pour obtenir une injonction permanente enjoignant à la compagnie défenderesse de s'abstenir de présenter leurs produits sous le nom de "Champagne".

Chauffeur de taxi condamné pour discrimination

Un chauffeur de taxi de Montréal a été condamné hier à une amende de $25 et les frais pour avoir refusé de laisser monter à bord de son automobile une femme qui avait les bras remplis de colis, par un jour de grand froid de l'hiver dernier.

Mme Gordon Smith a témoigné en cour contre G.A. Zedorosny, âgé de 26 ans. Elle a dit au juge que le 20 décembre dernier, alors que le mercure indiquait six degrés sous zéro, elle héla le taxi dans une rue du centre de la ville. Le chauffeur refusa de la laisser monter dans sa voiture. Elle ajouta qu'une cinquantaine de pieds plus loin, le conducteur accepta comme client un homme qui cherchait lui aussi un taxi.

Vote de grève à Canadian Pittsburgh

Les employés de Canadian Pittsburgh Industries Limited se sont prononcés en faveur d'une grève pour appuyer leurs revendications. L'arrêt de travail doit débuter demain soir, à minuit.

Le litige porte sur les salaires et les conditions de travail. Ces employés, au nombre de 150, sont membres du Syndicat international des travailleurs de l'industrie chimique (CTC).

M. SAULNIER

SUITE DE LA PAGE 1

que Westmount a fait parvenir, à Montréal, sur demande des autorités de cette municipalité, le 17 février 1964, une offre de participation au déficit anticipé du métro. "Nous n'avons encore reçu aucune réponse à ce sujet", a-t-il dit.

Finalement, pour répondre aux accusations de M. Saulnier concernant la taxe d'eau qui serait moindre à Westmount qu'à Montréal, M. Drury a déclaré que, même si Montréal a réduit cette taxe pour contrebalancer une hausse de 5% de l'évaluation, l'évaluation de Westmount ayant augmenté de 10%, soit 5% de plus qu'à Montréal, les contribuables de cette banlieue paieront encore plus que ceux de la métropole et contribueront ainsi aux déboursés généraux de Montréal.

PAQUEBOT

SUITE DE LA PAGE 1

Cette profusion de fleurs a pour but d'indiquer aux touristes que la Hollande regorge de tulipes fraîches écloses de ce temps-ci et que c'est vraiment la période de l'année où il fait bon visiter les Pays-Bas.

Une Jolie Hollandaise à qui l'on a donné le nom de "Miss Tulipe", accueillera les voyageurs à l'embarcadère, samedi soir, dans un costume inspiré du costume folklorique néerlandais.

CARDINAL

SUITE DE LA PAGE 1

pris par des hommes d'affaires, le cardinal a déclaré que consacrer de l'argent à soutenir certaines oeuvres préventives pour la jeunesse, comme les scouts, les guides, les camps de vacances, etc., constitue un placement pour la société.

Car, dit-il, le refus d'un don de $200 aujourd'hui peut se traduire par un impôt de $2,000 quand viendra le temps de réhabiliter les jeunes qui se seront détériorés dans la société.

Puis il a donné l'exemple du Centre de réhabilitation Franklin, qui a contribué, d'une autre façon à aider la société au point de vue pécuniaire.

Si les enfants qui y sont étaient restés dans la rue, le gouvernement aurait eu à verser quelque $2 millions en allocations de toutes sortes. Bien plus, a ajouté le cardinal Léger, les produits fabriqués et vendus par ces jeunes ont rapporté l'an dernier la somme de $25,000 en taxes au gouvernement. L'épargne réalisée par l'existence même de ce centre est donc de $2,025,000.

En invitant le cardinal, les hommes d'affaires du nord lui avaient demandé de leur proposer quelque chose à faire face à la faim dans le monde.

Après avoir traité des problèmes locaux et avoir établi que celui de la criminalité chez les jeunes est en somme un problème de pauvreté, donc de faim, le cardinal a parlé de l'Afrique. On y trouve, a-t-il dit, en plus des 2,000,000 de lépreux, 10,000,000 de tuberculeux et quelques millions d'handicapés, surtout des enfants victimes de diverses maladies en bas âge. La tâche en Afrique est immense. Il a profité de l'occasion pour annoncer que la semaine prochaine, une cargaison de 4 tonnes de médicaments et de couvertures de laine partiront pour les léproseries d'Afrique. Ces choses sont données non pas par des riches, mais par des gens d'humble condition, surtout de la campagne.

Puis le cardinal a parlé de la faim dans le monde. Il a souligné que le monde passe par un processus d'unification, qu'il devient plus petit, et que par conséquent, la solidarité et l'entraide deviennent de plus en plus nécessaires.

La charité, a déclaré le cardinal, ne doit pas se réduire à la petite marge de 10% du rapport d'impôt sur le revenu.

Elle doit en plus être personnelle. Si nous aimons les pauvres, il faut le leur faire savoir. Il a affirmé en d'autres mots que ce n'est pas tout de donner de l'argent, mais qu'il faut aussi établir des contacts avec les déshérités.

Pour illustrer ce point, il a raconté une aventure récente qu'il a eue en Afrique.

Visitant une léproserie à la frontière du Tanganyika, une religieuse hollandaise lui a montré une petite fille souffrante, dans une orphelinat voisin, qui allait mourir dans 24 heures.

Elle avait été recueillie dans l'institution peu avant et n'avait pas mangé depuis près d'un mois.

Le cardinal a déclaré qu'il n'a pas pu résister à l'envie de prendre cette fillette dans ses bras. J'ai eu l'impression, a-t-il dit, de toucher toute la misère de l'Afrique. "La fillette avait encore assez de force pour jouer avec les boutons de ma soutane".

Hier matin, a relaté le cardinal, il a reçu une lettre d'Afrique, avec une photo de la fillette "rondelette" et bien vivante. La religieuse lui écrivait : "depuis que vous l'avez prise dans vos bras, elle est ressuscitée".

Violentes attaques contre les autres villes de l'île

(par A.T.) — Quelques conseillers, aidés par le président du comité exécutif, ont profité de la deuxième séance de l'assemblée spéciale du budget, hier soir, pour y aller de nouvelles attaques contre les villes voisines.

Les municipalités de banlieue ont été accusées notamment :

a) De cacher des actes criminels pour améliorer "le rendement théorique" de leur service de police ;

b) De profiter, gratuitement, des efforts que fait la ville de Montréal et son Service de santé pour protéger la santé des citoyens ;

c) De tirer profit des "immenses" avantages économiques que leur procure le port de Montréal sans avoir, encore là, à défrayer le coût des services municipaux qu'une telle organisation requiert.

C'est en répondant à une question du conseiller Lynch-Staunton, qui avait proposé la veille que l'administration fasse une nouvelle tentative pour confier à une entreprise privée une certaine partie des responsabilités de la police, que M. Lucien Saulnier a lancé une première attaque contre ses voisins.

Il a accusé "certaines municipalités de banlieue", sans les nommer, de "camoufler" des actes criminels afin de maintenir la bonne réputation de leur service de police.

"C'est ainsi que nous avons vu les policiers d'une ville voisine taire des vols à la police de Montréal qui, pourtant, aurait été à même de leur rendre de grands services", a dit M. Lucien Saulnier.

L'inspection du lait

Au conseiller Fernand Alie, qui voulait savoir combien coûtait à la ville l'inspection du lait et des viandes, M. Saulnier a dit :

"Ce travail d'inspection, qui n'existe nulle part ailleurs dans l'île de Montréal, coûte environ $100,000. L'inspection du lait et des viandes, qui se pratique dans une région qui s'étend jusqu'à 15 milles des limites de Montréal, profite à toute la région et, pourtant, nous sommes les seuls à en défrayer le coût".

M. Saulnier s'est par la suite demandé pourquoi ce qui était bon pour 1,500,000 personnes ne pouvait l'être pour les 600,000 autres qui ne demeurent pas dans Montréal. "Je ne crois pas, a-t-il ajouté, qu'il existe des dangers plus grands de contamination et de contagion à Montréal qu'ailleurs dans l'île".

Le port de Montréal

C'est le conseiller Euclide Laliberté qui devait, d'autre part, provoquer des "commentaires" agressifs concernant le port de Montréal, ce qu'il coûte en services municipaux, le peu qu'il rapporte en subventions du gouvernement fédéral et ce qu'il apporte comme revenus indirects dans toute la région de Montréal, la province et le pays.

Le président du comité exécutif a commencé par se plaindre du peu de subsides reçus du fédéral l'an dernier ($270,000) avant de faire une assez longue thèse sur les services municipaux qu'une telle entreprise nécessitait à chaque année.

"Ce port de Montréal constitue un actif précieux pour toute la région urbaine de Montréal, mais il est injuste, encore là, que ce soient seulement les citoyens de Montréal qui paient pour le maintenir en opération", a-t-il dit.

D'autres conseillers n'ont pas été tendres à l'endroit des villes de banlieue, le conseiller Fernand Alie en particulier, qui a demandé à tous les "citoyens bien pensant" de ces villes voisines de prendre les moyens qui s'imposent pour régler vite le problème. M. Alie, en passant, est un citoyen de Ville Mont-Royal.

Le conseiller Sigouin a fait à peu près de même, non sans avoir profité de la circonstance pour féliciter l'administration concernant le budget.

Le conseiller Parker s'est plaint d'une situation qu'il a dite anormale. Il devient un non sens, selon lui, de voir la ville de Montréal assurer seule le coût de services municipaux qui profitent à toute la région économique de Montréal.

Le conseiller Gérard Loiselle a demandé à l'administration de "trouver un moyen de taxer les municipalités de banlieue" et il a même proposé une augmentation générale de la taxe de l'eau, ceci dans le but non caché de "faire payer" les citoyens de Westmount et Outremont.

Comme on peut le constater, ce n'était pas hier soir la "soirée des villes de banlieue".

L'église St-Jacques ne sera pas démolie, réaffirme M. Saulnier

M. Lucien Saulnier a répété hier soir devant les membres du conseil municipal qu'il "doutait fortement" que l'église St-Jacques soit démolie.

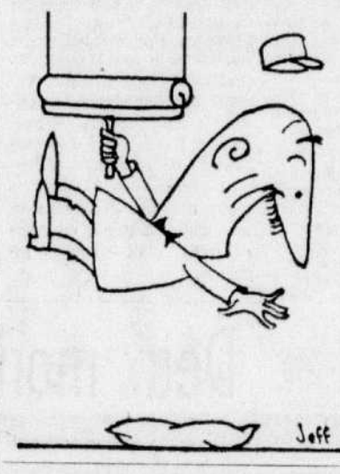
Au conseiller Fernand Alie qui s'en inquiétait, le président du comité exécutif a rappelé ses déclarations de la semaine dernière dans lesquelles il précisait le rôle joué par la ville de Montréal "dans cette curieuse affaire de démolition".

M. Saulnier a dit que l'administration s'inquiétait "tout autant que les gens qui écrivent aux journaux" de ces rumeurs de démolition et qu'elle était même disposée à offrir une exemption de taxes perpétuelle sur le clocher de l'immeuble historique pour le sauver de la démolition.

Elections en octobre en G.-B.

LONDRES (PC, UPI) — Le premier ministre de Grande-Bretagne, sir Alec Douglas-Home, a fait savoir aujourd'hui que les élections générales auront lieu durant cet automne. La date des élections en Grande-Bretagne n'a pas encore été précisée mais on croit qu'elle sera fixée au 8 octobre prochain.

COMMENCEZ AVEC LES PEINTURES Interlux ET FINISSEZ EN BEAUTÉ



LA PEINTURE SATIN-LATEX INTERLUX SE POSE SI FACILEMENT!

Les magnifiques couleurs Interlux semblent apparaître comme par magie sur les murs, les plafonds et les boiseries. L'ouvrage est terminé en un tour de main et vos pièces étincellent de beauté! Voyez votre détaillant Interlux dès aujourd'hui et choisissez parmi des centaines de superbes couleurs Interlux!



Quincaillerie Bergeron
Spécialité location d'équipement de toutes sortes
387, boul. Labelle, Chomedey
681-8169

FERRONNERIE
O. HUDON
227 est, rue St-Zotique
277-8233

I.-L. LAFLEUR Ltée
1912, boul. Décarie
486-7351

QUINCAILLERIE
JOS LATULIPPE
2558, rue Rouen
521-5282

La publicité dans LA PRESSE Profite à ses lecteurs et annonceurs

F. X. VALIQUETTE & FILS
1915, boul. des Laurentides
Vimont — 667-1270

FABRIQUE DE TEXTILES ESPAGNOLE BIEN ETABLIE

recevra toutes demandes de renseignements de la part d'importateurs, agents et marchands intéressés à l'importation de vêtements prêts à porter, tels que :

Mantilles
Costumes
Imperméables en gabardine
Pantalons
Cravates
Chandails
Jupons-combinaisons
Jupes
Sous-vêtements pour dames
Manteaux
Vestes de cuir
Chemises
Robes
Blouses
Maillots de bain
Mouchoirs

Pour échantillons et prix spéciaux d'exportation, veuillez écrire à :

INDUSTRIA TEXTIL ESPANOLA
CASE POSTALE 7.038
BARCELONE, ESPAGNE

votre deuxième voiture...



...elle s'appelle VOYAGEUR PROVINCIAL. Elle est toujours à votre disposition quand il vous faut voyager en dehors de la ville. Votre deuxième voiture est moderne, confortable et dotée des tout derniers perfectionnements. Elle est munie de fauteuils moëlleux avec appuie-pieds réglables, de fenêtres panoramiques, d'un appareil de climatisation, d'une suspension pneumatique, de toilettes. Le conducteur de l'autobus VOYAGEUR veille constamment à votre agrément et à votre sécurité. Quand vous voyagez par affaires (ou quand vous amenez toute la famille voir tante Eulalie), pourquoi prendre le volant et affronter la circulation intense? Prenez votre deuxième voiture, l'autobus VOYAGEUR interurbain. C'est le moyen moderne, pratique de vous rendre à destination... et c'est économique!

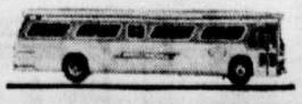
Voyagez à votre convenance! VOYAGEUR vous offre plusieurs voyages par jour pour vous mieux servir :

	Voyages		Voyages
Montréal–Québec	16	Montréal–Trois-Rivières	12
Montréal–Sherbrooke	12	Montréal–Granby	17

VOYAGEUR PROVINCIAL INC.

1188, BOUL. DORCHESTER OUEST, MONTRÉAL 2

PRENEZ VOS AISES—PRENEZ L'AUTOBUS



MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
11270	Abitibi	14½	14¼	14½
—	Abitibi	25	25	—
1200	Algoma	65⅜	63¾	64⅜
1405	Aluminium	33¾	33½	33¾
70	Alm 4¼ p	43	43	43
—	Alum 1 p	22¼	22¼	—
75	Alum 2 p	48	48	48
—	An Cdn p	52	52	—
10	Ang T 4½ p	45¼	45¼	45¼
120	An T 265 p	52½	52½	52½
50	Ang T 280 p	53¼	53¼	53¼
100	Argus	14¼	14¼	14¼
—	Arg 2.50 p	51	51	—
—	Arg 2.60 p	52	52	—
—	Arg 2.70 p	52¼	52¼	—
50	Arg C p	11½	11½	11½
815	Asbestos	20	19¾	19¾
400	Atl Sg	18½	18½	18½
—	Bail S 5¾ p	25¼	25¼	—
200	Bq CN	78¾	78¾	78¾
400	Bq Imp	62¾	62¾	62¾
460	Bq Mont	63¼	63	63¼
160	Bq NE	70	70	70
—	Bq PC	53½	53¼	—
—	Bq Tor-D	62½	62½	—
205	Bq Roy	73½	73½	73½
1200	Bathurst p	17½	17¾	17½
—	Bathst p A	53	52¾	—
—	Bathurst	20	20	—
4100	Bel Phon	53¼	53¼	53¼
45451	" drts	128	127	128
—	Bw 5 Pr	51	51	—
—	Bw 5½ P	53½	53½	—
150	Bw Paper	6¾	6¾	6¾
1450	Brazil	285	280	280
1290	BA Oil	33	32½	33
280	BC Forest	28¾	28½	28¾
—	B Power	46	46	—
—	B Phone	58½	58½	—
—	B Ph 5¾	105½	105½	—
—	Brekvl Pr	7¾	7¾	—
—	Brown	14¼	14½	—
—	Bruck A	28	25½	—
50	Bruck B	12	12	12
10	Build Prd	28	26	28
—	Bulolo	6¼	6¼	—
130	Cal Pw	22¾	22¼	22¾
100	Can Cem	44	44	44
—	Can Cm Pr	28¾	28¾	—
300	CD Sugar	25	25	25
925	CI Fdry	31¼	31	31¼
—	CI Fdry 4¼	47¾	47¾	—
400	Can Malt	20½	20½	20½
125	C S L	50¾	50¾	50¾
—	C S L pr	13¾	13¾	—
—	C Wire (B)	16	16	—
200	C Aviat E	9	9	9
2350	C Brew	10	9¾	9¾
100	C Brew A	50	50	—
200	C Brew B	53½	53½	53½
125	CBr Alum	11	11	11
—	CBAL A w	200	200	—
—	C Bronze p	95¾	95¾	—
—	C Chem w	675	675	—
—	C Conv A	400	400	—
—	C Conv B	400	400	—
200	C Fndtn	420	420	420
—	C Fndtn A p	17	17	—
500	C Hydroc	20¼	20¼	20¼
100	C I L	19½	19½	19½
500	CI Pow	18¾	18¾	18¾
—	CI Pow p	47½	47½	—
—	C Marconi	4	4	—
3860	C P R	41¼	40¾	41¼
325	C Pet p	12¾	12¾	12¾
100	C Refract	16	16	16
—	C Vickers	17½	17½	17½
—	Cap Wire	8	8	—
300	Centrl Dl	7 95	7 95	7 95
950	Chemcell	13¼	13	13
—	Chem 1.75 p	36¾	36½	36½
—	Chrysler	49	49	49
250	Coghlin	7¾	7¾	7¾
105	Ld Cell	12¼	12¼	12¼
—	Cons Bldg	11¼	11¼	11¼
1575	Cons MS	36	35½	36
1030	Cons Paper	41¾	41½	41¾
—	Cons Text	11	11	11
—	Consu Gl	11	11	11
—	Corronation	53¾	53¾	53¾
—	Crain RL	13¾	13½	13¾
—	Créd Foncl	84	84	84
—	Cr Cork	73¼	75¼	75¼
—	Cr Zell (A)	28½	28	—
—	Crush Int	9¾	9¾	—
—	Cryst Pal	13	13	—
440	Dist Seag	55¼	55	55¼
—	Dome Pete	18¾	18¾	—
8657	D Bridge	20¼	20¼	20¼
100	D Coal Pr	14½	14½	14½
200	D Corset	14	14	14
235	Do Fasco	77½	77¼	77½
405	D Glass Pr	17¾	17¾	17½
100	D Glass Pr	18	18	18
—	D Lime	5½	5½	—
120	Dosco	15¼	15¼	15¼
900	D Stores	19	19	19
2925	D Tar	19¾	19¾	19½
—	D Tar Pr	21½	21½	—
200	D Text	24¼	24	24
—	D Text Pr	21½	21	—
350	Donohue	29¾	29½	29¾
—	Du Pont	468¾	468¾	—
—	Du Pont Pr	82¾	82¾	—
—	Dupuis (A)	13	12¾	—
—	EC Trust	53	52½	—
—	E Koot	14	14	—
—	Eddy Match	46	46	—
—	Electrolux	76	76	—
—	Enamel (A)	7	7	—
1745	Falcon	69	68	69
200	Fam Play	20	19⅞	19⅞
—	Fleetwood	20	20	—
1225	Fraser	32	31½	32
—	Fr Pet Pr	340	340	—
50	Frost A	17¼	17¼	17¼
—	GMC	88½	86½	—
—	GR BRCI	14½	14½	—
40	GR BRCI p	46½	46½	46½
450	GL Paper	23	22¾	23
—	Hdy And w	150	150	—
600	Hawk Sidd	6¾	6¾	6¾
1200	Home O A	16¼	16	16
—	Hom O B	16¾	16¾	—
—	Home Pf	320	320	—
—	H Smith P	44¼	44¼	—
4260	Hud Bay M	69¾	68½	69¾
415	Hud's Bay	16	16	16
200	Husky O	6¾	6¾	6¾
4510	Imp Oil	50¼	49¾	50
7630	Imp Tob	13½	12¾	13½
—	Imp Tob pf	8¼	8¼	—
1180	Ind Accep	24½	24	24¾
50	Inland C p	16½	16½	16½
—	Inland NGas	6¾	6¾	—
950	Int Nickel	83¼	82¾	82¾
611	Int Pap	38½	36½	36½
400	Int Util	23¾	23¾	23¾
—	Int Util p	47	47	—
56	Interpr PL	81½	81½	81½
—	Iro Gl pr	9¼	9¼	—
—	Jamaica PS	10¾	10¾	—
380	Labatt	18¾	18¾	18¾
—	Laura Sec	18½	18½	—
325	Laur Fin	14¼	14½	14¾
—	Laur F w 3	50	3 50	—
—	Lewis	7¼	7¼	—
970	Loblaw (A)	8	8	8
1575	Loblaw (B)	8¾	8¼	8½
175	Loeb M	27¾	27¾	27¾
—	MacLrn (A)	22	22	—
4550	MacLrn (B)	24½	24½	24½
1375	MacMill-P	28½	28	28½
—	Marc Forts	4	4	—
100	Maritime	21½	21½	21½
65	Maritime T	20	20	20
3950	Mass F	21¼	20¾	21
—	Mas F 5½ p	110½	110½	—
—	Met Stores	8¾	8¾	—
—	Met Stor pr	22	22	—
—	Miron 6%	11¾	11½	—
208	Molson (A)	36	29½	29½
124	Molson (B)	30½	30½	30½
—	Mtl Loco	12¾	12¾	12¾
230	Mtl Trust	101	101	101
750	Moore Crp	53¾	53½	53¾
250	Morse (A)	12¾	12¾	12¾
200	Morse (B)	8¼	8¼	8¼
625	QN Gas	7¼	7¼	7¼
—	QNG Pr	102½	102½	—
295	Que Phon	24	23¾	23¾
—	Que PH 58	20½	20¼	—
—	Que PH 61	20¾	20¾	—
—	Reted Pap	8¾	8¾	—
100	Reitman's	13¾	13¾	12¾
—	Reitman A	12¼	12¼	—
—	Rio Alg	13¾	13	—
—	Rockwell	47	47	—
300	Rolland A	9¼	9¼	9¼
—	Rolland B	10¼	10¼	—
10	Rolland P	91	91	91
1550	Rothmans	12¼	11½	12¼
100	Russel A	10½	10½	10½
225	St-L C A	23	23	23
—	St-L Corp	23¾	23¾	—
—	St-L C pf	100¼	100¼	—
810	Salada F	11¾	11¾	11¾
200	Scott LaS	8¾	8¾	8¾
1060	Shell C	17	16¾	17
100	Shell I P	26½	26½	26½
—	S Sherw	40	40	40
—	Sherw P	130	130	—
200	Shop Sav	12¾	12¾	12¾
100	Sicard	8¾	8¾	8¾
150	Simpsons	42¾	42¼	42¼
10	Soc GF	9	9	9
100	Sogem P	14¼	14¼	14¼
125	Southam	29¼	28¼	28¼
—	SS Steel	12	12	—
10495	Steel Can	24¼	23¾	24¼
30	Steinbg A	26½	25½	26¼
—	Steinbg Pf	102¾	102¾	—
100	Texsco Can	57½	57½	57½
1250	T Fin (A)	12	12	12
500	Tr-C Corp	9¾	9¾	9¾
435	Tr-C PL	36½	36¼	46¼
800	Tr-C 3¾ CPL	47¾	47½	47¾
—	Triad Oil	205	205	—
—	Turnbull	11	11	—
100	UN Steel	450	450	—
2050	Walk GW	34¾	34¾	34¾
200	W & Knapp	60	60	60
560	W Coast Tr	17¼	17⅛	17¼
—	Weston (A)	17⅜	17	—
400	Weston (B)	18½	18½	18½
—	Wstn 4½	96½	96½	—
75	Wstn 6	107	107	107
—	Zeller's	40	40	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
12000	Ajax	13	11	11
1900	Allied Tel	110	110	110
—	Alpha	50	50	—
—	Alpha A	140	135	—
—	Alscope	33	35	—
—	Alsof	15½	15	—
—	AMg Beau B	5	5	—
11000	Ameranium	10½	7½	10½
1300	A A Molyb	208	202	202
—	Ang C Plp $	39	39	—
5500	Anthonian	6	6	6
500	Arno	5	5	5
1000	Augustus	32	31½	32
—	Baker Talc	8	8	—
—	Band-Ore	9½	9½	—
1000	Barvallee	4	4	4
43000	Bateman	11	9	9
—	Beauce Pl	10	10	—
—	Belgium $	7¾	7¾	7¾
—	Bethlem	675	675	—
5500	Bl Hawk	123	118	118
—	Bl River	16	16	—
1300	Blue Bon	325	320	325
—	Bl Bon w	400	400	—
2000	Bluewater	35	35	35
1000	Bornite	8	8	8
—	Bruneau	22	21	—
3000	Burnt Hll	41	40	40
—	Calumet	4½	4½	—
—	Camflo	130	130	—
—	Cmp Chib	500	500	—
—	C Collries $	12¾	12¾	—
—	C Delhi	735	735	—
—	C Delhi w	210	210	—
—	C Dredg	195	195	—
—	CI Inv Tr $	28	28	—
—	CI In T p $	90¼	90½	—
—	C. Interur	310	310	—
1800	C. Magns	210	210	210
—	C Sec Un	100	100	—
—	Carbec	6½	6½	—
—	Carter-Q	6	5½	—
5500	C Canoram	71	70	70
—	C DivSe A	180	180	—
11000	C Mogador	35	33	33
2000	C New Pac	10	10	10
30500	Copstream	27	25	27
—	Couvre A $	17	17	—
—	Cr MG A $	13¾	13¾	—
—	Cr SIL A $	11¾	11¾	—
200	Delta Ele	300	300	300
—	Denaui A $	21½	21½	—
—	Dolsan	6	6	—
—	Dom Exp	16	16	—
—	Dom Lease	16	15	—
400	D Oilcleth $	34	33½	34
—	Drum W $	10¼	10¼	—
—	Dumaqa	103	103	—
4000	Dumont	26	25	25
—	E Koot 7	165	165	—
3600	East Sull	299	299	299
1000	East Vent	59	59	59
—	E Bake $	17	17	—
—	Electroll $	10½	10½	—
—	Emp Oil	4½	4½	—
64000	Equity Ex	15	13	15
4000	Fab Met	15	15	15
—	Fabi	6	6	—
26500	Fano	10	9½	10
1000	Fiscal Pr	21	21	21
—	Flint Rock	19	19	—
—	Fontana	4	4	—
—	For Power	700	700	—
7000	FT Reliance	27	26	27
20500	Fox Lake	20½	19	20½
1600	Frigistors	45	45	45
3000	Fundy	8	7½	8
—	Futurity	12	11½	—
2500	Ghislau	32	32	32
1200	Gt Plains	370	360	370
200	Glen Lake	122	120	120
1000	Gold Axe	13	13	13
—	Grissol	130	150	—
—	Gui-Por Ur	20	18	—
—	Hastings	142	135	—
200	Inspiratn	140	135	140
—	Int Atlas	110	105	—
—	Int Ceram	5½	5½	—
—	Into Dred	14	14	—
—	Inv Found $	50	50	—
—	Jockey	365	365	—
2900	Jubilee	300	295	290
100	K Desmond	31	31	31
—	Kenig Av	450	450	—
600	Kiena	475	470	475
—	Kod Pet	170	160	—
500	Kontiki	5	5	5
—	Lab A A $	8	8	—
—	Labuboro	60	60	—
—	Lambt A $	18	17½	—
—	Lamont A $	9¾	9¾	—
—	Langis Sil	33	33	—
1000	Lingside	4½	4½	4½
—	Lithium	9	9	—
—	Malart HY	30	30	—
12000	Massval	13½	11½	12
—	Matachew	17	17	—
14000	McAdam	61	60	61
6500	McKinney	14	13	14
—	Melchers $	7	7	—
—	Melche P $	5¼	5¼	—
1500	Mere Ch	13½	13	13½
3200	Merrill	85	80	85
—	Mid-Chib	31	31	—
700	Midesoa	230	225	225
481100	Mistango	30	23½	28½
—	Molyb	48	48	—
21000	Monpre	18	12½	17
—	Mtl Refrig	21	21	—
3500	Mt Pleast	114	112	112
—	MR Diari $	6	6	—
—	MR Rice $	12¼	12¼	—
—	Mussens $	11	11	—
700	NAut Vend	185	175	180
6000	Native Min	14	12	12
12500	N Formaq	5	5	5
5600	N Goldvue	10½	10½	10½
12100	N Imperial	82	77	78
4250	Newrich	38	35	38
—	NW Amulet	7½	7½	—
9500	Nocana	10	10	10
300	Norac Fin $	11½	11½	11½
—	NA Asbestos	5½	5½	—
24600	NA Rare M	27	25	27
4850	NorthEx	190	180	184
3000	NW Canala	22	22	22
—	Novamines	30	28	—
2000	Opem Ex	17	17	17
500	Opemiska	930	930	930
—	Orchan	610	585	—
—	PA Inv	410	410	—
—	Patino	11½	11½	—
2000	Pat Silver	9½	8½	9
1500	Paudash	11½	11½	11½
—	Paul Serv $	16½	16½	—
100	Peace Riv	375	375	375
—	Pmbrk E $	28	28	—
—	Pennbec	7	7	—
300	Peso S	195	193	193
—	Phoenix O	48	48	—
500	Pitt Gold	4½	4½	4½
171200	Porcupine	9	7½	8
25	Pow Cl P $	47½	47½	47½
—	Pow C2Pc $	12	12	—
—	Provo G	180	180	—
—	Que Chib	21	20	—
—	Q Cobalt	2.20	2.20	—
500	Q Indus M	52	52	52
2000	Que Smelt	12½	12½	12½
—	Q Ph 50 $	19¾	19¾	—
—	Q Ph 51 $	20	20	—
—	Q PH 55 $	19¾	19¾	—
—	Qu PH 56 $	19¾	19¾	—
—	RM Bear 'A'	17	17	—
—	Red Crest	7	7	—
—	Renold $	16	16	—
—	Ruby Foo	260	255	—
100	Ruby F wts	15	15	15
—	StL Colum	230	230	—
—	StL D Lds	80	80	—
—	Sangamo $	8	8	—
500	Silver Reg	24	24	24
1500	Silver Sum	22	22	22
1000	Silver T	15	15	15
—	Sobeys $	15¾	15¾	—
11000	S Dufault	12	10	11
200	Spartan Air	37	37	37
4100	Stairs Ex	115	110	113
—	Std Gold	8½	8½	—
500	Sullivan	200	200	200
200	Superpak	400	390	400
—	Suptest Ord	18½	18½	—
1000	Surlaga	80	75	75
1000	Tache	13½	13½	13½
22400	Talisman	100	93	100
2500	Tazin	10	9	9½
3000	Tib Expl	6½	6½	6½
100	Titan	5	5	5
—	Tor LI	123	97	—
—	TrC Freeze	235	215	—
100500	Trsterve	110	103	108
100	Tru Wall	365	365	365
—	U Canso	165	165	—
21000	Un Obalski	53	45	48
—	U Tow El $	15	14¾	—
—	V Der Hout	80	75	—
82500	Vanguard	8½	7½	8
—	Virginia	4½	4	—
—	Wabasso $	35	35	—
19500	Weedon	5	4½	5
1700	Westburne	107	105	106
1000	West Helium	26	26	26
—	Western M	625	625	—
3000	Westville	4½	4½	4½
303500	White Star	39	33	37
—	York Spec $	6¼	5¾	—
—	Zulapa	42½	40	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
3¼ 15 déc.	1964	99¼	99¾
3¾ 1er sept.	1965	98⅛	99⅛
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 1er juin	1968	92¾	93¼
5½ 1er juillet	1969	102	103
4¼ 1er sept.	1972	93½	94
5¼ 1er oct.	1975	101½	102½
3¼ 1er juin	1976	82¼	83
4½ 1er sept.	1983	90⅝	91⅜
3 Perpétuels		67	68
CNR 5¾ 15 déc.	1964	102¼	103¼
CNR 4½ 1er av.	1967	99	100
CNR 5¾ 1er an.	1965	104½	105½
CNR 4 1er fév.	1981	85¼	86
CNR 5 1er août	1967	95½	96½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu E 5½	1968	99½	100½
BC Electric 5¾	1968	98	99
BC Electric 5½	1988	93	94
BC Electric 3¾	1969	93½	94½
BC Electric 3¾	1967	94½	95½
BC Electric 5¾	1986	100¼	101¼
Bc Po 5 15 sept.	1982	93½	93¾
Manit 5¾, 15 Jan.	1981	101	102
NB 3½, 15 sept.	1953	97	98
NB 5¼, 15 déc.	1966	94½	95¼
Newfnd 6, 1er fv.	1981	100	102
N Ss 5¾, 1 sept.	1982	99	100
N Sc 3¼, 15 juin	1966	91½	92½
Ont, 3, 15 avril	1965	98	99
Ont Hy 5¾ nov.	1983	96¾	97¾
Our Hyd, 4 mars	1968	96	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	96¾	97¾
Que 4¾ juin	1977	92	93
Que 5¾ août	1953	98	99
Que 5½ juin	1980	97	98
Que 6 août	1972	102	103
Que 5¾ fév.	1968	100	101
Que 6 août	1982	102½	103½
Q Hyd 5½ mars	1975	84	85
Q Hyd 5½ nov.	1965	97	98
Shaw WP 3½	1970	90	92
Shaw WP 4¾	1976	91	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
Sask 5½	1982	99	100
MUNICIPALITES			
Mtl 3, 1er nov.	1973	82½	83½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95¾	96¾
T. Met. 5½, 15	1982	98	99
Ott. 5½, 2 juin	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P	1966	111	113
Brazilian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	95	97
Cdn Petrofina 4	1972	80	90
Cdn Utilities 5¾	1977	125	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gr 4½	1977	96	98
Loblaw 5	1976	133	—
Pac Pete 5	1977	107	110
Simpson's 5	1976	159	—
Simpson's 5½	1979	115	117
TCP 5	1968	141	144
TCP Inv Not 5¼	1987	240	247
Triad Oil 4¾	1971	92	94
Utd Town E 6	1961	108	—
Westcoast 5½	1986	104	105

INDUSTRIES

Alb. Gas Th 5¼	1981	95½	97½
Abit P P 6¼	1977	103	105
Algoma Steel 5¼	1970	97	99½
Alum of Can 4½	1973	94	95
BA Oil 5¼	1977	96	97½
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5½	1986	98	99½
Can. Chem. 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97½	98¼
C I L 5¾	1977	100½	101½
C P R 3	1963	93¾	94½
Credit Fone 6½	1974	97½	98½
Dom Tar 5¼	1978	96	97½
Dom Stores 5¾	1978	88	99½
Dow Textile 4	1966	97	98
Imperial Oil	1969	91	93
Indus Accept 5¾	1962	99½	100¼
Lobiaw Grp 6	1977	101	103
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1976	90¼	92
Shell Oil 5¾	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 7¼	1972	99	100
T. P. 5.85	1987	100	102
Traders Fin 5¾	1974	95	100½
Weston Geo 4¾	1971	96	97
SERVICES PUBLICS			
Ang. Can Tel 6	1963	100½	—
Alta. Gas Trk 5¼	1981	96½	97½
Bell Tel 3¾	1979	83½	84½
Bell Tel 5½	1982	99	100½
Bell Tel 5¼	1984	101	102½
Bell Tel 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	84	—
Brazil Trac 4¾	1970	75	—
BC Tel 5¾	1986	100	100½
Calgary Pow 5¾	1983	100	—
Can Elect. 4	1968	91	—
Cdn WN Gas 5¾	1982	100	101½
Cons Gas 5¼	1978	94½	—
Cons Gas 5¾	1984	100½	102
East L&P 4	1969	91	—
Grt Lakes Pw 5¾	1977	100	—
Inland NGas 5½	1977	96	97½
Lakeland NGas 6	1982	98	100
Maritime Elec 5¾	1983	99	101
NFLD L&P 5½	1978	97	—
N Ont NGas 5¾	1982	99	101
Northw Util 5¾	1988	100½	102
Northern Tel 5¾	1983	99	101
Que NGas 6	1988	96½	98
Que Tel 5¾	1983	99½	101
Trans C Pipe 5.85	1987	100¼	102
Union Gas 5½	1977	99½	100
IMMEUBLES			
Brantford Coach 6	1978	94	—
Eaton Rity 3½	1968	94	—
Eaton Rity 5	1978	95	97
LoblawL Prop 5½	1983	98	100
Steinberg Prop 6	1984	101	—

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend %
Abitibi	*	.56	14	4.00
Algoma Steel		1.60	64	2.50
Aluminium	*	.60(k)	33	1.81
Argus Corp	*	.32	14	5.00
Bell Tel	*	2.20	53	4.15
B. A. Oil	*	1.00	31	1.93
B. C. Forest		.60	28	3.57
Bldg Prod.		1.00	25	4.00
G 'n D. Sugar	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.20	24	5.00
Can Cement	*	1.20	44	2.72
Can Iron Fdy	*	1.00	32	3.12
Chemcell (1963		.20	14	2.14
Cdn Found.		.20	4.00	5.00
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	.60	20	3.00
Cdn Vickers	*	1.00	18	5.55
CPR	*	1.50	40	3.75
Cons Paper	*	2.00	41	4.87
Dist Seag.	*	1.80	55	3.27
Dom. Bridge		.40	19	2.10
D. Fndry & S	*	1.60	63	2.53
Dom. Glass	*	.60	18	3.33
Dom. Stores	*	.50	19	2.63
Dom. Oilcloth	*	1.60	33	4.84
Dom Tar	*	.80	19	4.21
Dom. Textile	*	.80	24	3.33
boni incl.		1.00	24	4.16
Donohue		1.00	29	3.44
Du Pont	*	.80	46	1.73
Dupuis "A"	*	.55	13	4.23
Fraser Co's		1.20	32	3.75
boni incl.		1.40	32	4.37
Frost 'A'		.60	17	3.52
boni incl.		.65	17	3.82
Grt Lakes P	*	1.00	23	4.34
Imp. Oil	*	1.20	49	2.44
boni incl.		1.40	49	2.85
Ind. Accept.	*	1.00	24	4.15
Int Paper		1.05x	36	2.91
Interp. Pipe	*	3.00	85	3.94
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	19	2.89
Laura Secord	*	.70	18	3.88
MacLaren P & P	*	1.60	32	4.94
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	27	3.70
Massey Ferg.	*	.30	21	2.38
Molson "A"		1.00	29	3.44
Molson B		1.00	30

L'enseignement exigera en 67 la somme de $1,202,000,000.

(Me MAURICE LABELLE)

ST-ROCH DE L'ACHIGAN (DNC) — Parlant devant les membres des Chambres de commerce régionales de l'Assomption et de Lanaudière, Me Maurice Labelle, président provincial, a exposé d'une façon brutale les besoins actuels et futurs du Québec dans quelques domaines comme l'éducation, la santé, le bien-être social et la voirie. Me Labelle adressait la parole au banquet de clôture d'une clinique interrégionale, qui avait lieu récemment à St-Roch de l'Achigan.

Me Labelle souligna que notre province avait la plus jeune population du Canada. "Dans trois ans exactement, c'est-à-dire l'année de l'exposition universelle, les institutions d'enseignement du Québec, de toutes catégories, devront recevoir 1,972,000 élèves. Et il ne s'agit pas de prévisions plus ou moins précises, puisque tous ces élèves sont déjà bien vivants, qu'ils vivent chez vous, chez moi, dans nos quartiers et dans nos villes." Précisant qu'il en coûterait cette année $482 par élève et que ce montant serait au minimum de $610 en 1967, Me Labelle déclara que la province devait envisager des déboursés de $1 milliard 202 millions. "Nous avons, dit-il, trois ans pour trouver ces fonds".

Passant au domaine de la santé et du bien-être social, le conférencier fit remarquer que le mouvement croissant des bénéfices sociaux était irréversible. Quant à la voirie, les centaines de millions qu'on y investit ne font plus sursauter personne, puisque les déplacements rapides, la sécurité, la décentralisation industrielle et l'expansion économique sont autant de facteurs qui nécessitent cette politique. Après avoir rappelé une phrase de M. Lesage sur les besoins indispensables du Québec, Me Labelle a ajouté qu'après une prise de conscience de ses responsabilités, le gouvernement devait percevoir les ressources nécessaires à l'acquittement de sa tâche. "C'est pourquoi nous avons suggéré, dans notre récent mémoire à la Commission Bélanger, l'établissement d'un ordre de priorité dans les dépenses budgétaires. Ce plan directeur, c'est en somme le calendrier des objectifs économiques et généraux du gouvernement fédéral et des provinces ainsi que des moyens de les atteindre. L'absence de ce plan directeur rend quasi impossible une politique de dépenses d'investissements, sacrifie les politiques à long terme pour les besoins immédiats et met le budget à la merci de certaines considérations électorales."

Longueuil achète les terrains des barraques

OTTAWA. (DNC) — La vente d'environ 870,000 pieds carrés de terre de la Couronne à la ville de Longueuil a été annoncée, hier, par M. Arthur Laing, ministre des Ressources nationales.

Il s'agit des terrains où sont présentement installées les barraques militaires de la Défense nationale, en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'ouest de Longueuil.

En annonçant cette nouvelle, M. Laing a rendu hommage à la clairvoyance de la cité de Longueuil et à la tenacité du député Jean-Pierre Côté, qui a bien voulu donner l'assurance que cette vente de terrains de la Couronne à la municipalité était faite dans l'intérêt général.

En effet, selon le projet de planification du Conseil municipal, ces terrrains permettront à la ville de Longueuil de développer, face à l'emplacement de l'Exposition mondiale, un centre d'achats des plus moderne avec l'utilisation rationnelle et les meilleures normes de l'esthétique de l'urbanisme. Ceci assurera à la ville de Longueuil — dont les disponibilités en terrains sont faibles — le meilleur rendement tant au point de vue utilisation que de revenus en taxation pour la municipalité.

Le montant de la vente s'élève à $870,000.

Nouvelles démarches en faveur de la route Montréal-Trois-Rivières

JOLIETTE. (DNC) — Des pressions ont été faites au Comité de l'autoroute Montréal-Trois-Rivières pour qu'il insiste auprès des autorités gouvernementales afin de faire hâter la préparation des plans et devis de cette voie rapide. Pour répondre à ces insistances, le comité s'est réuni. Il a entrepris de nouvelles démarches pour faire commencer les travaux au printemps 1965.

Le Dr Marcel Picard, de l'Epiphanie, président du comité, a annoncé l'envoi d'une autre lettre au ministre de la Voirie en fin de semaine. On se souvient que le rapport sur la rentabilité de l'autoroute devait être connu en décembre dernier. La décision du gouvernement d'entreprendre la construction du pont de Trois-Rivières est venue ajouter de nouveaux éléments au projet. Quelques erreurs dans le rapport ont complété les raisons du retard. Différée au 12 mars, la publication du fameux document semble maintenant attendre le retour de vacances du président de l'Office des autoroutes, M. Guy Poliquin. Celui-ci devrait être de retour ces jours-ci. Le Dr Picard a promis que la teneur de la lettre adressée au ministre sera rendue publique la semaine prochaine.

A Laprairie

Le projet d'un hôtel de ville est rejeté

(par T.D.) — Les contribuables de Laprairie ont rejeté, hier, par voie de référendum, le projet de construction d'un hôtel de ville qui leur était proposé par les autorités municipales.

Le résultat du vote est catégorique : 382 propriétaires se sont prononcés contre ce projet, comparativement à 322 qui l'ont approuvé, soit une majorité de 60 votes, en nombre. D'autre part, en valeurs, la compilation des chiffres s'établit ainsi : CONTRE — $6,377,792; EN FAVEUR — $5,183,308; laissant une majorité de $1,394,484.

Le coût élevé de construction, $450,000, semble avoir été la principale raison qui a amené les contribuables à s'objecter au projet. Il en est résulté également un intérêt marqué, puisque les propriétaires ont usé de leur droit de vote dans une forte proportion (75%), soit 726 votes enregistrés sur une possibilité de 1,045.

La ville se proposait de "bâtir plus grand" afin de pouvoir louer des locaux dans le futur hôtel de ville, s'assurant ainsi des revenus importants ($37,000 annuellement) qui auraient permis de payer le coût de construction en moins de 15 ans.

La Loi des cités et villes ne permet pas cependant un tel procédé.

Par ailleurs, le conseil municipal prévoyait obtenir des subventions assez appréciables du gouvernement provincial ($124,000) devant défrayer le coût de la main-d'oeuvre.

Certes, les êtres humains sont égaux. Mais les individus ne le sont pas. L'égalité de leurs droits est une illusion. La faible d'esprit et l'homme de génie ne doivent pas être égaux devant la loi.

Dr Alexis CARREL.

La santé

L'exercice fait vivre

Ce n'est pas la quantité, ni la durée de l'exercice physique qui compte, c'est la **qualité** de l'exercice et sa participation intense, précise M. Leonard A. Cooper, professeur associé du département de l'éducation physique de l'université McGill. M. Cooper s'adressait aux membres du Club Lions de Notre-Dame-de-Grâce dans la dernière d'une série de conférences données à l'occasion de la Semaine Nationale de Santé.

"Le gros homme n'est pas nécessairement un homme fort et tous les programmes d'exercices ne sont pas également efficaces pour développer la force et la résistance".

L'inactivité est à la base de l'embonpoint.

L'expérience démontre que des exercices vigoureux et réguliers aident à maîtriser le poids, même si vous absorbez 6,000 calories et un excédent de gras. Cependant quand l'exercise pratiqué régulièrement cesse, une augmentation de poids se fait vite sentir.

Les hommes d'affaires obèses qui s'adonnent régulièrement à la culture physique, se libèrent plus facilement de l'excès de graisse et évitent l'atrophie habituellement associée avec le vieillissement. Avec la mécanisation moderne accroissant nos heures de loisir, nous devons substituer la culture physique au labeur énergique qui faisait autrefois partie de notre vie; pas seulement une poussée d'activité une ou deux fois par semaine, mais des exercices réguliers et quotidiens pour dépenser l'excédent de calories que nous consommons. L'autre remède, si nous ne faisons pas d'exercices, c'est de rester toujours sur sa faim, de dire le conférencier.

L'homme qui se retire de la vie active s'en va doucement à son déclin, et sans aucun doute, une vie sédentaire mène au dépérissement de l'organisme. Restons donc actifs, l'exercice peut jouer un rôle important dans la conservation de la santé pour les dernières années. La corrélation entre l'activité physique et la vitalité organique est encore mal comprise voire complètement ignorée par l'individu ordinaire.

M. Cooper fait remarquer que le coeur pompe approximativement un gallon de sang au poumon et un montant égal au corps entier à chaque minute, soit à peu près 11½ tonnes par jour ou 250 millions de tonnes durant une vie de 65 années, dans des conditions normales.

Le coeur fonctionne plus efficacement par des exercices énergiques, indique une pression artérielle systolique plus basse et bat plus lentement pendant une forte activité physique, ainsi pompe plus de sang par battement que le coeur aux palpitations rapides d'un individu non entraîné accomplissant la même tâche. L'homme entraîné peut exécuter un travail plus efficacement et pendant une plus longue durée que son semblable sédentaire.

Parlant de l'incidence croissante du rétrécissement des artères dû au dépôt de gras et entrainant la dégénérescence, M. Cooper signale que cette maladie n'est plus confinée à l'âge mûr: les plus jeunes aussi en souffrent. Cette déficience est attribuée au niveau élevé du cholestérol dans le sang.

Les érables coulent peu

SHERBROOKE. (UPI) — Par suite de la froide température dans l'Estrie, la production du sirop d'érable et de ses dérivés est de 50 pour cent inférieure à la normale cette année. C'est ce que révèle une enquête menée auprès des producteurs de cette région. Environ 85 pour cent des produits de l'érable vendus à travers le monde proviennent normalement de l'Estrie.

M. Donald MacMillan, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, a dit qu'il y avait danger, à ce moment-ci de la saison, que même si le soleil réchauffe passablement les érablières, il n'y ait pas de gel durant les nuits, et que les érables ne puissent pas couler abondamment.

Semaine des Chambres de commerce

— "C'est du 12 au 18 avril que se tiendra à travers tout le Canada la semaine des Chambres de commerce" a déclaré aujourd'hui M. Howard T. Mitchell, président de la Chambre de commerce du Canada.

Dans un communiqué spécial, le premier ministre L. B. Pearson affirme que "l'excellent travail accompli par les Chambres de commerce est apprécié des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral."

Le premier ministre a ajouté qu'il souhaitait qu'en mettant en lumière le concours notable apporté par les Chambres de commerce à l'expansion du pays, la semaine Chambre de commerce susciterait l'enthousiasme et l'appui du public.

Il existe des Chambres de commerce dans plus de 850 localités réparties à travers tout le Canada. La semaine Chambre de commerce donnera lieu à des manifestations spéciales en vue de mettre en relief le rôle joué par les Chambres de commerce dans l'expansion des collectivités dans l'intérêt national.

EN BREF D'OTTAWA

Robert Kennedy à Ottawa

Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau, a annoncé, hier, que le procureur général des Etats-Unis, M. Robert.-F. Kennedy, sera l'hôte d'honneur à un déjeuner qui aura lieu à Ottawa, le 14 avril. M. Favreau a dit qu'il aura des entretiens avec M. Kennedy "sur un nombre de questions présentant un intérêt mutuel dans l'administration de la justice, incluant la coopération dans le renforcement de la loi internationale". M. Kennedy se rendra à Toronto le soir.

Hausses de salaire

Le ministère des Affaires du Nord canadien a annoncé, hier, des hausses de salaires allant de $120 à $960 par année pour les instituteurs sous sa juridiction. Un porte-parole a souligné que ces rajustements sont conformes à la politique établie par le gouvernement de reviser les salaires de ses employés tous les deux ans et que cette dernière augmentation permettra de placer les salaires des instituteurs du nord canadien au niveau de ceux des provinces.

Pollution des eaux

Le ministre des Ressources, M. Laing, a déclaré hier qu'il a fait la suggestion de placer la question de la pollution des eaux par les insecticides parmi les problèmes à être étudiés à la conférence fédérale-provinciale des ministres des Ressources, en juin.

Bien que je ne prévoie pas que l'énergie atomique devienne avant longtemps un grand bienfait, je dois dire que, pour l'instant, c'est une menace. Peut-être est-ce bien qu'il en soit ainsi. Cela peut intimider la race humaine et l'inciter à mettre de l'ordre dans les affaires internationales qui, sans la pression de la crainte, ne s'accomplirait pas.

A. EINSTEIN

La qualité de nos guides touristiques s'est bien améliorée

Des touristes américains qui préfèrent passer par Montréal le plus vite possible, de prétendus guides qui racontent des énormités, une signalisation déficiente aux abords de Montréal et qui n'indique pas suffisamment la ville, tels sont quelques-uns des problèmes qui ont été soulevés hier lors d'un colloque tenu dans le cadre de la Semaine d'éducation touristique.

Après une courte visite de Montréal en compagnie d'un guide (diplômé), quelques membres du comité du tourisme de la Chambre de commerce, des représentants de divers organismes intéressés à l'industrie touristique se sont réunis afin de discuter divers aspects de cette industrie à Montréal.

Le problème le plus discuté à ce colloque a été évidemment celui de la qualité des guides. Tous ont été d'accord pour affirmer que par le passé il s'était produit des incidents fâcheux, que des guides plus ou moins officiels avaient été quelque peu fantaisistes dans leur façon de décrire Montréal, mais que la situation de ce côté s'était de beaucoup améliorée.

Le président de l'Association des guides étudiants, M. Serge Dubé, a affirmé que, du moins, en ce qui touche les membres de son organisme, la qualité était une chose assurée, ceux-ci possédant une culture générale assez approfondie pour faire de bons guides, capables de bien conduire les touristes à Montréal et peu enclins à dire des sottises.

Un représentant de la Compagnie de transport Provincial, affiliée à la compagnie Grey Line, a révélé pour sa part que sa compagnie exerçait une surveillance étroite sur les guides de la compagnie, exigeait d'eux un diplôme de l'Ecole du tourisme et les obligeait, dans leurs descriptions, à suivre le texte officiel fourni par l'Office municipal du tourisme.

Plusieurs personnes présentes au colloque ont profité de l'occasion pour suggérer que le texte officiel en question soit imposé dans tous les tours organisés que l'on fait à Montréal et qu'il soit suivi scrupuleusement.

Notons en passant que l'une des compagnies d'autobus les plus intéressées à la question du tourisme à Montréal, la Murray Hill, n'était pas représentée à la réunion.

De nombreuses suggestions ont quand même été faites à ce colloque en ce qui concerne l'industrie touristique. Le représentant de la Compagnie de transport Provincial a demandé en particulier qu'une étroite surveillance soit exercée sur les guides étrangers qui viennent conduire des touristes à Montréal.

On a par ailleurs lancé un appel à la Chambre de commerce du district de Montréal afin qu'elle s'occupe d'éveiller les Montréalais aux problèmes du tourisme, en prévision de l'Exposition de 1967. Il faudrait, a-t-on suggéré, que les citoyens de Montréal soient le mieux renseignés possible sur tous les aspects de leur ville afin de faire face au flot de touristes qui déferlera sur Montréal en 1967.

De même que je ne voudrais pas être un esclave, je ne voudrais pas être un maitre. Telle est ma conception de la démocratie. Tout ce qui en diffère, et la différence est d'autant plus grande, n'est point de la démocratie.

A. LINCOLN

Echange entre jeunes Albertains et Québecois

Afin de favoriser les contacts entre les deux groupes ethniques du Canada, les clubs Rotary de Westmount et de Calgary invitent les garçons de langue française du Québec et les garçons de langue anglaise de l'Alberta, à faire leur demande de participation à un programme d'échange pour les vacances.

Peuvent participer à ce programme d'échange les garçons âgés de 15 et 16 ans. Leur nombre est limité à douze pour le Québec et douze pour l'Alberta. Auront la préférence les membres des familles appartenant au Rotary Club, ou encore ceux des familles qui consentiront à donner l'hospitalité pendant quinze jours à un garçon venant de l'autre province.

Les membres du gorupe québecois se rassembleront à Montréal le 8 juillet d'où ils prendront l'avion pour Calgary le 9, quatrième jour de la semaine du Stampede.

Le 21 juillet les deux groupes quitteront Calgary par chemin de fer et arriveront à Montréal le 24 juillet. La visite dans l'est se terminera le 7 août.

Les parents devront débourser pour chaque garçon $152 pour le voyage aller et retour. Par contre, les hôtes logeront et nourriront gratuitement l'étudiant visiteur. Quant aux frais pour la nuit passée à Montréal et à Calgary, et ceux du séjour dans ces deux villes, ils seront assumés par le Rotary.

Pour tous renseignements complémentaires, il faut adresser les demandes à M. John Patton, 88 Church Hill, Westmount.

L'unification des trois armes prête pour le centenaire

OTTAWA. — (PC) — Le ministère de la Défense se propose d'achever l'unification des trois armes pour le premier juillet, 1967, jour du centenaire de la confédération.

Un porte-parole du ministère a déclaré, hier, que la date du premier juillet 1967 "est acceptable en tant que date limite" pour l'unification des trois armes qu'il ne faut pas confondre avec leur intégration qui est déjà en cours.

On se propose maintenant de doter d'un uniforme unique la nouvelle force canadienne de la défense

Le Canada veut plus de spécialistes et techniciens japonais

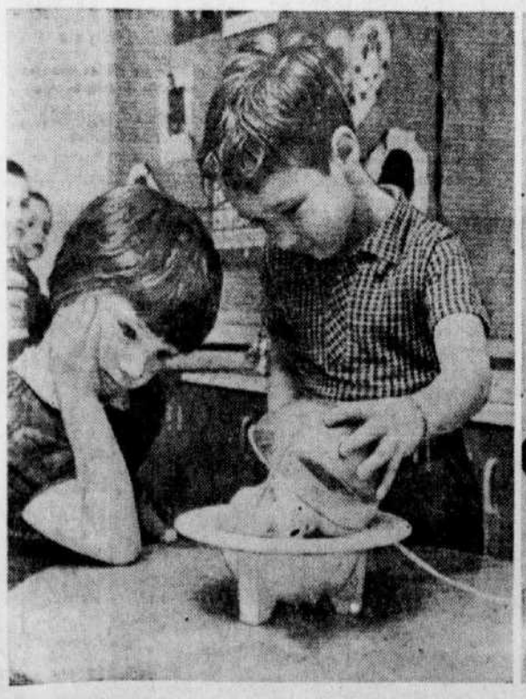
TORONTO. (PC) — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. René Tremblay, a annoncé hier que son ministère a entrepris des discussions avec les autorités japonaises afin d'encourager la venue au Canada de spécialistes et des techniciens japonais.

M. Tremblay, qui revient d'un voyage de dix jours en Orient, portait la parole à Toronto, lors d'une conférence privée sur l'immigration.

Il ne faisait que reprendre et élaborer les déclarations qu'il a faites à Vancouver mardi, où il avait fait connaître l'intention de son ministère de suivre une politique plus audacieuse pour l'immigration en Extrême-Orient.

Le ministre a de plus fait appel à toutes les races. "Il s'agit d'une question de spécialités et de non pas de couleur", a-t-il dit.

M. Tremblay a demandé toute la coopération possible entre son ministère et les provinces afin de faciliter l'éducation et l'adaptation des immigrants.





LE MYSTERE DE LA VIE — Linda Pivonka et Kevin Iverson deux élèves de "kindergarten" de New Ulm, dans le Minnesota, désiraient ardemment assister à la naissance d'un poussin. Ainsi ils placèrent trois oeufs dans un petit incubateur (photo de gauche) et, armés de patience, attendirent 21 jours. Au dernier jour, ils ont été récompensés, un oeuf ayant éclos pour laisser passer un mignon poussin que Linda admire.

Téléphoto PA

AVIS DE DÉCÈS

BELIVEAU (Yvonne) — Subitement à Lachine le 6 avril 1964 à l'âge de 63 ans est décédée Mme Albert Béliveau, née Yvonne Bouret. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Lafrance
29 rue du Collège
pour se rendre à l'église Ste-Anne-de-Danville où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BESHARA (Salem) — A Montréal, le 7 avril 1964 est décédé M. Salem Beshara époux de feu Malaky Kousaya demeurant à 5921, 11e avenue Rosemont. Père de John Beshara épicier en gros. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Theriault Ltée
1120 est rue Jean Talon
à 1 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Georges rue Jean-Talon et Lajeunesse où le service sera célébré à 2 hrs et de là au cimetière de Mont Royal lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

BLANCHARD (Claudette) — A Montréal, le 6 avril 1964, à l'âge de 29 ans, est décédée Mlle Claudette Blanchard, fille de feu Conrad Blanchard et Irène Beaupré, soeur de Claude Blanchard, artiste-comédien demeurant à 593 Paul-Pau. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOILEAU (Anna) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 95 ans, 20 jours, est décédée Mme veuve Hyacinthe Boileau, née Anna Labrosse, demeurant à 2543 Rouen. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Daliaire Inc.,
2590, rue Rouen,
à 10 hres, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHER (Donat) — A Verdun, le 7 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Donat Boucher, barbier, époux de Marguerite Bourque, autrefois de Ste-Melanie, Joliette, à 395 avenue Rolland, Verdun. Frère de MM. Jean-Baptiste Boucher, barbier à Joliette et Victor Boucher, coiffeur à Joliette et inspecteur des barbiers, coiffeurs et coiffeuses des Comtés de Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau Perreault & Garceau
636 boul. Manceau à Joliette
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRETON (Ovila) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Ovila Breton, employé de l'hôtel Windsor, époux de Marguerite Lafleur, demeurant à 10240 Millen. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa, est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Valarie) — A Kirkland, le 7 avril 1964 à l'âge de 88 ans 9 mois est décédé Valarie Brunet époux de Rose-Alba Dagenais, demeurant à 3468 Montée St-Charles à Kirkland. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
281 rue Bord du Lac à Pointe-Claire
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joachim de Pointe-Claire où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Florent) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Florent Champagne, époux de Clara Picard, demeurant à 1840 Avenue Lafleur. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Adolphe Lemay Inc.,
7895, rue Notre-Dame est,
angle Beaugrand,
à 9 hres 30, pour se rendre à la chapelle de la paroisse St-François d'Assise, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARLEBOIS (Joseph) — A Longueuil le 8 avril 1964 à l'âge de 82 ans est décédé M. Joseph Charlebois époux en 1ères noces de Agnès Boucher et en 2es noces de feu Rose Desrochers demeurant chez sa fille Mme P.-E. Racicot, demeurant à 466 St-Thomas. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils Enrg.
70 boul. Lemoyne à Longueuil
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Ste-Julie, comté Verchères lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Amanda) — A Repentigny, le 7 avril 1964, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Joseph Pierre Charbonneau, née Amanda Vaillancourt, demeurant à 3722, 42e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, autrefois de Lachenaie. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire.
Yvon Champagne
222 rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CHARTRAND (John Magloire) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé M. John Magloire Chartrand, époux de Emma Faubert, demeurant à 7015 Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.
1750, rue Amherst
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVRETTE (Albertine) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 84 ans est décédée Albertine Monette, épouse de feu Télesphore Chevrette, mère de Mme Arthur Landry (Gabrielle). Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Annie) — A Terrebonne, le 7 avril 1964, à l'âge de 66 ans, est décédée Annie Locas, épouse de Albert Côté. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.
61 ouest, rue Blainville
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COUILLARD DES PRES (Joseph, Armand) — Aux Iles Laval, le 7 avril 1964, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Armand Couillard des Prés, époux de Angélina (Line) Filion. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
625, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Espérance des Iles Laval où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs s.v.p.

COURVILLE (Napoléon) — A St-Pie de Bagot, le 8 avril 1964, à l'âge de 76 ans, est décédé Napoléon Courville, époux de Clara Desparois. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Départ & Petit
rue St-Paul, à St-Pie de Bagot
pour se rendre à l'église Paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CRETE (Cécile) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 40 ans est décédée Mme Roland Crête née Cécile Talbot, demeurant à 1108 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
des Frais Funéraires
302 rue Ste-Catherine est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Elzéar) — A Lachine, le 8 avril 1964, à l'âge de 71 ans, est décédé Elzéar Dagenais, fils de feu Philippe Dagenais et de feu Léa Plouffe. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Sts-Anges où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST-ROY (Ida) — A Montréal, le 9 avril 1964, à l'âge de 61 ans, est décédée Ida Roy, épouse du capitaine Henri Daoust, pilote de la Voie Maritime, demeurant à 337, rue Paul, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest
à 9 hres 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur de Ville Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENIS (Odna) — A St-Jean-Baptiste de Rouville, le 8 avril 1964 à l'âge de 78 ans est décédée Mme Herménégilde Denis, née Odna Tétrault. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
St-Jean-Baptiste
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DESLAURIERS (Marie-Reine) — A St-Constant, le 7 avril 1964, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Aimé Deslauriers, née Marie-Reine Bourdeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant et Fils
180 rue St-Pierre, à St-Constant
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES (Juliette) — A Montréal, le 8 avril 1964, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Arthur Desroches, née Juliette Cyr, demeurant à 226 Turgeon. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame Ouest
à 8.45 hres, pour se rendre à l'église St-frénée où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFOUR (Albert) — A Chomedey, le 8 avril 1964, à l'âge de 33 ans, est décédé Albert Dufour, époux d'Emilienne Demeules, demeurant à 205, 82ème Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Oulmet & Fils
3517 boul. Levesque
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRAPPIER (Florida) — A Lefaivre, le 8 avril 1964, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Emery Frappier, née Florida Pelletier, autrefois de Rockland, Ontario, mère de Lucien, de Masson; Yves, de Montréal; Mme Arthur Charbonneau (Lucienne), de Lefaivre; Mme Romuald Boivin (Marthe), de Montréal et Mlle Jeanne, d'Ottawa. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lamarre & Fils
à Alfred
pour se rendre à l'église paroissiale de Lefaivre, Ontario où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

GADOURY (Raymond) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Raymond Gadoury, époux de Lucie Fex, demeurant 7488 Chabot. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Theriault Ltée
1120 est Jean-Talon
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Guillaume) — A Montréal, le 9 avril 1964, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Guillaume (Willie) Gravel, époux de Lostre Roussin, demeurant à 8961 Berri. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-Youville où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière du Sault-aux-Récollets, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Emilie) — A Montréal, le 6 avril 1964 à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Emile Guilbault née Emilie Laurin, demeurant 10765 Francis. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin
10540 rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUILBAULT (Herminie) — A Ville St-Michel, le 7 avril 1964, à l'âge de 85 ans, est décédé Mme veuve Joseph Guilbault, née Herminie Parades, demeurant chez son fils Jean, 7089, 18e ave, Ville-St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier
4036 rue Belair,
entre Pie-IX et 21e Ave
à 9 heures 15, pour se rendre à l'église Sainte-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Gergette) — A Montréal, le 8 avril 1964 à l'âge de 60 ans est décédée Georgettet Handfield, épouse de Léopold Labelle, soeur des Docteurs Georges-Yvon et Rolland Handfield, Victorien, Mme Léo Poudrier (Jeanne) Mme Laurent Fournier (Lucette) Mme Robert E. Remington (Clairette), Mme Thomas Chevau. (Laurette) et Mlle Christine. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Graziella) — A Fabreville, le 8 avril 1964, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Lucien Labelle, née Graziella Lavigne, demeurant à 440 rue Elizabeth, à Fabreville. Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADANSKY (Tony) — A Montréal, le 6 avril 1964, à l'âge de 39 ans, est décédé Tony Ladansky. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit
2102 rue Fulhum
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Victor) — A Montréal, le 7 avril 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé Victor Lalonde, époux en 1ères noces de Antoinette Beaupré, et en 2èmes noces de Marie-Rose Lamoureux, demeurant 7042 de St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6821, rue St-Hubert
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans